

#HumanInside

Rapport

annuel

2018



sonatel



**Human
Inside**



Avant-propos

« À la croisée de mon chemin »,

Évoluant dans un monde en perpétuel mouvement animé de technologies toujours plus omniscientes et complexes, l'Homme doit s'adapter s'il ne veut pas se retrouver en marge de la Révolution Numérique.

Si nous nous en remettons de plus en plus à « l'intelligence artificielle » au quotidien pour innover, travailler, entreprendre ou encore nous amuser, n'oublions pas ce qui fait notre spécificité, l'intelligence du cœur.

C'est elle qui nous pousse à désirer un avenir meilleur, à rester optimistes, à développer notre empathie. En un mot, elle fait de nous des humains.

Et c'est à l'Humain que le Rapport Annuel est dédié cette année, et plus particulièrement à ces femmes et ces hommes que nous croisons tous les jours au hasard de nos routes. Eux qui ont peu, mais, pour qui l'envie de réussir est plus forte que tout.

Au cœur du quotidien, cette énergie entrepreneuriale est partout et le positivisme une réalité permanente.

Ne dit-on pas : « ça va aller ! »

Cet optimisme, Sonatel s'en nourrit pour l'insuffler dans toutes ses actions et apporter des solutions quotidiennes à toutes les populations.

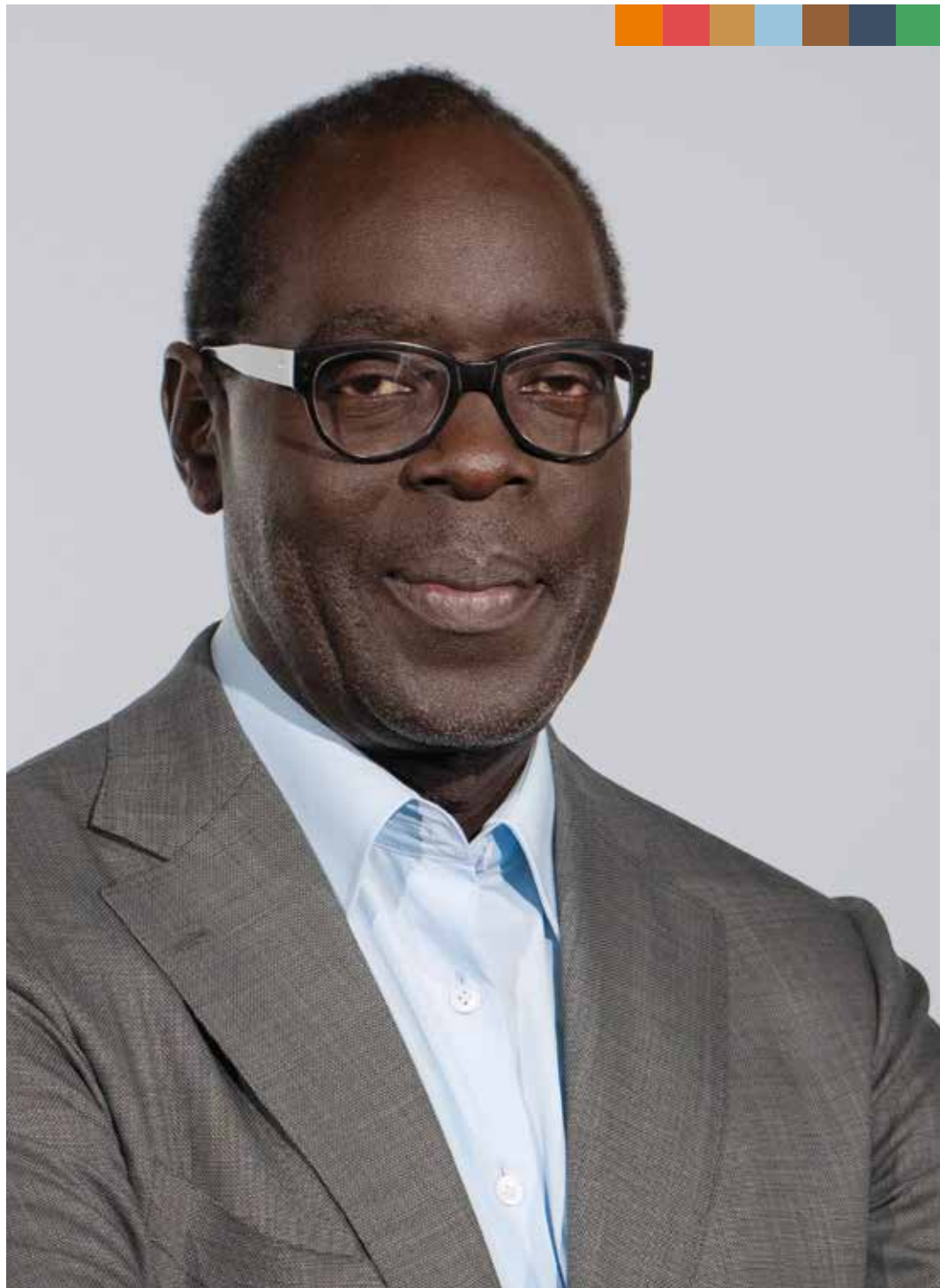
Parce que nous pensons que derrière l'émergence des technologies numériques, l'humain est au centre de tout.

#HumanInside



SOMMAIRE

	La lettre du Président	9
	Le Message du Directeur Général	10
1.	La bonne gouvernance, gage de transparence	13
2.	Ressources humaines	27
3.	L'engagement citoyen de Sonatel au Sénégal et dans les filiales	35
3.1	Sonatel, Opérateur engagé au service du développement économique et social dans tous ses pays de présence	36
3.2	Mécénat	51
4.	Nos activités	59
4.1	Au Sénégal...	60
4.1.1	Mobile, Fixe et Internet	60
4.1.2	Orange Money	62
4.1.3	Services aux entreprises	63
4.1.4	Contenus : développement et innovation	65
4.1.5	Transformation du service commercial	66
4.1.6	Ambition du Projet d'Entreprise : faire de l'expérience clients le principal levier de différenciation afin de faire préférer Orange	67
4.1.7	Délivrer à nos clients une expérience incomparable afin de faire préférer Orange	68
4.2	... et dans les filiales	69
4.2.1	Orange Mali	69
4.2.2	Orange Guinée	71
4.2.3	Orange Bissau	74
4.2.4	Démarrage des activités en Sierra Leone	76
5.	Réseaux et systèmes d'information	81
6.	Sonatel à l'international	87
7.	Chiffres clés et Sonatel en bourse	95
8.	Rapport financier	115
9.	Etats Financiers	147
10.	Annexes	231
	- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du Groupe Sonatel	232
	- Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes de SONATEL SA	241
	- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	270



Alioune NDIAYE

Président du Conseil d'Administration



LA LETTRE DU PRÉSIDENT

L'année 2018 a été marquée par une confirmation de solides performances opérationnelles et financières dans nos pays de présence.

Cette dynamique a été rendue possible par l'apport des filiales du Groupe dans la Sous-Région malgré un environnement concurrentiel, réglementaire et fiscal qui se durcit très fortement.

C'est fort de ses investissements que le Groupe Sonatel a su maintenir et consolider sa trajectoire de rentabilité et ses positions commerciales. 194,3 milliards de FCFA ont été investis dans l'année, soit une croissance de 5,7% par rapport à 2017, nous permettant ainsi d'avoir un parc global de 29,7 millions de clients à fin 2018.

Ces investissements ont largement contribué à l'amélioration de l'expérience client, au renforcement de l'excellence opérationnelle, à la poursuite des efforts sur la qualité de service technique et au renforcement de la politique de fidélisation de nos clients.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe franchit une barre symbolique à 1022 milliards de FCFA sur l'exercice 2018. Le résultat net est de 202 milliards FCFA, stable par rapport à l'année dernière. Le poids de la data mobile, des services financiers mobiles et des services à valeur ajoutée continue de se renforcer et représente un peu plus de 25 % de notre chiffre d'affaires montrant ainsi que Sonatel sait gérer la profonde transformation de ses business models. Dans la foulée de la croissance des revenus, les trajectoires de rentabilité se sont améliorées, reflétées par l'évolution positive de la croissance de l'EBITDA à 462 milliards FCFA soit +2,2% par rapport à 2017.

Il est important de noter que le maintien de ces solides positions commerciales s'est opéré malgré un environnement concurrentiel qui s'élargit au Sénégal (lancement de trois Fournisseurs d'Accès Internet) et au Mali (lancement d'un 3ème opérateur et acquisition d'une licence 4G par le 2^{ème}) et un environnement réglementaire et fiscal qui se durcit fortement avec de nouvelles mesures comme le dégroupage de la boucle locale au Sénégal, la désignation de Sonatel au Sénégal comme opérateur puissant,

ou l'augmentation des taxes, notamment sur le Chiffre d'Affaires ou les volumes, qui compromettent la consommation.

Le Groupe Sonatel a su entériner sa position d'acteur majeur de création de richesse dans tous ses pays de présence. Il le fait en poursuivant son engagement jamais démenti pour ses parties prenantes avec ses actions dans le domaine de la responsabilité sociétale d'entreprise qui augmentent encore l'empreinte socioéconomique du Groupe.

Conscient de son rôle moteur dans l'écosystème numérique, le Groupe entend poursuivre ses efforts dans cette stratégie d'adaptation en mettant en œuvre dès que possible toutes les évolutions structurantes du secteur des télécommunications.

Le Plan d'Entreprise à l'horizon 2022 a l'ambition de faire de Sonatel un Groupe résolument orienté client, partenaire privilégié de la transformation numérique de nos sociétés en 2022, en accompagnant les Etats et la société pour une émergence numérique des territoires et en renforçant son engagement citoyen à travers sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise.

Confiant dans la dynamique poursuivie et dans la solidité de la structure financière du Groupe Sonatel, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 17 avril 2019 le versement d'un dividende net de 1 500 FCFA par action.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et moi-même adressons nos félicitations à tous les collaborateurs du Groupe Sonatel pour ces bons résultats ainsi que tous nos encouragements pour la suite.

Je reste convaincu à ce jour que la mobilisation et l'engagement de chacun chez Sonatel et dans ses filiales au service des clients permettra au Groupe de s'ancrer toujours plus dans une réussite pérenne.

Le Groupe Sonatel pourra compter sur l'appui du Conseil d'Administration pour demeurer un acteur clé du développement de l'économie numérique et de la transformation digitale.



Sékou DRAMÉ
Directeur Général



LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Groupe Sonatel consolide son leadership et maintient ses solides performances opérationnelles et financières dans ses cinq pays de présence. La poursuite de nos investissements pour maintenir l'avantage concurrentiel sur la connectivité a permis le maintien d'un niveau de marge soutenue grâce à la croissance des revenus, à l'amélioration de la rentabilité de la data mobile, des services financiers mobiles et à la maîtrise des coûts directs, malgré la poursuite de la chute des revenus de l'international entrant.

Nous poursuivons notre transformation pour devenir un opérateur multiservices au service de chacun. Nous avons ainsi pu garder notre leadership sur nos marchés principaux grâce au maintien de la dynamique de recrutement et des positions de marché fortes en valeur et en volume. Nous sommes fiers d'avoir conduit le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à franchir une barre symbolique de 1022 milliards de FCFA sur l'exercice 2018, soit une croissance de 5%.

Je voudrais féliciter les femmes et les hommes du Groupe Sonatel, pour leur engagement et leur professionnalisme, qui nous ont permis d'avoir ces excellents résultats opérationnels. Je félicite aussi tous nos partenaires et fournisseurs qui nous aident au quotidien à apporter le meilleur à nos clients.

Le Groupe Sonatel, c'est aussi la responsabilité. La responsabilité sociétale d'entreprise qui nous pousse, dans tous nos pays de présence, à participer activement au développement économique durable et au mieux-être des populations, car nous sommes conscients de notre rôle moteur dans cet écosystème.

Partout où nous sommes présents, nous accompagnons des startups locales durant les différentes étapes de leur vie : de la formation au soutien logistique et financier en passant par l'animation. Les incubateurs soutenus par nos filiales comme CREATEAM (Mali), SABOUTECH (Guinée) continuent de croître au profit des acteurs de l'écosystème numérique sans omettre l'accompagnement des stratégies de transformation ou d'émergence numérique engagées par les Etats dans tous nos pays de présence. Sonatel Academy, 1^{ère} école de codage gratuite au Sénégal a célébré début 2019 la réussite de la première promotion de ses apprenants diplômés en développement web.

Les fondations du Groupe Sonatel sont aussi les garantes de notre engagement citoyen et permettent, notamment grâce à des projets phares comme les Maisons Digitales et les « Projets

Village », de participer à l'autonomisation des femmes et de désenclaver des localités reculées par la construction de centre de santé, d'école et de point d'eau. Quinze villages ont bénéficié de ce programme au Sénégal, au Mali et en Guinée depuis son démarrage il y a quatre ans.

A l'instar de cette année écoulée, grâce au soutien de nos actionnaires, nous comptons poursuivre nos efforts d'investissement pour mieux asseoir notre avantage concurrentiel sur la connectivité et notre politique commerciale. Notre objectif est d'offrir en continu une expérience unique et incomparable à nos clients afin de mieux soutenir notre dynamique de fidélisation et de conquête ainsi que notre positionnement valeur par une qualité de service technique et commerciale reconnue et différenciante.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à découvrir l'ensemble des résultats financiers et nos réalisations dans ce rapport annuel dont l'axe créatif s'est résolument voulu tourné vers l'humain.



Raffiné



1 LA BONNE GOUVERNANCE, GAGE DE TRANSPARENCE

Règles de bonne gouvernance / Conseil d'Administration / Comité d'Audit

Depuis le 05 mai 2014, date d'entrée en vigueur du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE), toutes les sociétés commerciales ont l'obligation légale de porter à l'attention de leurs actionnaires un certain nombre d'informations portant notamment sur la gouvernance de leur société.

Ce sont les articles 547-1, 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme précité qui déterminent ces nouvelles règles.

Sonatel n'a pas attendu la mise en place de ces dispositions pour informer ses parties prenantes sur son mode de gouvernance.

Ainsi, comme à l'accoutumée, Sonatel partage avec ses actionnaires les informations ci-après.

1.1

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SONATEL

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription du nom de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives, 5 jours avant la réunion.

L'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intérimaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure locale, dans les registres de titres au porteur tenus par la Bourse des Valeurs Mobilières (BRVM) justifie aussi le droit de participer aux Assemblées Générales.

Tout actionnaire (ou groupe d'actionnaires) représentant au moins cent (100) actions peut participer ou se faire représenter aux Assemblées Générales Ordinaires.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux Assemblées Générales Extraordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un mandataire de son choix, actionnaire ou non actionnaire lui-même.

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandat dans les mêmes conditions et la même limite.

1.2

POINT SUR L'ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2018

Sonatel accorde une importance particulière à l'actionnariat de son personnel et c'est à cet effet que, depuis son entrée en bourse en 1998, tout le personnel est actionnaire.

Cet actionnariat du personnel des sociétés du Groupe Sonatel est aujourd'hui cité en exemple, chaque salarié se sentant à un plus haut point concerné par le devenir de son entreprise.

Cet exemple est d'ailleurs aujourd'hui répliqué dans beaucoup d'entreprises.

Au 31 décembre 2018, le Groupe Sonatel compte 1805 salariés au Sénégal (filiales à l'étranger non prises en compte).

Au 31 décembre 2018, 1781 salariés actifs de Sonatel sont actionnaires soit une participation dans le capital social à hauteur de 5,97%.



1.3

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SONATEL

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration de Sonatel est composé des 10 membres (09 administrateurs et un représentant du Contrôleur Financier) suivants :



Bassirou Samba NIASSE
Administrateur



Hugues FOULON
Administrateur



Abdoulaye DIOP
Administrateur



Mamadou Aïdara DIOP
Administrateur



Colonel Koly FAYE
Administrateur



Ludovic PECH
Administrateur



Jérôme HENIQUE
Administrateur



Thierry BRETON
Administrateur



Abdoulaye KAMARA
Représentant
Le Contrôleur Financier



1.4

COMITE DE DIRECTION DU GROUPE



Sékou DRAMÉ
Directeur Général



Fabrice ANDRÉ
Directeur Général Adjoint



Brelotte BA
Directeur Général
Orange Mali



Aboubacar Sadikh DIOP
Directeur Général
Orange Guinée



Seydi Ahmed SY SARR
Directeur Général
Orange Bissau



Aminata KANE NDIAYE
Directrice Générale
Orange Sierra Leone



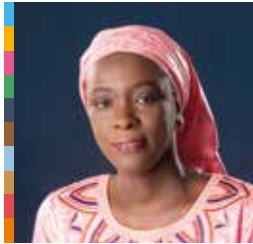
Omar Guèye NDIAYE
Directeur Général
Sonatel Multimédia
Directeur de la Stratégie
et du Développement



El Hadj Malick DARY
Directeur Général Adjoint
Sonatel Mobiles
Directeur du Marketing
Grand public



Ramatoulaye DIALLO SHAGAYA
Directrice Générale
Orange Finances Mobiles
Sénégal



Racky Sada WANE
Directrice des Systèmes
d'Information



Alioune KANE
Directeur des Ventes



Abdou Karim MBENGUE
Directeur de la Communication
Institutionnelle et des
Relations Extérieures



Afissatou SALL GAYE
Directrice de l'Audit des
Risques et de la Qualité



**Rokhaya GUÈYE
DIAGNE**
Directrice de la Réglementation
et des Affaires Juridiques



**Ousmane Boly
TRAORÉ**
Directeur Financier
et Comptable



Gisèle Pouye GUÈYE
Directrice
du Service Client



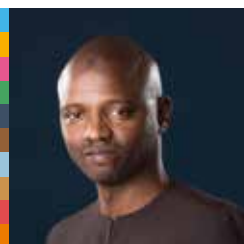
**Mamadou Ibrahima
TRAORÉ**
Directeur des Ressources
Humaines



Thérèse TOUNKARA
Directrice des Réseaux
et Plateformes de Services



Fatoumata SARR DIENG
Directrice des Opérations
Internationales et Opérateurs



Ousmane DIENG
Directeur des Entreprises



Amadou DEME
Directeur des Achats
et de la Logistique

1.5

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SONATEL

Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil sont fixées par les Statuts et par le Règlement Intérieur de Sonatel.

Des actions d'amélioration continue sont également prônées en marge de ces textes.

Ainsi, le Président établit désormais, avant le début de chaque année, le calendrier annuel des réunions du Conseil d'Administration.

Avant, un calendrier semestriel était établi avant le début du semestre.

Les convocations aux réunions du Conseil précisant l'ordre du jour sont faites par lettres recommandées, courrier électronique du Président, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion ou trois (3) jours au moins avant la date de réunion en cas d'urgence.

Le caractère urgent de la décision ou des décisions à prendre est laissé à la libre appréciation du Président du Conseil d'Administration.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont communiqués aux Administrateurs, au moins :

- dix (10) jours avant toute réunion lorsqu'il s'agit de documents communiqués pour une prise de décision,
- cinq (5) jours (dont un week-end) avant toute réunion lorsqu'il s'agit de documents communiqués à titre d'information.

Le Président du Conseil d'Administration peut inviter des membres de l'équipe de Direction de Sonatel, après concertation avec le Directeur Général, en fonction des points à traiter dans l'ordre du jour.

En tout état de cause le Conseil d'Administration peut, au cours de chacune de ses réunions, en cas d'urgence et sur proposition du Président, délibérer de toute question non inscrite à l'ordre du jour qui lui est communiquée.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis par le Président de la séance et le secrétaire et signés par le Président de la séance et au moins un administrateur.

1.6

APPLICATION DES CODES DE GOUVERNANCE DE L'ISA ET DE LA CSPC

Sonatel se réfère depuis 2011 au Code de Gouvernance des Entreprises élaboré par l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA).

L'objectif de ce code est de promouvoir les pratiques de bonne gouvernance au sein des entreprises des secteurs tant public que privé.

Les dispositions du code, inspirées du droit OHADA constituent un ensemble de règles de bonnes conduites de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration de Sonatel a choisi de suivre les règles définies par ce Code car ces textes mettent en exergue le code des bonnes pratiques de gouvernance. Nous pouvons citer parmi ces règles édictées :

- la relation entre Sonatel et les actionnaires qui se traduit par un traitement équitable des actionnaires ainsi que la transparence et la qualité de l'information transmise,
- les règles relatives aux rôles, missions, composition, fonctionnement et les comités du Conseil,
- la relation entre le Conseil, la Direction Générale et les Dirigeants,
- le Conseil et les commissaires aux comptes,
- le Conseil et les autres parties prenantes.

Sonatel se réfère également depuis 2012 au code de bonne conduite des Entreprises du Secteur Privé du Sénégal élaboré par la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption (CSPC) qui a été mise en place par l'Etat du Sénégal

et la Banque Mondiale qui considèrent que la corruption constitue un facteur bloquant pour le développement économique et social du Sénégal.

Sonatel a adhéré au Code de Bonne Conduite qui :

- fixe les principes directeurs et des règles de conduite destinées à lutter contre la corruption,
- promeut l'éthique et la bonne gouvernance d'entreprise au sein des entreprises du secteur privé, et dans les relations entre les entreprises du secteur privé et entre elles et les administrations, les clients, les consommateurs.

Ce Code est fondé sur trois principes directeurs :

- l'éthique par la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement conformes aux principes d'éthique,
- la responsabilité sociétale par un engagement au-delà de la finalité du profit, à s'ériger en entreprise citoyenne responsable préoccupée par son environnement social,
- la gouvernance d'entreprise par une application des principes de base de l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA) notamment l'intégrité des dirigeants, la définition claire et respectée des rôles entre l'Assemblée des actionnaires, le Conseil d'Administration et la Direction Générale et enfin le respect des droits des actionnaires et l'égalité dans leur traitement.

Ces codes sont consultables auprès de ces institutions.

1.7

PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux dispositions de l'AUSCGIE : c'est une décision initiale du Conseil d'Administration.

Les indemnités de fonction des administrateurs fixées par le Conseil d'Administration devront toutefois être validées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

En amont de cette procédure légale, Sonatel a mis en place depuis avril 2008 un Comité de Nomination et de Rémunération notamment chargé de faire des propositions au Conseil sur :

- les indemnités de fonction des administrateurs,
- la politique de rémunération des mandataires sociaux de SONATEL,
- la rémunération, la mobilité des cadres dirigeants et sur la politique d'actionnariat salarié de Sonatel.

Ce Comité fait ainsi une proposition au Conseil d'Administration qui prendra la décision.

Le Conseil d'Administration n°141 du 02 février 2012 a fixé les indemnités de fonction qui ne sont payées qu'aux administrateurs présents aux réunions concernées (Conseils d'Administration, Comité d'Audit).

Une enveloppe globale avait été allouée par l'Assemblée Générale Ordinaire de Sonatel du 08 avril 2009.

Cette enveloppe est égale à 65 millions de FCFA par année.



1.8

RÉMUNÉRATION TOTALE ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSÉS À CHAQUE ADMINISTRATEUR DE SONATEL

Au cours de l'année 2018, le Conseil d'Administration de Sonatel s'est réuni cinq (5) fois, le Comité d'Audit trois (3) fois.

présents aux réunions (Conseil d'Administration et Comité d'Audit) ou à leur délégataire dans les proportions suivantes :

Au cours de l'exercice 2018, les indemnités de fonction ont été versées aux administrateurs

Administrateurs	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Total
M. Abdoulaye DIOP	4.000.000 FCFA		4.000.000 FCFA
M. Thierno FALL/M. Koly FAYE	2.400.000 FCFA		2.400.000 FCFA
Mme Fatoumata SARR DIENG / M. Hugues FOULON	2.400.000 FCFA		2.400.000 FCFA
M. Bassirou Samba NIASSE	3.200.000 FCFA	1.600.000 FCFA	4.800.000 FCFA
M. Mamadou Aidara DIOP	4.000.000 FCFA		4.000.000 FCFA
M. Fabrice ANDRE / M. Jérôme HENIQUE	3.200.000 FCFA		3.200.000 FCFA
M. Ludovic PECH	2.400.000 FCFA	1 600 000 FCFA	4.000.000 FCFA
M. Bruno METTLING / M. Alioune NDIAYE	7.000.000 FCFA		7.000.000 FCFA
M. Thierry BRETON	800.000 FCFA		800.000 FCFA
Total Général	29.400.000 FCFA	3.200.000 FCFA	32.600.000 FCFA

La répartition ci-dessus est conforme à l'enveloppe globale annuelle de 65 millions de

FCFA allouée par l'Assemblée Générale Ordinaire de Sonatel du 08 avril 2009.

1.9

ENGAGEMENTS PRIS AU BÉNÉFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun n'engagement n'a été pris par Sonatel au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2018.

1.10

LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi et le règlement intérieur du Conseil d'Administration attribuent expressément à ce dernier.

Le Conseil d'Administration a toutefois, depuis 1997, fixé un plafond aux engagements du Direc-

teur Général au-delà duquel l'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire.

Cette limitation des pouvoirs du Directeur Général a aussi été consacrée à l'article 13 bis des statuts de Sonatel.

1.11

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES EN VIGUEUR

Sonatel dispose depuis des années d'un processus de contrôle interne et de gestion des risques.

Les activités, les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit.

Pour une gestion efficace et efficiente de ce processus, des structures et comités de suivi existent à Sonatel :

- un Département dédié chargé du management des risques et du contrôle interne ayant comme principales attributions :
 - l'élaboration et la mise à jour régulière des cartographies des risques liés aux activités de tous les processus de Sonatel (identification, traitement, évaluation et hiérarchisation des risques),
 - le pilotage du top des risques (risques prioritaires et risques inacceptables) définis par la Direction Générale,
 - l'analyse des risques liés aux offres et projets stratégiques,
 - la revue systématique des procédures pour s'assurer de l'intégration des dispositifs de contrôle interne couvrant les risques,

- l'accompagnement des métiers pour le développement et l'appropriation du contrôle interne,
- la vérification annuelle du respect des lois de sécurité financière et de la loi Sarbanes Oxley applicable aux sociétés cotées aux USA du fait de l'appartenance de SONATEL au Groupe Orange (revue de questionnaires sur l'environnement de contrôle interne revus par les Commissaires aux Comptes pour validation).

- une organisation spécifique pour la gestion de l'éthique et de la compliance :
 - un Service dédié au pilotage et à l'animation de la compliance. Il est chargé de la mise en place et du suivi des dispositifs de lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts, pour assurer le respect de la politique du Groupe Sonatel de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption,
 - un Comité RSE, Ethique et Compliance présidé par le Directeur Général qui se réunit trimestriellement. Tous les membres du CODIR sont membres dudit Comité,
 - un Chief Compliance Officer (CCO) nommé par le Directeur Général : la Directrice de l'Audit, des Risques et de la Qualité, chargée de coordonner et de superviser l'efficacité des

- actions de compliance déclinées au sein du Groupe Sonatel,
- un Sponsor éthique : le Directeur des Ressources Humaines,
 - un réseau RSE, Ethique et Compliance avec un coordinateur, des animateurs par domaine et des correspondants par direction.
- un Département Audit Interne chargé d'évaluer le dispositif de contrôle interne (tests pour s'assurer de la correcte application et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne documenté). L'Audit Interne a ainsi comme principales attributions :
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme annuel d'audits couvrant les orientations et enjeux stratégiques de SONATEL dans tous les domaines notamment ceux exposés aux risques critiques et inacceptables,
 - le suivi de l'application des recommandations des audits internes et externes.
- un Service Inspection Générale chargé de :
- réaliser les missions d'investigations suite aux faits générateurs suivants impactant SONATEL ou un tiers :
 - fraudes ou suspicions de fraudes internes ou externes,
 - vols et détournements d'actifs,
 - corruptions ou tentatives de corruption et manquements à l'éthique,
 - non-respect des lois, règlements, contrats, politiques et procédures entraînant un préjudice pour SONATEL ou pour un tiers,
 - défaillances humaines ou techniques majeures.
 - assurer le suivi des recommandations issues des enquêtes,
- Assurer le reporting au niveau groupe sur les enquêtes.
 - un Comité des Risques présidé par le Directeur Général et composé de tous les Directeurs et des Chefs de Départements Sécurité, Revenu Assurance et Management des Risques et du Contrôle interne. Ce Comité qui se réunit chaque semestre a pour missions notamment :
 - l'analyse du top des risques (risques prioritaires et risques inacceptables) définis par la Direction Générale pour s'assurer de leur maîtrise,
 - l'identification et l'impulsion des synergies nécessaires entre les différentes fonctions impliquées dans la gestion des risques,
 - la préparation des revues de contrôle interne et du suivi des conclusions de la revue.
 - un Comité de Revue des Risques liés aux projets et offres stratégiques de SONATEL dont le rôle est de :
 - garantir la prise en compte de la dimension risque dans les projets ou chantiers avant leur passage en instance de validation,
 - s'assurer que les projets devant passer un jalon de validation intègrent les dispositifs de contrôle adéquats et nécessaires à l'atteinte des différents objectifs et permettant de contourner, prévoir, corriger ou réduire l'impact des risques identifiés.
- Les résultats obtenus à ce jour sont positifs et un suivi permanent est réalisé pour contribuer efficacement à la pérennité de l'activité de SONATEL.

Stylé



2 RESSOURCES HUMAINES

La « DRH inside » pour une meilleure participation à la Vision du Groupe Sonatel

Etre de manière permanente et dynamique à l'écoute de son personnel pour son épanouissement est le nouveau socle sur lequel repose la démarche du Groupe Sonatel. Ce positionnement lui permet de participer à « offrir une Expérience Incomparable à ses Clients et aux autres Parties Prenantes » et de contribuer fortement à l'atteinte des objectifs stratégiques issus de la Vision du Groupe Sonatel 2022.

C'est dans ce cadre qu'au mois de juillet 2018, la Direction des Ressources Humaines, avec la participation des partenaires sociaux et d'experts a organisé un séminaire. Les grandes réflexions ont été structurées autour des thèmes suivants : la politique sociale, les attentes vis-à-vis des managers, best place to work, la mobilité et la polyvalence des agents de la Direction des Ressources Humaines, la garantie sur l'employabilité pour les métiers de demain, les relations Inter structures et la revalorisation de la fonction RH (Ressources Humaines).

Cette démarche d'ouverture commence à porter ses premiers fruits avec :

- la signature du Protocole d'accord portant sur la plateforme revendicative de l'intersyndicale des travailleurs de Sonatel dans un climat très serein,
- le renforcement du climat social avec la mise en place du Comité de Dialogue Social et sa 3^{ème} séance de coordination présidée pour la première fois par le Directeur Général,
- le renouvellement de notre certificat « Top Employer Sénégal » et « Top Employer Africa » pour la 6^{ème} année consécutive. Cette distinction récompense les initiatives qui visent les standards d'excellence les plus élevés en matière de gestion des conditions de travail et des ressources humaines.

Amorcée en 2017, la **digitalisation de processus RH** se poursuit et **les capacités d'agilité** sont renforcées pour être en première ligne dans la transformation de Sonatel.

2.1

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : ALIGNEMENT À NOS MÉTIERS FUTURS

L'alignement des compétences à nos métiers de demain a été réaffirmé par le Directeur Général lors de la déclinaison de sa vision du Groupe Sonatel.

Ainsi, chaque année, Sonatel adapte son programme de management des compétences pour intégrer de nouvelles initiatives autour du digital avec un budget dédié. Les actions majeures ci-dessous sont réalisées :

- co-conception et déploiement des plans de développement des compétences des structures internes,
- perfectionnement en anglais du Top Management avec l'évolution du format « séminaires » en « classes individuelles » pour une meilleure appropriation de la langue,
- staffing de la nouvelle organisation de la direction des Systèmes d'Information suite au lancement de son projet d'industrialisation et du Pôle digital dans le cadre de sa création,
- 399 formations déroulées dont 84 concernent les projets, workshop ou séminaires dans des domaines divers tels que les Fondamentaux du Management pour les managers, le Parcours ESSEC, les Parcours Chef de projet, le Module M3 - Change et Agilité, la digitalisation, les E-Skills pour la formation E-Learning avec des MOOC réalisés par nos formateurs internes, etc.

En 2018, la formation, c'est :

- 17 206 journées élèves (JE),
- 1 279 salariés ayant suivi au moins une session de formation dans l'année,
- 177 salariés ayant suivi une formation à l'étranger,
- 103 724 heures de formation réalisées.

La fonction Groupe Sonatel a par ailleurs permis de dérouler, via le Centre de formation Orange

Campus, 12 modules avec la participation de 177 managers venant du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Niger et de Sierra Leone.

Le Skill Center a également joué un rôle majeur dans la formation autant en interne du Groupe Sonatel qu'au niveau des pays MEA à savoir :

- Orange RDC : formation de formateurs, Assessment des formateurs sur la dispense de ACTES, Manager Coach des ventes, Coaching des formateurs en dispense du module Manager Coach des ventes,
- Orange Mali et Orange Guinée : formation des distributeurs partenaires au management et coaching des équipes,
- Organisation d'une session in cursus à Dakar avec participation de Orange Burkina, Orange Guinée Conakry et Sonatel,
- Niger : formation distribution indirecte « Animer les détaillants »,
- République Démocratique du Congo et Tunisie : formation de formateurs (Parcours certifiant),
- Orange Maroc : formation des formateurs sur le Pilotage de la performance et la Gestion des situations délicates en vente,
- Certification des formateurs Orange MEA.

Les activités opérationnelles sont de plus en plus soutenues par un programme de digitalisation notamment : le projet LMS (plateforme de gestion de la formation), le projet HCM (Human Capital Management), le projet E-recrutement, la Conciergerie, la Mutuelle de Santé Sonatel (MSS)/ IPM (Institut Prévoyance Maladie), l'Annuaire Mobile et Web, le Projet d'implémentation de Sharepoint pour l'automatisation des reportings, l'automatisation des activités de la Santé & Hygiène au Travail (consultation et visite médicale, gestion de stock, évacuation sanitaire, gestion des accidents de travail).



2.2

EN MATIÈRE DE GESTION DES CARRIÈRES : OFFRIR À CHAQUE COLLABORATEUR UN PARCOURS UNIQUE ET PERSONNALISÉ

La gestion des carrières est un axe fort de la transformation RH, pour s'aligner aux nouvelles tendances et répondre aux besoins de chaque collaborateur. En effet, les salariés recherchent de plus en plus des expériences, plus qu'une carrière classique fondée sur une évolution hiérarchique.

Pour relever ce défi, une bonne articulation est assurée entre la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), l'évaluation annuelle des performances SAPER, les programmes de développement des compétences

et les différents dispositifs de gestion des carrières : le comité carrières, le mercato de la mobilité, le talent sharing et l'expatriation.

Le développement de la filière expert, qui est une alternative à la voie managériale classique, constitue une véritable opportunité de carrière pour les collaborateurs.

Enfin l'essaimage, innovation de taille dans le champ de la mobilité, offre aujourd'hui la possibilité aux Sonatéliens de tenter une expérience d'entrepreneuriat.



2.3

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : ÉLÉMENT MOTEUR POUR DES RESSOURCES HUMAINES HEUREUSES ET PERFORMANTES

Les restructurations pour des raisons multiples sont devenues une pratique quotidienne dans le monde des organisations et notre entreprise n'échappe pas à ces phénomènes.

L'ajustement des différentes politiques devrait permettre d'améliorer la production économique, mais aussi d'atteindre des objectifs sociaux pour une plus grande cohésion sociale, le bien-être et la réduction des inégalités en matière de santé.

Poursuivant le déploiement de sa politique Santé et sécurité au travail, Sonatel a dynamisé son plan d'actions à travers plusieurs actions :

- La cellule d'écoute et de renforcement de la performance humaine est un dispositif de soutien lancée en 2017. Elle démontre déjà son importance et fournit des résultats majeurs grâce à son plan d'animation structuré autour des programmes : coaching individuel (206), cercles de dialogue (20), régime alimentaire sous la supervision d'experts externes et d'agents formés (360), advisors (26).
- L'exploitation des Espaces de détente est entrée dans sa phase active avec l'occupation à plein temps durant les heures de pause ou autres moments choisis par les salariés. Son plan de déploiement se poursuivra en 2019 sur d'autres sites.

- L'animation de la vie des sites à travers le programme du Comité d'hygiène Santé et Sécurité au Travail (CHSCT). Le traditionnel séminaire CHSCT, auquel a participé le Directeur Général de Sonatel accompagné du Top management. Le thème de cette année portait sur « **life at work : ma qualité de vie au travail** ».

- La réalisation du bilan annuel de santé des collaborateurs de Dakar et des régions sans distinction avec un taux d'agents de 97% :

- **1 694 agents permanents ont été consultés sur un effectif global (Sonatel, SBS et OFMS) de 1 776 agents ;**
- **963 intérimaires, stagiaires et autres prestataires ont aussi bénéficié de la visite médicale.**

Les activités classiques liées à la gestion préventive et curative de la santé, telles que les visites médicales, l'information, la sensibilisation et les formations continuent d'être prises en charge.

Sur le plan curatif, nous avons enregistré en 2018, 38 381 actes composés de consultations par le médecin d'entreprise, consultations par les infirmières, soins infirmiers, évacuations sanitaires, vaccinations et visites d'embauche.



2.4

L'INSTITUT DE PRÉVOYANCE DES MALADIES DE SONATEL (IPM) : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

La couverture médicale de l'IPM Sonatel est une référence dans le système sanitaire.

Elle couvre **8 049 bénéficiaires** dont **1 955 agents assurés** en santé curative.

Cette bonne réputation est assurée par :

- une écoute active du personnel, autres agents et des contributeurs,
- une digitalisation du parcours clients améliorée avec la nouvelle Carte O' version 2,

- une bonne politique de gestion des relations avec les prestataires soutenue par une relation « win-win »,
- et une co-gestion harmonieuse avec les partenaires sociaux.

Ces performances ont facilité la désignation de son gestionnaire comme Administrateur au sein de l'Institution de Coordination de l'Assurance-maladie Obligatoire au Sénégal (ICAMO).

2.5

LA MUTUELLE SANTÉ DES RETRAITÉS (MSR) : MARQUE D'UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ENTRE LES ACTIFS ET LES RETRAITÉS

La mutuelle de Santé des Retraités (MSR) a renforcé son organisation et son fonctionnement :

- approbation des Statuts et du Règlement Intérieur de la Mutuelle par la Couverture Maladie Universelle (CMU) et le Ministère de la Santé,
- agrément du Ministère de la Santé par arrêté n°4614 du 02 mars 2018,
- Immatriculation au Ministère des Finances sous le NINEA 006788163 du 06 avril 2018,
- 467 adhérents effectifs pour 1 011 bénéficiaires
- 50 correspondants locaux,
- désignation par Sonatel d'un réseau de 12 correspondants pour la mutuelle,
- sélection et signature de contrats avec 100 prestataires de santé,

- remise des premiers carnets de santé,
- démarrage effectif des activités de couverture médicale depuis le 01^{er} avril 2018,
- mise en place d'un fonds de solidarité,
- prise en charge intégrale de 36 retraités exonérés de droits d'adhésion et de cotisations,
- prise en charge gracieuse de 16 pupilles, familles de 04 adhérents décédés,
- subvention annuelle accordée par Sonatel pour soutenir la mutuelle, en dehors de la logistique nécessaire et de la prise en charge des salaires et autres émoluments du gérant.



2.6

PROJET D'ENTREPRISE 2022 : « UNE DÉMARCHE MOBILISATRICE ET FÉDÉRATRICE AUTOUR DE LA NOUVELLE VISION DU GROUPE SONATEL »

Notre secteur a connu ces dernières années une série de transformations rapides et très importantes. Le Groupe Sonatel a su s'adapter pour devenir un modèle de réussite dans le secteur des télécommunications en comptant sur la pertinence de ses choix stratégiques et la qualité de ses ressources humaines.

Aujourd'hui, nous assistons à des ruptures sans précédent de l'environnement des télécommunications et à une véritable révolution digitale. Ainsi ont fait leur apparition de nouveaux business models et usages, favorisant de nouvelles formes de concurrence et nécessitant des approches appropriées dans notre rapport au travail, notre façon de collaborer, de communiquer et de créer de la valeur.

Face à ces enjeux majeurs, le Directeur Général a décliné une nouvelle trajectoire pour mieux les adresser avec toutes les parties prenantes impliquées, en définissant une nouvelle Vision 2022 basée sur cinq effets majeurs et qui sera décliné pour **le Projet d'Entreprise Sonatel 2022** :

« Sonatel en 2022, un Groupe résolument orienté client, partenaire privilégié de la transformation numérique de nos sociétés ».

1. Transformer Sonatel en une organisation agile, ouverte et orientée client.
2. Devenir un opérateur multiservices grâce à une politique active de partenariat dans l'écosystème numérique.
3. Etre le partenaire préféré et de confiance de nos parties prenantes majeures.
4. Rénover la politique Ressources Humaines et aligner les compétences à la nouvelle ambition.
5. Ouvrir notre connectivité enrichie au service de la transformation numérique en favorisant la création de valeur pour les parties prenantes.

Ce nouveau projet d'entreprise a été officiellement lancé par le Directeur Général en décembre 2018 en présence du top management, des Partenaires sociaux et des Ambassadeurs du Projet d'Entreprise Sonatel 2022 pour partager cette nouvelle vision et définir ses attentes fortes.

Le cahier de charges fixé se résume comme suit : « Nous avons une vision et cinq effets majeurs à atteindre. Nous devons gagner chaque bataille. Et je compte sur chacun d'entre vous, sur chaque collaborateur et sur chaque partie ».

Cultivée



3

L'ENGAGEMENT CITOYEN AU SÉNÉGAL ET DANS LES FILIALES

3.1

LE GROUPE SONATEL, OPÉRATEUR ENGAGÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS TOUS SES PAYS DE PRÉSENCE

En plus de sa certification dans le domaine de l'énergie, le Groupe Sonatel a reçu en septembre 2018, de l'AFNOR Certification, le Label Engagé RSE, attestant de sa contribution au développement durable en cohérence avec la norme ISO 26 000.

La note obtenue de 606 points sur 1000 correspond à la fourchette haute du troisième niveau « confirmé » du modèle AFAQ 26000.

Cette reconnaissance vient confirmer la démarche d'amélioration continue mise en place par le Groupe Sonatel depuis plus de 10 ans. En 2018, la lettre de politique Responsabilité Sociétale d'Entreprise a été reprise en tenant compte des sept questions centrales qui, selon la référence internationale, doivent guider toutes les actions de développement durable.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est au cœur de notre stratégie et nous nous engageons sur les enjeux de la RSE et du Développement Durable. Notre objectif est de placer le développement durable au cœur de l'ADN de notre entreprise, de sa vision et de ses relations sur la base des quatre axes définis et en tenant compte des questions centrales :

Bien-être communautaire, Bonne Gouvernance, Croissance et développement économique, Préservation de l'environnement.

Avec cet engagement responsable, le Groupe Sonatel œuvre à répondre aux attentes de ses parties prenantes, après écoute de leurs préoccupations à travers plusieurs dispositifs.



3.1.1 L'engagement citoyen au Sénégal

| Bien-être communautaire

En 2018, nous pouvons noter le renforcement de la relation avec nos parties prenantes à travers la mise en place de cadres d'échanges et d'écoute tels que les « **Pencum Sonatel** », sur des thématiques du secteur des télécommunications et de l'économie numérique.

En février 2018, un Pencum Sonatel a été organisé avec les parlementaires et l'ensemble des membres du Comité de Direction. Il a permis aux Honorables Députés de mieux connaître le Groupe Sonatel et sa vision pour le développement de l'économie numérique à travers des thèmes comme :

- la couverture réseau,
- la relation client,
- la politique citoyenne et la RSE,
- l'impact de l'activité Sonatel dans l'économie du Sénégal,
- l'empreinte sociale de Sonatel.

Avec les **Associations de Consommateurs**, Sonatel a instauré des cadres de rencontres périodiques dans le but de les informer sur les activités principales de l'entreprise et de leur donner la primeur des informations dans le cadre du lancement de nouvelles offres et/ou de changement tarifaires. D'autres rencontres sont organisées pour échanger sur certaines problématiques du secteur.

Ces rencontres permettent également d'adresser les préoccupations des clients exprimées à travers leurs publications pour améliorer la gestion des réclamations et assurer une prise en charge efficiente.

Par ailleurs, des visites aux autorités religieuses, coutumières et administratives sont organisées régulièrement à Dakar et dans les régions pour une meilleure maîtrise des problématiques dans les localités.

Le Groupe Sonatel poursuit son accompagnement de tous les événements religieux à travers le renforcement de la couverture du réseau, le déploiement du programme « **Sonatel Villes propres** », etc.

Le renforcement des moyens mis à la disposition de la presse est aussi assuré lors de ces événements religieux à travers la mise en place des traditionnels « **Espaces Presse** » (**connexion wifi gratuite, ordinateurs, etc.**) qui facilite le travail et la coordination des journalistes.

| Construction d'une aire multifonctionnelle à la cité Keur Gorgui

Afin de contribuer à améliorer le cadre de vie du quartier Cité Keur Gorgui où se trouve son siège, le Groupe Sonatel a offert aux populations riveraines une aire multifonctionnelle constituée d'un terrain multisports football, basket-ball et volley-ball, et d'un espace ludique aménagé pour les enfants avec balançoires et tourniquets.



| Diversité

Plusieurs initiatives ont été déroulées en 2018 pour l'équité genre, le soutien au handicap et la diversité de façon générale.



| Célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme

En 2018, cette journée était placée sous le thème « Autonomiser les femmes et les jeunes filles rurales ». Cela a été l'occasion de lancer officiellement au Sénégal la campagne mondiale #HeForShe. Cette initiative d'ONU-Femmes pour laquelle le Groupe Sonatel a été un des pionniers de son adoption à travers sa signature, en 2015, par l'ensemble des hommes du Comité de Direction.

Le Groupe Sonatel a aussi participé à diverses activités organisées par des partenaires tels que le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre. Ainsi plus 10.000 femmes venues des 45 départements du pays se sont mobilisées pour l'événement phare marquant le démarrage des activités du mois de mars dédié aux femmes au stade Iba Mar Diop.



| Diverses rencontres pour la diversité

Pour affirmer son engagement dans la diversité, le Groupe Sonatel participe et co-anime des réunions et ateliers, nationaux et internationaux sur le sujet. C'est le cas notamment de la réunion charte diversité des entreprises du Sénégal, l'Atelier Charte Diversité, etc.

Ces rencontres ont été l'occasion pour le Groupe Sonatel de partager ses bonnes pratiques et de rappeler son application du Genre à travers les sept principes de la RSE.

Les 7 principes	Nos réponses
1. Rendre compte	Actions liées à la Diversité + Rapport RSE
2. Transparence	Témoignage + Indicateurs de la Charte Diversité
3. Éthique	Formation sur l'Éthique & Diversité (Journée de la Femme) Diffusion des valeurs de Sonatel dans les foyers par l'entremise des femmes de Sonatel / Impact DD
4. Respect des intérêts des parties prenantes	Dialogue avec les Délégués du personnel et l'Amicale des femmes avec des points spécifiques à l'application du Genre
5. Légalité	Respect des dispositions du Code du Travail et politique de Santé & Bien-être au travail. Exemple : prévention du cancer du Col de l'Utérus, Salle de sport, etc.
6. Normes de comportement internationales	
7. Droits humains	Actions d'engagement communautaire et mécénat au profit des femmes et des jeunes filles (Education et Santé)

L'atelier RSE & leadership féminin organisé par l'Ambassade du Canada au Sénégal et l'Initiative RSE Sénégal dans le cadre des activités de la Charte Diversité des Entreprises du Sénégal, a aussi été l'occasion de revisiter la place des femmes au sein des entreprises, intégrer la dimension genre dans les politiques RSE et analyser les difficultés auxquelles font face les dirigeants d'entreprises (hommes et femmes) pour déployer l'égalité de genre dans les entreprises du Sénégal. Il permettra d'entamer une réflexion sur le rôle et la place des femmes entrepreneurs et chefs d'entreprise dans le secteur privé sénégalais. Il faut noter que nous sommes pionniers en la matière, le comité de direction étant composé de femmes à hauteur de 40%.

| 60 enfants handicapés appareillés

La célébration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées a été l'occasion d'offrir des appareillages orthopédiques à 60 enfants souffrant de handicaps moteurs sévères à Niaganiao, le 3 décembre dernier.

Ce choix était en phase avec le thème de cette année : « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité », qui met l'accent sur le développement inclusif, équitable et durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans le cadre de la diversité, nous accompagnons aussi Handisables International, une association dont la vocation est d'apporter des soins de rééducation aux enfants handicapés du Sénégal.



| Soutien à la protection des Enfants Déficients Mentaux

Depuis 16 ans, le Groupe Sonatel accompagne l'Association Sénégalaise pour la Protection des Enfants Déficients (ASEDEME) lors de sa traditionnelle collecte de fonds organisée en marge d'un tournoi de golf. Cet événement permet de lever l'essentiel des fonds destinés :

- aux travaux de construction et d'aménagement, à l'entretien et au fonctionnement des Centres Aminata Mbaye (CAM) de Dakar et St Louis, dédiés aux enfants déficients mentaux ;
- à une meilleure prise en charge et une meilleure intégration des enfants vivant avec un handicap intellectuel et à favoriser la dynamique autour de leur insertion professionnelle.

| Bonne gouvernance

La bonne gouvernance passe non seulement par le renforcement de la relation avec les parties prenantes à travers des cadres d'échanges réguliers mais aussi par la mise en place de comité d'audit, de veille, de gestion des risques, d'une politique éthique et compliance, etc.

| Croissance et développement économique

Dans le domaine de l'économie numérique, nous voulons être reconnus comme partenaire numérique de l'Etat et des incubateurs/enablers.

Cet engagement s'est manifesté à travers plusieurs actions en 2018.

- L'implication dans le programme « Sénégal Numérique 2025 »

Sonatel a contribué à l'élaboration de la stratégie « Sénégal Numérique 2025 », qui, par une accélération du développement du secteur, vise l'accès du plus grand nombre à un Internet plus abordable et de meilleure qualité.

Après l'Acte 1 vers « Sénégal Numérique 2025 » en février 2017 avec une baisse moyenne de 25% des tarifs de l'Internet Mobile, le Groupe Sonatel a posé l'Acte 2 en janvier 2018 atteignant ainsi l'objectif de 50% fixé par l'Etat avec un an d'avance pour la baisse du coût de l'Internet mobile.

A travers ce premier pas, combiné au programme accéléré de déploiement de la 4G dans les capitales régionales et l'accès pour les clients à la fibre optique, le Groupe Sonatel contribue à réaliser l'ambition de la stratégie de l'Etat de hisser le Sénégal parmi les 5 premiers pays africains les mieux connectés.

Aujourd'hui, les 14 capitales régionales du Sénégal et les villes les plus peuplées sont entièrement connectées à l'internet mobile haut débit. Le maillage complet des grandes agglomérations par la 4G d'Orange coïncide avec la mise en service progressive de la 4G+.

I Participation aux événements phares de l'écosystème numérique

En plus du Forum Francophone de Dakar, le Groupe Sonatel a notamment accompagné l'Africa Internet Summit dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la Stratégie Numérique 2025 de l'Etat du Sénégal. L'AIS est le sommet annuel des TIC éducatives et commerciales au niveau sous-régional où les acteurs clés de l'industrie Internet peuvent interagir avec la communauté Internet mondiale et discuter des problèmes et des défis liés aux TIC.

D'autres rencontres ont permis de jouer aussi la partition de catalyseur de l'écosystème numérique : **ConnecTIC mensuel des E-entrepreneurs, Global Entrepreneurship Week avec Jokkolabs.**

Premier événement du genre, marqué du sceau de l'innovation, **Startup Bakk Arena** vise à offrir aux startups un cadre d'expression et une tribune de communication sur leurs projets. Il s'agit d'un concours de pitch, précédé d'un appel à candidatures tous domaines confondus. La première édition du **Bakk Arena** a été organisée par le CTIC en partenariat avec le Groupe Sonatel.

I Soutien aux startups

L'accompagnement du Groupe Sonatel à l'endroit des startups passe par trois étapes :

- **La formation**
- **L'animation**
- **L'accélération.**

La phase de formation

- **Sortie des 1^{ers} diplômés de Sonatel Academy : inclusion et égalité des chances**

Voilà maintenant un an que le Groupe Sonatel lançait l'initiative de former gratuitement des jeunes aux métiers numériques à travers la création de Sonatel Academy. Inaugurée en novembre 2017, Sonatel Academy, a pour mission principale d'améliorer l'employabilité des jeunes et de leur permettre de maîtriser les "e-compétences" dont ils ont besoin pour prospérer dans l'économie digitale du 21^{ème} siècle.

Pendant un an, une équipe dynamique et pluridisciplinaire a encadré, formé et accompagné la première promotion de Sonatel Academy sur l'acquisition des savoirs et des compétences, via une pédagogie active classe inversée, par des mises en pratique, des projets individuels ou collectifs, un co-apprentissage et une évaluation par les pairs.

Après 984 heures de formation déroulées en compétences Développement Web et 20h de SK, quarante-six (46) candidats ont été présentés à l'examen pour l'obtention du Certificat de Spécialité « Developpeur Web » organisé avec le concours du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat, le 1er certificat du genre dans le domaine.

Les résultats obtenus sont encourageants : 97,8% de taux de réussite et une moyenne de la promo de 15,7/20 ; la palme revenant aux filles avec 100% de réussite.



Le bilan de la promotion au terme de leur stage est satisfaisant avec un taux de sortie positive de 63%. Les apprenants de la « **promotion Alioune Ndiaye** » (ancien Directeur Général de Sonatel et actuel Président du Conseil d'Administration) ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie rehaussée par la présence de leurs familles et des autorités compétentes.

Sonatel Academy est une des concrétisations majeures du positionnement responsable du Groupe Sonatel en tant qu'acteur majeur de l'écosystème. Cette initiative confirme sa volonté d'œuvrer pour la création de valeurs et d'emplois au service des populations.

Fort des résultats obtenus sur cette première promotion, et conscient de la très forte demande en formation, l'investissement va être renforcé en 2019.

- Le nombre d'apprenants passe de 50 à 300 pour la deuxième promotion, dont 100 en présentiel et 200 en Online blended, soit une multiplication par 6.
- Une salle multifonctions accueillera désormais le programme Super Codeurs avec l'ambition d'initier mille (1 000) enfants au Code par session (à Dakar et en régions).
- Trois (3) nouveaux référentiels métiers seront au programme : Datartisan (spécialiste de la donnée), Référent Digital et Dev Mobile.



I Boost Your Business Gender Master class

Boost Your Business est un programme lancé par Facebook pour soutenir les petites et moyennes entreprises avec une meilleure maîtrise de leurs différents outils. Grâce à un curriculum construit avec des experts locaux pour répondre aux besoins des entrepreneurs, ce programme permet d'aller à la rencontre des entrepreneurs, au plus près de leur activité au quotidien et de partager de bonnes pratiques en découvrant des outils de gestion et de créativité. Sonatel accompagne le programme en organisant le 14/11 la Masterclass 100% dédiée aux femmes entrepreneurs.

I Inclusion Numérique des Juniors

Afin de participer à l'inclusion numérique des jeunes, le Groupe Sonatel, en partenariat avec la startup mJangalé, a organisé deux sessions d'initiation au code au mois de décembre dernier autour de la Fashion Tech (dédiée aux filles âgées de 13 à 18 ans) et du Développement Mobile avec MIT App Inventor (pour un public mixte âgé de 13 à 18 ans).

Ces deux modules, complétés par des cours de développement personnel et de coaching au pitch, se sont avérés être un véritable révélateur de capacité chez les jeunes bénéficiaires. Cette session a également accueilli des jeunes enfants du Village SOS qui ont fait preuve d'innovation à travers des applications à impact environnemental ou sanitaire.

La phase d'animation

Buzz start up se délocalise en banlieue !

Le buzz start up ! » est une plateforme d'échanges et de partage avec les startups sénégalaises. Cette année, pour sa 3^{ème} édition, le Buzz a été délocalisé en banlieue afin d'identifier les pépites dans les localités périphériques, en partenariat avec le patronat des startups.

Let's meet up : les APIs au Service du business

Nombreux ont été les développeurs à s'être donnés rendez-vous le 18 octobre 2018 au siège de Sonatel, à Dakar, pour le « Let's Meet Up » sur les API organisé à leur intention par Sonatel. Cette troisième édition a constitué une plateforme d'échanges et de partage avec les acteurs de l'écosystème numérique sénégalais. Le « Let's Meet Up » avait pour thème : « Les API, accélérateurs de business ». Des spécialistes dans le domaine ont ainsi échangé avec le public sur l'importance de l'usage des API pour développer leurs startups. Selon les organisateurs, « les 'Let's Meet Up' constituent un cadre d'échanges entre acteurs de l'écosystème numérique pour doter les startups d'une expertise capable d'améliorer leurs performances. »

1^{er} atelier du Digital Society Forum (DSF) sur « Les impacts du numérique sur l'emploi »

A la suite du lancement de la 1^{ère} édition du Digital Society Forum (DSF), tenue en décembre 2016, le Groupe Sonatel a organisé en février 2018, au grand amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT), le 1^{er} atelier de suivi portant sur les impacts du numérique sur l'emploi.

Pour rappel, le Digital Society Forum (DSF) est une plateforme collaborative ouverte, destinée à donner au plus grand nombre des clés de compréhension pour mieux appréhender notre vie numérique.

Cet atelier spécifique était principalement destiné aux étudiants et aux membres du secteur académique, leur permettant de débattre ensemble sur le thème suscité qui demeure un sujet phare de ce 21^{ème} siècle où les TIC occupent une place prépondérante.

Après la conférence introductive faite par un sociologue expert, les invités ont ainsi pu échanger lors de deux panels portant respectivement sur les opportunités d'emploi dans le secteur des TIC et sur le point de vue des employeurs des TIC. D'éminents panélistes économistes, scientifiques et socio-anthropologues y ont aussi pris part.

Des éléments exposés lors de la conférence introductive puis du panel, il ressort que les Technologies de l'Information et la Communication sont aujourd'hui omniprésentes et que de réelles opportunités existent pour se former dans ce domaine. De nouvelles synergies entre les instituts de formation et les entreprises sont à mettre en place, ainsi que des pratiques pédagogiques axées sur les compétences.

La phase d'accélération

Troisième saison d'Orange Fab

En 2018, **Orange FAB** a permis d'accélérer quatre (4) startups (JALO, Paps, Eyone et Elok Solutions) avec une enveloppe de 10 millions par entreprise, plus de 50h de coaching avec une trentaine d'experts de Sonatel et un « démo day » local et international (à Paris lors du Vivatechnology).

Cinq des huit startups des trois (3) saisons d'Orange Fab ont bénéficié cette année du financement de la DER.



Ensemble pour faire décoller ma start-up

Jusqu'au 18 avril
inscrivez vous sur www.orangefab.sn

Orange Fab Saison 3

orange

The banner features a central illustration of a yellow and blue bus with people working on it, labeled with 'E-commerce - Fintech' and 'E-santé'. To the right is a stylized cityscape. The Orange logo is in the top right corner.



En 2018, le Linguère Digital Challenge a vécu sa troisième édition !

Le Linguère Digital Challenge répond au même objectif que Orange Fab, mais est exclusivement dédié aux femmes entrepreneures s'activant dans le digital ou ayant un business s'appuyant sur des outils digitaux.

Ainsi, à l'issue des trois éditions de Orange Fab et de Linguère Digital Challenge, 12 startups ont été récompensées aux niveaux financier et logistique (formation, accompagnement technique, etc.).

Certaines startups ayant gagné l'un des prix les années précédentes se sont développées et sont aujourd'hui devenues de vraies success stories, fiertés de l'écosystème.



I Upscaler powered by Sonatel

Kinayab powered by Sonatel est un programme de pré-accélération de startups. Depuis le mois de mai 2018, 10 startups issues du Linguère Digital Challenge et du Prix Orange de l'Entrepreneuriat Social en Afrique et au Moyen-Orient ont bénéficié d'un mentorat de très grande qualité, d'opportunités business et d'une ouverture internationale. Kinaya Lab est un programme d'accélération de startups dédié à l'entrepreneuriat en Afrique Francophone. Ce mois-ci, l'organisation poursuit son programme d'accélération de startups, cette fois-ci mixte, mais incluant beaucoup d'acteurs féminins et qui ont déjà fait leurs preuves en remportant des concours liés aux startups. En plus d'un système de mentorat, les startups en accélération conversent avec d'éventuels investisseurs et avec des partenaires stratégiques.

I Protection de l'environnement

Notre ambition est d'être une référence en matière de RSE dans nos pays de présence. Aujourd'hui, au Sénégal, le Groupe Sonatel est reconnu comme une entreprise engagée RSE et un acteur majeur dans la lutte pour la préservation de l'environnement et partenaire privilégié du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Il est ainsi membre du Comité Stratégique mis en place par cet organe étatique et accompagne la mesure de la qualité de l'air pour la prévention sanitaire.



| Diverses actions pour célébrer la Journée Mondiale de l'Environnement (JME)

Pour marquer son engagement citoyen en faveur du développement durable, et plus particulièrement de la préservation de l'environnement, le Groupe Sonatel a célébré la Journée Mondiale de l'Environnement à travers plusieurs actions citoyennes en collaboration avec ses partenaires locaux, structures étatiques, privées, universitaires, de recherche et des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales.

- L'installation à Tivaouane d'un kiosque Récuplast pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques.
- La plantation de 500 arbres à Toubacouta, Région de Fatick, dans le cadre de la lutte contre la déforestation, avec le soutien à l'Association Nebeday.
- Des séances de sensibilisation au CEM de Djedda Thiaroye Kao à Pikine sur les méfaits du plastique à usage unique, avec l'appui de Sénégal Propre.
- L'accompagnement de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) qui a organisé des séances de reboisement, exposition, panel, set setal, caravane de sensibilisation du 31 mai au 05 juin.



| Education Environnementale

La préservation de l'environnement passant par l'éducation dès le jeune âge, le Groupe Sonatel a initié une sensibilisation des enfants sur l'empreinte écologique en marge de sa colonie de vacances.

Une matinée de sensibilisation ludique a été organisée pour 150 enfants Sonatéliens le dimanche 29 juillet 2018, en partenariat avec le Pr Tidjani, Fondateur de l'Institut des Métiers de l'Environnement et de la Métrologie (IMEM).

Le but de cette récréation instructive est de former des Green Ambassadeurs en herbe. La sensibilisation vers cette cible jeune leur permettra d'acquérir les notions de base sur la préservation de l'environnement, la réduction des déchets, le réchauffement climatique, la lutte contre la pollution de l'air et d'adopter des gestes verts.

| Recyclage et économie circulaire

Ces actions viennent en complément au programme en faveur du recyclage des déchets plastiques. Les premiers kiosques ont ainsi été déployés dans quelques communes, dont la Patte d'Oie cette année, avec un partenaire qui transforme les plastiques récoltés en objets utiles (corbeille, poubelles, etc.), créant par là une véritable économie circulaire.

I And Defar Sunu Gox Grand Yoff ou «Sonatel villes propres »

Ce programme de lutte contre l'insalubrité et la pollution plastique s'est poursuivi cette année au niveau de la commune de Grand-Yoff en partenariat avec la Mairie, l'UCG et Proplast, grâce à la mobilisation des mouvements associatifs, des autorités et des populations locales.

Le lancement de cette action citoyenne a permis à Grand Yoff de bénéficier d'une mise à niveau pour assainir le cadre de vie de sa population. Ainsi, dans la région de Dakar, après Médina, Yoff et Golf Sud, cette commune a vécu pendant une semaine au rythme des activités de lutte contre l'insalubrité avec le nettoyage des quartiers : le balayage, le désensablement, le désherbage, l'éradication des dépôts sauvages, l'évacuation des déchets et la mise en décharge.

Le Groupe Sonatel contribue à l'amélioration du cadre de vie des collectivités territoriales et renforce ainsi sa position d'acteur majeur dans l'engagement citoyen et la préservation de l'environnement.

D'autres actions de lutte contre l'insalubrité ont aussi été menées parallèlement comme le nettoyage de plages en partenariat avec la Fédération Sénégalaise de Football, dans le cadre du Beach Soccer Tour.



I Accompagnement de la COP 24 en Pologne

Plus de cent cinquante (150) Etats participent à la COP (Conference of Parties), conférence internationale des parties sur les changements climatiques, avec environ 25 000 visiteurs.

La contribution du Groupe Sonatel à cet évènement à dimension internationale fait suite à sa participation aux conférences nationales sur le développement durable nationale depuis 2015.

Au cours du sommet sur le climat de 2018, la Pologne a montré comment la neutralité en termes d'émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire un équilibre entre les émissions de CO2 et sa séquestration par les sols et les forêts, peut être atteinte.

3.1.2 L'engagement citoyen dans les filiales

I Au Mali, une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise engagée au quotidien

Au sein d'Orange Mali, notre politique RSE a pour ambition de soutenir le développement économique et social. Notre Responsabilité Sociale d'Entreprise reflète notre conscience, notre volonté de garantir l'impact le plus positif possible sur les personnes, la société et l'environnement au Mali.

- Soutenir les actions de développement

32 dossiers maliens ont été soumis au Prix Orange de l'Entreprenariat Social en Afrique et au Moyen Orient. La cérémonie de récompense organisée pour les lauréats nationaux de la 8^{ème} édition 2018 s'est déroulée au siège de Orange Mali.

L'objectif est de promouvoir l'innovation sociale en faveur du développement grâce aux Tics.

Les 3 meilleurs projets qui ont été retenus pour cette année sont les suivants :

- **1^{er} Prix : MAP ACTION**
- **2^{ème} Prix : ZIKMALI**
- **3^{ème} Prix : OKO Mali**

- Lancement de la phase pilote du projet ATIC

Le projet ATIC a été initié en 2016 par un consortium regroupant Aide et Action Mali, le Groupe Orange, Orange Mali, Basic Internet Foundation, Orange Labs et le Ministère de l'Education Nationale du Mali faisant suite à un appel à propositions de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Il vise principalement à améliorer :

- les compétences professionnelles de 840 maîtres (dont 120 directeurs d'écoles) du cycle primaire dans l'enseignement des sciences et des mathématiques ;
- les taux de couverture d'encadrement pédagogique de deux Académies d'Enseignement/AE (24 tuteurs recrutés parmi les conseillers pédagogiques et 10 inspecteurs).

- Lancement officiel du service 3 2 1 de HNI

Un service d'information sur demande qui est gratuit pour l'utilisateur et qui est accessible par téléphone mobile pour les communautés isolées dans les pays en développement.

Il suffit de composer le 37 3 2 1 pour écouter un message d'information pertinente, partout, à tout moment, et ce de manière gratuite et confidentielle.

- Réalisation d'un dialogue Parties Prenantes m-Santé avec comme objectifs de :

- capter les enjeux clés du Mali autour des thèmes de responsabilité de Orange Mali ;
- évaluer le niveau de satisfaction générale des parties prenantes sur ces thèmes ;
- recueillir les nouvelles attentes des parties prenantes ;
- identifier les opportunités d'innovation ouvrant de nouvelles perspectives de développement pour le Mali et de croissance pour Orange Mali.



I En Guinée, Orange Guinée confirme son engagement citoyen

En fin 2018, près de 45 écoles sont embarquées dans son Programme des Ecoles numériques, un programme qui par l'introduction de kits numériques composés de tablettes et d'un serveur contenant plus de 60.000 ouvrages, permet aux enfants d'accéder à ce monde du digital pour garantir leur maintien en milieu scolaire tout en facilitant le travail du corps enseignant.

L'utilisation responsable du digital a été encouragée par les ateliers #Supercodeurs. Ainsi, près de 300 enfants ont été initiés au codage à Conakry, pour la plus grande fierté des parents.

L'engagement de Orange Guinée à l'endroit des Guinéens a également été exprimé à travers ses interventions dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ainsi, le Prix de l'entrepreneur Social a récompensé trois lauréats dans sa phase nationale et a surtout permis le lancement de startups évoluant dans le financement participatif, l'agriculture ou encore la livraison.

Par ailleurs, Orange Guinée a pris part à divers salons et ateliers comme la semaine du numérique, les Saboulined (échanges entre les acteurs sur des thématiques telles que l'inclusion financière) organisés par l'incubateur Saboutech dont l'opérateur est membre fondateur.

L'environnement reste aussi un défi majeur de la filiale guinéenne. Le lancement du Service Energie Solaire est un début de réponse et a été lancé en phase pilote à Doko (en Guinée Forestière). Un lancement qui répond à la fois aux besoins des Guinéens dans cette localité non desservie par l'électricité, mais aussi aux enjeux du développement durable dans sa dimension environnementale.



| ...En Guinée Bissau,

En 2018, Orange Bissau a renforcé son soutien aux femmes et aux jeunes à travers des actions phares :

- Organisation du concours local pour le Prix Orange de l'entrepreneur social en Afrique et au Moyen-Orient (POESAM),
- Soutien à la Fédération des Associations de Femmes AMAE,
- Sponsoring de la 1^{ère} édition de la Semaine Africaine des Sciences & Technologie en Guinée Bissau. L'objectif est de faire la promotion du développement technologique et numérique de l'Afrique et d'inciter à la tenue d'événements scientifiques et technologiques sur tout le continent. Cela a été l'occasion d'organiser la 1^{ère} compétition Seedstar pour les startups à Bissau.

| En Sierra Leone

- M-Women

Afin de soutenir l'entrepreneuriat des femmes, nous avons lancé un projet pilote pour aider cinq commerçantes à travers une contribution matérielle et financière (vente de cartes de recharge à gratter, de sims et de Orange Money).

- Santé et femmes

En collaboration avec nos partenaires, nous avons offert des produits sanitaires à des femmes, en particulier au stade de la puberté, ce qui constitue une part importante de notre contribution au programme gouvernemental FQE. Nous travaillons également avec notre réseau public à faire connaître nos numéros gratuits grâce auxquels les femmes en détresse ou exposées au risque de violence domestique peuvent le signaler aux autorités compétentes pour obtenir de l'aide. Cela se déroule dans l'anonymat et permet de protéger cette population vulnérable.

- Mentorat

Nous allons lancer un programme de mentorat pour les étudiantes de dernière année, offrant des conseils et un soutien en matière de réseautage à des modèles de personnalités influentes et à des stages. Ce projet sera réalisé avec le soutien du Groupe à hauteur de 50%.

- Programme Supercodeurs

Nous avons récemment achevé le lancement en interne de notre programme gratuit « supercodeur » pour les enfants des salariés. Ce programme a été couronné de succès et a rassemblé plus de 80 enfants âgés de 7 à 16 ans.

Les membres du personnel se sont portés volontaires pour jouer le rôle d'entraîneurs de supercodeurs, offrant conseils et encadrement pendant deux semaines de formation.

Ce projet se poursuivra et nous souhaitons le développer dans le futur pour en faire une Académie Supercoder fournissant un codage et une robotique plus avancés à nos enfants.

La prochaine étape du programme « Supercodeurs » est le lancement externe avec un accent particulier sur les filles âgées de 7 à 16 ans, pour réaffirmer ainsi notre volonté d'introduction aux TIC via le codage, en tenant compte du Genre.

- Soutien à l'écosystème numérique

De nombreuses initiatives ont aussi été déployées pour :

- promouvoir des startups technologiques,
- identifier des incubateurs,
- accompagner des événements de l'écosystème tels que le Freetown Frist pitch night,
- former et financer des entreprises (jusqu'à 60 000 000 SLL) avec un accent particulier sur les femmes.

En 2019, deux entreprises du secteur des TIC vont entrer dans le Orange Social Venture Prize.

3.2

MÉCÉNAT : ENGAGEMENT CITOYEN EN FAVEUR DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES

I Au Sénégal

La Fondation Sonatel : 16 ans d'engagement pour le bien-être des populations !

Depuis sa création en 2002, la Fondation Sonatel agit au quotidien, au cœur de la vie des populations partout au Sénégal, dans les domaines de la Santé, de l'Education et de la Culture.

En 2018, à travers des réalisations à fort impact social, elle a réaffirmé toute sa volonté de contribuer de façon significative aux efforts de solidarité nationale, une manière à elle de faire jouer pleinement au Groupe Sonatel son rôle d'entreprise citoyenne.

3.2.1 Les projets « Village » : un concept intégré pour encourager et soutenir l'émergence des zones rurales

Dans le cadre de sa mission globale d'accompagnement des pouvoirs publics, le Groupe Sonatel se positionne comme acteur majeur du développement économique dans tous ses pays de présence. Son concept « Projet Village », mis en place en relation avec la Fondation Orange, en est un exemple concret avec près de 15 réalisations dans trois pays depuis trois ans.

Au Sénégal, la Fondation Sonatel, après la réussite des projets « Village » à Thicatt Wolof en 2016, dans la région de Kaffrine, et SOB 2 en 2017, dans la région de Kaolack, a inauguré en 2018 son Projet Village 3 à Mbakhna situé dans le Département de Matam, précisément dans la Commune de Bokidiawé. Cette localité, qui était dépourvue d'infrastructures sociales de base, a ainsi bénéficié d'un appui d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) de Francs CFA, ce qui ramène le budget investi pour les 3 Projets Village à près d'un milliard.

Mbakhna a ainsi été dotée d'un ensemble d'infrastructures : une école élémentaire de 6 classes complètement réhabilitée et équipée, un poste de santé nouvellement construit et équipé, un logement pour l'Infirmier en Chef (ICP), un puits pour les activités de maraichage, l'énergie solaire et la réalisation d'un projet d'aquaculture. La cérémonie d'inauguration des dites infrastructures s'est déroulée le 06 mars 2018, sous la présidence effective du Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie Numérique.

Le 4^{ème} Projet Village, implanté à Sareme, dans la région de Diourbel, sera inauguré prochainement.



3.2.2 Santé

La Fondation Sonatel soutient aussi le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale dans ses programmes à fort impact.

| Lutte contre les Hépatites

Lors de la Journée Mondiale de Lutte contre les Hépatites, qui fait partie des huit campagnes officielles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en faveur de la santé publique mondiale, l'appui apporté en 2018 a permis à cinq cents (500) personnes de se faire dépister et à cent (100) malades d'être pris en charge gratuitement pendant un an.

| La Lutte contre le cancer

La Ligue Sénégalaise contre le Cancer (LISCA), ayant pour objectif de développer toute forme de lutte contre cette maladie, organise plusieurs activités dans ce sens, dont notamment une campagne de levée de fonds pour faciliter la prise en charge des patients à revenus modestes.

Vu l'ampleur du phénomène, la Fondation Sonatel s'est engagée auprès de la LISCA dans son élan de solidarité en faveur de ces malades démunis atteints du cancer à travers un appui financier d'un montant de 10 millions de Francs CFA lors de la campagne initiée au mois de mai.

3.2.3 Education

Un engagement pour une éducation de qualité pour tous.

| L'engagement pour l'éducation des enfants des pays les plus pauvres

La Fondation Sonatel, reconnue par son engagement dans le domaine de l'éducation et sa contribution aux efforts de l'Etat du Sénégal, a été sollicitée par le Partenariat Mondial pour l'Education pour participer au Sommet officiel sur la reconstitution des Ressources.

L'objectif est de soutenir les efforts nationaux afin d'offrir une éducation et un apprentissage de qualité aux enfants des pays les plus pauvres du monde.

I La promotion de l'excellence encouragée et soutenue depuis 2002 à travers le Concours Général Sénégalais

Fidèle à sa vocation de promouvoir la culture de l'Excellence chez les élèves, la Fondation Sonatel a encore une fois accompagné le Ministère de l'Éducation Nationale pour l'organisation de la 52^{ème} édition de la cérémonie solennelle de distribution de prix du Concours Général Sénégalais. Une cérémonie en leur honneur a été organisée au siège de la Fondation, occasion choisie pour leur remettre leurs Bourses Rentrée Scolaire en présence de leur Parrain, le Professeur Iba Der THIAM.



I L'appui à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes

Parce que la formation et le renforcement des capacités des jeunes sont incontournables dans toute dynamique de développement durable, la Fondation Sonatel a accompagné de nouveau le Centre Socio-éducatif « Kër Don Bosco » pour le renouvellement et le renforcement de ses équipements, ainsi que l'achat d'intrants pour un meilleur fonctionnement de ses ateliers. Ce centre a pour vocation d'offrir aux jeunes en situation d'exclusion une formation dans des filières professionnelles qualifiantes et orientées vers une insertion immédiate dans le monde du travail. Par cet appui, la Fondation Sonatel soutient l'Etat du Sénégal dans sa politique orientée vers la promotion et la création d'emplois pour les jeunes.

3.2.4 Culture

Comme chaque année, la Fondation Sonatel a été présente aux grands rendez-vous culturels, consciente de l'importance de la culture pour l'essor d'un pays.

| Participation au rayonnement culturel

Cette année, ce soutien a concerné la 13^{ème} édition de la Biennale de l'Art Africain Contemporain 2018 ainsi que l'initiative telle que celle d'ADIDECO dans son projet d'atelier et d'exposition, dont le vernissage a eu lieu au siège de la Fondation Sonatel en présence de hautes autorités.

| Engagement pour la préservation de notre patrimoine

La relève technique du personnel des Manufactures des Arts Décoratifs de Thiès est dorénavant assurée grâce au soutien de la Fondation à travers le programme de formation-insertion sur les métiers d'arts.

Grâce à cet accompagnement depuis 2015, quinze (15) jeunes ont pu suivre une formation polyvalente axée sur trois métiers d'art : la tapisserie, la céramique d'art et le batik ou impression sur tissu. Ils ont reçu leur diplôme lors d'une cérémonie officielle de fin de formation au mois de mai.

| Au Mali

La Fondation Orange Mali : toujours plus proche des populations maliennes

La Fondation Orange Mali consolide ses actions de mécénat auprès des populations maliennes. Depuis 2006, elle œuvre auprès des autorités, des acteurs sociaux publics et privés, ainsi que des ONG dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En 2018, à l'instar des autres années, elle a réalisé des nombreuses actions solidaires pour alléger les souffrances des populations et pour leur bien-être à travers ses **4 axes d'intervention : la santé, l'éducation, la culture et la solidarité de première nécessité.**

La Fondation Orange, fondation du numérique solidaire, agit aussi pour garantir l'égalité des chances au plus grand nombre. Et parce que les nouvelles technologies y contribuent, nous faisons également de l'éducation numérique notre priorité.

| Dans le domaine de la santé

- Le soutien à la lutte contre la cécité et les maladies oculaires

- › La réalisation de la 14^{ème} édition de la caravane ophtalmologique gratuite qui a sillonné les villes de Yélimané, Tominian, Koutiala et Naréna Kangaba : plus de 5 000 consultations et 500 chirurgies de la cataracte. Elle est organisée en partenariat avec le programme national de santé oculaire (PNSO) et le centre national pour les personnes âgées (CNPAM), et entièrement financée par la Fondation.
- › Le soutien à la campagne de dépistage oculaire dans dix écoles de Kolokani. 3 000 élèves ont bénéficié de consultations gratuites et des lunettes ont également été distribuées gratuitement à 300 enfants. Ce projet, initié par New Vision, ONG suédoise, est soutenu par un consortium de partenaires dont APIDOM, partenaire exécutif et World Vision Mali.

- **Le soutien à la santé maternelle et infantile** avec la construction d'un 2^{ème} centre pour les femmes victimes de fistule obstétricale dans la région de Koulikoro.
- **Le renforcement du plateau sanitaire technique malien** avec le don d'équipements modernes au Point G et à l'hôpital du Mali ainsi qu'à des centres de santé de références et communautaires (CSREF et CSCOM). Parmi ces équipements on peut citer : des respirateurs de réanimation, des ventilateurs de réanimation, des respirateurs pédiatriques, des scopes multi paramètres, des couveuses photothérapie incorporée, des aspirateurs mobiles, etc.
- **L'appui à la lutte contre les maladies tropicales, métaboliques et infectieuses** (paludisme, diabète, drépanocytose, cécité ...) avec un fort apport aux programmes de dépistage oculaire et du cancer de l'utérus.
- **Le don de médicaments essentiels** aux 5 000 drépanocytaires régulièrement suivis au CRLD et aux 225 détenus du centre pénitentiaire de Bollé femmes et mineurs.

| Dans le domaine de l'éducation

- **La réalisation des 6^{ème} et 7^{ème} Projets Villages** Orange à Kantila dans le cercle de Kita et Dioubeba dans le cercle de Bafoulabé.
- **Le don d'un module scolaire** de 3 salles de classe avec latrines aux populations du village de Dalala dans le cercle de Kita. Cette nouvelle école moderne bénéficiera à 243 élèves.
- **Le déploiement de 50 écoles numériques** à travers le pays, 16 000 élèves bénéficient du programme. 70 écoles seront équipées d'ici fin 2019.
- **L'ouverture de 2 maisons digitales** dans le district de Bamako pour l'initiation et les formations au numérique, en gestion financière, comptabilité et marketing simplifiés de 113 femmes et jeunes filles. C'est une opportunité qui leur est donnée pour s'insérer professionnellement et retrouver une autonomie financière.
- **Le parrainage scolaire** de 1 410 enfants démunis dont des déficients mentaux, auditifs et visuels.
- **L'octroi de 20 bourses d'excellence** aux étudiants méritants issus de milieux défavorisés. 30 étudiants ont déjà obtenu leur licence dans le cadre de ce programme.
- **La promotion de l'excellence** en milieu scolaire avec le soutien aux lauréats des concours et autres compétitions (Wiki challenge, la foire aux manuscrits, le concours d'orthographe et de lecture) avec des remises de prix constitués d'ordinateurs, de dictionnaires, de livres et de matériels didactiques.

| Volet Solidarité

- **La solidarité alimentaire à l'endroit de 1 700 personnes** à travers les centres d'accueil et d'hébergement des enfants orphelins ou en situation difficile.
- **L'organisation d'une journée de solidarité** de la fondation Orange Mali, chaque mois d'octobre, avec des donations diverses exprimant sa solidarité agissante auprès des populations vulnérables et apporter son soutien aux efforts de l'Etat.
- **Le financement de 20 jeunes dans l'entrepreneuriat** dans le cadre de leur autonomisation et leur insertion socio-professionnelle et afin de favoriser l'égalité des chances des jeunes en grande difficulté et les préparer aux métiers de demain.

- **La contribution aux actions du Samusocial Mali** et à la Direction de la Protection Civile.

- **Le don de matériels générateurs de revenus** en soutien aux activités de groupements de femmes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

| Volet Culture

La Fondation Orange Mali, convaincue que la culture est un facteur de développement, a encore soutenu cette année plusieurs festivals et événements culturels à travers le pays (théâtre, danse, émission culturelle...) : festivals Ginna Dogon, Didadi de Bougouni, Jazz Koum Ben, émission Weltaarée, Dense Bamako Danse, Journées théâtrales Guimba National, etc.

| En Guinée

Les programmes de la Fondation Orange Guinée ont permis en 2018 d'accompagner davantage les communautés à la fois dans le domaine de l'éducation - pour les enfants mais aussi les femmes - et celui de la santé.

- Lancement du concept Maisons digitales

A l'instar du Sénégal et du Mali, la première Maison digitale, inaugurée à Coyah cette année, a permis de former et d'initier les femmes notamment à l'alphabétisation. Cela a aussi encouragé la mise en place de 2 nouvelles maison à Conakry et Dabiss.

- Renforcement du Projet « Village »

La Fondation Orange Guinée a aussi financé en 2018 la construction du 5^{ème} village Orange à Kataly. Au sein de ces villages qui bénéficient de la construction d'une école, d'un poste de santé et d'un puits amélioré, les élèves bénéficient aussi d'un kit numérique et les femmes d'une maison digitale pour les accompagner dans leur autonomisation.

- Soutien à l'entrepreneuriat

L'engagement d'Orange Guinée à l'endroit des Guinéens s'est également exprimé à travers ses interventions dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Le Prix de l'entrepreneur Social a récompensé trois lauréats dans sa phase nationale et permis surtout le lancement des startups évoluant dans le financement participatif, l'agriculture, ou encore la livraison. Mieux, la filiale guinéenne a réaffirmé sa volonté de participer au développement de l'écosystème numérique local en prenant aussi part à divers salons et ateliers : la semaine du numérique, les Saboulinked (échanges entre les acteurs sur des thématique tel que l'inclusion financière) organisés par l'incubateur, Saboutech dont l'opérateur est membre fondateur.



- Le développement durable à la une

La préservation de l'environnement, un des axes de sa RSE, s'est exprimée par le lancement du Service Energie Solaire dans sa phase pilote à Doko (en Guinée Forestière). Un lancement qui répond à la fois aux besoins des Guinéens dans cette localité non desservie par l'électricité, mais aussi aux enjeux du développement durable dans sa dimension environnementale.

| En Guinée Bissau

Développement de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)

La Santé et l'Enfance restent nos priorités à travers notamment :

- la remise de matériaux à des familles sinistrées pour la reconstruction de leurs maisons détruites par un incendie,
- des dotations à des orphelinats (Village SOS) lors de la journée internationale des enfants,
- l'accompagnement des initiatives pour le Noël des enfants défavorisés.

Orange Bissau a soutenu plusieurs initiatives culturelles :

- le sponsoring d'Orange Férias ao vivo dans le cadre du programme d'animation des vacances pour les jeunes et la promotion de la culture (concours de danses traditionnelles, danses modernes, chants, etc.
- le sponsoring de concerts durant l'année pour aider et accompagner de jeunes artistes,
- le sponsoring d'artistes Bissau-Guinéens pour la production de leurs albums et la promotion via Nha Son.

1^{er} supporter du Sport

- Orange est le principal soutien du football Bissau Guinéen (partenariat de 2 ans avec la Fédération de Football),
- et accompagne le championnat de football populaire (Bola Na Bantaba) : subvention des fédérations des quartiers dans les villes et villages de Guinée Bissau.

| En Sierra Leone

L'engagement citoyen continue

La filiale sierra-léonaise est le leader de la Responsabilité Sociale d'Entreprise avec l'accompagnement d'activités structurantes telles que :

- Ebola kids (prise en charge des enfants par rapport à l'épidémie d'Ebola),
- Thinking Pink Breast Cancer Foundation Awareness (lutte contre le cancer),
- la construction d'une salle d'urgence à l'hôpital de Connaught,
- partenaire du programme gouvernemental « free education »,
- Emergency Relief Donation to Susan's Bay Fire Victims (soutien aux victimes).



Éveillé



4 NOS ACTIVITÉS

4.1

AU SÉNÉGAL...

4.1.1 Mobile : Orange maintient son leadership sur le marché mobile avec plus de 53% de part de marché

Malgré un fort taux de pénétration du marché mobile, Orange a conservé son leadership sur le marché mobile avec plus de 53% de part de marché et un parc mobile autour de 8,730 millions d'abonnés.

Pour faciliter les échanges et soutenir le dynamisme des activités économiques, Orange a lancé au cours de l'année 2018 plusieurs actions fortes.

| Rendre l'Internet mobile plus accessible à tous

- Couverture 4G+ étendue à Dakar et dans les régions

La 4G+ a été lancée en juillet 2018 sur Dakar, Diamniadio, Kédougou, Tambacounda, Ziguinchor, Diourbel, Touba, Tivaouane, Kaolack, Thiès, Saint-Louis, Mbour, Saly afin de fournir aux clients une connexion internet beaucoup plus rapide.

Toutes les capitales régionales sont, elles, couvertes par la 4G.

sonatel

orange™

1^{er} réseau

4G+

Genacore

The advertisement features a black background with the text 'sonatel' in white at the top left and the 'orange™' logo in white on an orange square at the top right. The main headline '1^{er} réseau' is in large white font, followed by '4G+' in very large orange font. The bottom right corner is decorated with abstract orange and yellow streaks and plus signs. A small 'Genacore' logo is visible on the right side.

- Poursuite de la révolution numérique

Le Groupe Sonatel s'est engagé auprès de l'Etat à rendre l'Internet accessible à tous avec un objectif de réduire les coûts de 50% d'ici 2025 tout en étant compétitif. Ainsi, après son Acte 1 en 2017, il a posé en 2018 ses Actes 2 et 3 afin d'accompagner l'émergence numérique du Sénégal à travers, notamment, pour tous ses clients (fixe, mobile, entreprises) :

- Le repositionnement de la gamme de Pass internet et Internet fixe : baisse de tarifs, abondance volume, possibilité de report de certains Pass, bonus.
- L'anticipation refonte tarifaire Broadband fixe pour un Internet Partout pour tous : baisse des redevances, tarifs préférentiels.

- Le repositionnement de la gamme de Pass internet : baisse de tarifs et abondance volume

Réaffirmant son engagement, le Groupe Sonatel a baissé le prix de l'Internet mobile depuis le 16 janvier 2018 avec notamment la hausse des volumes des Pass jours et semaine, la réduction de certains Pass, l'introduction de report de volume, l'accès des clients Orange S'cool et Kirène avec Orange à tous les Pass Orange en plus de leurs Pass dédiés.

- La révolution numérique de l'Internet fixe

L'Acte 2 a aussi été l'occasion de procéder à une baisse moyenne de 12% sur les tarifs Internet à la maison, une hausse du débit et l'introduction du report de volume sur les Pass 12Go, 30Go et 50Go de KeurguiBox.



4.1.2 La saga Orange Money s'est poursuivie avec succès en 2018

Le mobile banking demeure au cœur de la stratégie du Groupe. Ainsi, Orange Money, porté par Orange Finances Mobile Sénégal, a poursuivi sa croissance et sa diversification des services proposés.

- Le paiement de facture disponible dans le réseau de distribution

Les clients non-inscrits Orange Money ont maintenant la possibilité de payer leurs factures au niveau du réseau des points de vente, y compris les kiosques.

- Le paiement de salaire

Avec Orange Money, il est maintenant possible pour les employés de recevoir une partie de leur salaire sur leur Kalpé et de bénéficier ainsi plus largement des services offerts par le Kalpé.

- Le transfert international avec RIA

Grâce au réseau large de RIA, les clients peuvent désormais recevoir un transfert international gratuitement sur leur Kalpé Orange Money.

- Le renforcement des partenariats sur la Bank to Wallet

Le service bancaire s'enrichit avec de nouveaux partenariats : UBA, NSIA Banque (ex Diamond Bank), la Banque Atlantique et GSIE avec les instituts de micro-finance.

- L'impact RSE de Orange Money renforcé

Grâce à Orange Money, le Groupe Sonatel ancre son engagement dans le secteur de l'éducation avec la possibilité de payer l'inscription au concours d'entrée à l'école des Douanes, mais aussi de permettre aux étudiants des universités de payer leurs frais d'inscription avec CAMPUSEN.

Dans le secteur de la santé, l'usage de Orange Money participe à la lutte contre le cancer du sein avec l'ouverture du canal de don pour la LISCA.

L'impact de Orange Money s'étend aussi sur la préservation de l'environnement notamment avec Proplast, une société de collecte de déchets plastiques. Les clients bénéficient d'UV en échange des déchets plastiques collectés.



4.1.3 Services aux entreprises : pour accompagner la transformation digitale des professionnels

Orange Business Services est la marque du Groupe Sonatel qui commercialise des solutions destinées aux entreprises, PME/PMI et pros.

Notre ambition est d'être un accélérateur de croissance pour toutes les organisations avec pour objectif principale d'accompagner la transformation digitale des entreprises.

Pour cela, une équipe de plus de 300 experts se mobilise au quotidien pour accompagner ces clients dans la mise en place de leurs projets et dans le développement de leurs activités, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

Nous avons une réponse pour tous les besoins de base de l'entreprise, de celle à taille humaine à la multinationale, pour communiquer, se connecter, mais aussi répondre aux problématiques business de chacun.

| La transformation du service client pour une meilleure prise en charge des demandes des entreprises

Le plan de transformation en cours au service client a entraîné la création d'un numéro unique d'informations commerciales, de prise de commande et de réclamation pour l'accueil des clients entreprises, le 800 800 800, ainsi que d'une adresse email unique serviceclient@orangebusiness.sn ; Orange Business Services a aussi mis en place une adresse WeCare pour les clients Gold avec des agents dédiés.

De plus, des agents d'assistance peuvent désormais se déplacer chez les Clients Grands Comptes pour les assister dans la configuration de leurs équipements mobiles.

| Inventer une nouvelle manière de travailler ensemble

A l'écoute de ses clients, Orange Business Services a écrit une nouvelle page de l'histoire des offres mobiles business. Orange Business Services propose désormais une offre mobile prépayée, sans engagement, pour les professionnels. Avec Jamono Pro, le client a de l'abondance sur ses appels et l'Internet et peut se concentrer au développement de son business. Les entreprises bénéficient aussi de la nouvelle gamme Teranga qui est plus généreuse mais aussi plus complète et innovante. Elle répond aux besoins de mobilité des clients Pro, PME et Grands comptes quels que soient leur taille et leur domaine d'activité.

| Du très haut débit pour booster leur activité

Avec la Fibre, le Groupe Sonatel propose des solutions très haut débit aux entreprises qui souhaitent bénéficier d'une connexion internet fluide, stable et sécurisée allant jusqu'à 200 mbits et d'un confort suffisant pour les partages de fichiers volumineux, la sauvegarde de données, la visio-conférence, l'accès aux applications du Cloud...

Les professionnels pourront ainsi améliorer leur performance grâce à la fibre.

| Améliorer l'Expérience Client offerte par nos clients

Avec l'offre My Business Wifi, les clients entreprises peuvent offrir une meilleure expérience à leurs visiteurs et réinventer leur relation client. En effet, My Business Wifi est une solution clef en main qui offre l'accès Internet en Wifi aux entreprises pour leurs clients, employés et visiteurs.

| Nous sommes aussi Intégrateur

A travers notre filiale Sonatel Business Solutions, nous proposons aux entreprises des solutions d'Intégration, de communications unifiées, de sécurité, de connexion et de mise en réseau, IT, conseil.

Nous accompagnons les entreprises sénégalaises, à partir de leurs besoins, de la réflexion à l'implémentation, du conseil au développement de services inédits et sur-mesure.

| Certification TCDD (Tier III Certification Design and Documents) du Datacenter de Rufisque

Le Groupe Sonatel est le premier opérateur sur le Cloud et les solutions de stockage au Sénégal. Ceci est possible grâce à son nouveau Datacenter de dernière génération, le plus grand de l'Afrique de l'Ouest, et des offres aux normes internationales.

En 2018, nous avons obtenu la certification Design Tier III pour ce Datacenter localisé à Rufisque et d'une capacité de 750 Kilo watts.

Cette Certification TCDD (Tier III Certification of Design Documents) a été délivrée par Uptime Institute, un consortium d'entreprises créé en 1993, qui est le seul organisme habilité à délivrer des certifications Datacenter depuis l'année 2015.

Uptime Institute est aussi connu en particulier pour avoir défini la notion de «Tier» pour les Datacenters (Tier 1, 2, 3 et 4) largement adoptée dans le monde et dont l'objectif est de maximiser leur efficacité.

Cette certification consiste à valider le niveau de Tiering d'un Datacenter sur la base de sa conception en termes de Design et sur la qualité et la conformité de sa documentation technique (plans, schémas, fiches techniques, notes de calculs, bilans de puissance, analyses fonctionnelles, etc).

Avec cette certification, la Sonatel a rejoint un Groupe exclusif de leaders de l'industrie. Ce certificat métier se rajoute à ISO 50001 déjà obtenu.

Dès 2019, nous irons à la conquête de la Certification Uptime TCCF (Tier III Certification of Constructed Facility).

| Signature de partenariats pour accompagner les professionnels

Pour accompagner et faciliter les professionnels à s'équiper en solutions de télécommunications, des conventions Andando ont été signées avec différents groupes actifs dans le pays comme le Syndicat des Pharmaciens et des concertations entamées avec d'autres comme l'Ordre des Avocats.

4.1.4 Contenus : développement et innovation

En 2018, le Groupe Sonatel, à travers sa filiale Sonatel Multimédia, a renforcé son positionnement dans le domaine des contenus et du digital. Nous avons poursuivi la dynamique d'enrichissement du catalogue et renforcé nos capacités de production et d'acquisition de contenus à travers la création d'un département Content Factory. L'année a été clôturée en beauté avec la 3^{ème} édition du Dakar Digital Show qui s'est tenue du 4 au 6 décembre au King Fahd Palace.

| La 3^{ème} édition du Dakar Digital Show place désormais la capitale sénégalaise au cœur de l'innovation et de l'économie numérique

Placé sous le thème central : « **Réussir sa transformation digitale** », le premier Salon International sur le Digital et les Contenus en Afrique de l'Ouest a permis de consolider les acquis des deux premières éditions en étant le point de rencontre privilégié de l'univers de la production numérique de l'Afrique et du monde.

Le Dakar Digital Show a pour objectif d'une part, de développer une véritable plateforme de rencontres B2B en fournissant aux professionnels du secteur une plateforme d'échanges pour mettre en lumière les perspectives de business et, d'autre part, de réunir les acteurs du secteur du digital et des contenus de l'Afrique et du monde.

Ainsi, les thématiques de cette année ont été choisies en fonction des dernières tendances en matière de transformation digitale : Intelligence Artificielle, IoT, Fintechs, E-Santé, E-Education, M-Agri, Art et Digital, Financement et levée de fonds pour les Start up, Réalité Virtuelle, etc.

Cette 3^{ème} édition du Dakar Digital Show a été marquée par l'organisation du Tournoi International d'E-Sport : Orange E-Sport Experience. Cette compétition internationale a vu la participation des meilleurs joueurs E-sport du continent et a été rehaussée par la présence de la Championne du Monde de Street Fighter, Kayane.



Embarquez pour la révolution numérique

Dakar Digital Show#3

5 et 6 décembre 2018
au King Fahd Palace
www.dakardigitalshow.com



| Les lancements de produits et services

Les services **Nutrifit** et **Coaching** en développement personnel sont venus enrichir le catalogue du portail services futés en offrant plus de diversité aux abonnés du #111#.

Les lancements des albums **Addina** et **Sunshine** ont aussi, en termes de contenu, permis de produire les albums des pitchs sélectionnés lors du DDS précédent.

« **Hello star** », service vocal permettant d'avoir l'actualité de ses stars préférées, couronne les lancements en 2018 en mettant en avant des artistes comme Elzo, Canabasse, Maabo et Sidiki Diabaté.

| Lancement d'Orange Energie

La diversification vers le domaine de l'énergie a commencé pour le Groupe Sonatel avec le lancement du Pilote Orange Energie dans les régions de Mbour et de Fatick. Orange Energie est une offre de Kits solaires SHS (Solar Home System) pour les foyers et les petits commerces en zone rurale. En plus de la batterie et du panneau solaire, les kits sont accompagnés d'équipements (lampes, chargeur de téléphone, télévision...) permettant de disposer d'électricité pour moins de 170F par jour pour le kit basique et 450F par jour pour le Kit TV. Cette offre a connu un beau succès avec près de 800 foyers équipés en 2018.

4.1.5 Diversification vers de nouveaux domaines

L'année 2018 marque aussi la mise en œuvre de différents programmes de Diversification du Groupe Sonatel. En effet face à un environnement en mutation profonde et pour répondre aux enjeux de croissances des revenus, il est devenu nécessaire pour Sonatel de se diversifier vers de nouveaux domaines.

Lèral sama kër, nàtal sama dundine
Orange Énergie

Kit Éclairage
5 000 Fcfa
par mois sur 36 mois

= 1 panneau solaire + 3 ampoules LED + 1 chargeur téléphone + 1 batterie

© Sonatel
Frais d'accès : 10 000 Fcfa

Pour plus d'infos, rendez-vous dans votre agence ou appelez le 040 55 00 55 (appel gratuit)

Vous rapprocher de l'essentiel

4.1.6 Poursuite de la transformation du service commercial : digital et humain 2018 est marquée par la poursuite de la transformation de la vente

Les principales actions de la Direction des Ventes de Sonatel en 2018 sont :

| Le renforcement des équipements digitaux en agence

Après l'ouverture du premier smartstore en 2017 et la généralisation des équipements digitaux de même que l'outil RQM dans toutes les agences, des kiosques light ont été déployés au niveau des positions de caisse en 2018 pour compléter le dispositif.

| L'amélioration de l'expérience client en agence

Poursuivant notre dynamique de rendre agréable le séjour de nos clients en agence, nous leur offrons depuis le mois d'octobre l'accès gratuit au wifi au niveau de nos agences.

| Poursuite du développement du canal trade avec l'augmentation du nombre de vendeurs terrain

Avec la création en 2017 de la nouvelle structure en charge de l'animation et de la vente terrain, le Groupe Sonatel contribue significativement à la création d'emplois (indirects). Rappelons que c'est le Groupe Sonatel qui finance l'acquisition de registres de commerce (RCCM) et NINEA pour ces jeunes vendeurs, participant ainsi au développement économique durable.

| Le renforcement de la distribution des clients Professionnels

L'année 2018 a été marquée par la mise en place de la distribution indirecte PRO avec une première phase pilote à Dakar et à Thiès. Le Groupe Sonatel fait appel à son réseau de partenaires pour la distribution de ses produits aux clients professionnels

| Le renforcement de notre partenariat avec nos grossistes sur le réseau indirect

Pour nos partenaires de l'indirect, un plan d'accompagnement a été mis en place pour une meilleure organisation de leur activité.

Egalement, de nouveaux outils de pilotage ont été déployés pour une analyse plus fine du marché et une réponse immédiate aux attentes des clients.

4.1.7 Délivrer à nos clients une expérience incomparable afin de faire préférer Orange

Le Groupe Sonatel a lancé en fin 2013 son Projet de Transformation sur le périmètre du Service Client, avec un Schéma Directeur sur 4 ans.

Des résultats significatifs sont déjà obtenus à date, comme l'attestent les performances quantitative et qualitatives, et chaque année nous rapproche inexorablement de l'ambition affichée.

| Certification à la norme COPC

Cette certification a été obtenue trois années consécutives (2016, 2017 et 2018), sur un référentiel international de haute performance spécifique au métier du service client.

La certification 2018 a inclus l'assistance technique téléphonique et le plateau digital. La complexité de la certification 2018 a également résidé dans l'extension du périmètre de performance à l'expérience client multicanale et aux canaux non assistés.

| COPC Plus

L'application stricte et au quotidien des exigences majeures de la norme COPC est un gage de qualité, de satisfaction client, de rentabilité et de baisse des coûts.

Les fondamentaux de la démarche étant aujourd'hui maîtrisés sur les activités service client grand public, l'exercice 2018 a été l'année des chantiers d'approfondissement des performances des agents et des managers.

| COPC généralisé

Une stratégie de généralisation de la démarche COPC à l'ensemble des points de contacts clients a été conçue, permettant à terme d'impacter positivement l'expérience client sur un périmètre étendu.

A cet effet, un dispositif de mutualisation des ressources humaines et IT du service client a été mis en place et démarré.



I Accélération de la transformation digitale du service client

Le plateau digital, lancé en juin 2016 avec l'ambition affichée d'impacter doublement l'expérience client et la maîtrise des charges de sous-traitance, a continué en 2018 à avoir des performances remarquables en termes d'accessibilité, de disponibilité et de vitesse de réponse, mais aussi d'efficacité et de qualité de prise en charge.

Au vu de ces résultats et après une première campagne de communication en 2017, un ambitieux programme de communication a été conçu et lancé pour améliorer la notoriété des canaux digitaux sur le périmètre du service client.

Un stream regroupant plusieurs chantiers dans le domaine du digital a aussi été intégré pour accélérer la digitalisation des canaux de contacts et celle des processus métier.

D'autres actions structurantes pour notre ambition de réinventer la relation client ont été réalisées en 2018 :

- Fusion de l'assistance commerciale et de l'assistance technique dans le domaine du Fixe, de l'Internet et de la TV

Pour améliorer l'expérience client sur cet univers, les activités d'assistance commerciale et technique ont été fusionnées, avec un point de contact unique, ce qui a simplifié énormément le parcours client.

- Consolidation de la démarche de prévention des dysfonctionnements

La démarche, démarrée en 2013 et désormais industrialisée, a vu son intensification en 2018 avec plusieurs problèmes impactants adressés efficacement par les métiers.

4.2

...ET DANS LES FILIALES

4.2.1 Orange Mali

I Orange Mali : Une croissance annuelle au rendez-vous

En 2018, malgré un contexte économique et sécuritaire difficile, Orange Mali a connu une année de croissance.

Avec le lancement de la fibre optique 100% Orange et de la 4G+, Orange Mali est le 1^{er} opérateur à offrir à ses clients une connectivité incomparable à très haut débit.

En tant qu'entreprise citoyenne, Orange Mali se veut être le 1^{er} partenaire de la transformation digitale partout au Mali. C'est pourquoi Orange Mali s'est engagé auprès des autorités sur des objectifs de couverture ambitieux, afin de contribuer à l'essor numérique du pays.

Orange Money reste un véritable succès avec 4,2 millions de clients et plus de 29 000 points de distribution partout au Mali.

Sur le territoire malien, le réseau de distribution s'est développé de manière régulière et structurée pour assurer partout et tout le temps la disponibilité des cartes de recharges. Le marché des entreprises a saisi de nouvelles opportunités en développant la bande passante pour des solutions internet très innovantes.

| Une entreprise ambitieuse au cœur du développement économique du Mali

Outre le renouvellement de sa licence 2/3G et l'obtention de celle de la 4G, d'importants investissements ont été réalisés en 2018, portant le cumul des investissements à plus de cinq cent quarante-huit (548) milliards de FCFA depuis la création d'Orange Mali, et à 1 685 le nombre total de sites radios construits à ce jour.

Le développement du marché consécutif à ces investissements a permis à Orange Mali de concrétiser les résultats ci-dessous :

- plus de 98% de taux de couverture du territoire ;
- 17 965 localités couvertes au Mali ;
- 1 685 sites radios construits à ce jour ;
- 3202 km de fibre optique déployée en tout dont 37,70 km en 2018 pour le désenclavement du Mali ;
- déploiement de la 4G dans la capitale Bamako ;
- l'accès du Mali élargi au câble sous-marin ACE dont le Groupe Sonatel est copropriétaire : 3 sorties pour l'accès du Mali au câble sous-marin - 1 sortie vers la Côte d'Ivoire et deux sorties vers le Sénégal (Kidira et Moussala).

| Orange Mali, employeur digital et humain

Chez Orange Mali, le lancement de la promesse d'être un employeur digital et humain s'est traduit par une vaste campagne de sensibilisation et une forte implication du personnel dans la mise en œuvre de projets innovants supportant cette promesse. L'ambition est d'offrir à chaque salarié une expérience unique à chaque étape de sa vie professionnelle et dans tous les moments clés du quotidien.

Ainsi, en 2018, nous avons maintenu le cap avec la consolidation de nos acquis et nous sommes allés plus loin avec l'enrichissement de notre catalogue de services (en termes d'activité, d'initiatives et d'outils).

Le développement des compétences par le biais de formations, la professionnalisation des employés, les investissements dans la sécurité et la couverture médicale pour les employés et leurs familles constituent le socle d'Orange Mali, un employeur digital et humain.

| Des produits et services innovants pour 13 millions de clients, particuliers ou entreprises :

- des offres prépayées et post payées pour la voix et la « data mobile » ;
- des offres Internet pour tous, aussi bien pour la maison que pour les entreprises : en août 2018, Orange Mali a lancé la technologie 4G offrant ainsi à ses clients la connectivité au très haut débit mobile ;
- un catalogue d'offres et de services innovants avec toutes les solutions d'intégration dédiées aux professionnels et aux entreprises, PME, ONG et structures institutionnelles.

| Mobile : plus de 4 % d'augmentation du chiffre d'affaires Voix et 135 % d'augmentation du chiffre d'affaires Data

Orange Mali met à la disposition de la population des produits et services adaptés à tous leurs besoins en matière de télécommunications. 98% de la population est couverte avec le réseau Orange Mali.

| Une solution Internet adaptée pour chaque client Malien

- la 4G et la 4G+ : accès via les Smartphones et tablettes, les clés 4G, les Wimo (WIFI portable pour tous) ;
- les offres So 'Box 4g et So 'Box intense dernière génération de la Fly box permettent aux familles maliennes de bénéficier d'un Internet ultra rapide à la maison, de surfer à des tarifs compétitifs grâce à la refonte de l'Internet mobile ;
- les faisceaux hertziens : des débits jusqu'à plusieurs Mbits possibles partout au Mali ;
- la fibre optique : des accès à plus de 100 Mbps pour les entreprises.

| Terminaux : plus de 4 500 000 Smartphones connectés sur notre réseau en 2018

Orange Mali dispose d'une gamme étendue de Smartphones et de tablettes : iPhone 6s, iPhone 6s plus, iPhone 7, iPhone X Samsung Galaxy, Tecno, Tablettes, Pixi 2 Max, Idol mini, Idol Alpha, YUV smart, Pop7, Pixi 7...

| Solutions Entreprises : des produits innovants

- Intégration de Services : solutions clés en main de bout en bout (ingénierie, liaisons, équipements, prestations...)
- offre interconnexion de site internationale (RAFIA) ;
- offre de téléphonie entreprise avec fonctionnalité Micro PBX (Business Orange Box) ;
- offre Machine 2 Machine : offre de géolocalisation, et de sécurité ;
- offre d'information et d'alertes par SMS (Web SMS).

4.2.2 Orange Guinée, un leadership soutenu

| Événements majeurs de l'environnement

2018 a été marquée par une instabilité socio politique : contestations des résultats des élections municipales avec l'organisation de manifestations et de journées villes mortes à répétition, changement de gouvernement en mai 2018 et destitution du Président de la Cour Constitutionnelle, tensions sociales marquées par des grèves récurrentes contre la hausse du prix du carburant et la paralysie du système éducatif.

Malgré ce contexte difficile, la croissance a été maintenue et les actions de préservation de la valeur ont été étendues.

Les négociations se sont poursuivies tout au long de l'année pour l'augmentation du spectre alloué à Orange Guinée et l'acquisition de la licence 4G.

A noter enfin, la réduction du nombre d'opérateurs de télécommunications en fin d'année avec l'arrêt par le régulateur à la mi-octobre des activités d'Interceel.

| Mobile : préservation de la valeur

A fin décembre 2018, Orange Guinée enregistre une part de marché volume de 64% et une part de marché valeur de 68%.

L'extension et la densification soutenues du réseau ainsi que le lancement des offres segmentées accompagnées d'animations commerciales d'envergure, lui ont permis de gagner 7% de croissance de son parc.

Sur le mobile money, la part du e-recharge via Orange Money a été fortement augmentée et le taux de commissionnement a enregistré une baisse de -5,5pts.



Rama, jeune maman à Donghol

Mon fils sera peut-être le premier docteur de la famille ! ”

La construction de centres de santé, le don de matériel et la prise en charge chirurgicale des enfants

orange-guinee.com

Fondation orange

| Internet Mobile : des usages en hausse

Avec un taux de croissance de 22% sur le broadband, un taux de pénétration des smartphones de 32,9%, Orange Guinée enregistre à fin décembre 2018, un parc data de 2 394 K abonnés.

L'usage de la data est en progression soutenue, bien que limitée par le déficit de spectre de fréquences et la non disponibilité du Backbone en région : + 52% vs 2017.

| Des produits et services innovants

2018 marque aussi le lancement des offres segmentées : la gamme Choco et le club Swag.

Des lancements accompagnés d'animations exclusives, d'animations terrains d'envergure à Conakry et dans les villes régionales (festivals en région, Festilive à Conakry) ou d'événements réunissant les autorités et parties prenantes comme cela fut le cas à Doko, au lancement du Service Energie Solaire. Ses partenariats avec la Fédération Guinéenne de football et - nouveauté - avec la Fédération Guinéenne de Basket - lui ont permis, au-delà du foot, de se lancer sur un nouveau territoire propice à animer et fidéliser les clients tout au long de l'année.



Yo. Pas de blabla

Pour avoir les meilleurs kiffs avec tes potes, souscris au Club Swag à 2.000 GNF *707#

Vous rapprocher de l'essentiel orange

I Orange Money

Les premiers mois de l'année 2018 ont marqué le leadership d'Orange Money : deux millions de clients ! La multiplication des partenariats avec les banques, avec certains services administration - le paiement de la facture d'eau de la SEG, l'achat de vignettes, l'élargissement des services de réabonnement télé avec Startimes, l'ouverture des transferts d'argent en provenance de la France et la multiplication des commerces proposant le paiement marchand, lui ont assuré une belle croissance : + 117% vs 2017.

Le renforcement du réseau de distribution (déploiement des kiosques à travers tout le pays) et les animations continues des offres commerciales ont permis à Orange Money une dynamique à la fois constante et soutenue.

I Investissements : le meilleur de la technologie au service de la densification et de l'extension du réseau

Le programme de densification du réseau et d'extension de la couverture 2G/3G s'est poursuivi : 200 nouveaux sites ont été mis en service faisant passer le réseau d'Orange Guinée à 1 515 sites dont 1008 sites 2G/3G.

Les investissements se sont renforcés sur la partie énergie des datacenters et des upgrades ont été réalisés sur les plateformes de services, en particulier sur le cœur de réseau (migration de l'IN). L'attribution d'un nouveau PQ (629) à l'opérateur a permis d'accompagner sa croissance.

La promesse d'offrir une expérience client incomparable et la meilleure qualité de service technique (QoS) sur la voix et la data s'est traduite par la poursuite des négociations pour l'acquisition d'une 3^{ème} porteuse, celle de la licence 4G et le déploiement de plusieurs plans d'actions :

- la densification des zones à fort trafic et dans les grandes villes,
- l'activation de nouveaux paramètres radio,
- l'upgrade des liens Backbone,
- le déploiement des solutions indoor pour améliorer la QOS DATA dans les zones VIP,
- l'installation d'une RNC à Boké pour décongestionner le Backbone,
- l'optimisation des cellules à l'heure chargée dans les zones fortement congestionnées.



4.2.3 Orange Bissau, opérateur leader en Guinée Bissau

| Faits marquants

La situation économique n'a pas été favorable en 2018 avec un fléchissement de la valeur du marché des télécommunications. Dans le domaine réglementaire, la situation reste toujours difficile avec la hausse de la TVA et le projet de contrôle du trafic entrant.

En dépit de cet environnement, Orange Bissau a pu générer de la valeur avec une part de marché valeur de 58%, en augmentation de 3 points, et un leadership volume de 56% grâce à la poursuite du développement et de la modernisation de son réseau et les actions commerciales. Ceci a contribué à une croissance de 12% du résultat net de l'Entreprise.

| Modernisation du réseau Mobile et développement du réseau

L'année 2018 a été marquée par la modernisation de tout le réseau en Nokia. Le développement du réseau data mobile est resté une priorité pour assurer la croissance rapide des usages avec :

- le projet d'atterrissage du câble ACE prévu fin 2019,
- l'extension de la couverture en 3G et 4G Bissau ville et dans les régions,
- l'augmentation des capacités en bande passante Data et sécurisation du réseau d'accès en attendant le projet ACE (câble sous-marin) pour supporter la croissance rapide des usages data.

En outre, un programme de modernisation et de sécurisation du cœur de Réseau a démarré en 2018 avec notamment l'installation d'une plateforme USSD locale en redondance et l'extension MSC pour améliorer la qualité perçue par nos clients.

Pour maintenir le développement du marché Entreprise, l'année 2018 a été marquée sur la partie Internet fixe par la mise en service effective du ring optique avec le démarrage du basculement de clients B2B sur des offres de Fibre Optique Très Haut Débit.

| Mobile

Le parc actif d'Orange Bissau en 2018 a connu une croissance de 6% par rapport à 2017.

L'opérateur reste leader du marché avec une part de marché volume de 56,2% et une part de marché valeur de 57,8%, en croissance de 3 points par rapport à 2017.

| Internet

Au 31 décembre 2018, le parc actif mobile data est en croissance de 45% par rapport à 2017.

Orange Bissau a été le premier opérateur à lancer la 3G (2015) et la 4G (2016) en Guinée Bissau. Toute la capitale, Bissau, est couverte en réseaux 3G et 4G, et les capitales régionales ont été couvertes aussi en 4G. Plus de 90% du parc actif Orange Bissau est aujourd'hui couvert en 3G.

Le développement de la Data Mobile se poursuit :

- plusieurs innovations ont aussi été lancées sur la mobile data, dont le nouveau service de transfert de Pass internet Manda Mega au mois de mai, et l'extension des prêts pour le Service Djudan Na Internet ;
- des promotions sur les smartphones et nouveaux terminaux ;
- ainsi que des animations terrain importantes, notamment durant les Digital Tabanca sur le premier semestre, l'opération Kaba kau au mois d'août et les 72 heures Chrono du mois de décembre.

| Orange Money

Lancé le 6 janvier 2017, le service Orange Money continue sa croissance et compte désormais **22 200** clients actifs au 31 décembre 2018 contre 5 156 clients au 31 décembre 2017.

Afin de développer le service, plusieurs actions ont été déroulées durant l'année 2018 :

- le lancement de nouveaux corridors (Mali, Niger, Burkina),
- le lancement du paiement marchand,
- le lancement de l'application Orange Money,
- le lancement du réseau de kiosques,
- la réalisation du premier Audit Orange Money Bissau par la BCEAO,
- les actions d'animation terrain dans Bissau et dans les principales régions du pays.

| Produits innovants et animations

2018 a été marquée par le renforcement de l'écosystème autour d'Orange Money, l'amélioration et l'enrichissement des produits et services existants, ainsi que par l'extension de couverture de la data mobile à Bissau et en régions.

De nombreuses animations ont permis aux produits et services Orange d'être mis en avant durant toute l'année :

- Opération Digital Tambanca : caravane de ventes et de configurations de Smartphones – mai et juin à Bissau et régions ;
- Campagne Vente « Orange kaba kau » à Bissau et les 3 principales régions du pays (juillet-août) ;
- OFAV : Orange organisateur des activités culturelle et éducative des vacances à Bissau et régions de juillet-août ;
- Bola Na Bantaba : Orange sponsor du championnat des vacances inter-quartier : juin à octobre ;
- 72h avec Orange au mois de décembre ;
- Actions Terrain Transfert en novembre et décembre.



4.2.4 Orange Sierra Leone, un an après le rebranding : **UNA KUSHE !**

Avec plus de **330 sites** couvrant près de **70% de la population** Sierra Leonaise, 2018 a été par excellence l'année du développement du réseau Orange ponctuée par un leadership reconquis sur la couverture et la qualité grâce à l'extension et la modernisation du réseau.

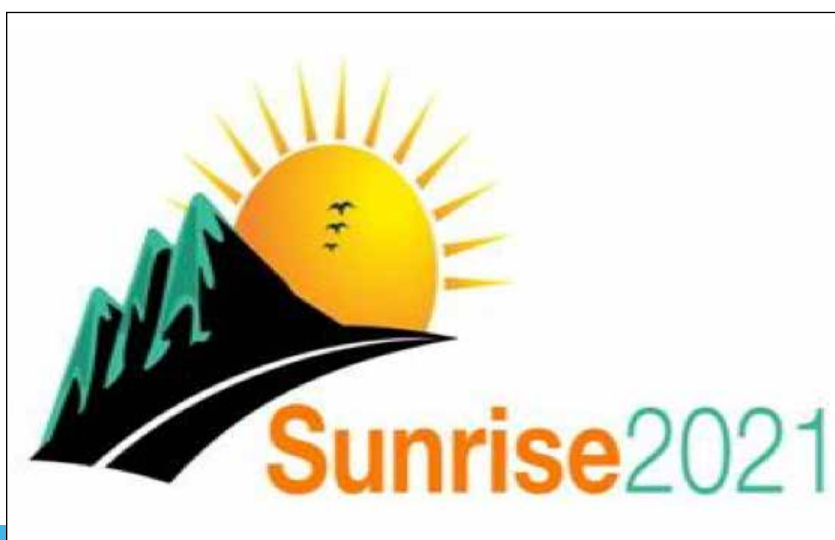
Orange a gagné plus de **6 points de part de marché en 2018** grâce à des actions de proximité, un portefeuille de produits et services basé sur des offres d'abondance et innovantes et un déploiement commercial de grande ampleur.

Le projet d'Entreprise « **SUNRISE 2021** » a été lancé avec succès mobilisant l'ensemble du personnel autour des 5 priorités de la direction générale :

1. Etre leader de la voix et de l'Internet sur le marché, avec la moitié de la base Orange utilisant Internet.
2. Avoir une Satisfaction des employés à 90%.
3. Développer les relais de croissance existants comme Orange Money et B2B, et créer de nouvelles opportunités / innovations commerciales (Energie, Education, Agriculture).
4. Rendre l'entreprise plus rentable et plus efficace : agilité et lutte contre le gaspillage.
5. Avoir une Expérience client incomparable et redonner en retour à la Sierra Leone.

Nous sommes fiers de préciser que Orange Sierra Leone est :

1. le premier investisseur en Sierra Leone après la crise d'Ebola,
2. le premier opérateur en couverture et qualité de réseau voix et data,
3. l'opérateur leader du NPS en Sierra Leone,
4. l'opérateur leader du mobile payment avec Orange Money,
5. l'opérateur leader de la Responsabilité Sociale d'Entreprise.



| Une contribution confirmée à l'économie de la Sierra Leone

- Investissements dans la modernisation et l'extension du réseau

Après une phase de modernisation du réseau en 2017, Orange Sierra Leone a accéléré en 2018 son programme d'extension avec l'ouverture de nouveaux sites stratégiques, le déploiement de la 3G et la préparation de la 4G.

Le programme d'investissement, d'un montant de plus de 23 millions de dollars (soit environ 14 milliards de FCFA), a permis des avancées significatives en 2018 :

- modernisation du réseau d'accès **2G & 3G** ;
- modernisation du réseau de **collecte** et de **transport** ;
- **35 nouveaux sites**, dont 13 avec la 3G, mis en service en 2018 ;
- préparation pour l'ouverture commerciale de la **4G** en 2019 ;
- upgrade de plusieurs plateformes de services.

- Investissement dans le développement des ressources humaines

Orange Sierra Leone compte, à fin 2018, **182 collaborateurs** permanents, avec 18 recrutements dans l'année. La société a également poursuivi l'amélioration de la situation des agents en contrat temporaire afin de leur assurer une meilleure couverture sociale via une société d'intérim.

L'activité de ressources humaines a été très dynamique en 2019 avec :

- Un riche programme de **formation**, chaque employé ayant bénéficié au minimum d'une formation dans l'année.
- L'amélioration continue des conditions **d'hygiène** et de **sécurité** : pas d'accident majeur, développement d'activités sportives, amélioration de l'offre de la cantine en qualité.
- La **récompense** mensuelle des employés les plus performants.
- Le lancement du projet d'Entreprise « SUNRISE 2021 » co-construit avec tout le personnel.
- La disponibilité d'une **assurance** contre les accidents du travail incluant également les agents des partenaires opérant dans les kiosques et les tricycles du réseau de distribution.
- La poursuite de la campagne de communication pour changer la perception des clients.
- La poursuite de la mobilité du staff au sein de l'Entreprise.

| Des solutions pour près de 2 millions de clients particuliers ou entreprises

- La facturation à la seconde pour les appels « on net » pour tous les clients prépayés.
- La refonte des bundles internet actant une baisse de 35% du tarif client et l'introduction d'une gamme de bundles correspondant à toutes les bourses et à tous les besoins d'utilisation Internet.
- Le succès confirmé du bundle illimité voix pour tous nos clients prépayés.
- Le lancement de « YO », l'offre jeune, autour de bundles low cost.
- Le lancement d'une gamme complète de Smartphones (4G ready).
- Le lancement de produits d'abondance (night data offers, night voice offers...).
- Le lancement d'un réseau franchisé à Freetown pour développer notre réseau de distribution.
- Le lancement de corridors à l'international (USA, UK, France...).
- Des solutions digitales à la disposition des clients (Facebook, My Orange, Instagram, Twitter, nouveau site web).

| Orange Money confirme sa position de leader du marché

Tous les indicateurs affichent une accélération des performances d'Orange Money et confirment le fort potentiel du marché en Sierra Leone. Par rapport à 2017, les performances d'Orange Sierra Leone ont été les suivantes :

- revenus +47%,
- base clients actifs : +76%, avec près de **375 000** clients fin 2018,
- nombre de transactions +35%,
- nombre de points de ventes : +12%,
- points de vente actifs : +75%, près de 5 000 à fin 2018.

| Perspectives 2019

Pour l'année 2019, les priorités de Orange Sierra Leone seront :

■ Poursuivre l'amélioration de la QoS réseau et le déploiement de la couverture.

■ Accélérer la croissance du chiffre d'affaires :

- lancer la 4G mobile et fixe avec de nombreux sites couverts à Freetown et en province,
- poursuivre le lancement d'offres d'abondance voix et data,
- continuer la dynamique du B2B et lancer de nouveaux business,

■ Améliorer sans cesse l'expérience client et être leader sur la satisfaction client.

■ Déployer le projet d'Entreprise.

■ Déployer de nouveaux sites (55 sont prévus en 2019).

■ Etre leader sur la base avec 47% de part de marché et 50% de part de marché.

■ Avoir un niveau de satisfaction du personnel supérieur à 85%.







Branché





5

RÉSEAUX ET SYSTÈME D'INFORMATION

5.1

MODERNISATION DU RÉSEAU MOBILE

Le Groupe Sonatel, soucieux de disposer d'un réseau mobile toujours à la pointe de la technologie, a poursuivi les importants travaux de modernisation et d'extension de son réseau mobile.

| Déploiement d'équipements de dernière génération supportant la 2G/3G/4G

Les nouveaux équipements déployés ont une consommation d'énergie réduite et contribuent à la politique environnementale de Sonatel. Le projet démarré en 2017 avec 469 sites, a été finalisé en 2018 avec un programme de 477 sites dont Louga, Petite Côte, Fatick, Diourbel et les zones religieuses (Touba, Darou Mousty et Popenguine).

| Poursuite de la modernisation du réseau cœur Datamobile et plateformes de services

■ Cœur de Réseau Datamobile pour supporter la croissance du trafic :

- Extension de la capacité des interfaces et des liens de transport à 100Gbps.

■ Cœur de réseau CS (Circuit switched) et Plateformes de services :

- Extension des capacités de traitement sur la plateforme IN (Réseau Intelligent) et les plateformes de Services à Valeur Ajoutée (comme l'USSD) pour accompagner l'évolution du trafic et des besoins marketing, déploiement d'une nouvelle plateforme MVAS dans le cadre de la modernisation du réseau.

- Finalisation du swap des anciens MSC/MGW avec des équipements de plus grande capacité et migration sur un nouveau SDM/ NgHLR avec plus de capacité et de résilience.



5.2

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA 4G/4G+ AU SÉNÉGAL

La 4G est présente sur 484 sites dans Dakar et 576 en régions.

En 2018, on note l'introduction de la 4G+ sur 269 sites dans la capitale et dans les régions.

L'extension de la couverture 4G/4G+ sera poursuivie en 2019.

En apportant des débits jusqu'à dix (10) fois supérieurs sur les liens montants ou descendants à ceux sur le réseau 3G+ et une plus grande souplesse en terme de capacité de trafic, la 4G révolutionne l'expérience client sur le haut débit mobile.

Les clients d'Orange qui accèdent à ce réseau de 4^{ème} génération pourront :

- bénéficier des fonctions indispensables d'aujourd'hui, alliant qualité et rapidité : consulter un site Internet, écouter la radio en ligne, regarder une vidéo, télécharger un fichier ou une application, etc. ;

- accéder simultanément à plusieurs services Internet et sans dégradation de la qualité, par exemple : regarder une vidéo tout en naviguant sur Internet ;
- explorer de nouveaux usages tels que le Cloud Computing mobile qui offre la possibilité de travailler pendant qu'on est en déplacement, comme si on était au bureau ; le Cloud gaming qui permet de jouer à des jeux de consoles HD depuis son mobile ou sa tablette partout et sur n'importe quel appareil ; la vidéo en HD de mobile à mobile pour faire, par exemple, des vidéoconférences depuis son mobile, avec une excellente qualité d'image et de son, et la possibilité en prime de visionner des documents directement sur les écrans mobiles.

Au demeurant, toutes les offres de données mobile d'Orange sont déjà compatibles 4G/4G+ et sont utilisables par les clients répondant aux prérequis : TV mobile, Internet Mobile (browsing, streaming), E-mail en mobilité, Business Everywhere, Internet Everywhere, etc.

5.3

LANCEMENT DU PROJET FIBRE OPTIQUE CHEZ LE CLIENT (FTTH)

En 2018, le projet de Fibre Optique chez le client s'est poursuivi dans les zones de Medina, Point E, Fann, Almadies, Mermoz, Sicap Sacré-Cœur, Hann Maristes, Sud Foire, Ouest et Nord Foire, Almadies, Ngor, Yoff et Touba. Et cela après un lancement en 2017 dans les zones de Keur Gorgui et Plateau.

Fin décembre, le nombre total d'équivalents logements raccordables a augmenté de manière significative.

5.4

MODERNISATION DU RÉSEAU FIXE

Sonatel dispose d'une nouvelle solution IMS (IP Multimedia Subsystem) pour moderniser son réseau fixe dans le but de :

- résoudre le problème d'obsolescence des centraux fixes ;
- assurer la migration vers le Full IP avec l'émulation des services PSTN résidentiel et Entreprise (Business Trunking) ;
- permettre au marketing de généraliser les offres dual play ou triple play en instituant la Livebox comme terminal de base de la téléphonie fixe ;
- mettre en place de nouveaux services : téléconférence multimédia (audio, vidéo, data), IP Centrex.

Cette nouvelle solution a permis le basculement des abonnés du central de Mbacké, première phase de cette migration des abonnés du fixe sur cette nouvelle technologie. L'IMS a permis également le raccordement de certains clients sur le FTTH et de leur assurer les services voix.

Un nouveau CTI-IP a été mis en place pour répondre aux attentes des opérateurs partenaires avec une interconnexion en IP.

5.5

DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE POUR LA COLLECTE 3G/4G

Sonatel a finalisé en 2018 la desserte en fibre optique de tous les sites mobiles en zone urbaine (capitales régionales, chefs lieu de départements et certaines grandes localités) avec 150 nouveaux sites collectés en fibre optique dont 54 sites à Dakar et 96 sites dans les régions.

Ainsi, fin décembre 2018, le nombre total de sites collectés en FO est de 1186.

5.6

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS EN ZONE RURALE

Sonatel poursuit sa politique d'investissement en milieu rural avec un programme de 106 nouveaux sites en 2018 et en prévoit 71 supplémentaires en 2019 pour améliorer la couverture des localités de plus 500 habitants et des axes routiers prioritaires.

- Démarrage des travaux de pose d'un câble sous-fluvial entre Saint Louis Continent et Saint Louis île
- Extension du backbone DWDM et mise en service de longueurs d'onde 100G en les régions.



Immaculée



6

**SONATEL À
L'INTERNATIONAL
ET DANS LA
VENTE EN GROS**

Principal hub de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe Sonatel est très actif dans la dynamique sous-régionale pour la définition et la mise en place de stratégies communes (roaming, réglementation, etc.). Il a notamment participé à la redynamisation du comité wholesale cluster et à divers projets de mutualisation (réseau cœur data, offres marketing, etc.), ainsi qu'aux grandes rencontres internationales organisées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et ayant pour but de travailler sur les problématiques du secteur.

6.1

CERTAINS PROJETS STRUCTURANTS ONT AUSSI ÉTÉ MENÉS :

- comme support technique du test Roaming pour le projet Promo Coupe du Monde 2018, les pèlerinages à la Mecque et à Rome ;
- la signature du contrat pour le projet du 3^{ème} câble HD (MainONE) durant le second semestre 2018 ;
- la poursuite des travaux du segment 4 Sao Tomé – Afrique du Sud ;
- l'augmentation de la capacité du SAT3 (Upgrade 6).

Divers travaux de migration et d'amélioration ont été effectués pour la connectivité CSM et satellite ainsi que la sécurisation de la bande passante internet.

En 2018, on peut également noter l'extension du maillage Roaming à travers 184 ouvertures réalisées et le lancement de la campagne de test roaming IN sur le site In Cloud.

6.2

UN COMMERCIAL DATA CONSEIL TRÈS EFFICACE

Les corridors

Les corridors ont permis de maintenir le trafic retail sur des routes sécurisées.

Les baisses de tarif associées ont permis une bonne prise de cette offre qui permet aux opérateurs de baisser le tarif retail, d'augmenter leurs parts de marché domestiques tout en fidélisant leurs clients.

En plus des corridors Afrique, des accords ont été conclus et renforcés pour capter du trafic origine France, Espagne, Italie, USA, Canada.

Les interconnexions IP en cours vont permettre de renforcer ce virage stratégique destiné à chercher le trafic à la source en vue de sécuriser l'arrivée internationale.

6.3

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DES SOUS-COMITÉS ACE (CÂBLE SOUS-MARIN)

En décembre 2017, le Groupe Sonatel a été élu à l'unanimité au poste de vice-président du sous-comité régulation et communication du câble sous-marin ACE.

Au mois de janvier 2018, ses attributions ont été renforcées à travers son intérim de la présidence de ce sous-comité.

Divers chantiers ont été entrepris dont la couverture réglementaire, le ciblage des activités de recherche de nouveaux partenaires et investisseurs.

Le Groupe Sonatel a ainsi pris part aux différentes réunions structurantes : régulation et communication, investissements et accords, management committee, SAWAS, WAS, Africom, etc. Des sujets comme la lutte contre la fraude, les projets de câbles sous-marins ou encore l'optimisation de la bande passante ont été traités.



Ces échanges ont permis de signer des accords d'IOT discounts, de finaliser des ouvertures commerciales roaming et de lever les blocages techniques éventuels.

Grâce au doublement de la bande passante Internet qui a doublé en moins d'un an, passant de 80 Gbits à 172 Gbits, des **capacités et services de qualité sont désormais disponibles et sécurisés**.

Ces opérations de grande envergure sont complétées par l'expertise du Groupe Sonatel qui s'est encore manifestée par le **développement de l'Ingénierie Conseil** sur le continent africain.

6.4

DES OFFRES INNOVANTES AVEC LE MARKETING OPÉRATEURS

Lancement du dégroupage au Sénégal en juillet 2018

En 2018, Sonatel a étendu le catalogue d'offre du wholesale national avec le projet Dégroupage qui permet l'ouverture du réseau boucle locale aux opérateurs tiers et FAI leur permettant de proposer des offres sur le cuivre.

1^{er} POP Sonatel à l'étranger (Telehouse Paris)

Sonatel, pour répondre aux besoins des opérateurs nationaux, internationaux, FAIs et Entreprises a mis en place des solutions Ethernet Internationales, à travers l'extension du Backbone Sonatel à Paris.

Ce pop va permettre depuis Paris, de lancer des interco Pop à Pop dans le reste du monde à travers des partenariats.

Développement d'offres de partage d'infrastructures

En avril 2018, une première expérience de mutualisation d'équipements actifs au niveau antenne a été réalisée avec Espresso, au niveau de l'aéroport AIBD pour améliorer la couverture Indoor 2G/3G du nouvel aéroport.

6.5

LA VOIX ET LE ROAMING

Free roaming

La deuxième réunion d'évaluation de la mise en œuvre du protocole d'Abidjan s'est tenue à Lomé en présence des régulateurs des pays signataires du protocole d'accord du Free Roaming. Les régulateurs ont fait le point sur les avancées dans différents pays signataires et formulés des recommandations.

Ainsi, les opérateurs ont profité de cette réunion d'évaluation pour partager le manque à gagner causé par le « free roaming ».

Les corridors

En 2018, Sonatel a continué sa lancé sur les corridors bidirectionnels (entrant comme sortant) avec Orange Mali, Orange Côte d'Ivoire, Orange Niger, Orange Bissau et Orange Guinée.

Sonatel a aussi lancé de nouveaux corridors en Afrique et en Europe (Canada, USA, France et Italie) afin de lutter contre la fraude Symbox et les OTT. Ces pays ciblés ont un fort taux de sénégalais et les corridors nous ont aussi permis de sécuriser les volumes entrants et par conséquent le chiffre d'affaires : - 16% de baisse en zone corridor contre - 55% hors corridors à la fin du mois de décembre 2018.

En déplacement

Aller en Oumrah en toute sérénité

-50% sur vos Pass voyage Emirats Pass appels, SMS, Internet

Jusqu'au 30 juin vos Pass Voyage sont à partir de 2500 F seulement. Jusqu'à 100 minutes d'appels et 1 Go d'Internet en roaming.

Faites le #166# orange

6.6

SONATEL PROCHE DES PÈLERINS POUR LEUR APPORTER TOUT LE CONFORT À ROME ET À LA MECQUE

Pèlerinage Rome

Depuis plusieurs années, Sonatel accompagne les pèlerins catholiques et musulmans à leurs lieux saints respectifs. Pour l'édition 2018, une subvention a été accordée aux comités nationaux d'organisation et des accords signés avec les opérateurs partenaires ont permis, cette année encore de mettre en place des offres à tarifs préférentiels durant les différents parcours grâce aux forfaits Voyage Orange.

Des mesures ont aussi été prises sur le plan technique afin de garantir la disponibilité du service durant tout le pèlerinage.

Et pour être encore plus proches des pèlerins, nos équipes étaient présentes à l'aéroport à leur départ pour leur apporter l'appui nécessaire sur le paramétrage et le changement de Sim 4G.

Ces actions ont permis de générer un chiffre d'affaires jamais atteint avec une réelle satisfaction des pèlerins sur le dispositif mis en place.



Pèlerinage Mecque

La 9^{ème} édition de l'offre Mecque a permis de générer un chiffre d'affaires jamais atteint avec une réelle satisfaction des pèlerins sur le dispositif mis en place : partenariat avec les voyagistes en amont, mise en place d'une baisse sur les tarifs roaming incluant des forfaits avantageux.

En 2017, le succès du projet a conduit à la duplication de cette expérience à toutes nos filiales, permettant ainsi de consolider la puissance de notre marque, mais aussi de générer des revenus supplémentaires.

Grâce à cette synergie, nous avons pu négocier des tarifs plus intéressants avec les opérateurs en Arabie Saoudite, ce qui nous a permis d'offrir à nos pèlerins une baisse de 80% par rapport aux tarifs catalogue, par exemple sur les appels de la Mecque vers le Sénégal, et -50% sur la data par rapport à l'année dernière et, pour la première fois, leur faire bénéficier de la 4G.

La mise en place des Pass Makkah a fait l'unanimité chez nos pèlerins, surtout le Pass voix et SMS à 9900F (100mn, 100 sms, 15 mn de réception) ainsi que le Pass data de 1giga, qui a bénéficié d'une baisse de 50% par rapport à l'année dernière.



6.7

LA CONTRIBUTION DE SONATEL POUR LA RÉUSSITE DES GRANDS ÉVÈNEMENTS INTERNATIONAUX

Le Sea Me We 3

Dakar a abrité du 27 au 30 novembre 2018 au Radisson Blu, pour la première fois, le Management Committee SEA ME WE 3 Cable System, consortium dont Sonatel est membre.

Cette rencontre est la 35^{ème} réunion du Comité des Directeurs et a permis de prendre des décisions sur les recommandations des sous-comités, de renforcer la coopération entre les différents membres du consortium et d'ouvrir de nouvelles perspectives sur le Sénégal.





Gonflé





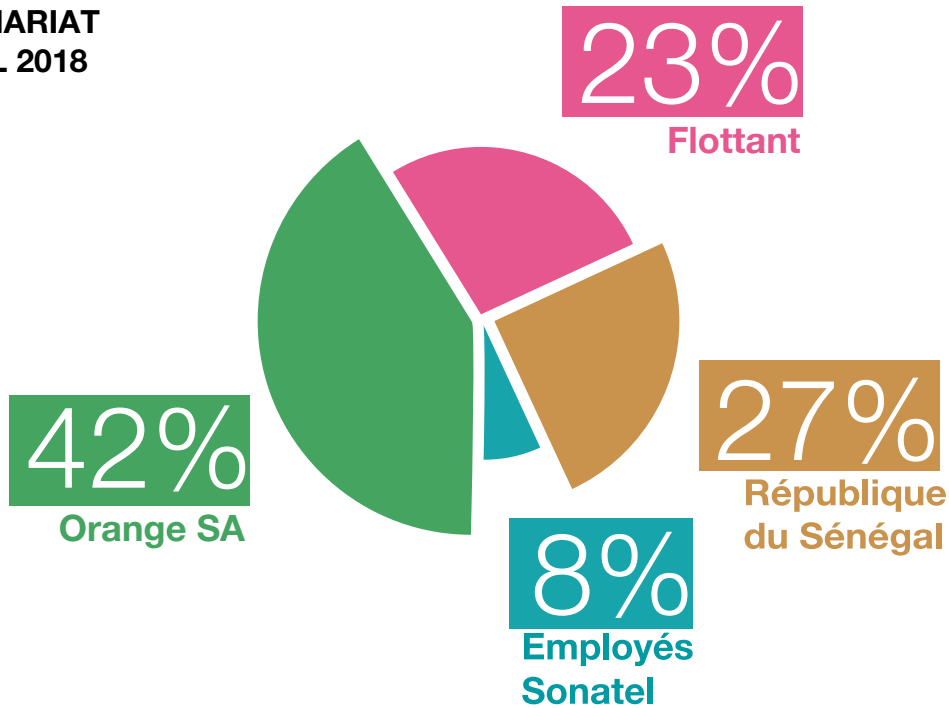
7







**CHIFFRES CLÉS
& SONATEL EN
BOURSE**



SONATEL : Opérateur de télécommunications intégré

ACTIONNARIAT SONATEL 2018



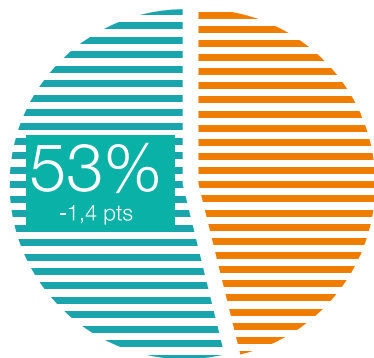
Pays	Sociétés	Détention	Pourcentage de détention
 Sénégal	Sonatel SA	Directe	Société mère
	Sonatel Mobiles	Directe	100%
	Sonatel Multimédia	Directe	100%
	Sonatel Business Solutions	Directe	100%
	Orange Finances Mobiles Sénégal	Directe	100%
 Mali	Orange Mali	Directe	70%
	Orange Finances Mobiles Mali	Indirecte	70%
 Guinée	Orange Guinée	Directe	89%
	Orange Finances Mobiles Guinée	Indirecte	89%
 Bissau	Orange Bissau	Directe	90%
 Sierra Leone	Orange Sierra Leone	Directe	50%
	Orange Money SL Limited	Indirecte	50%
 OSG	Groupement Orange Services	Indirecte	47%

Entrée en 2018

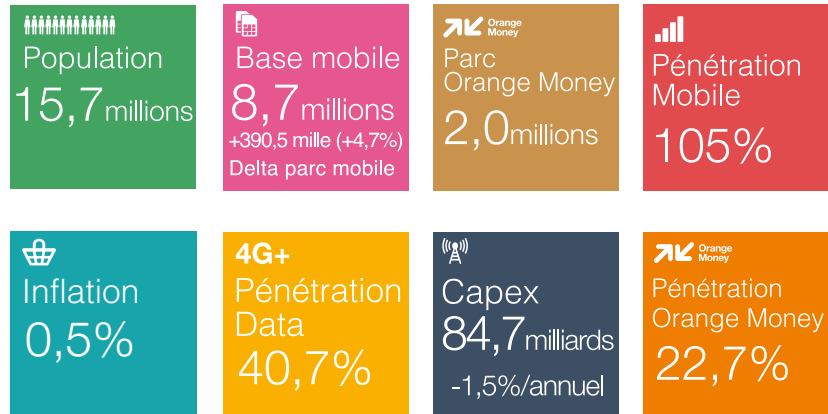
Marché et Concurrence

Sénégal

Position : Leader
Part de marché



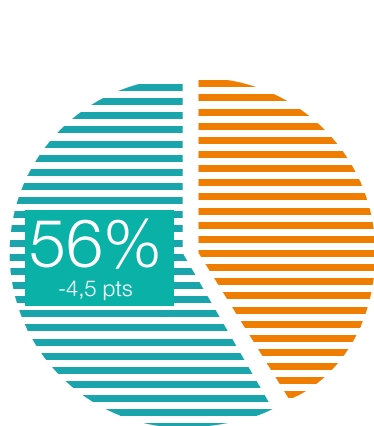
Réseau 2G - 3G - 4G - 4G+



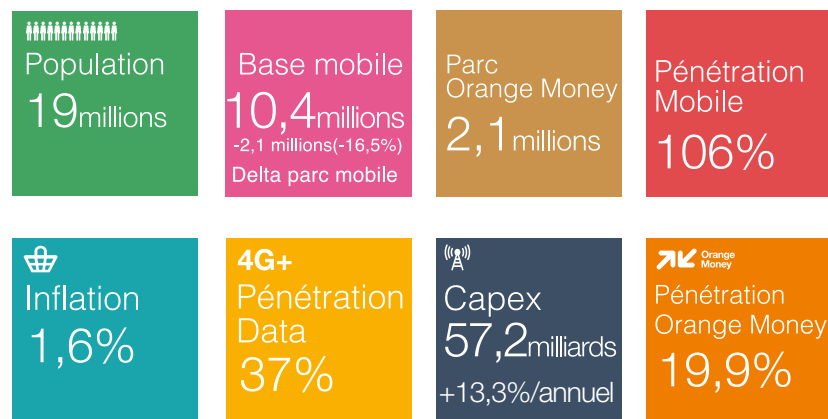
- Maintien de la croissance du chiffre d'affaires sur toute l'année 2018 grâce au renforcement de la contribution de la Data Mobile et d'Orange Money (leadership transfert national).
- Renforcement des investissements sur les activités en croissance.
- Elargissement du champ concurrentiel avec le Mobile finances et les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet).

Mali

Position : Leader
Part de marché



Réseau 2G - 3G - 4G

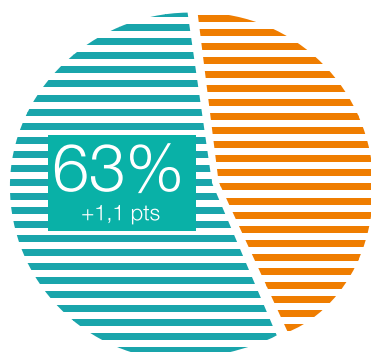


- Maintien de positions commerciales fortes en volume et en valeur. Forte amélioration de la couverture 3G.
- Déploiement du THD autour des solutions LTE (4G, TDD) et de la fibre.
- Renforcement de la pression fiscale.
- Croissance du chiffre d'affaires impactée par le changement de méthode comptable Orange Money.

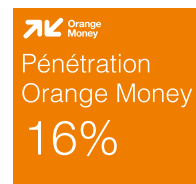
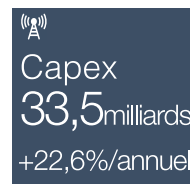
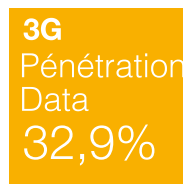
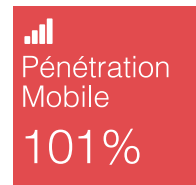
Marché et Concurrence

Guinée

Position : Leader
Part de marché



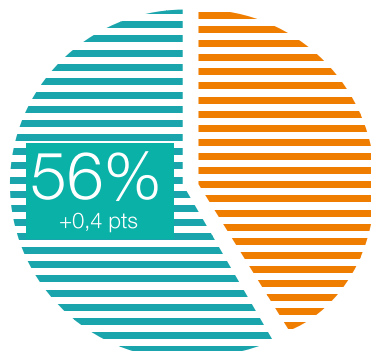
Réseau 2G - 3G



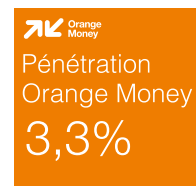
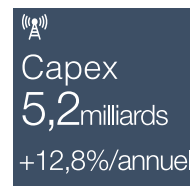
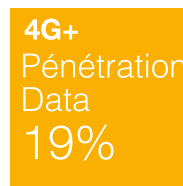
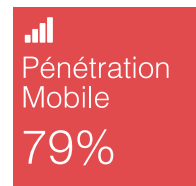
- Consolidation de positions commerciales fortes.
- Développement de l'activité Orange Money.
- Enjeux importants autour de la disponibilité des ressources (fréquences, numéros) et de la finalisation des négociations sur les licences (concession, 4G).
- Evolution appréciable des résultats financiers.

Guinée Bissau

Position : Leader
Part de marché



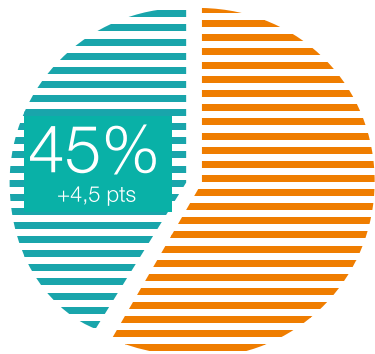
Réseau 2G - 3G - 4G



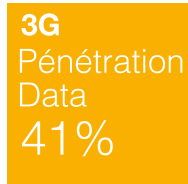
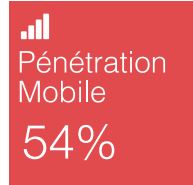
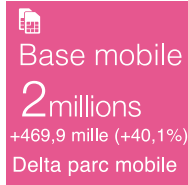
- Consolidation de positions commerciales fortes en volume et en valeur.
- Poursuite déploiement couverture 4G et de la pénétration Orange Money.
- Participation de Orange au projet majeur de connexion de la Guinée Bissau au câble sous marin ACE.
- Résultats financiers impactés par la morosité économique.

Marché et Concurrence

Sierra Leone Position : Challenger Part de marché



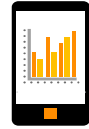
Réseau 2G - 3G



- Maintien de la dynamique de conquête en région autour de l'ouverture de nouveaux sites.
- Discussions avec le régulateur (taxes...).
- Acquisition de la licence 4G.



Chiffres clés financiers



Chiffre d'affaires



Franchissement de la barre des 1 000 milliards de chiffre d'affaires en évolution de 5% portée par l'évolution de la Data et Orange Money.

Ebitda



En hausse de 9,8 milliards FCFA en valeur absolue mais léger fléchissement de la croissance de l'EBITDA par rapport à 2017 (2,2% Vs 2,8%).

Baisse de 1,2 points du taux d'EBITDA à 45,3%.

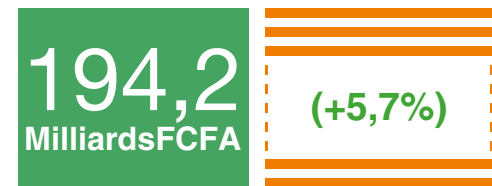
Résultat Net



En hausse de 0,1 milliards FCFA en valeur absolue.

Stabilisation du Résultat Net après la baisse de -6,3% enregistrée en 2017.

CAPEX



Hausse de 10,6 Milliards FCFA des investissements en valeur absolue.

Le taux de CAPEX est stable à 19%.

Free cash flow



Baisse de 0,7 Milliard FCFA du Free Cash Flow (-0,3%) dû à une croissance plus élevée des investissements par rapport à l'EBITDA (5,7% Vs 2,2%).

Chiffres clés opérationnels



Clients FMI

(Fixes + Mobiles + Internet)



Evolution du parc FMI impactée principalement par le ralentissement des recrutements au Mali suite à l'arrêt des bonus à l'activation et recentrage de la gestion du parc autour de la valeur.

Clients mobiles

(voix, sms et SVA)

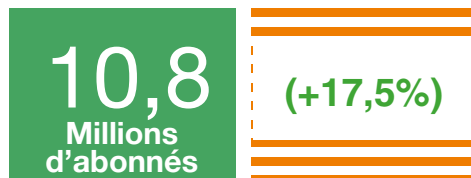


Décroissance du parc mobile de -2% par rapport à 2017 portée par la régression du parc au Mali suite à une nouvelle approche de recrutements centrés valeur.

Hors Mali, le parc mobile croît de +8,9%.

Clients Data

(Internet Mobile)



Renforcement de la contribution de la Data grâce à l'avantage concurrentiel sur la connectivité avec notamment la 4G au Sénégal, au Mali et à Bissau.

Clients Orange Money



Poursuite de la croissance de l'activité (+1,2 M de clients actifs, Chiffre d'affaires en hausse de +36,1% par rapport à 2017) et amélioration de la rentabilité.

Client Internet

(ADSL + Fibre + Flybox + Wimax)








En croissance +34% par rapport à 2017 tirée essentiellement de la convergence et à l'attractivité des offres autour de l'ADSL, de la Flybox et la fibre.



Couverture réseau



	 Sénégal	 Mali	 Guinée	 Guinée Bissau	 Sierra Leone
Pénétration Mobile	105%	106%	101%	79%	54%
Couverture Population 2G (%)	97,9%	94%	95%	90%	83,8%
Couverture Population 3G (%)	92,2%	66%	56%	69%	41%
Couverture Population 4G (%)	62,0%	31%	N/A	34%	N/A
Clients actifs 3G (en Millions)	3,6	3,9	1,3	0,2	0,8
Clients actifs 4G (en Milliers)	708	229	N/A	27	N/A
Pénétration Data	40,7%	37,0%	18,4%	19,0%	41,0%
Taux de pénétration 4G	19,7%	5,7%	N/A	3,9%	N/A
Fibre (foyers raccordables)	79 426	3 274	N/A	N/A	N/A

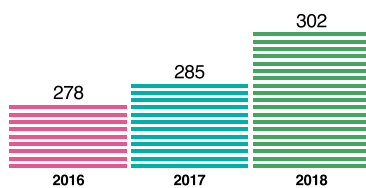
Base abonnés : fixe, mobile et Internet



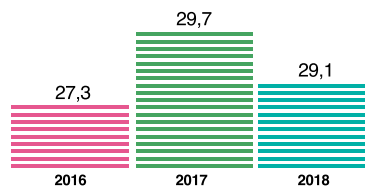
Base abonnés	2016	2017	2018	17/16	18/17
Fixe	277 859	285 294	302 243	2,7%	5,9%
Mobile	27 319 568	27 319 568	29 146 650	8,8%	-2%
Internet	143 620	144 753	219 144	0,8%	51%
TOTAL	27 741 047	30 166 130	29 668 037	8,7%	-1,7%

- **Mobile** : décroissance du parc de -2% portée par la forte baisse du parc au Mali de -16,5% du fait du recentrement du recrutement sur la valeur qui a atténué l'augmentation du parc dans les autres pays.
- **Fixe** : bonne performance avec une hausse de +5,9% par rapport à 2017 portée par les connexions autour de la Flybox et de la fibre.
- **Internet Haut Débit** : en croissance de +51% par rapport à 2017, tirée essentiellement de la convergence et à l'attractivité des offres autour de l'ADSL, de la Flybox et de la fibre, notamment au Sénégal, et à la migration progressive des clients (Mali, Guinée) du WIMAX vers la 3G (Flybox) combinée à la bonne dynamique de recrutements toujours sur la Flybox à Bissau.

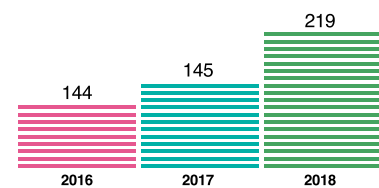
Fixe en milliers



Mobile (en millions)



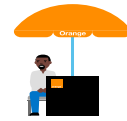
Internet en milliers



Sonatel : Résultats Financiers 2018



Base abonnés mobile



Abonnés	2016	2017	2018	17/16	18/17
Sénégal	7 900 150	8 344 083	8 734 542	5,6%	4,7%
Mali	11 262 654	12 539 918	10 468 834	11,3%	-16,5%
Guinée	6 032 667	6 783 073	7 268 259	12,4%	7,2%
Bissau	600 384	646 573	682 701	7,7%	5,6%
Sierra Leone	1 523 713	1 422 436	1 992 314	-6,6%	40,1%
TOTAL	27 319 568	29 736 083	29 146 650	8,8%	-2%

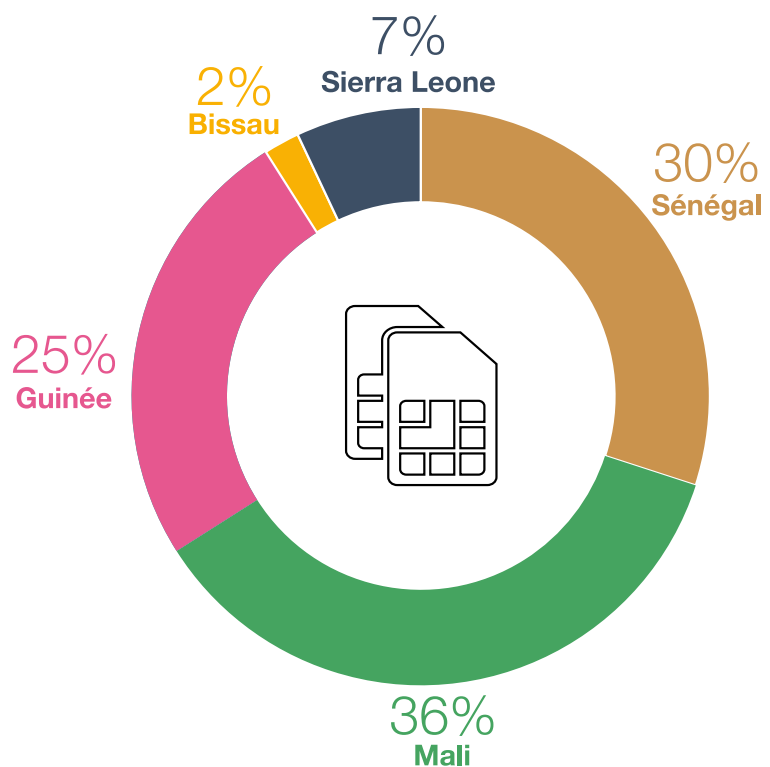
- **Sénégal** : retour du parc au niveau d'avant identification grâce à une meilleure maîtrise du churn, la hausse des acquisitions et la bonne dynamique commerciale autour de la 4G justifiant la croissance de 4,7%.

- **Mali** : baisse du parc de 16,5% suite à l'arrêt des recrutements massifs au profit de l'acquisition de clients orientée valeur.

- **Guinée** : maintien du rythme de recrutement porté par les actions combinées d'ouverture de nouveaux sites, la couverture en 3G de l'ensemble des 304 sous-préfectures et d'animation commerciale soutenue malgré les contraintes d'identification des abonnés.

- **Bissau** : évolution du parc (+5,6%) grâce au dynamisme des nouvelles offres autour des usages Data Mobile et Orange Money.

- **Sierra Leone** : la base d'abonnés s'est accrue de +40,1% grâce à l'extension de la couverture, la nouvelle dynamique de conquête adossée à l'élargissement du réseau d'agences et aux offres innovantes (bundles).



ARPU



ARPU mensuel moyen	Segment	2016	2017	2018	17/16	18/17
Sénégal FCFA	Fixe	95 084	94 838	73 579	-0,3%	-22%
	Mobile prépayé	2 661	2 794	3 063	5%	9,6%
Mali FCFA	Mobile prépayé	1 912	1 618	1 930	-15,4%	19,3%
Guinée GNF	Mobile prépayé	26 006	26 448	26 452	1,7%	0,0%
Guinée Bissau FCFA	Mobile prépayé	2 842	2 832	2 701	-0,4%	-4,6%
Sierra Leone SLL	Mobile prépayé	18 230	19 542	18 729	7,2%	-4,2%

Sonatel : Résultats Financiers 2018

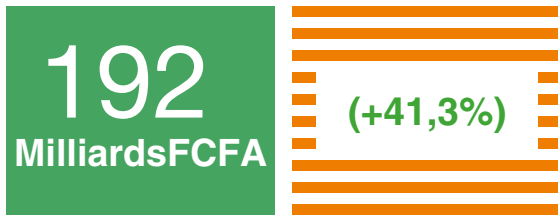
- **Sénégal** : appréciation au Sénégal liée à la forte croissance des rechargements mobiles grâce aux revenus générés par la data mobile, au renforcement de l'apport des usages Orange Money, des services à valeur ajoutée et grâce aux ventes de terminaux, malgré la baisse des revenus entrants internationaux.
- **Mali** : progression de l'ARPU tirée principalement de la stabilité des revenus face à une forte décroissance du parc (préservation de la base recharge et de la valeur).
- **Guinée** : stabilité de l'ARPU suite à une croissance du parc et des revenus dans les mêmes proportions, traduisant une bonne gestion du niveau d'abondance.
- **Guinée Bissau** : diminution de l'ARPU principalement liée à une croissance des bases d'abonnés plus rapide que celle des revenus, le niveau de gratuité lié à l'explosion de l'abondance, et par la baisse de l'entrant international.
- **Sierra Leone** : baisse de l'ARPU suite à une forte croissance du parc plus importante que celle des revenus.



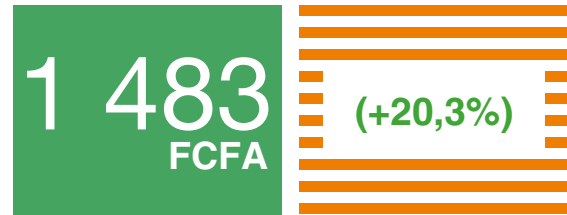
Data Mobile



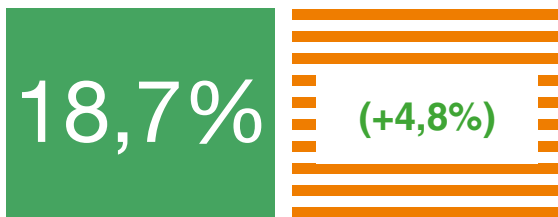
Chiffres d'affaires



ARPU data mobile



% Chiffres d'Affaires groupe



Contribution croissance CA



Client data mobile actif



Delta parc client



Client actif 4G

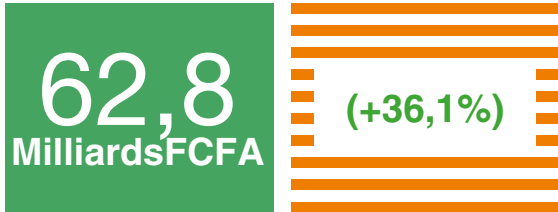




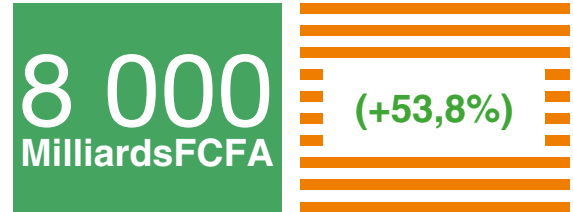
Orange Money



Chiffres d'affaires



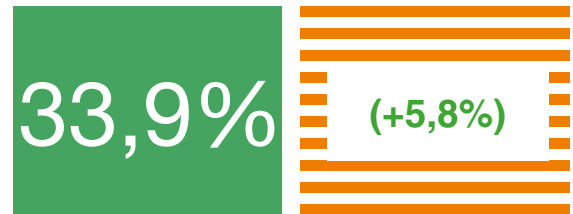
Valeur des transactions



% Chiffres d'Affaires groupe



Contribution croissance CA



Client Orange Money



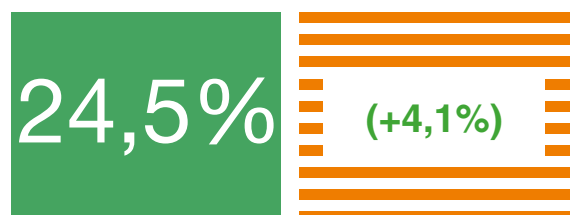
Client actifs



Volume des transactions



Valeur des transactions / PIB



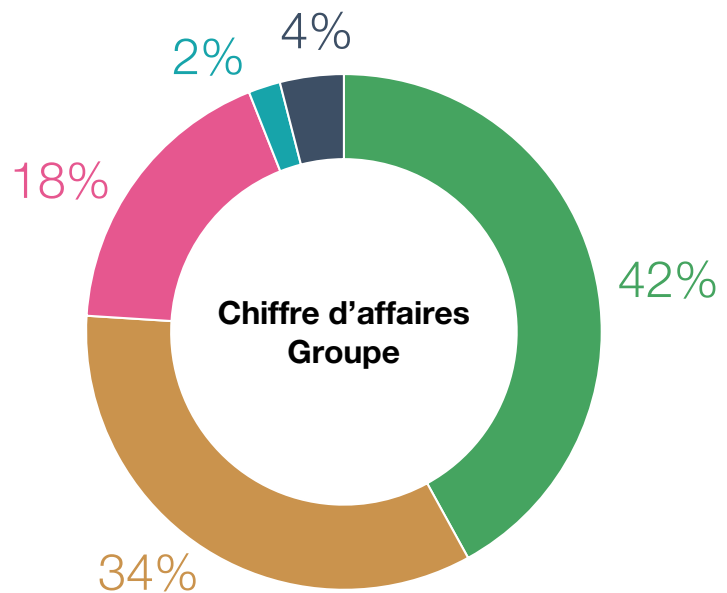
Chiffre d'affaires

Contribution au Chiffre d'affaires par activité

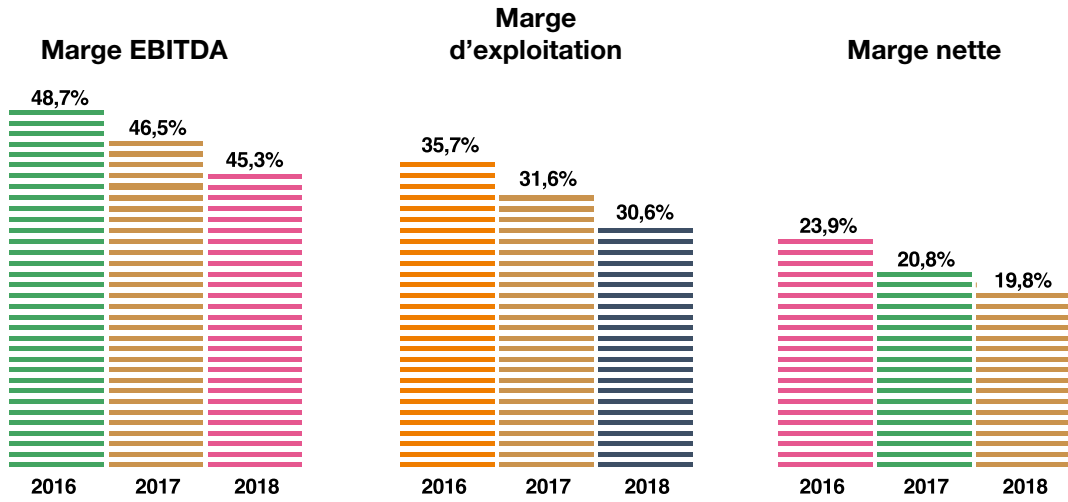
	Poids dans l'activité	Croissance
Fixe	7,1%	3%
Mobile	49%	1%
Data Mobile	19%	41%
SVA	4%	5%
Orange Money	6%	36%
Wholesales International	13,%	-20%
Autres	1,5%	11%

- Maintien de la présence du Sénégal et renforcement de la Guinée dans les principaux indicateurs financiers du Groupe. Ralentissement de la contribution du Mali impactée par le changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires prépayé et Orange Money.

- Croissance du chiffre d'affaires de 49,1 Milliards FCFA principalement au Sénégal et en Guinée. Elle est portée par la Data Mobile et Orange Money, l'Internet fixe et l'Intégration, malgré le retrait de l'entrant international et de la Voix fixe.



Marges

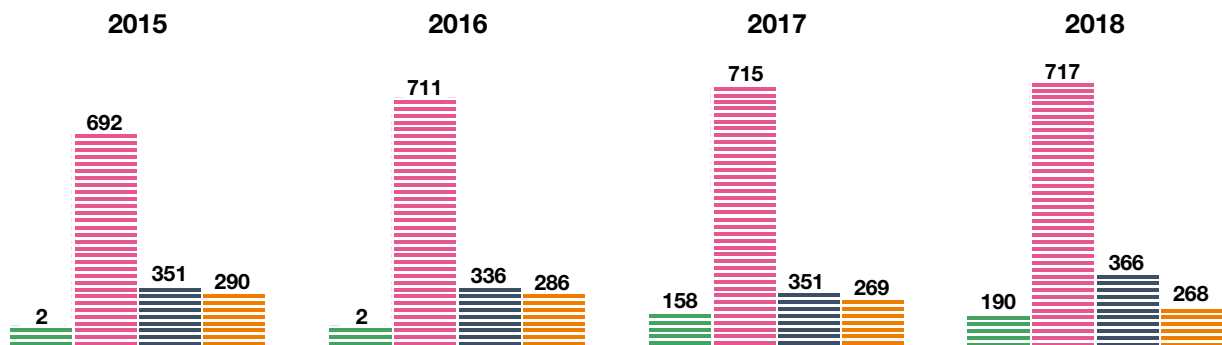


Baisse moyenne des marges de 1 point portée grandement par les impacts fiscaux et réglementaires, mais aussi par le renforcement des lignes de revenus à marge plus faible (Data mobile, Orange Money et Services à valeur ajoutée).



Indicateurs financiers

	2015	2016	2017	2018
Ratio d'endettement	0,3%	0,3%	26,5%	26,5%
Ratio dette / Free cash flow	1%	1%	58,7%	70,9%



≡ Dettes financières

≡ Capitaux propres

≡ CAFG

≡ Free Cash Flow

Investissements

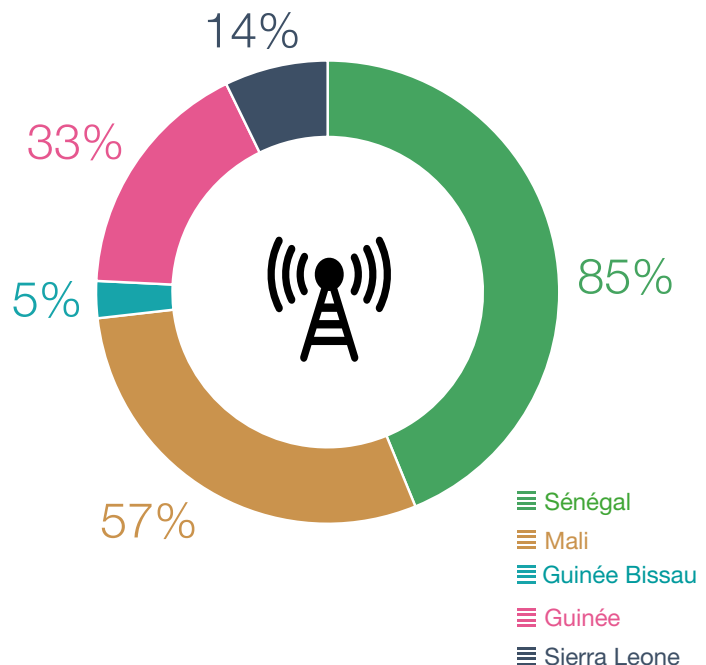
Répartition des investissements par activité

Investissement en Millions FCFA	2017	2018	Variation 2018/2017
Réseaux	156 171	158 176	1,3%
Hors réseaux	27 573	36 115	30,9%
TOTAL	183 744	194 291	5,7%
Taux CAPEX	18,9%	19%	0,1 pts

Répartition des investissements par pays

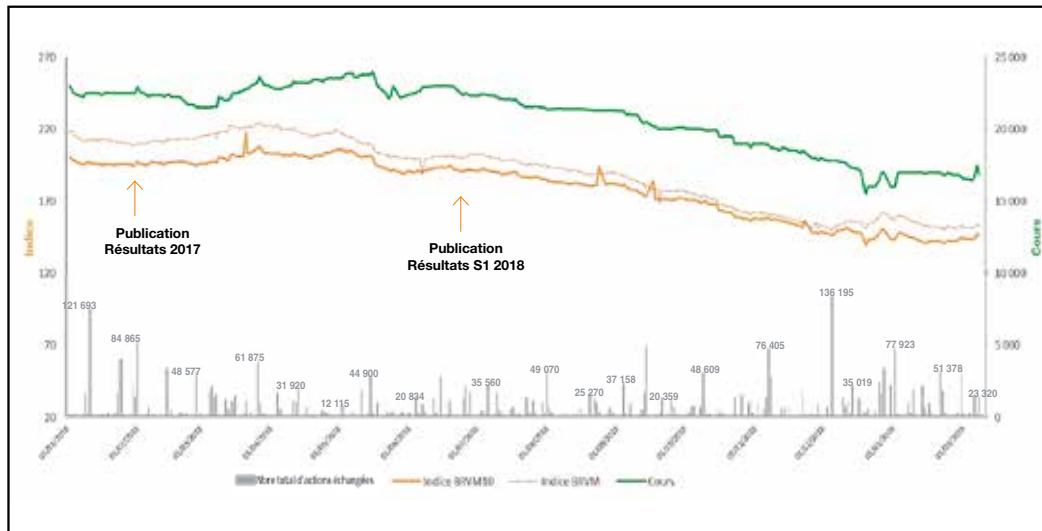
En milliards FCFA

Les investissements du Groupe Sonatel en 2018 se chiffrent à 194,3 milliards FCFA, en croissance de 5,7% (+10,5 Mds FCFA) avec un ratio CAPEX/chiffre d'affaires stable de 19%. Le CAPEX 2018 principalement axé sur le réseau, particulièrement au Mali, au Sénégal et en Guinée dans le but d'améliorer la qualité de service et accroître notre avantage stratégique sur la connectivité très haut débit fixe et mobile. Le CAPEX Hors Réseaux est en hausse de 30,9%, due essentiellement aux IT (+8,8%), aux plateformes de service (48,8%) et aux autres immobilisations (50,8%).



Cours de l'action

La tendance baissière du cours de l'action Sonatel découle de la baisse généralisée des marchés financiers suite à une conjoncture économique internationale incertaine.



Politique de dividende

EXERCICES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cours au 31/12	13 000	12 000	15 400	12 000	14 500	20 050	22 800	25 000	25 000	23 500	16 000
Dividende (en G XOF)	130	135	140	145	150	155	160	167	167	167	167
Dividende net par action	1 170	1 215	1 260	1 305	1 350	1 395	1 440	1 500	1 500	1 500	1 500
Taux de croissance dividende	18%	3,9%	3,7%	3,6%	3,5%	3,3%	3,2%	4,2%	0%	0%	0%
Taux de rendement dividende	9%	10%	8%	11%	9%	7%	7%	6%	6%	6,4%	9,4%
Taux de distribution (%) Sonatel SA	77%	91%	82%	114%	87%	106%	92%	106%	108%	102%	156%
Taux de distribution (%) Groupe	83%	73%	76%	94%	88%	82%	73%	76%	77%	82%	82%

Contribution à l'économie

Recettes budgétaires

+500

Milliards FCFA

Versés à titre d'impôts, taxes, redevances, cotisations sociales, droits de douanes et dividendes dans les pays de présence.

Chiffre d'affaires entreprises locales

+242

Milliards FCFA

De chiffres d'affaires générés au profit des entreprises locales dans les pays de présence.

Création d'emplois

+160 000

Emplois indirects

+4 500

Emplois directs

Grâce à une distribution commerciale étendue et des partenaires dynamiques.

Exportations

+130

Milliards FCFA

Générés en contribution au niveau de la balance des paiements par les opérateurs étrangers de télécommunications.

Effectifs

GRUPE SONATEL	2015	2016	2017	2018	17/16	18/17
Sénégal	1 807	1 788	1 774	1 805	-0,8%	1,7%
Mali	540	583	609	649	4,5%	6,6%
Guinée	354	374	379	399	1,3%	5,3%
Bissau	85	88	91	89	3,4%	-2,2%
Sierra Leone	-	-	182	191	-	4,9%
TOTAL	2 786	2 833	3 035	3 133	7,1%	3,2%

Équilibrée





8

**RAPPORT
FINANCIER**



NOTE AU LECTEUR

1. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Sonatel et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement. Ces filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Orange Sierra Leone détenue à 50% est consolidée par intégration globale conformément aux termes du pacte d'actionnaire.
2. Groupement Orange Service a été intégré dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence.
3. Les transactions, soldes et résultats réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminés.
4. Les états financiers consolidés sont présentés en FCFA. Les actifs, passifs et postes du compte de résultat des filiales hors zone CFA sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période.
5. Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au SYSCOAHAHA.
6. Avec l'entrée en vigueur de la réforme du SYSCOAHAHA révisé à compter du 1^{er} janvier 2018, les comptes clos à décembre 2017 ont été retraités pour être conformes à la nouvelle réforme et permettre ainsi la comparabilité des deux exercices. Sur la présentation des états financiers au 31 décembre 2018, 2017 est présenté sur 2 colonnes : R=2017 réel ; P=2017 en proforma c'est-à-dire retraité selon la réforme SYSCOAHAHA.

Pays	Sociétés	Détention	Pourcentage de détention	
 Sénégal	Sonatel SA	Directe	Société mère	
	Sonatel Mobiles	Directe	100%	
	Sonatel Multimédia	Directe	100%	
	Sonatel Business Solutions	Directe	100%	
	Orange Finances Mobiles Sénégal	Directe	100%	
 Mali	Orange Mali	Directe	70%	
	Orange Finances Mobiles Mali	Indirecte	70%	
 Guinée	Orange Guinée	Directe	89%	
	Orange Finances Mobiles Guinée	Indirecte	89%	
 Bissau	Orange Bissau	Directe	90%	
 Sierra Leone	Orange Sierra Leone	Directe	50%	
	Orange Money SL Limited	Indirecte	50%	
	Groupement Orange Services	Indirecte	47%	Entrée en 2018



INTRODUCTION

Le Groupe Sonatel réalise encore, en 2018, de solides performances opérationnelles et financières grâce au renforcement de son avantage concurrentiel sur la connectivité très haut débit et sur les Services Financiers Mobiles, l'amélioration de l'excellence opérationnelle et de l'expérience client. Cela malgré un contexte économique contrasté au sein de ses différents pays de présence. La barre symbolique des 1 000 milliards de chiffre d'affaires consolidé Groupe a été franchie, permettant une amélioration de la croissance de 5%, par rapport à 2017.

Néanmoins, un léger fléchissement de la croissance de l'EBITDA est observé, en comparaison à 2017 (+2,2% contre +2,8%) du fait de nouveaux impacts fiscaux combinés aux décisions réglementaires défavorables concernant les tarifs de terminaison des appels sur les mobiles. L'évolution de l'EBITDA observée sur le total année 2018 reste meilleure que celle enregistrée au cours du 1er semestre 2018 (+2,2% contre +0,9%).

Le résultat net a été stabilisé à +0,03% par rapport à 2017 après les baisses similaires enregistrées au 1^{er} semestre 2018 (-6,2%) et en 2017 en total année (-6,3%).

Le niveau d'investissement reste soutenu avec un taux de CAPEX/chiffre d'affaires maintenu au niveau de 2017 (19%) soit une hausse relative de +5,7% par rapport à 2017, avec une accélération du déploiement sur le second semestre 2018 (-12% annuelle sur le premier semestre 2018).

Le Groupe a renforcé son leadership tout en consolidant des positions commerciales déjà fortes en Guinée (+1,1 pt par rapport 2017) à 63% de parts de marché, conquis des parts de marché en Sierra Leone (+4,5 pts par rapport à 2017) à 44,9% et stabilisé sa part de marché volume (+0,4 pt) à 56,2% tout en renforçant sa part de marché valeur à Bissau. Le changement de politique de recrutement centré sur la conformité et la valeur du client au Mali explique la baisse de part de marché volume (-4,5 pts par rapport à 2017) à 56,5%. La part de marché volume reste relativement stable au Sénégal autour de 53%,

grâce à la dynamique de conquête ayant permis de résister à l'offensive du principal concurrent en phase de relance, et de retrouver le niveau de parc d'avant les mesures d'ajustement à la baisse liées à l'identification (décembre 2016).

Le parc de client fixe-mobile-internet du Groupe se chiffre à 29,7 millions de clients à fin 2018, soit une baisse de 1,7% par rapport à 2017. Elle est tirée par l'évolution du parc mobile du Mali en lien avec la nouvelle stratégie de recrutements orientée valeur et conformité client. Hors Mali, on observe une très bonne dynamique de recrutement (+8,9% par rapport à 2017), tirée par la Guinée, le Sénégal et la Sierra Leone.

La poursuite des initiatives marketing déroulées face aux offensives de la concurrence, s'appuyant sur notre avantage stratégique de connectivité très haut débit (4G, LTE, Fibre TTH) ont soutenu le renforcement des usages data (10,8 millions d'utilisateurs dont 1,3 millions d'utilisateurs 4G), la consolidation de la croissance du broadband fixe (+34% par rapport à 2017) sur les accès l'ADSL, Flybox et FTTH au Sénégal, développement des accès LTE/TDD, Flybox et fibre au Mali, accès Flybox en Guinée ainsi que le développement des services autour de Orange Money (hausse de +1,2 million de clients actifs par rapport à 2017).

Le Groupe a maintenu la croissance du chiffre d'affaires en 2018 de 7,2% (hors impacts du changement de méthode comptable et des effets de change défavorables). En nominal, la croissance du chiffre d'affaires ressort à +5,0% par rapport à 2017.

Dans la foulée de la croissance des revenus, les trajectoires de rentabilité se sont améliorées. Elle est reflétée par le maintien de la croissance de l'EBITDA en nominal de +2,2% relativement similaire à celle de 2017 (+2,4%) malgré les décisions fiscales et réglementaires défavorables qui ont impacté de 1,3 points à la baisse le taux d'EBITDA du Groupe (46,6% contre 45,3% en nominal), représentant 3,5 points de croissance en moins (+5,7% contre +2,2% en nominal).

Le taux d'EBITDA du Groupe affiche une décroissance par rapport à 2017 (-1,2 point) du fait du poids plus important des lignes de revenus à incidence de charges (Orange Money, SVA, contenus, terminaux.), et de la baisse des revenus cœur de métier (international entrant, voix fixe, voix mobile) contributeurs importants en marge.

En nominal, la baisse du taux d'EBITDA (-1,2 points par rapport à 2017) est moins importante que celle de 2017 (-2,1 points) avec un effet dilutif de -1,3 points occasionné par les impacts fiscaux et réglementaires. Le niveau de transformation de l'accroissement des revenus en augmentation d'EBITDA reste toutefois faible induisant une baisse du taux d'EBITDA de 1,2 points en annuel, ce, malgré l'amélioration de la marge directe de 34,3 Milliards FCFA soit près de 70% de l'augmentation des revenus (+49,1 Milliards FCFA). L'évolution des coûts indirects hors frais de personnel (+10 Milliards FCFA) représente près du tiers (33%) de l'augmentation de la marge directe (+34,3). Cette variation à la hausse est enregistrée sur les frais de personnel

Au Sénégal, il est à noter la reprise de la croissance annuelle du chiffre d'affaires à +3,1% après deux années successives de décroissance enregistrée en 2016 et 2017.

La consolidation des acquis sur l'avance stratégique de connectivité très haut débit autour des multiples technologiques (4G, LTE, Fibre TTH) combinée au prolongement de la dynamique de conquête, s'appuyant sur les offres prépayées mobile relookées dans le cadre du projet « Soleil » au S2 2017, le plan de recrutement sur la 4G adossé au programme d'extension de la couverture 4G (toutes les capitales régionales couvertes) et la poursuite des baisses tarifaires (acte 2 révolution Internet), ont beaucoup contribué à la réalisation d'un delta parc significatif de +390 000 clients. On note une reconstitution du parc d'avant les opérations de mise en conformité des bases d'abonnés (décembre 2016).

L'accélération du déploiement de la 4G à Dakar et en région a favorisé le développement rapide de la base active 4G à plus de 447000 clients par rapport à fin 2017. Le développement des usages data mobile se poursuit en 2018 avec le franchissement de la barre des 3,6 millions d'utilisateurs actifs soit près de 41% de la base mobile (+5 points par rapport à 2017).

résultant des éléments exceptionnels de 2018 (sorties de fonction, augmentation des salaires, distribution d'actions).

Le résultat net 2018 est stable par rapport à 2017. La hausse de l'EBITDA est absorbée en partie par celle des amortissements, associée à la baisse du résultat financier au Sénégal et au Mali et à la hausse de l'impôt sur les sociétés.

Les investissements du Groupe hors licences culminent à plus de 194 milliards FCFA pour l'exercice 2018 soit près de 19% du chiffre d'affaires consolidé, auxquels se rajoutent plus de 25 milliards FCFA de licences entre autres au Sénégal (acquisitions de fréquences pour la LTE/TDD) et en Sierra Leone (acquisition de fréquences pour la 4G).

Le Groupe Sonatel a concrétisé en 2018 des opérations importantes pour la continuité de ses activités à travers l'acquisition de fréquences pour l'exploitation de la 4G en Sierra Leone, et l'adhésion au consortium de gestion de l'accès de la Guinée Bissau au câble sous-marin ACE.

La progression du parc et des usages s'est accompagnée d'un accroissement conséquent des revenus avec une progression de +48% par rapport à 2017 des revenus data, polarisant l'essentiel de la croissance des revenus totaux du consolidé Sénégal. La croissance du parc fixe se poursuit grâce aux offres broadband autour de la Flybox et du FTTH (+6000 clients). Le nombre d'utilisateurs actifs mensuels des services financiers mobiles Orange Money a franchi la barre des 2 millions de clients soit une croissance annuelle de +29% confirmant la bonne dynamique sur cet important relais de croissance.

L'évolution des revenus reste marquée par la transformation du mix entre les activités cœur de métier (voix mobile, voix fixe, trafic international entrant) en forte décroissance au profit des activités positionnées en relais de croissance (data mobile, Orange Money) dont la montée en envergure permet de couvrir les effets des activités en déclin et maintenir les trajectoires de revenus en croissance. La régression des volumes du trafic entrants internationaux reste encore significative en 2018 (-22,5% par rapport à 2017 soit -90 millions de minutes) sous l'effet de la fraude SIMBOX à partir des réseaux concurrents et la poursuite du développement

de l'usage des voies alternatives amplifié par le phénomène OTT, largement favorisé par la forte pénétration data mobile.

Cependant l'inclinaison des trajectoires de rentabilité bien que stable malgré les produits exceptionnels de 2017, reste d'actualité du point de vue organique. La baisse des revenus cœur de métier sur des lignes fortement contributrices en marge s'opère en faveur d'un poids de plus en plus grandissant de lignes de chiffre d'affaires à forte incidence de charges et à marge plus faible. Toutefois, la génération d'économies nouvelles sur les coûts directs (sortant international, commissions) permet de contribuer à la préservation

Au Mali, Orange a renforcé son avance sur la connectivité très haut débit en procédant au lancement de la LTE/TDD et de la fibre et amélioré significativement la couverture 3G. Cela a permis de conserver des positions commerciales fortes en volume et en valeur, même si le changement de politique de recrutement centré sur la conformité et la valeur du client, a occasionné une baisse en affichage de la part de marché volume. Les bases d'abonnement enregistrent dans la foulée une baisse de 16,5% (environ 1 million de clients) suite à l'arrêt des recrutements massifs au profit de l'acquisition de clients orientée valeur mais représente encore le parc client le plus important du Groupe avec près de 10,5 millions de clients. Le marché a enregistré un regain d'intensité sous l'impulsion des offres bundles incluant un niveau important d'abondance étendu à la data, proposées par les deux opérateurs concurrents.

La forte progression des usages data s'est poursuivie avec un parc en croissance de +12% comparé à 2017, un accroissement des revenus de +36% sur la période représentant plus de 7 fois la croissance des revenus totaux de Orange Mali enregistrée en 2018. L'activité Orange Money a connu également une croissance appréciable ayant permis le franchissement de la barre des 2,1 millions clients actifs mensuels, soit une progression de +14% par rapport à 2017, tandis que les revenus affichent une baisse de -5,7% sur la période du fait du changement de comptabilisa-

de la marge d'EBITDA face à la diminution des revenus et l'amélioration progressive du niveau de rentabilité de Orange Money et de la data mobile, ceci, sans pour autant couvrir les augmentations enregistrées sur les coûts indirects incluant les impacts sur le contentieux fiscal.

Les investissements ont permis l'extension, la modernisation et le renouvellement des réseaux, et ont connu une légère diminution de 1,3 milliards FCFA, mais se maintiennent au niveau soutenu de près de 85 milliards de FCFA, soit 18,2% du chiffre d'affaires consolidé Sénégal (-1 point par rapport 2017).

tion (commissions versées sur les transactions de cash sont en diminution du chiffre d'affaires Orange Money).

On note une légère hausse des volumes entrants internationaux de +1,4% par rapport à 2017 grâce à l'apport des corridors. Cependant la baisse des revenus de l'international entrant se poursuit, malgré les effets compensatoires apportés par les corridors, du fait de l'impact de l'usage des OTT et de la présence de la fraude SIMBOX.

Les trajectoires de rentabilité restent relativement stables grâce à l'apport des relais de croissance (data mobile, Orange Money) et la résistance sur la voix mobile qui permettent d'amortir la hausse des coûts indirects autour des effets induits par l'introduction de nouvelles mesures fiscales défavorables, et les coûts d'exploitation des réseaux avec le changement de MSP.

Les investissements 2018 s'élèvent à 57,2 milliards FCFA en croissance globale de +13,3% par rapport à 2017 (+6,7 milliards FCFA) dont plus de 80% concernent le réseau. Le programme d'extension 2018 a permis de couvrir 1 883 sites, d'améliorer le taux de couverture de la population. Les investissements ont permis d'accroître les capacités d'écoulement du trafic data corrélées à l'explosion des usages, et à l'innovation autour de la LTE/TDD et la fibre.

En République de Guinée, Orange a renforcé sa position de leader avec une part de marché volume de 63,3% en hausse de +1,1 points comparée à 2017, grâce à un delta parc de près de 500 000 abonnés réalisé malgré les contraintes liées à l'identification. Le leadership a été également renforcé en valeur avec une part de marché établie à 67,7% suivant les dernières publications de l'Autorité de régulation (Trimestre 3 2018).

Le parc d'abonnés mobile a franchi la barre des 7,3 millions de clients soit une croissance de +7,2% dans un contexte de forte agressivité concurrentielle. Le développement de l'activité Orange Money reste soutenu avec une croissance de près de 37% du nombre d'utilisateurs actifs mensuels des services et un quasi doublement des revenus par rapport à 2017 sur un parc d'utilisateurs actifs de plus de 1,2 millions de clients à fin 2018.

La forte progression de l'activité Data mobile s'est poursuivie en 2018 avec le franchissement de la barre des 2,4 millions de clients actifs (+22% par rapport à 2017), et une croissance de +37%

En Guinée Bissau, Orange a consolidé son leadership à travers sa part de marché volume (56,2%) en progression de +0,4 point par rapport à 2017. Le maintien de la dynamique de conquête du marché bissau guinéen via la poursuite de l'extension de la couverture réseaux, l'amélioration de la qualité de service, le déploiement de la 3G/4G, a permis d'améliorer le volume de recrutement des clients mobiles à 36,1K clients mobiles soit une croissance de +5,6% par rapport à 2017.

Ainsi on note dans la foulée une forte amélioration en 2018 du parc d'utilisateurs de l'Internet mobile (+45% par rapport à 2017) qui s'est reflétée sur l'évolution des revenus en croissance de +16% sur la période.

En Sierra Leone, la belle dynamique de conquête a permis de franchir la barre des 2 millions de clients mobiles (+40,1% par rapport à 2017) soit un delta parc de +569K clients sur 2017. L'environnement réglementaire a connu une évolution avec le renouvellement des acteurs, la mise en place d'un dialogue avec les opérateurs et une écoute attentive de leurs préoccupations, à la faveur du changement d'administration issue

sur les revenus générés. Ce développement de l'activité s'est opéré dans un contexte difficile de saturation des capacités réseaux accentués par le retard de mise à disposition des fréquences (4G, discussion en cours) et de la 3^{ème} porteuse.

Les trajectoires de rentabilité enregistrées sont en croissance par rapport à 2017 sur l'EBITDA. Cette évolution de la marge opérationnelle traduit ainsi une progression similaire des revenus et des charges opérationnelles (surtout sur les coûts indirects).

Le montant des investissements de Orange Guinée rapporté en FCFA enregistre une hausse significative de +22,6% à 2017 (33,5 milliards de FCFA), pour les besoins d'extension réseaux et le déploiement (2G, 3G, LTE et Common Infrastructure) en lien avec le lancement de 25 sites supplémentaires. Le renforcement des capacités sur l'énergie avec l'acquisition de générateurs photovoltaïques et d'onduleurs, l'acquisition du terrain pour le siège et l'aménagement de deux agences, le renforcement des plateformes de services et l'IT.

L'amélioration de l'excellence opérationnelle s'est traduite par la consolidation du leadership mesuré à travers le baromètre NPS de perception de l'expérience client délivrée par les différents opérateurs présents sur le marché.

Les trajectoires financières ont été marquées par une relative stabilité des revenus et une diminution de l'EBITDA par rapport à 2017.

Les investissements sur l'année 2018 (5,2 milliards de FCFA, +12,8% par rapport à 2017) ont permis de consolider le leadership d'Orange Bissau grâce à la poursuite des efforts de développement et de modernisation du Réseau.

de la transition démocratique réalisée en début d'année 2018.

La poursuite des programmes de remise en l'état, d'extension et de modernisation des réseaux, d'autonomisation de Orange Sierra Leone sur l'infrastructures et les compétences IT, a permis d'accroître sensiblement l'excellence opérationnelle et rehausser la qualité de service déli-

vrée au client. Les dépenses d'investissements se sont chiffrées à 13,6 milliards FCFA et ont surtout porté sur le réseau principalement sur sa modernisation en 2G/3G et la transmission.

Les trajectoires de rentabilité, outre les facteurs exogènes pénalisants, ont été impactées par des coûts de structure liés à la continuité de certaines prestations externalisées par Airtel (gestion du SI, outils FRA), par les rattrapages de charges d'exploitation (gestion des sites, carburant), par les effets liés au plafonnement des revenus de l'entrant international face aux renchérissements

des coûts du sortant international incluant des effets de change significatifs. De plus les difficultés opérationnelles sur le 1^{er} semestre 2018 de mise à disposition des capacités réseaux optimales pour l'écoulement du trafic voix et data ont été préjudiciables à l'activité au cours de 2018.

Orange Sierra Leone a obtenu en fin décembre 2018, l'autorisation du régulateur pour l'acquisition de fréquences pour la 4G.

L'exercice 2018 a été marqué pour le Groupe Sonatel par :

Environnement et Contexte

Concurrence



- Finalisation reprise TIGO Sénégal, acquisition fréquence 4G
- Maintien de positions commerciales fortes en volume et valeur
- Démarrage activité 3ème opérateur (QCELL) en Sierra Leone
- Démarrage activité 3ème opérateur (TELECEL) au Mali
- Lancement 4G par les concurrents au Mali et Sierra Leone
- Arrêt activités INTERCEL en Guinée
- Conquête et confirmation de leadership de Orange Money sur le transfert national (Sénégal)

Pays



- Contexte sécuritaire encore tendu dans le nord du Mali, réélection du Président sortant, mise en place nouveau gouvernement
- Impasse politique à Bissau, instabilité gouvernementale
- Tensions politiques et crise dans plusieurs secteurs sociaux en Guinée
- Transition démocratique en Sierra Leone, mise en place nouvelle administration
- Montée en envergure des OTT et de la fraude SIMBOX

Offres



- Lancement 4G+ au Sénégal et au Mali
- Lancement de Orange Energie (Mali, Guinée et Sénégal)
- Lancement de la fibre optique au Mali
- Lancement de la LTE/TDD au Mali
- Accompagnement de l'émergence du numérique au Sénégal ; déploiement de l'acte 2 de la révolution Internet (engagement pris en 2017 de baisse des tarifs de l'Internet mobile de 50% en 2019, réalisé en 2018)
- Lancement transfert international Orange Money France vers Guinée
- Développement des usages data et de l'ultrabondance voix

Revenus et charges



- Maintien de la croissance des revenus hors
- Croissance importante de chiffre d'affaires portée par le renforcement de la contribution de la Data Mobile et d'Orange Money
- Impacts réglementaires et comptables
- Economie sur les coûts directs (sortant international, commissions distributeurs, terminaux) permettant de maintenir un niveau soutenu de génération de marge d'EBITDA
- Bonne maîtrise des coûts directs ; impact fiscaux significatifs sur l'évolution des coûts indirects

Expérience client



- Confirmation certification COPC au Sénégal
- Leadership NPS et en amélioration au Sénégal
- Couverture 4G dans toutes les capitales régionales du Sénégal
- Contrat nouveau MSP Huawei, amélioration du NUR (Mali)

Economie



- Renforcement de la pression fiscale dans tous les pays de présence
- Situation économique favorable au Sénégal et au Mali
- Morosité économique à Bissau
- Problématique de change (dépréciation) du Leone et du Franc guinéen

Réglementation



- Attribution de fréquences pour la 4G en Sierra Leone
- Baisse rétroactive des tarifs d'interconnexion nationale au Sénégal avec retour à la symétrie (de 9F/11F à 6F/6F la minute)
- Nouveau tarif d'interconnexion signifié par l'AMRTP (Mali) à 11 FCFA/min pour 2018 et 2 FCFA/SMS
- Fonds de Développement Durable (0,5% du chiffre d'affaires) applicable depuis mi-février 2018 au Mali
- Lancement de l'ARTP du dégroupage de la boucle locale pour faire profiter aux autres opérateurs et FAI du réseau filiale de la Sonatel
- Attribution de fréquence pour la LTE/TDD (Sénégal)
- Free Roaming CEDEAO : Intégration de la Côte d'Ivoire et du Bénin
- Négociations en cours en Guinée pour l'acquisition des fréquences 4G
- Instauration de la taxe CST en remplacement de la CODETE et du PST avec une hausse du niveau de prélèvement de 1% (passe de 4% au global à 5% du CA hors frais d'interconnexion (Sénégal))

Capex et Financement



- Renforcement des investissements dans le Groupe
- Poursuite des décaissements pour l'acquisition de licences (Sierra Leone, Mali et Sénégal)
- Niveau d'endettement soutenu (Sénégal et Mali) lié aux concours extérieurs de trésorerie (spot et crédit moyen terme)
- Mise en place de financements moyen terme pour une couverture des besoins de trésorerie accentués par les décaissements exceptionnels (licences, fréquences, CAPEX)

1

ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

L'évolution des bases d'abonnés Fixe, Mobiles et Internet du Groupe a été marquée par le ralentissement des recrutements au Mali suite au changement de politique de recrutement centré sur la conformité et la valeur du client (arrêt des bonus à l'activation et des promotions sur les SIMs sur le 1er semestre 2018), ayant entraîné une décroissance du parc de -1,7% par rapport à 2017 contre une croissance de +8,9% sur le périmètre hors Mali.

Le maintien de la dynamique de conquête dans les autres pays autour de l'innovation et de la bonne performance commerciale a permis d'atténuer considérablement la baisse du parc, notamment Mobiles au Mali. La bonne progression des parcs Fixe, Internet avec des taux de croissance respectifs de +5,9% et +34% a été réalisée grâce principalement aux recrutements autour de la Flybox à Bissau combinée à l'apport positif tiré de la poursuite de la réforme des tarifs internet au Sénégal et de l'amélioration du déploiement opérationnel sur la fibre.

Les bases utilisateurs des services financiers sur mobile et des usagers de la data mobile ont connu des hausses significatives (+26,1% et +17,5%) et cela grâce à l'explosion des usages favorisée par l'extension de la couverture réseaux accompagnée d'une politique tarifaire généreuse. La pénétration de ces services sur la base d'abonnés mobile a été consolidée avec près d'un abonné sur quatre (36%) actif data mobile et un client mobile sur cinq (19%) utilisateur tous les mois des services financiers mobiles avec Orange Money.

La croissance des volumes de trafic au départ des réseaux notamment en on-net s'est poursuivie, favorisée par l'accroissement du niveau d'abondance en particulier sur les usages voix. A l'inverse, la régression des volumes du trafic entrant international bien qu'atténuée par l'introduction d'offres corridors entre les pays de la Sous-Région s'est accélérée en 2018.

Base abonnés	2016	2017	2018	17/16	18/17
Fixe	277 859	285 294	302 243	2,7%	5,9%
Mobile	27 319 568	29 736 083	29 146 650	8,8%	-2%
Internet	143 620	144 753	219 144	0,8%	51%
TOTAL	27 741 047	30 166 130	29 668 037	8,7%	-1,7%

Parc Internet Mobile (en milliers d'abonnés)

Sénégal	3 553
Mali	3 874
Guinée	2 394
Guinée Bissau	129
Sierra Leone	816
TOTAL	10 767

Parc Orange Money (en milliers d'abonnés)

Sénégal	1 984
Mali	2 085
Guinée	1 165
Guinée Bissau	22
Sierra Leone	377
TOTAL	5 634

1.1 Fixe

Le parc des abonnés fixe totalise plus de 300 000 lignes à fin 2018 (+5,9% / 2017). Soit une amélioration de la croissance enregistrée en 2017, portée principalement par le succès commercial des offres autour de la Flybox et de la fibre, combinée à la hausse des connexions nettes sur l'ADSL, le tout à la faveur de la nouvelle baisse tarifaire dans le cadre de l'acte 2 de la révolution Internet au Sénégal.

1.2 Internet

La croissance des accès haut débit fixe reste soutenue à +34% en 2018 contre +14% en 2017 avec un parc de 219 000 clients dont 82 000 clients Flybox et 7 000 clients fibre. Cette performance traduit le succès des offres autour du broadband fixe via les multiples technologies (ADSL, Flybox, fibre, LTE/TDD).

1.3 Mobile

La base d'abonnés mobiles du Groupe s'élève à 29 millions à fin 2018 et affiche une baisse de -2% par rapport à 2017, portée par le Mali qui a révisé sa politique de recrutement avec l'arrêt des recrutements massifs et des bonus à l'activation, pour faire place à un recentrage sur la conformité et la valeur du client autour du parc rechargeur. Sur le périmètre du Groupe en dehors du Mali, on note une croissance de +8,6% basée sur une dynamique de conquête adossée à notre avantage stratégique sur la couverture réseaux et la connectivité haut débit fixe et mobile. La base des clients mobiles postpaid totalise 176 000 clients, en hausse de +20,2% sur un an tiré grandement des effets positifs de la refonte au Sénégal. Le parc d'utilisateurs actifs de la 4G se chiffre à 1,3 millions de clients et enregistre une progression de +88% par rapport à 2017.

Abonnés	2016	2017	2018	17/16	18/17
Sénégal	7 900 150	8 344 083	8 734 542	5,6%	4,7%
Mali	11 262 654	12 539 918	10 468 834	11,3%	-16,5%
Guinée	6 032 667	6 783 073	7 268 259	12,4%	7,2%
Bissau	600 384	646 573	682 701	7,7%	5,6%
Sierra Leone	1 523 713	1 422 436	1 992 314	-6,6%	40,1%
TOTAL	27 319 568	29 736 083	29 146 650	8,8%	-2%

1.4 Effectifs

Le nombre d'agents permanents du Groupe (CDI) s'établit à 3 133 agents à fin 2018 correspondant à une hausse de 3,2% (+98 agents sur un an). Cette évolution est expliquée essentiellement par la Guinée, le Mali et le Sénégal. Par entité, l'effectif se répartit comme suit :

Groupe Sonatel	2015	2016	2017	2018	17/16	18/17
Sénégal	1 807	1 788	1 774	1 805	-0,8%	1,7%
Mali	540	583	609	649	4,5%	6,6%
Guinée	354	374	379	399	1,3%	5,3%
Guinée Bissau	85	88	91	89	3,4%	-2,2%
Sierra Leone	-	-	182	191	-	4,9%
TOTAL	2 786	2 833	3 035	3 133	7,1%	3,2%



2

ÉLÉMENTS FINANCIERS

En milliards FCFA	2016	2017	2017 PF*	2018	17/16	18/17	18/17 PF*
Chiffre d'affaires	905	972,9	972,9	1 022	7,5%	5%	5%
EBITDA	440,5	452,8	451,9	462,6	2,8%	2,2%	2,4%
Marge EBITDA	48,7%	46,5%	46,4%	45,3%	-2,1 pts	-1,3 pts	-1,1 pts
Résultat exploitation	323,2	307,8	306,9	312,3	-4,8%	3,3%	3,6%
Marge exploitation	35,7%	31,6%	31,5%	30,6%	-4,1 pts	-1 pts	-0,9 pts
Résultat net	215,9	202,2	201,5	202,3	-6,3%	0,0%	0,4%
Marge nette	23,9%	20,8%	20,7%	19,8%	-3,1 pts	-1,0 pts	-0,9 pts
CAPEX	153,9	183,7	183,7	194,2	19,4%	5,7%	5,7%
Taux CAPEX	17%	18,9%	18,9%	19%	1,9 pts	0,1 pt	0,1 pt
Free Cash Flow	286,6	269	268,2	268,3	-6,1%	-0,2%	-0,04%

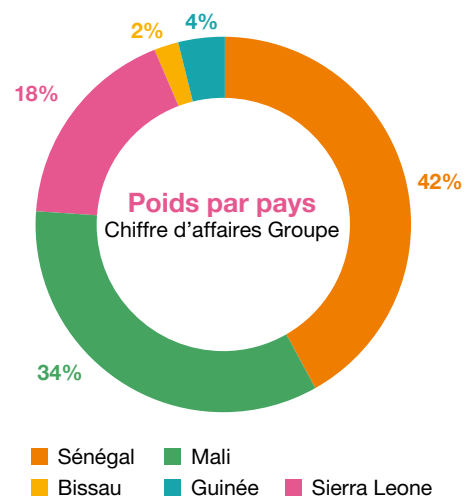
2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2018 du Groupe Sonatel s'élève à 1 021,9 milliards de FCFA, soit une croissance de 5% (+49,1 milliards FCFA) par rapport à 2017. L'évolution du chiffre d'affaires à base comparable (neutralisation des effets de change du franc guinéen et du Leone) est de +4,8% par rapport à 2017 correspondant à un impact change favorable de 2,3 milliards principalement en Guinée (+4,3 milliards FCFA), la dépréciation du Leone ayant occasionné un impact défavorable de -2 milliards FCFA. La croissance des revenus est essentiellement tirée par la Guinée et le Sénégal, et dans une moindre mesure le Mali (impacté par le changement de méthode comptable), la Sierra Leone et Bissau grâce à l'augmentation des revenus du mobile (usage data et SVA) et de l'activité Orange Money. Les revenus du trafic entrant international ayant connu une diminution sur toutes les entités avec 71,8% de la baisse au Sénégal.

Chiffre d'affaires par activité

	Poids dans l'activité	Croissance
Fixe	7,1%	3%
Mobile	49%	1%
Data Mobile	19%	41%
SVA	4%	5%
Orange Money	6%	36%
Wholesales International	13%	-20%
Autres	1,5%	11%

Chiffre d'affaires par pays



L'activité mobile représente 796,4 milliards de FCFA, soit 77,9% des revenus consolidés, et demeure le principal contributeur à la formation du chiffre d'affaires. Les revenus sont en croissance de 79,4 milliards FCFA par rapport à 2017 tirés par la bonne progression de nos activités relais de croissance, notamment la data mobile et les SVA (+35,7%), et l'activité Orange Money (+36,1%). La croissance des rechargements prépayés (sous l'impulsion du développement de la monétisation des usages data mobile et des SVA), autour d'une animation marketing et commerciale soutenue, contribue à maintenir une base « rechargeurs prépayés » significative au sein du parc actif Orange, avec un ARPU en légère croissance sur les principaux marchés du Groupe (Sénégal, Mali, Guinée).

La croissance des revenus de l'activité mobile est portée principalement par le Sénégal (+39,4 milliards FCFA) et la Guinée (+31,7 milliards FCFA) autour de la monétisation des usages data mobile, Orange Money et SVA, face à la régression des revenus tirés des usages de la voix mobile et des SMS.

L'évolution appréciable enregistrée en Guinée, est portée par la hausse des bases d'abonnés (+485 mille abonnés par rapport à 2017) et la hausse du niveau d'usage favorisée par l'extension de la couverture, l'amélioration de la qualité réseau et la vulgarisation des Smartphones. Au Mali, une hausse des revenus du mobile de 5,3 milliards est notée notamment sur la Data, ce malgré le changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires prépayé (ajustement en 2017) et Orange Money (commissions versées sur le cash désormais en diminution des revenus). Le développement de l'activité Orange Money se poursuit avec un élargissement de l'écosystème et l'introduction de nouveaux services autour de partenariats avec les institutions financières.

Orange Bissau enregistre également une croissance des revenus du mobile grâce aux actions opérationnelles, à l'extension et à l'amélioration de la couverture réseaux reflétée par le renforcement du leadership (hausse de la part de marché volume de +0,4 point).

En Sierra Leone, le mobile représente 73% du chiffre d'affaires essentiellement autour de la

voix, la data mobile, les SVA et Orange money dans une moindre mesure.

Le chiffre d'affaires de **l'entrant international** : 97,4 milliards de FCFA, représente 9,6% du chiffre d'affaires consolidé (12,8% en 2017) et enregistre une baisse de 21,9% par rapport à 2017.

La décroissance au Sénégal est liée essentiellement à une baisse des volumes de l'entrant international (-89,9 millions de minutes) consécutive au développement des voies alternatives (OTT). L'arrivée de nouveaux corridors a tout de même atténuée la baisse des volumes malgré un effet dilutif sur les prix. Le hubbing affiche une croissance de 0,8 milliard FCFA du fait d'un effet prix principalement.

On note également une baisse de l'entrant international en Guinée et au Mali, du fait de la forte pénétration des OTT et de l'impact du free roaming, partiellement atténués par le lancement des nouvelles offres corridors.

L'activité **Fixe** enregistre 28,9 milliards FCFA de chiffre d'affaires en 2018 et a été principalement réalisée par le Sénégal et le Mali dans une moindre mesure. Elle contribue à hauteur de 2,8% du chiffre d'affaires consolidé. Les revenus générés par cette activité sont en décroissance de 4,5% par rapport à 2017 tirés essentiellement par la décroissance au Sénégal liée à la baisse de l'usage de la voix fixe et la poursuite de la baisse de la facture de l'État.

Les revenus de **l'Interconnexion nationale** s'élèvent à 29,9 milliards FCFA soit 2,9% du chiffre d'affaires consolidé et enregistrent une baisse de 13%, portée principalement par le Sénégal et le Mali. Le Sénégal enregistre une baisse, suite à la baisse de -33% des tarifs régulés de terminaison des appels sur les mobiles (de 9 FCFA en 2017 à 6 FCFA en 2018) qui absorbe l'effet volume positif corrélé à l'ultra abondance proposée par les concurrents. Le Mali, également impacté par une baisse des tarifs d'interconnexion, enregistre une baisse malgré la hausse des volumes induite par l'abondance tous réseaux offerts par la concurrence.

Les revenus de **l'Internet Fixe et des données** se chiffrent à 55,1 milliards de FCFA et représentent 5,4% du chiffre d'affaires Groupe. Ils augmentent de 7,6% par rapport à 2017, grâce à la redynamisation des offres Internet (refonte internet) et aux liaisons louées Internet. Les revenus sont en croissance essentiellement au Sénégal (ADSL, Flybox et liaisons louées Internet), au Mali (Flybox) et en Guinée (liaisons louées Internet).

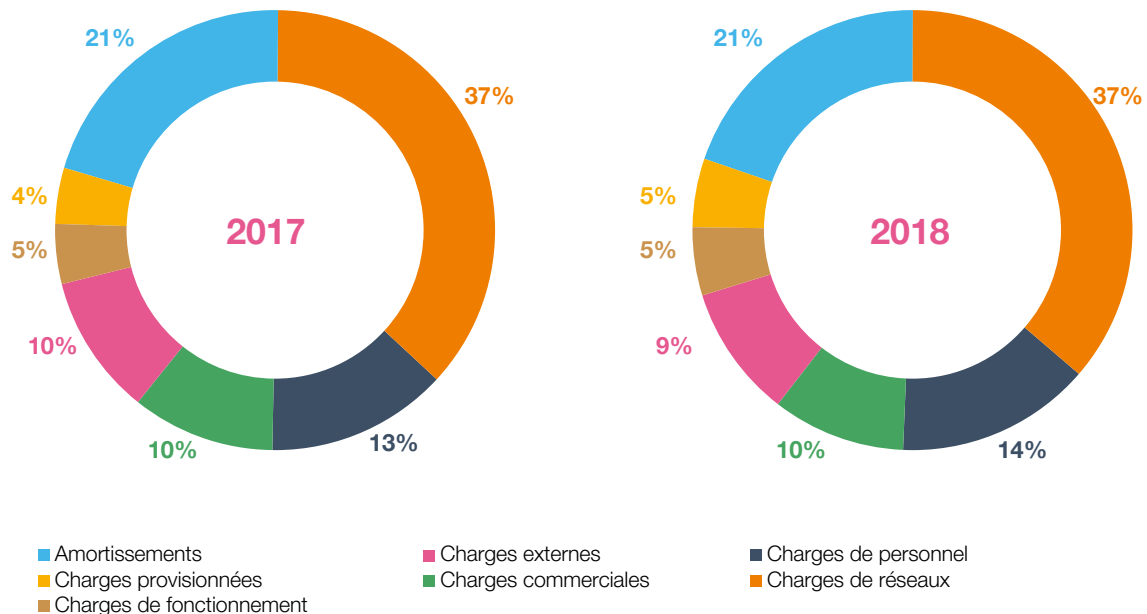
Les **autres revenus wholesale** (liaisons louées, roaming opérateur) se chiffrent à 10,8 milliards FCFA et représentent 1,1% du chiffre d'affaires. Ces revenus sont en baisse par rapport à 2017 principalement sur le roaming opérateur en Sierra Leone et au Sénégal, et sur les liaisons louées au Sénégal.

2.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du Groupe s'élèvent à 757,6 milliards FCFA, en croissance de 7,3% par rapport à 2017. Cette hausse est portée par la Guinée pour 39%, le Sénégal pour 31%, le Mali pour 31%, la Sierra Leone pour 9%, et Bissau pour 1%.

L'augmentation des charges d'exploitation est répartie respectivement comme suit : les charges réseaux +31%, les charges de personnel +28%, les charges provisionnées +19%, les charges de fonctionnement +13%, les amortissements +10% ; les charges commerciales restent stables, contre des charges externes en léger retrait de -1%.

Répartition des charges d'exploitation



Les **charges de réseaux** se chiffrent à 277,2 milliards FCFA. Elles sont en hausse de 6,1% comparé à 2017, contre une hausse de 11,7% entre 2017 et 2016.

Cette hausse enregistrée en 2018 est expliquée par :

1. les charges de maintenance et d'énergie qui augmentent au Mali, du fait des coûts liés à l'externalisation de la gestion et de la supervision des réseaux (nouveau MSP Huawei), et du coût de ravitaillement des sites. Idem en Guinée avec la hausse des coûts de sous-traitance GNOC et ANO corrélée à l'extension du réseau. Elles augmentent dans une moindre mesure au Sénégal autour de l'électricité des sites, des honoraires informatiques, de la sous-traitance de la production des lignes d'abonnés en lien avec le déploiement de la fibre ; et en Sierra Leone autour des frais de maintenance et de support du RAN 2G/ 3G.
2. Les charges locatives notamment autour des coûts FH et des redevances du Mali (fonds d'accès universel et le fonds pour le développement durable indexés sur le chiffre d'affaires) ; tout comme en Guinée dont les coûts de locations et redevances augmentent, particulièrement le SU indexé sur le chiffre d'affaires réalisé, les FH liés au parc et la taxe d'interconnexion locale assise sur le trafic en hausse.
3. Les frais d'accès réseaux sont en baisse au Sénégal et au Mali, tirés essentiellement par le repli du wholesale, conséquence de la baisse des volumes, ainsi que le retrait de l'accès backbone international grâce à l'optimisation des locations de capacités et des charges de bandes passante (baisse du coût du MHz, abandons de liens...)

Les charges commerciales s'élèvent à 72 milliards FCFA et sont relativement stables par rapport à 2017. Elles augmentent en Guinée, au Sénégal, à Bissau, et en Sierra Leone mais sont en retrait au Mali. L'augmentation des charges commerciales est principalement liée aux commissions sur les transactions Orange Money

et aux commissions distributeurs indexés sur le chiffre d'affaires, avec un effet d'atténuation tiré de la baisse des achats d'équipements notamment les cartes de recharges au profit du E-recharge.

Les charges externes du Groupe s'établissent à 71,9 milliards FCFA et enregistrent une baisse de 0,6 milliard FCFA par rapport à 2017. Celle-ci est portée principalement par le Sénégal qui voit ses impôts et taxes décroître suite, d'une part au reclassement de la TVA non déductible dans les comptes de charges par nature conformément à la réforme SYSCOA, d'autre part grâce à la baisse du taux de prorata TVA. Et enfin grâce aux économies réalisées avec l'effectivité de la déduction de la TVA sur les charges de OFMS.

Au Mali, en Guinée et en Sierra Leone, les charges externes sont en croissance tirées par les impôts et taxes suite à la hausse des reversements au titre de la Tartop au Mali (taxe sur l'accès au réseau telecom ouvert au public) indexée sur le chiffre d'affaires et de la Tartel en Guinée. De même, les management fees de la Guinée augmentent corrélativement à la croissance des revenus.

Les charges de fonctionnement du Groupe se chiffrent à 39,6 milliards FCFA en 2018 et progressent de 6%. Elles croissent sur l'ensemble des pays porté par le Sénégal, par le Mali, par la Guinée, par la Sierra Leone et la Guinée Bissau. Une croissance qui s'explique principalement par les frais de gardiennage des sites au Mali suite au transfert d'ANO vers Huawei, les dépenses de formations et les charges locatives au Sénégal en lien avec le développement de l'activité (OFMS, Digitalisation) ainsi que les honoraires notamment au Sénégal et en Sierra Leone.

Les charges de personnel s'élèvent à 108 milliards FCFA en 2018 en hausse de 15%, Cette hausse provient des sorties retraites et préretraites importantes (incluant les coûts des actions gratuites cédées), de l'augmentation de la rémunération des salariés, ainsi que de la croissance des effectifs permanents et de l'intérim.

Les charges provisionnées se chiffrent à 38,4 milliards FCFA, en hausse de 35% par rapport à 2017 dont +8 milliards FCFA au Sénégal tirée par l'augmentation des dépréciations de créances clients suite à la dépréciation des créances paraofficiels et du Consortium CSU au Sénégal, et la hausse des provisions pour risques et charges. Le reste de l'augmentation est porté par le Mali pour 1,6 milliard FCFA du fait des provisions pour risques et charges constituées.

Les amortissements se chiffrent à 150 milliards FCFA en 2018, en hausse de 3,7% par rapport à 2017. Cette hausse concerne l'ensemble des pays hormis la Guinée Bissau. Elle s'explique essentiellement par l'augmentation des mises en services consécutives, au niveau élevé d'investissements pour soutenir la croissance de la data et les obligations de qualité de service, ainsi que les amortissements des licences et concessions renouvelées au Sénégal et au Mali.



2.3 Principaux soldes de gestion

L'EBITDA consolidé du Groupe s'élève à 462,6 milliards FCFA en 2018. Il enregistre une croissance en nominal de +2,2% soit +9,8 milliards FCFA par rapport à 2017, légèrement moins qu'en 2016 (+2,8%), grâce aux bonnes performances réalisées sur les revenus +49 milliards FCFA (soit +5%) associée à la hausse des autres produits de +6,8 milliards FCFA, largement ralenties par l'augmentation des charges opérationnelles de 46 milliards FCFA. Le taux d'EBITDA est de 45,2% en recul de 1,3 point par rapport à 2017.

Le résultat d'exploitation consolidé du Groupe de 312,3 milliards augmente de 1,5% soit 4,5 milliards FCFA. Le taux de marge est de 30,6%, en retrait de 1,1 point suite à la hausse des amortissements de +5,4 milliards soit +3,7%.

Le résultat financier consolidé du Groupe est de -13,9 milliards FCFA. Il reste négatif en 2018 et se dégrade de 4,8 milliards FCFA par rapport à 2017 suite à l'augmentation des charges financières de 26% expliquée par la hausse des intérêts des emprunts ; ainsi que l'impact de la réévaluation de la provision retraite; au résultat de change qui se détériore de 1 milliard FCFA du fait de la baisse des gains de change au Sénégal

Le résultat net consolidé du Groupe s'élève à 202,2 milliards FCFA. Il reste stable en 2018, après les décroissances successives constatées les années précédentes. La baisse du résultat avant impôt est atténuée par le retrait de la charge d'impôt sur les sociétés, avec un ajustement favorable sur l'IS antérieur. Par ailleurs, la décroissance observée au Sénégal et au Mali est compensée par les bonnes performances de la Guinée et de Sierra Leone.

Le taux de marge nette est néanmoins en baisse de 1 point.

2.4 Investissements

Les investissements du Groupe Sonatel en 2018 se chiffrent à 194,3 milliards FCFA et restent stables en proportion du chiffre d'affaires (19%) par rapport à 2017. On note une croissance des investissements de 5,7% au Mali et en Guinée. Les investissements du Groupe ont porté principalement sur le réseau (projets d'extension et d'innovation), notamment pour améliorer la qualité de service et faire face à la progression de la 4G (modernisation du réseau avec le projet Mosaic, déploiement de la 4G/LTE, plateforme IN...)

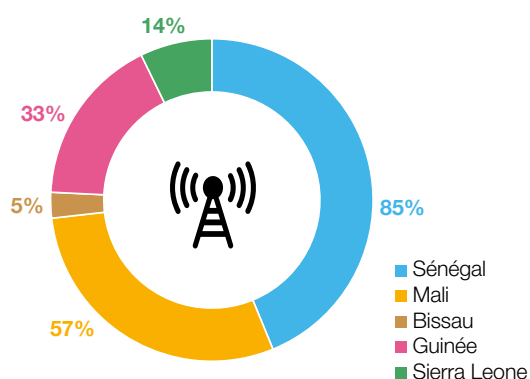
En millions de FCFA	2016 (*)	2017	2018	2017 VS 2016	2018 VS 2017
Capex Sonatel Groupe	153 907	183 744	194 291	19,4%	5,7%
Réseaux	128 708	156 171	158 176	21,3%	1,3%
Réseau d'accès mobile	52 498	91 619	87 252	74,5%	-4,8%
Energie	24 201	22 217	22 285	-8,2%	0,3%
Cœur de réseau	13 411	7 350	9 626	-45,2%	31,0%
Trans, Backhaul&IP	36 387	32 744	37 512	-10,0%	14,6%
Autres	2 210	2 241	0	1,4%	100,0%
IT	12 189	12 710	13 835	4,3%	8,8%
Plateformes de service	3 564	6 700	9 969	88,0%	48,8%
Autres immobilisations	9 446	8 163	12 311	-13,6%	50,8%

(*) 2016 hors Orange Sierra Leone

La répartition des investissements par pays se présente comme suit :
Répartition des investissements par activité

Investissement en millions FCFA	2017	2018	Variation 2018/2017
Réseaux	156 171	158 176	1,3%
Hors réseaux	27 573	36 115	30,9%
TOTAL	183 744	194 291	5,7%
Taux CAPEX	18,9%	19%	0,1 pts

Répartition des investissements par pays (en milliards FCFA)



Les investissements du Groupe Sonatel en 2018 se chiffrent à 194,3 milliards FCFA, en croissance de 5,7% (+10,5 Mds FCFA) avec un ratio CAPEX/chiffre d'affaires stable de 19%. Le CAPEX 2018 est principalement axé sur le réseau, particulièrement au Mali, au Sénégal et en Guinée dans le but d'améliorer la qualité de service et accroître notre avantage stratégique sur la connectivité très haut débit fixe et mobile. Le CAPEX Hors Réseaux est en hausse de 30,9% due essentiellement aux IT (+8,8%), aux plateformes de service (48,8%) et aux autres immobilisations (50,8%).

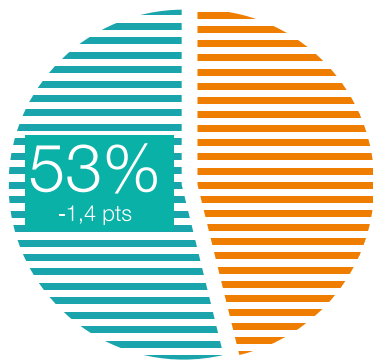
3

SITUATION PAR PAYS

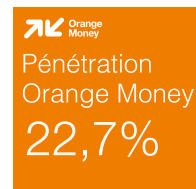
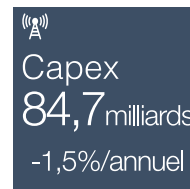
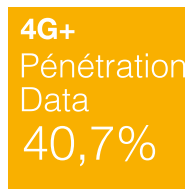
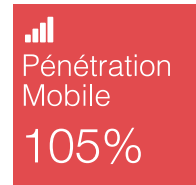
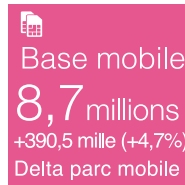
3.1 SENEGAL



Part de marché



Réseau 2G - 3G - 4G - 4G+



Maintien de la croissance du chiffre d'affaires sur toute l'année 2018 grâce au renforcement de la contribution de la Data Mobile et d'Orange Money (leadership transfert national). Renforcement des investissements sur les activités en croissance. Elargissement du champ concurrentiel avec le Mobile finances et FAI (Fournisseur d'Accès Internet).

3.1.1 Faits marquants 2018

1. Nominations du Directeur Général et du Directeur Général adjoint de Sonatel : M. Sekou DRAME et M. Fabrice ANDRE ;
2. Baisse des MTR (-33%) et des liaisons louées d'interconnexion (-49% en moyenne) ;
3. Démarrage des activités des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) ; lancement par l'ARTP du dégroupage de la boucle locale ;
4. Finalisation de la cession de Tigo Sénégal au consortium (NJJ Capital, Sofima et Teylium Group), annonce d'un programme ambitieux d'investissement, d'acquisition fréquences pour la 4G ;
5. Instauration de la taxe CST en remplacement de la CODETE et du PST avec une hausse du niveau de prélèvement de 1% (passe de 4% au global à 5% du chiffre d'affaires hors frais d'interconnexion) ;
6. Évolution timide du dispositif réglementaire de lutte contre la fraude off net (Sénégal) ;
7. Mise en place d'un fonds d'accompagnement de l'entrepreneuriat numérique ;
8. Confirmation Certification QSE et COPC ;

9. Maintien de positions commerciales fortes en volume et valeur ;
10. Renforcement offres usages data (diversification canaux d'achat, micro pass, Smartphones.) ;
11. Acte 2 de la révolution internet, objectif de réduction des tarifs de 50% à l'horizon 2019 réalisé en 2018 ;
12. Consolidation de la croissance du chiffre d'affaires (année pleine 2018), 3 semestres consécutifs depuis semestre 2 2017 ;
13. Forte croissance de l'activité Orange Money, amélioration de la rentabilité (+52 points par rapport à 2017) et conquête du leadership sur le transfert national ;
14. Acquisition de fréquences pour la LTE/TDD et de fréquences supplémentaires pour la 4G/FDD ;
15. Lancement commercial de la 4G+ ;
16. Lancement d'Orange Énergie ;
17. Consolidation et amélioration du leadership NPS ;
18. Couverture réseau 4G de toutes les capitales régionales.

3.1.2 Évolution des principaux éléments opérationnels en 2018

Parc

Le parc mobile s'établit à 8,7 millions de clients à fin décembre 2018 soit un delta parc de 391 000 clients (+4,7% sur un an). C'est porté essentiellement par la bonne performance commerciale de l'année autour des usages notamment la 4G et 4G+, la refonte postpaid combinée à une meilleure maîtrise du churn.

La progression de la base des abonnés fixe et haut débit fixe s'est notamment renforcée, s'établissant respectivement à +5,9% et +27% sur un an au 31 décembre 2018 (contre 2,7% et 22% en 2017). Cette performance est tirée de la bonne dynamique de conquête autour des nouvelles technologies du Fixe (Flybox et fibre) et au maintien des recrutements sur l'ADSL grâce à la mise en œuvre de l'acte 2 de la révolution Internet.

Le parc Orange Money poursuit sa croissance et se chiffre à près de 2 millions de clients actifs (+442 mille par rapport à 2017) portée la notoriété croissante du produit autour notamment du transfert domestique.

Trafic

Accroissement des volumes départ national en on net de +7,4% sur un an porté principalement par le renforcement de la gratuité autour des promos recharges, des bonus usages et du programme de fidélisation Sargal. Sous ce même registre, les volumes de trafic off net augmentent également de 25,3% comparativement à 2017.

Le trafic arrivé national en provenance des mobiles concurrents, sous l'effet des offres ultrabondantes des opérateurs concurrents est en croissance de +16,3%.

Poursuite de la régression des volumes du trafic entrant international impactée par la fraude SIMBOX et les OTT expliquant le maintien de la baisse au même niveau que celle de 2017 (-22,5%).

Effectifs

Les effectifs à fin 2018 s'élèvent à 1 805 agents permanents, contre 1774 en 2017, soit +31 agents porté par les recrutements pour couvrir les besoins sur les nouveaux métiers du Digital notamment et du mobile money.

3.1.3 Éléments financiers

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé Sénégal à fin 2018 est de 466,3 milliards FCFA, soit une croissance de 3,1% par rapport à 2017. Elle est portée par les bonnes performances du Retail, grâce au prépayé mobile et à Orange Money, qui permet de contenir la baisse structurelle de l'entrant international et le retrait de l'entrant national suite à la baisse du tarif (décision ARTP).

L'activité Mobile représente 68,9% du chiffre d'affaires du Sénégal (contre 62% en 2017), soit 321,5 milliards FCFA, en croissance de 13,9% portée par :

- La Data/SVA, +32,8 milliards FCFA, grâce un record du rechargement mobile sur l'année en lien avec l'intensité promotionnelle, et la hausse de la base rechargeur favorisée par une animation commerciale soutenue et le repositionnement des offres prépayées mobile. Cette croissance est aussi portée par les efforts d'investissements sur l'extension, la densification de la couverture 3G/4G ainsi que la poursuite des actions de d'équipement du marché (Smartphones 4G).
- Orange Money, +11,9 milliards FCFA, liée aux effets combinés du développement du parc actif (+442 000 abonnés) et de la croissance progressive des services facturés (bill paiement et cash out) soutenue par une forte animation au rythme de grands évènements (Tabaski, Magal, Gamou, fin d'année...).
- Les vente de terminaux, +0,2 milliard FCFA, grâce à la politique de vulgarisation des Smartphones (gamme plus large et impact positif des animations terrain et subvention).
- La baisse des remises sur recharges prépayées en lien avec le renforcement du niveau de rechargement via le canal virtuel (Seddo, Orange Money) à commissionnement plus faible.
- La décroissance de la voix et des sms, sous l'effet de l'écrasement des prix moyens impactés par le niveau important de gratuité (abondance). Cette tendance est cependant atténuée par le renforcement des offres de bundle tels que l'illimix et l'offre Wotel de Kirène avec Orange (le Wotel 100F a été suspendu en septembre par l'ARTP).
- L'activité Internet et données (+3 milliards FCFA) grâce au développement de l'activité Internet autour de l'ADSL avec les offres grand public (Home, home+...) et business ; des liaisons louées Internet mais aussi grâce à la croissance du parc des offres Fibre, et Flybox. L'activité données et intégration est également en croissance notamment sur les ventes de pabx et le câblage et malgré la forte offensive des concurrents sur les prestations de maintenance.
- L'activité internationale qui contribue à hauteur de 9,3% au chiffre d'affaires, génère un chiffre d'affaires de 43,2 milliards FCFA. Elle enregistre une baisse de 33% par rapport à 2017 liée à la poursuite de la chute de l'entrant international en retrait de -42%, suite au développement des voies alternatives (dont OTT et fraude Simbox off net). Cette tendance baissière est atténuée par l'apport des corridors avec une amélioration des volumes malgré un effet dilutif sur les prix. Le hubbing affiche une décroissance avec une baisse des volumes partiellement compensée par les prix.

- Les autres revenus wholesale (Liaisons louées et roaming opérateur) sont en décroissance, avec un chiffre d'affaires de 12,8 milliards FCFA. La baisse est portée principalement par le roaming in liée essentiellement aux régularisations de crédit notes.
- Les revenus de l'interconnexion nationale sont de 9,9 milliards FCFA, en retrait de -31 % par rapport à 2017 suite à la baisse rétroactive du tarif (de 9F à 6F) et qui absorbe l'effet volume positif en provenance des opérateurs tiers (abondance proposée par les concurrents).
- L'activité fixe, qui contribue pour 6,1% au chiffre d'affaires du Sénégal, décroît de 4% par rapport à 2017 lié à la poursuite de la baisse des revenus voix malgré la hausse du parc fixe de 5,9% autour des offres packagées voix et Internet (Adsl, Flybox et Fibre) et atténuée par la croissance des autres revenus fixe (impactés par l'intégration).

3.1.4 Investissements

En 2018, les investissements du Sénégal sont de 84,7 milliards de FCFA dont 71 milliards sur le réseau. Les réalisations 2018 ont porté principalement sur les projets d'extension et de densification du réseau notamment sur le réseau d'accès mobile, la fibre et la transmission.

Réseau : Poursuite des programmes d'extension et de densification du réseau d'accès mobile, notamment sur :

1. Le projet Mosaic (modernisation du réseau),
2. L'extension et la densification 2G/3G pour améliorer la Qos urbaine et la couverture rurale,
3. La réception de sites 4G/LTE,
4. Le déploiement FTTH,
5. L'extension réseau IP dans les régions,
6. Le démarrage des travaux du câble sous-marin pour faire face à la croissance du trafic broadband et assurer une meilleure sécurisation.

IT : Investissements constitués principalement des réceptions sur les projets CRM, l'upgrade sur Huawei, Oracle, frais de développement sur le big data, l'intégration SI FTTH, les projets TTM et IN, l'expertise sur l'intégration des projets FMS.

Autres : Acquisition de véhicules, décompte final pour la construction du Siège Sonatel et autres aménagements bâtiments/ terrains, data center de Rufisque.

3.1.5 Evolution ARPU mobile

L'ARPU mobile global annuel s'élève à 38 764 soit une croissance de +8,7% cela grâce à la croissance soutenue des revenus (+14% sur un an) autour des usages data mobile et Orange compensant la baisse de l'entrant international pendant que le parc n'a progressé que de 4%.

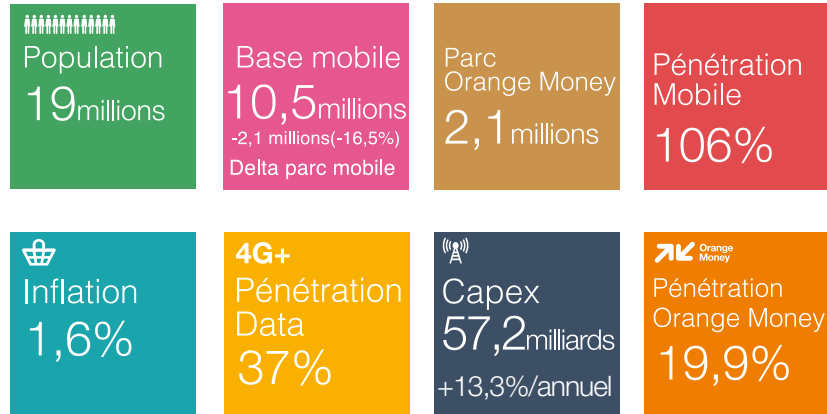
3.2 MALI



Part de marché



Réseau 2G - 3G - 4G



Maintien de positions commerciales fortes en volume et en valeur. Forte amélioration de la couverture 3G. Déploiement du THD autour des solutions LTE (4G, TDD) et de la fibre. Renforcement de la pression fiscale. Croissance du chiffre d'affaires impactée par le changement de méthode comptable Orange Money.

3.2.1 Faits marquants 2018

1. Contexte sécuritaire encore tendu dans le Nord Mali, réélection du Président sortant, mise en place nouveau Gouvernement ;
2. Situation économique favorable ;
3. Lancement 4G+ avec plus de 16 sites couverts en fin décembre 2018 ;
4. Lancement du FTTX ;
5. Lancement de la LTE/TDD ; Pay TV ; M Agri ; E Santé ;
6. Généralisation des offres bundles SEWA (voix cross net+SMS+data) a aidé à la préservation de la croissance sur la voix départ ;
7. Une bonne maîtrise des charges notamment celles commerciales qui ont connues une baisse de -22,0% en annuel (optimisation des commissions) ;
8. Baisse des tarifs d'interconnexion ;
9. Mise en application depuis février 2018 de la nouvelle taxe fonds de développement durable (0,5% du chiffre d'affaires) ;
10. Hausse de 1% de la redevance Service Universel ;
11. 4G lancée en novembre par le concurrent ;
12. De nouvelles offres du concurrent pour renforcer la clientèle ;
13. Démarrage activité du nouvel entrant TELECEL ;
14. Forfaitisation des usages chez les concurrents.

3.2.2 Évolution des principaux éléments opérationnels 2018

Parc

Le parc mobile enregistre une régression de -16,5% par rapport à 2017 et s'établit à 10,5 millions de clients en lien avec l'arrêt des bonus à l'activation et du lâchage des SIMs durant le premier semestre 2018. Le bonus à l'activation a toutefois été repris au cours du T4 permettant une reprise des recrutements de clients.

Trafic

Le national entrant est en croissance de +54,0% par rapport à 2017 du fait de la permanence des bonus cross-net instaurés par la concurrence ainsi que des offres forfaitisées lancées par tous les opérateurs téléphoniques.

L'entrant international est en croissance annuelle de +1,4% expliqué par la mise en place des offres corridors ainsi que leur consolidation tout au long de l'exercice.

Le national sortant est en hausse de 19,7% annuelle, Cela s'explique par les offres Sewa ainsi que les bonus permanents durant la période. L'international sortant décroît de -2,6% provenant de l'impact négatif des OTT.

Effectifs

L'effectif à fin décembre 2018 est de 649 soit une augmentation de +40 agents par rapport 2017.

3.2.3 Éléments financiers

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour l'année 2018 est de 357,3 milliards FCFA, soit une croissance des revenus de +0,6%. La croissance est portée principalement par le mobile et l'Internet.

L'activité mobile dont le chiffre d'affaires s'élève à 269,3 milliards FCFA, soit une croissance de 2% par rapport à 2017 portée par la data mobile et Orange Money :

La data mobile représente 16,7% des revenus. La croissance 2018 est de 36,4%, qui s'explique par une explosion des usages et des promos forfaits et offres bundles Sewa mais aussi par une plus grande couverture de la 3G ainsi que de la 4G.

Orange Money est en décroissance de 5,7% liée au changement de méthode comptabilisation. A méthode comptable comparable, le chiffre d'affaires Orange Money progresse de +14% par rapport à 2017. Orange Money fait partie des relais de croissance notamment grâce aux différentes offres de services et des partenariats avec les institutions financières du pays.

Les revenus Internet s'élèvent à 14,8 milliards FCFA en progression de 2,7% grâce aux offres 4G. L'Internet représente 4,1% des revenus 2018.

Ces évolutions favorables sont principalement atténuées par :

1. L'International entrant : avec un chiffre d'affaires 2018 de 56,7 milliards, l'activité continue de décroître de -3,7%, du fait de la forte pénétration des OTT ; néanmoins, cette baisse est atténuée par le lancement des offres corridors.
2. Les revenus roaming IN : qui sont en baisse de -26,4%, compte tenu du contexte sécuritaire au Mali et des OTT.

L'interconnexion nationale est en baisse de 3,5% malgré une forte croissance des volumes de 54% du fait de la baisse des tarifs d'interconnexion signifié par l'AMRTP.

3.2.4 Investissements

Les investissements 2018 s'élèvent à 57,2 milliards FCFA portant essentiellement sur :

1. La modernisation des réseaux (Mosaic),
2. La densification et l'extension des réseaux 2G&3G et des investissements sur le réseau 4G,
3. L'extension de la Plateforme de charging IN,
4. Le déploiement des axes FO avec la technologie WDM,
5. La stabilisation de la disponibilité du réseau (NUR).

La croissance globale des investissements est de +13,3% par rapport à 2017 dont plus de 80% concernent le réseau.

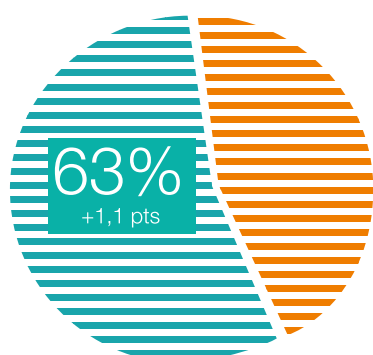
3.2.5 ARPUS

Hausse de l'ARPU de 19,3% portée principalement par la stabilité des revenus face à une forte décroissance du parc (préservation de la base rechargeur et de la valeur).

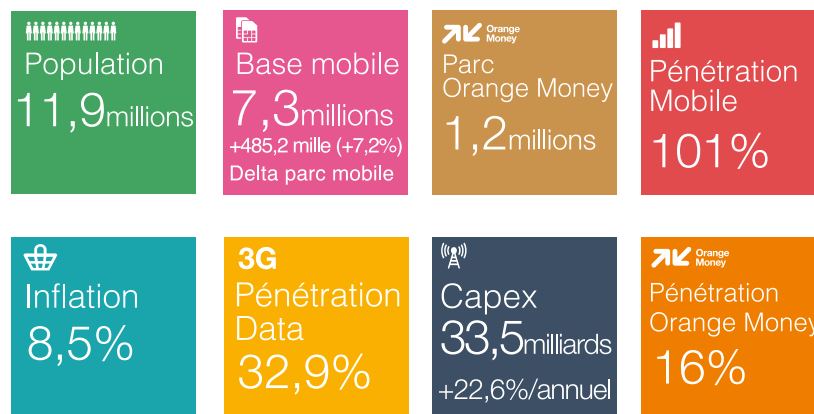
3.3 GUINEE



Part de marché



Réseau 2G - 3G



Consolidation de positions commerciales fortes. Développement de l'activité Orange Money. Enjeux importants autour de la disponibilité des ressources (fréquences, numéros) et de la finalisation des négociations sur les licences (concession, 4G). Evolution appréciable des résultats financiers.

3.3.1 Faits marquants 2018

1. Plusieurs événements politiques (élections communales, nomination nouveau Premier Ministre) et sociaux (multiples manifestations) ont entraîné des perturbations tout au long de l'année ;
2. Poursuite des négociations avec le régulateur pour la 4G et l'allocation de la 3^{ème} porteuse pour la 3G pour permettre l'amélioration des capacités d'écoulement du trafic data, et également des fréquences pour la 4G ;
3. Publication des résultats des audits qualité des services voix et data en Guinée par l'ARPT : Orange Guinée maintient son leadership avec la meilleure qualité du réseau (voix et data) à Conakry, dans les différentes localités et axes routiers ;
4. Renforcement du leadership avec une part de marché volume à 63,3% et valeur à 67,7% (publication ARPT T3, septembre 2018) ;
5. Développement de l'offre Orange Money avec le lancement du service IRT avec la France (réception) ;
6. Mise en service de 200 nouveaux sites et couverture de 51 nouvelles localités ;
7. Arrêt des activités de l'opérateur INTERCEL ;
8. Lancement de services de Mobile Money par SGBG et TOTAL ;
9. Lancement du projet « Énergie solaire » ;
10. Bonnes performances opérationnelles et commerciales malgré l'accélération des offres d'abondance chez les concurrents (300% illimité) ;
11. Baisse du taux de commissionnement Orange Money depuis le 1^{er} juillet 2018 ;
12. Augmentation de 46% des tarifs d'électricité pour les Entreprises.

3.3.2 Évolution des principaux éléments opérationnels en 2018

Parc

Le parc mobile : 7,27 millions d'abonnés à fin décembre 2018, soit une hausse de 485 000 abonnés (+7,2%). Cette croissance s'explique par l'extension et la densification du réseau et les actions commerciales qui l'accompagnent (élargissement gamme terminaux 3G, poursuite promos recharge du vendredi...). Le parc data mobile : 2,39 millions d'abonnés contre 1 963 milles abonnés en 2017 soit une hausse de +22% qui s'explique essentiellement par la hausse du taux de Smartphone dans le réseau (+4,2 pts) et la densification des zones 2G en 2G/3G. Le parc Orange Money : 1,17 millions d'abonnés actifs à fin 2018 soit une croissance de +300 000 abonnés (+35%). Cette évolution s'explique par la montée en notoriété des produits et services proposés, ainsi que le renforcement continu du réseau de distribution (déploiement des kiosques à travers tout le pays).

Trafic

Le trafic sortant National : le trafic départ national est en hausse avec une augmentation de +1 392 millions de minutes. Cette augmentation est portée à 98% par l'On-net (croissance du parc, et les effets des actions marketing et du CBM).

International : Le trafic départ international augmente de 19% (effet corridor et free Roaming).

Le trafic entrant National : Le trafic entrant a baissé (moins de générosité chez les concurrents).

International : le trafic entrant international est en baisse (forte utilisation des OTT et effet des Sim box).

Effectifs

L'effectif de la Guinée est de 399 employés en 2018 contre 379 employés en 2017, soit une hausse de +5,3%.

3.3.3 Éléments financiers

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 191,8 milliards FCFA en croissance de 18,7% par rapport à 2017. A base comparable en croissance de +14,9% soit 23,6 milliards de FCFA. La croissance du chiffre d'affaires favorablement impactée par les effets de change est portée par :

- La Voix mobile et les SVA qui représentent 63,7% du chiffre d'affaires, sont en croissance de 17,9 milliards de FCFA essentiellement portée par les actions marketing et CBM soutenues par la qualité du réseau.
- La data mobile qui représente 14% du chiffre d'affaires grâce au renforcement de la vente des terminaux compatibles à la 3G, aux actions marketing et au recrutement de nouveaux clients en couvrant les zones 2G en 2G/3G.

- Orange Money représente 6% du chiffre d'affaires porté par la croissance du parc et de l'augmentation du nombre de transactions favorisée par les actions marketing mais aussi la confiance des clients vis-à-vis du service.
- Internet en croissance de 0,4 milliard FCFA sur les liaisons louées Internet.
- L'interconnexion internationale et le roaming in sont en retrait de 1,9 milliard FCFA par rapport à 2017 suite à la baisse des volumes impact OTT et Sim box, effets liés au free roaming.

3.3.4 Investissements

En 2018, les investissements se chiffrent à 33,5 milliards FCFA, soit une croissance de 22,6% (+19,3% hors impact change). Cette croissance a été principalement portée par :

1. Le Réseau mobile (2G/3G),
2. Le renouvellement de plateformes, extension de licences, upgrade,...
3. Les constructions de sites avec l'acquisition de 213 Pylônes,
4. Le déploiement de la fibre optique : raccordement de 42 sites, 10 clients B2B et 1 agence,
5. L'acquisition du terrain pour le siège et l'aménagement d'agences.

3.3.5 Évolution ARPU mobile

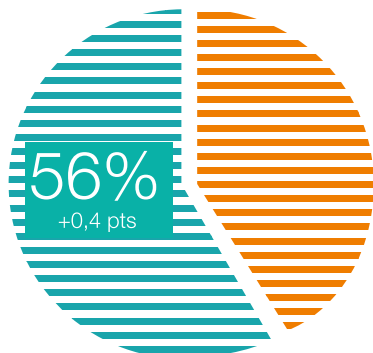
Une hausse significative de l'ARPU 2018 en FCFA de 16% par rapport à 2017 s'expliquant par la croissance importante des revenus (+24% sur un an) tirée par la data, Orange Money et les SVA tandis que le parc n'a progressé que 7%.



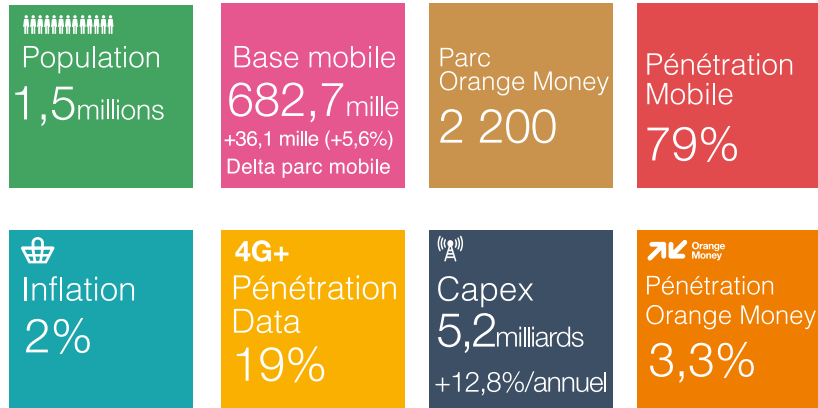
3.4 GUINEE BISSAU



Part de marché



Réseau 2G - 3G - 4G



Consolidation de positions commerciales fortes en volume et en valeur. Poursuite déploiement couverture 4G et de la pénétration Orange Money. Participation de Orange au projet majeur de connexion de la Guinée Bissau au câble sous marin ACE. Résultats financiers impactés par la morosité économique.

3.4.1 Faits marquants 2018

1. Situation politique stable avec la nomination d'un Premier Ministre de consensus sous la houlette de la CEDEAO en février 2018 avec comme mission principale la réalisation des élections législatives. Avec le report à deux reprises, en février et novembre 2018, la nouvelle date reste cependant incertaine.
2. Mauvaise campagne de commercialisation de la noix de cajou en raison d'une mésentente sur le prix au niveau du marché (le Président de la République a fixé le prix de cajou au producteur à 1 000 FCFA alors que le prix au niveau international était de 350 francs). En conséquence, plus de 40% de la production locale est restée invendue.
3. Versement de 7.8 milliards à l'Etat au titre d'impôts et taxes représentant 3,9% du budget général d'Etat soit une progression de 300 millions par rapport à l'année 2017.
4. Le régulateur a informé les opérateurs du règlement de la CEDEAO portant sur la suppression des frais roaming et la suppression de toutes les surtaxes entre les pays de la CEDEAO (projet non encore mis en œuvre).
5. Dans le cadre du projet Mosaic, Orange a réalisé :
 - L'extension de 12 sites 2G vers la 3G en régions ;
 - L'extension de 5 sites 4G à Bissau et dans les grandes villes reste 10 nouveaux sites 2G/3G/4G à installer du programme de déploiement 2018.
6. Forte progression du parc actif Orange Money (x5 en annuelle) et des usages data favorisée par l'extension de la couverture réseau.
7. Amélioration de QoS : Sécurisation de la bande passante voix internationale et Internet (data et fixe).

8. Concurrence de plus en plus agressive avec des offres à 1000% de bonus.
9. Préservation de la valeur : la décroissance en 2018 constatée a été contenue grâce à des actions de développement de nouvelles offres et services, du réseau de distribution et de la Data mais aussi par le renforcement de la proposition de valeur et de la notoriété sur Orange Money.

3.4.2 Évolution des principaux éléments opérationnels

Parc

Le nombre de clients mobile constitué exclusivement de formules prépayées a augmenté de 5,6% contre 7,7% en 2017. Cette progression est portée par la bonne dynamique de recrutements autour des offres data mobile, notamment avec la 4G. Le parc Data avec 129 440 clients a connu une forte croissance +41,5% par rapport à décembre 2017, en lien avec les nombreuses actions commerciales menées.

Le parc Wimax connaît cependant une baisse de -16,7% par rapport à 2017. Cette baisse est due essentiellement à la migration des clients home/business vers la 3G+ (Flybox 3G) justifiant le quadruplement du parc sur cette offre.

Trafic

Le trafic global voix mobile (entrant et sortant) connaît une croissance (+11,7% sur un an).

Le volume du trafic sortant a augmenté de 13,7% par rapport à 2017. Cette croissance s'explique essentiellement par le trafic on-net qui croît de 15,8% portée par l'augmentation du parc grâce aux animations commerciales à Bissau et dans les régions et aux promos bonus réalisées chaque semaine.

Le trafic sortant mobile international baisse de -16,6% expliqué par l'effet OTT.

Le trafic arrivé global a connu une baisse de -20,8% par rapport à 2017 résultant essentiellement des problèmes de coupures de la fibre optique et des OTT.

Effectifs

Baisse de -3,3% (-2 agents), soit un effectif à fin 2018 de 89 agents.

3.4.3 Éléments financiers

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Orange Bissau 2018 est de 23 milliards de francs FCFA avec une baisse de 0,5% par rapport à 2017, découlant principalement du recul de l'entrant international malgré la croissance de l'activité mobile.

La contribution des revenus du wholesale connaît une baisse portée par le trafic arrivée international malgré une hausse des volumes lié aux offres Corridor et des animations commerciales. Cette décroissance est légèrement atténuée par le roaming opérateur.

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile est de 17,8 milliards soit 77,4% des revenus d'Orange Bissau. Cette activité croît de 4% par rapport à 2017 liée essentiellement à la hausse des usages Data basée sur l'augmentation de la pénétration suite au renforcement et l'extension de la couverture réseau, l'amélioration de la qualité réseau et la poursuite des actions commerciales. La voix, les SVA et Orange Money contribuent aussi à la croissance des revenus mobile.

3.4.4 Investissements

Les investissements d'Orange Bissau sur l'année 2018 se chiffrent à 5,2 milliards de FCFA, (+12,8% par rapport à 2017) et ont permis de consolider son leadership notamment grâce à :

1. La poursuite des efforts de développement et de modernisation du Réseau (swap du réseau Alcatel par Nokia et extension du réseau 3G/4G),
2. La sécurisation de la boucle Nord en cas de coupure FO,
3. L'upgrade du secours FH via Ziguinchor,
4. L'ouverture du ring FO Bissau,
5. La virtualisation et sauvegarde SI.

3.4.5 Évolution ARPU mobile

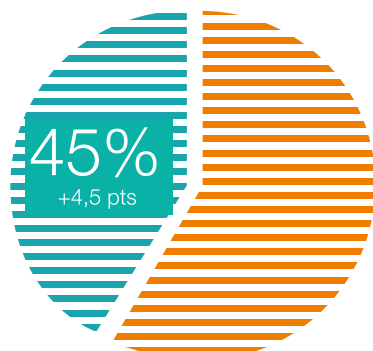
Un Arpu annuel à 32.414 FCFA en décroissance (-4,6% sur un an) liée à une croissance de la base d'abonnés plus rapide que celle des revenus impactés par la morosité économique, le niveau de gratuité lié à l'explosion de l'abondance, et par la baisse de l'entrant international.



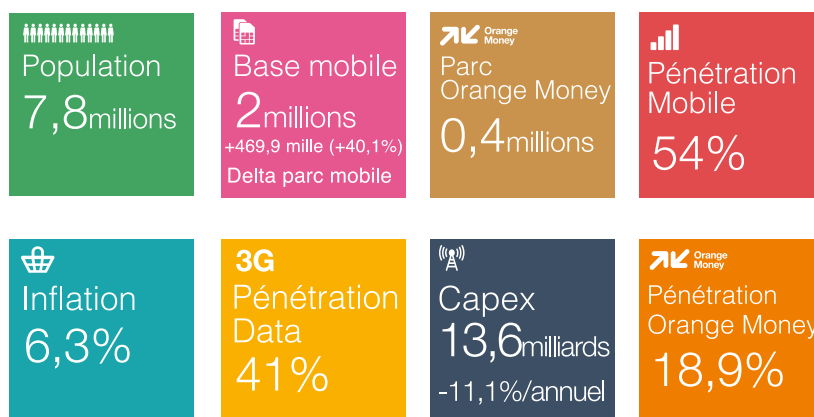
3.5 SIERRA LEONE



Part de marché



Réseau 2G - 3G



Maintien de la dynamique de conquête en région autour de l'ouverture de nouveaux sites. Discussions avec le régulateur (taxes...). Acquisition de la licence 4G.

3.5.1 Faits marquants 2018

1. Transition démocratique en Sierra Leone, mise en place d'une nouvelle administration ;
2. Inflation soutenue due à la dépréciation continue du SLL face aux monnaies de référence (-11,9% par rapport à l'USD et -7,3% par rapport à l'EUR et au XOF) ;
3. Finalisation en cours avec les nouvelles autorités de NATCOM, du processus d'acquisition des fréquences pour l'exploitation de la 4G ;
4. Gain de 4,5 points de part de marché volume ;
5. Sierra Leone Money leader du Mobile Finance avec 95% de part de marché ;
6. Lancement de nouvelles offres telles que les bundles voix et data (avec plus d'abondance), mise sur le marché d'offres hybrides pour le segment B2B ;
7. Continuité dans l'animation et l'extension de notre réseau de distribution (franchises, présence en zones rurales) pour développer notre parc et permettre sa croissance sur tous les services ;
8. Extension de la couverture réseau avec la mise en place de nouveaux sites, surtout en zones rurales dans le cadre des projets RAN (couverture de nouvelles villes et densification réseau 2G/3G) ;
9. Poursuite de la co-localisation avec le nouvel entrant (44 sites partagés à date) ;
10. Les 2 concurrents déjà présents ont lancé leur 4G en 2018, avec des initiatives agressives sur leurs offres et promotions, une agressivité accrue depuis l'arrivée de nouvel entrant.

3.5.2 Évolution des principaux éléments opérationnels en 2018

Parc

Le parc mobile a connu une hausse de 40,1%, impacté principalement par une meilleure qualité du réseau (plus de sites, meilleure couverture).

Trafic

Croissance du trafic de +56% comparée à 2017, due à la forte hausse du parc rechargeur, ainsi qu'aux offres voix illimitée (KOLA) les dimanches.

Effectifs :

Avec 191 agents, l'effectif a crû de 4,95% par rapport à 2017.

3.5.3 Éléments financiers

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Orange Sierra Leone s'élève à 36,4 milliards de francs FCFA, en croissance de 7,7% par rapport à 2017.

Les revenus mobiles enregistrent une hausse de 2,4 milliards FCFA essentiellement sur la voix et la data mobile en lien avec la croissance de la base rechargeur (+37%) et du volume de trafic sortant. Orange Money poursuit sa croissance grâce à l'augmentation des transactions en volume et en valeur.

Les revenus du wholesale sont, par contre, en retrait porté notamment par le Roaming (crédit notes 2017), l'entrant international pour lié à la baisse du trafic. L'interconnexion nationale affiche cependant une croissance liée à la croissance des volumes reçus des concurrents.

Les autres revenus sont en hausse de 1,3 milliard FCFA principalement sur la colocalisation avec Africell.



Motivé





9

ETATS FINANCIERS

NOTE AUX LECTEURS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Sonatel et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement. Ces filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Orange Sierra Leone détenue à 50% est consolidée par intégration globale conformément aux termes du pacte d'actionnaire.

Le Groupement Orange Service a été intégré dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence.

Les transactions, soldes et résultats réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminés.

Les états financiers consolidés sont présentés en FCFA. Les actifs, passifs et postes du compte de résultat des filiales hors zone CFA sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période.

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au Système Comptable Ouest Africain SYSCOAHADA révisé.

Avec l'entrée en vigueur de la réforme du SYSCOAHADA révisé à compter du 1^{er} janvier 2018, les comptes clos au décembre 2017 ont été retraités pour être conformes à la nouvelle réforme et permettre ainsi la comparabilité des 2 exercices. Sur la présentation des états financiers au 31 décembre 2018, 2017 est présenté sur 2 colonnes : R = 2017 réel ; P = 2017 en proforma c'est-à-dire retraité selon la réforme SYSCOAHADA.



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Actif

Actif	Brut	Amort/ Prov	Net 31/12/18	Net 31/12/17 P	Net 31/12/17 R
Actif immobilisé					
Charges immobilisées	0		0	0	898
Immobilisations incorporelles	501 831	214 258	287 573	296 394	297 606
Ecart d'acquisition	73 983	11 919	62 063	72 781	72 781
Autres immobilisations incorporelles	427 848	202 339	225 509	223 612	224 825
Immobilisations corporelles	1 844 087	1 137 289	706 798	652 255	652 255
Immobilisations financières	164 282	930	163 352	155 950	155 950
Avances et acomptes versés sur Immobilisations	0	0	0	0	0
Impôts Différés	18 741	0	18 741	19 393	19 393
Titres mis en équivalence	3 995	0	3 995	0	0
Participations et créances rattachés	5 686	583	5 103	9 416	9 416
Prêts et autres Immo Financières	135 860	348	135 513	127 141	127 141
Total (I)	2 510 200	1 352 478	1 157 722	1 104 599	1 106 709
Actif circulant					0
Stocks	14 345	1 188	13 157	14 238	14 236
Créances et emplois assimilés	315 602	30 548	285 054	275 081	243 380
Clients	160 039	30 303	129 735	121 237	120 951
Autres créances	155 564	245	155 319	153 844	122 428
Total (II)	329 948	31 736	298 212	289 319	257 616
Trésorerie-actif - Total (III)	317 439	0	317 439	231 339	231 339
Total actif	3 157 587	1 384 214	1 773 373	1 625 257	1 595 664

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Passif

Passif	Net 31/12/18	Net 31/12/17 P	Net 31/12/17 R
Capitaux propres			
Capital	50 000	50 000	50 000
Primes et réserves consolidées	403 276	407 353	407 353
Ecart de conversion	819	-3 688	-3 688
Resultat net (Part de l'entreprise consolidante)	172 467	171 801	172 454
Autres capitaux propres	0	0	0
Part de l'entreprise consolidante	626 561	625 466	626 119
Part des minoritaires	90 865	89 752	89 822
Capitaux propres de l'ensemble consolidé Total (A)	717 426	715 218	715 941
Dettes financières et ressources assimilées			0
Impôts différés	649	661	661
Emprunts et dettes financières	190 053	158 329	158 329
Provisions financières pour risques et charges	72 293	61 020	59 694
Total (B)	262 995	220 010	218 685
Total capitaux stables I = (A + B)	980 421	935 229	934 626
Passif circulant			0
Fournisseurs et comptes rattachés	264 233	273 017	273 017
Autres dettes	304 730	270 056	241 065
Total (II)	568 963	543 072	514 082
Trésorerie-Passif - Total (III)	223 989	146 956	146 956
Total Passif	1 773 373	1 625 257	1 595 664

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Compte de résultats

Compte de Résultat Consolidé	31-Déc-18	31/12/2017 P	31/12/2017 R
Chiffres d'affaires	1 021 956	972 905	972 905
Production stockée	0	0	0
Production immobilisée	2 040	4 687	4 687
Autres produits d'exploitation	37 175	21 602	16 800
I - Production de l'exercice	1 061 170	999 194	994 393
Achats consommés	63 338	61 746	61 237
Services extérieurs et autres consommations	416 938	390 339	390 869
II - Consommation de l'exercice	480 276	452 085	452 106
Valeur ajoutée d'exploitation	580 895	547 109	542 287
Charges de personnel	108 417	94 069	93 625
Excedent brut d'exploitation	472 477	453 040	448 662
Dotations aux amortissements et aux provisions	168 955	161 192	160 593
Reprises de provisions	8 764	15 088	19 718
Résultat d'exploitation	312 286	306 936	307 787
Produits financiers	11 236	10 312	10 312
Charges financières	24 753	18 962	18 971
Résultat des activités ordinaires	298 769	298 285	299 128
Résultat H.A.O.	-3 380	-1 662	-1 662
Résultat avant impôts	295 390	296 624	297 467
Impôts exigibles sur résultats	95 567	93 502	93 622
Impôts différés	2 474	-1 659	-1 659
Resultat net des entreprises intégrées	202 297	201 463	202 186
Part dans les résultats nets des Entreprises mises en équivalence	-46	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	202 251	201 463	202 186
Part des minoritaires	29 784	29 662	29 732
Part de l'entreprise consolidante	172 467	171 801	172 454



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS : TAFIRE I

1^{ère} Partie : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

	Montant (Millions FCFA)		Montant (Millions FCFA)
		EBE	470 137
(SA) Frais financiers	16 976	(TT) Transfert de charges d'exploitation	2 340
(SC) Perte de change	5 880		
(SL) Charges H.A.O.	320	(UA) Revenus Financiers	5 531
		(UE) Transfert de charges financières	1
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	5 329
(SR) Impôt sur le résultat	95 567	(UL) Produits H.A.O.	1 875
		(UN) Transfert de charges H.A.O.	0
Total (I)	118 743	Total (II)	485 214
CAFG : Total (II) - Total (I)	366 471		
Autofinancement (A.f.)			
Dividendes distribués dans l'exercice		195 404	
AF = CAFG - Dist Div dans l'exo.		171 067	

Variation du besoin de financement d'exploitation (B.F.E.)

Var BFE = Var Stocks + Var Créances + Var Dettes circulantes		
Variation des stocks N - (N-1)	Emplois (augmentation +)	Ressources (diminution -)
(BC) Marchandises	0	0
(BD) Matières premières et autres approv.	0	1 103
(BE) En-cours	0	0
(BF) Produits fabriqués	0	0
(A) Var. globale nette des stocks	0	1 103

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS : TAFIRE I (Suite)

Variation des créances	Emplois (Augmentation +)	Ressources (Diminution -)
Fournisseurs, avances versées	5 718	0
Clients	0	55 666
Autres Créances	60 352	0
Ecart de conversion-ACTIF	0	1 583
TOTAL	66 070	57 248
(B) Variation Globale Nette des Créances	8 821	0

Variation des dettes	Emplois (Diminution +)	Ressources (Augmentation -)
Clients, avances reçues	0	589
Fournisseurs d'exploitation	63 445	0
Dettes fiscales	0	32 526
Dettes sociales	3 108	0
Autres dettes	0	66 739
Ecart de conversion-Passif	36	0
Risques provisionnés	171	0
TOTAL	66 761	99 854
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	33 094
Variation du BFE= A + B- C	0	25 375

Excédent de trésorerie d'exploitation (E.T.E.) ETE = EBE - Var. BFE - Production Immobilisée		
	2018	2017
E.B.E.	470 137	448 662
- Variation Du BFE	25 375	16 943
- Production Immobilisée	-2 040	-4 687
E.T.E	493 473	460 919



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS : TAFIRE II

	Exercice 2018		Exercice 2017
	Emplois	Ressources	E - ; R +
I- Investissements et Desinvestissements			
Charges Immobilisées (Augmentations dans l'exercice)	0		0
Croissance interne			
Acquisitions / Cessions d'immobilisations incorporelles	22 042	0	-187 002
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles	195 562	7 784	-176 612
Croissance externe			
Acquisitions / Cessions d'immobilisations financières	24 835	21 430	-4 416
Investissement Total	213 225	0	-368 031
II- Variation du besoin de financement d'exploitation	0	25 375	16 943
A- Emplois économiques A financer FF+ FG	187 850	0	-351 087
III- Emplois/Ressources (B.F. ; H.A.O.)	8 365	0	35 414
IV - Emplois financiers contraints remboursement (selon échéancier) des emprunts et des dettes financières	12 510		-25 388
B- Emplois Totaux à financer	208 725	0	-341 061
V- Financement interne			
Dividendes (Emplois) / Cafg (Ressources)	195 404	366 471	159 534
VI- Financement par les capitaux propres			
Augmentation de capital par apports nouveaux		2 322	7 700
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvement sur le capital	0		0



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS : TAFIRE II (Suite)

	Exercice 2018		Exercice 2017
	Emplois	Ressources	E - ; R +
VII- Financement par de nouveaux emprunts			
Emprunts	0	44 403	206 198
Autres dettes financières	0	0	-1
C - Ressources nettes de financement	0	217 792	373 430
D - Excédent ou insuffisance de Ressource de financement (C - B)	0	9 067	32 369
VIII - Variation de la trésorerie Trésorerie nette			
A la clôture de l'exercice + ou -	93 450	0	-84 383
A l'ouverture de l'exercice + ou -	84 383	0	-52 014
Variation trésorerie (+ si emploi ; - si ressource)	9 067	0	-32 369

Contrôle (à partir des masses du bilan N et N-1)	Emplois 31/12/18	Ressources 31/12/18
Variation du fonds de roulement (F.D.R) : FDR (N) - FDR (N-1)	5 990	0
Variation du BFG : BFG (N) - BFG (N-1)	0	15 057
Variation de le trésorerie (T) : T (N) - T (N-1)	9 067	0
TOTAL	15 057	15 057



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Tableau de variation des capitaux propres (en millions de FCFA)

	Solde initial avant Répartition	Capital Social				Autres Postes			Virements compte à compte	Soldes Final après Répartition
		Emission d'actions				Augmentation	Diminutions	Ecart conversion		
		Apports en nature	Apports en numéraire	Incorporations de réserves	Diminutions					
Capital	50 000						-2 385	2 385	50 000	
Primes d'émission, fusion, apport	3 320						69		3 388	
Ecart de réévaluation	-3 689							4 507	819	
Réserve légale	22 709						106	222	23 036	
Réserves statutaires et contractuelles	0								0	
Autres réserves	462 063					-4 486	1 338	1 747	460 662	
Report à nouveau	-20 648					0	-3	-2 079	-22 730	
Résultat exercice précédent en instance d'affectation	0								0	
Résultat de l'exercice	202 186				202 251	-195 404		-6 782	202 251	
Subventions d'investissement	0								0	
Provisions réglementées	0								0	
TOTAL	715 941	0	0	0	0	202 251	-199 890	-876	0	717 426

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Tableau des variations et détail des dettes consolidées (en millions de FCFA)

	Soldes début exercice (1)	Dettes contractées (2)	Remboursement (3)	Incorporation au capital (4)	Ecarts conversion nets (5)	Autres mouvements (6)	Soldes fin exercice (7)	Sûreté réelle donnée en garantie sur les dettes
Emprunts obligataires Convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts et dettes Etablissements de crédit	156 492	43 185	14 775		51		184 954	
Emprunts et dettes financières diverses	1 837	3 329	57		-10	0	5 099	
TOTAL	158 329	46 514	14 832	0	41	0	190 053	

ETAT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

	Engagements	
	Donnés (1)	Reçus (1)
Engagements de garantie		
Assortis de suretés réelles		743
Autres engagements de garantie	6 047	5 082
Engagements réciproques		
En matière de crédit-bail		
Commandes fermes		

A) Engagements reçus

	2018	2017
- Cautions fournisseurs	5 082	2 843
- Cautions de loyers	0	0
- Nantissement actions du personnel	743	843
- Hypothèque reçue Orange Guinée	0	0
TOTAL	5 826	3 685

B) Engagements donnés

	2018	2017
Compte à terme bloqué pour AFD Dakar 94		300
Caution Ericsson pour Orange Guinée	1 400	700
Caution crédit douanier	4 647	1 007
Caution de soumission marchés	0	795
Cautions de loyers		
Obligation Cautionnée fav Etat		
Attestation de Capacité Financière		5 400
TOTAL	6 047	8 202



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Tableau de ventilation du chiffre d'affaires (en millions de FCFA)

	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Total Ventés	% du CA	Total Ventés	% du CA
A) Répartition des ventes par activités				
Fixe	28 854	2,82%	30 202	3,10%
Mobile y compris data	733 481	71,77%	670 788	68,95%
Orange Money	62 793	6,14%	46 149	4,74%
Internet fixe	43 560	4,26%	39 979	4,11%
Interconnexion nationale	29 943	2,93%	34 427	3,54%
Interconnexion internationale	97 357	9,53%	124 580	12,80%
Autres wholesale (LL, Roaming, Opérateurs)	10 762	1,05%	13 124	1,35%
Données et intégration	11 593	1,13%	11 219	1,15%
Autres revenus	3 613	0,35%	2 437	0,25%
Total	1 021 956	100%	972 905	100%
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	723 106	70,76%	693 550	71,29%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	214 448	20,98%	162 101	16,66%
Asie	2 051	0,20%	2 025	0,21%
Amérique	1 092	0,11%	1 779	0,18%
Europe	81 258	7,95%	113 450	11,66%
TOTAL	1 021 956	100 %	972 905	100 %


ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :
Analyse de l'effectif du Groupe par
grandes catégories au 31 décembre
(en millions de FCFA)

	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Effectifs	Masse salariale	Effectifs	Masse salariale
Personnel Salarié	3 133	101 194	3 035	87 715
Dirigeants et cadres supérieurs	1 587	61 870	1 473	50 201
Cadres moyens	1 046	28 044	1 022	26 982
Agents de maîtrise	381	9 105	476	9 577
Employés et ouvriers	119	2 175	64	955
Personnel intérimaire	1 483	7 223	1 309	5 910
TOTAUX	4 616	108 418	4 344	93 625



**TOUS LES MONTANTS SONT
EXPRIMÉS EN MILLIONS DE FCFA
SAUF INDICATION CONTRAIRE**



1

CHARGES IMMOBILISÉES

2018	2017
0	898

Elles correspondent aux frais d'acquisition d'immobilisations corporelles et financières. Avec la Réforme SYSCOHADA, elles ont été transférées au compte transitoire 475100, puis étalées sur les comptes de charges par nature d'origine.

2

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Licences d'exploitation de logiciels, brevets et marques
- Fond commercial
- Ecart d'acquisition

	Brut	Amort.	Net 2018	Net 2017
- Licences d'exploitation de logiciels, brevets et marques	424 756	-202 917	221 839	221 747
- Fond commercial	3 092	578	3 670	3 077
- Ecart d'acquisition	73 983	-11 919	62 063	72 781
	501 831	-214 258	287 573	297 606

Ce poste est essentiellement constitué des licences d'exploitation des réseaux télécom Fixe et Mobile ; des licences d'exploitation de logiciels, brevets et marques, ainsi que les fonds de commerce de Sonatel Mobiles, de SBS et de Orange Guinée.

La hausse résulte de l'acquisition de licences et logiciels par les entités Sonatel, Sonatel Mobiles et Orange Mali.

L'écart d'acquisition de 73.983 millions correspond à la différence entre le prix d'acquisition de la filiale Orange Sierra Leone et notre quote part dans le capital de ladite filiale. En valeur brute, elle a été revue à la baisse pour 6.389 millions, correspondant au discount sur le prix d'acquisition reçu de Bharti.

3

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Terrains et travaux de mise en valeur
- Bâtiments et installations
- Matériel d'exploitation : commutation, transmission lignes et réseaux, énergie
- Mobilier et matériel de bureau
- Matériel de transport

Brut	Amort	Net 2018	Net 2017
8 045	-19	8 026	6 506
90 462	-72 853	17 609	18 974
1 630 299	-978 560	651 739	605 881
87 211	-66 985	20 226	13 091
28 070	-18 871	9 199	7 803
1 844 087	-1 137 289	706 798	652 255

La hausse entre 2017 et 2018 sur les immobilisations corporelles s'explique par le renforcement des programmes d'investissement qui a induit l'évolution des postes suivants (en net) :

- Terrains et travaux de mise en valeur : +1.520 millions,
- Bâtiments et installations : -1.365 millions ,
- Transmission : +46.702 millions,
- Commutation : +2.417 millions,
- Réseaux de données : -1.367 millions,
- Energie : +5.016 millions,
- Lignes et réseaux: -17 millions,
- Divers : -6.893 millions,
- Matériel de transport : +1.396 millions,
- Matériel et mobilier de bureau : +7.135 millions.

4

AVANCES & ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS

2018	2017
0	0

Les avances et acomptes correspondent aux montants versés aux fournisseurs lors du démarrage des travaux.



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Brut	Prov.	Net 2018	Net 2017
- Titres non consolidés	5 686	-583	5 103	9 416
- Titres mis en équivalence	3 995	0	3 995	
- Prêts au personnel	127 377	-347	127 031	123 404
- Prêt GOS	2	0	2	0
- Obligations	16	0	16	688
- Dépôts et cautions versés	8 466	-1	8 465	3 048
- Impôts différés - Actif	18 741	0	18 741	19 393
	164 282	-930	163 352	155 950

La variation des titres non consolidés (Cf. détail au point 6 - Titres non consolidés) s'explique essentiellement par l'intégration dans le périmètre de consolidation de GOS (Goupement Orange Services).

Le poste prêts au personnel comprend les prêts accordés aux salariés.

La baisse des obligations s'explique par le remboursement des coupons échus sur les obligations Etat du Sénégal.

La hausse des dépôts et cautions de 5.417 millions est essentiellement liée aux cautions de garantie déposées auprès Huawei par Orange Mali sur le projet d'externalisation de l'entretien du réseau (1.960 millions) ; et celles versées par Orange Guinée à Total (fourniture de carburant) et à IPT Powertech Guinea SA (projet ESCO) pour un montant total de 2.742 millions.

Les impôts différés - actif sont générés par les différences temporaires entre les résultats comptable et fiscal.



6

LES TITRES NON CONSOLIDÉS

	Brut	Prov.	Net 2018	Net 2017
- SCGB SA	3	0	3	0
- AMC (OSL)	1	0	1	0
- Canal Horizons	5	0	5	5
- Rascom	794	0	794	794
- Ico	533	-533	0	0
- Technopole	8	0	8	8
- Jeune Afrique	100	-50	50	50
- Groupement Orange Services	0	0	0	4 420
- Guilab	3 785	0	3 785	3 681
- Teranga Capital	446	0	446	446
- GIM UEMOA	12	0	12	12
	5 686	-583	5 103	9 416

7

STOCKS NETS

Brut	Prov	Net 2018	Net 2017
14 345	-1 188	13 157	14 236

Les stocks bruts sont essentiellement constitués :

- de carburant : 8 millions
- des fournitures de lignes et réseaux : 3.322 millions
- des terminaux d'abonnés : 4.866 millions
- des cartes téléphoniques : 2.651 millions
- de la péritéléphonie: 1.106 millions
- des clés internet : 226 millions
- des fournitures de bureau : 132 millions
- des stocks en-cours de route : 2.040 millions

La baisse s'explique d'une part par le destockage des terminaux (-1.584 millions), des cartes téléphoniques (-763 millions) et de la péritéléphonie (-200 millions) ; d'autre part le stockage des fournitures de lignes et réseaux (+655 millions) et des stocks en-cours de route (+840 millions).

Les stocks morts (déqualifiés), dormants (sans mouvements durant un an) et défectueux sont dépréciés à 100 %.



CRÉANCES CLIENTS NETTES

	Brut	Prov	Net 2018	Net 2017
- Créances Clients privés	53 643	-27 156	26 487	34 562
- Créances Clients Etat	10 958	0	10 958	13 196
- Créances Clients Opérateurs	67 500	-3 148	64 352	43 542
- Prestations à facturer	27 938	0	27 938	29 652
	160 039	-30 303	129 735	120 951

La baisse des créances clients privés est essentiellement liée à l'amélioration du recouvrement.

La baisse des créances sur l'Etat du Sénégal se poursuit avec le projet du gouvernement de réduire sa facture téléphonique.

La hausse des créances opérateurs s'explique principalement par des problèmes de recouvrement sur les opérateurs TIGO, EXPRESSO et HAYO au Sénégal.

Les prestations à facturer concernent la facturation du mois de décembre ou du quatrième trimestre 2018 de la téléphonie mobile et fixe, l'Internet, les solutions professionnelles, le hubbing, le roaming, l'interconnexion nationale et internationale.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100% selon l'ancienneté :

- les clients privés du fixe de plus de 6 mois,
- les clients Mobiles de plus de 90 jours,
- les opérateurs (Afrique, Amérique Latine et Asie) de plus de 12 mois et au cas par cas pour les autres pays.

Ces créances sont définitivement passées en perte au bout de 5 ans hormis les opérateurs soumis à l'appréciation des responsables de portefeuille.



AUTRES CRÉANCES NETTES

	Brut	Prov	Net 2018	Net 2017
- Avances et acomptes aux fournisseurs	10 701	0	10 701	5 472
- Avances et acomptes au personnel	600	-53	547	685
- Etat impôts et taxes débiteurs	86 416	0	86 416	75 297
- Comptes courants sociétés du Groupe	1 658	0	1 658	5 966
- Débiteurs divers	53 662	-192	53 470	32 379
- Comptes de régularisation - Actif (écart de conversion)	2 528	0	2 528	2 629
	155 564	-245	155 319	122 428

La hausse des avances et acomptes aux fournisseurs s'explique par la comptabilisation de crédit notes avec les opérateurs internationaux par les entités Sonatel Mobiles (2.963 millions), Orange Guinée (1.363 millions), des avances fournisseurs en OSL (8.931 millions), de même qu'une avance de 1.168 versée par Sonatel à Main One dans le cadre d'un projet de câble sous-marin.

La forte hausse des impôts et taxes s'explique principalement par les acomptes IS et IRVM versés dans les différents pays de présence et des crédits d'impôt.

La baisse des comptes courants des sociétés du Groupe s'explique par le règlement par Orange SA d'une ancienne créance Sonatel.

La hausse des débiteurs divers de 21.091 millions s'explique essentiellement par l'acquisition d'actions à distribuer au personnel au Sénégal (+1.865 millions), la hausse des créances CSM (+1.417 millions) due au rejet des règlements au profit de Sonatel à cause de problèmes de coordonnées bancaires en cours de résolution, le compte transitoire lié à la réforme SYSCOHADA (1.706 millions), le netting opérateurs en OSL (8.945 millions), de même que des ATD.

NB : les créances en devises sont évaluées au cours de clôture.



TRÉSORERIE ACTIF NETTE

	2018	2017
- Banques	218 856	157 578
- UV Orange Money en circulation	88 780	66 286
- Caisse	1 216	534
- Etablissements financiers	5 465	3 386
- Titres de placement	3 123	3 556
	317 439	231 339

La trésorerie en banque enregistre une hausse de 61.091 millions.

La masse monétaire Orange Money en circulation croît du fait du développement de l'offre et la création de monnaie électronique pour répondre à la demande.

La hausse du solde ouvert auprès des établissements financiers résulte de l'externalisation du recouvrement du roaming auprès de la chambre de compensation.

La baisse des titres de placement s'explique par l'évolution du portefeuille d'actions du mécanisme d'animation du marché.

11

LES CAPITAUX PROPRES

	2018	2017
- Capital	50 000	50 000
- Réserves Indisponibles	23 037	22 710
- Réserves diverses	412 178	413 579
- Réserves réglementées	48 484	48 484
- Prime d'apport, d'émission et de fusion	3 387	3 319
- Ecart de conversion	819	-3 688
- Report à nouveau	-22 730	-20 648
- Résultat part de l'entreprise consolidante	172 467	172 454
- Quote part des minoritaires	29 784	29 732
	717 426	715 941

Les réserves indisponibles correspondent à la réserve légale plafonnée à 20% du capital social de chaque société.

Les réserves diverses sont des réserves libres dotées annuellement lors de l'affectation des résultats.

Les réserves réglementées concernent uniquement la provision pour le renouvellement de l'outillage et du matériel.

L'écart de conversion est lié à l'impact de la conversion des capitaux propres d'ouverture en devise de Orange Guinée (franc guinéen) et Orange Sierra Leone (leone).

Le solde du compte report à nouveau correspond aux résultats déficitaires de Orange Finances Mobiles Sénégal et Orange Sierra Leone.

Globalement, la variation des capitaux propres entre 2017 et 2018 s'explique par l'affectation du résultat en réserves et la distribution de dividendes hors Groupe pour 195.404 millions.

12

LES DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES

	2018	2017
- Impôts différés Passif	649	661

Les impôts différés - passif sont générés par le retraitement fiscal de la plus value à réinvestir sur la cession d'immeubles.

13

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	2018	2017
- Emprunts bancaires	185 506	152 043
- Dépôts de garantie	1 912	1 837
- Intérêts courus	2 634	4 449
	190 053	158 329

L'augmentation des emprunts bancaires s'explique par la souscription de nouveaux financements au Mali (+45 milliards), en Sierra Leone (quote part Orange) et les remboursements effectués par Sonatel pour 14.745 millions.

Les dépôts de garantie concernent les sommes versées par les clients à titre d'avance sur consommation lors de la souscription d'un abonnement.

14

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2018	2017
- Provisions pour litiges	9 989	3 270
- Provisions pour risques	3 635	4 232
- Provisions retraite	20 915	18 517
- Provisions pour autres charges	37 754	33 674
	72 293	59 694

La hausse du poste provisions pour risques et charges s'explique par :

- la dotation de provision pour risque fiscal chez Sonatel ;
- le changement de méthode de calcul de la provision retraite suite à la réforme SYSCOHADA qui préconise l'évaluation des engagements de retraite selon la méthode actuarielle. Un cabinet d'actuaire a accompagné les entités du Groupe Sonatel dans ce processus ;
- la dotation de provision pour l'étalement du coût d'acquisition des actions gratuites attribuées au personnel.

15

LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	2018	2017
- Fournisseurs d'exploitation	199 630	199 801
- Fournisseurs d'investissement	64 603	73 216
	264 233	273 017

Les dettes fournisseurs baissent globalement du fait de travaux de fiabilisation, notamment au Sénégal, avec le passage en produits de soldes anciens non confirmés.

NB : La durée contractuelle du crédit fournisseurs est en moyenne de 60 jours après réception de la facture.

16

LES AUTRES DETTES

	2018	2017
- Dettes sociales	11 869	14 942
- Dettes fiscales	149 720	116 618
- Comptes courants	3 127	1 460
- Clients créditeurs	7 886	7 269
- Crédoeurs divers	131 880	100 500
- Compte Régularisation passif (écart de conversion)	249	277
	304 730	241 065

La baisse des dettes sociales de 3.073 millions s'explique principalement par le paiement intégral de la prime de rendement en décembre, contrairement aux années précédentes où seuls des acomptes étaient payés.

Les dettes fiscales augmentent de 33.102 millions, s'expliquant par l'effet combiné des événements suivants :

- la hausse de l'impôt sur le revenu des personnes +2.208 millions,
- la hausse de l'IS de 29.969 millions suite aux bons résultats réalisés par la plupart des entités,
- l'augmentation de la TCT en Guinée (+3.033) et de la CST au Sénégal (+1.189 - augmentation de 1% du taux).

La hausse des comptes courants s'explique essentiellement par le solde du compte Orange SA en Sierra Leone.

La hausse des crédoeurs divers s'explique par les soldes crédoeurs Orange Money du fait de l'émission de monnaie électronique et le netting opérateurs en OSL.

17

TRÉSORERIE PASSIF

	2018	2017
- Banques	223 989	146 956

La hausse des soldes créditeurs de banque 77.032 millions s'explique par le recours aux crédits spot.

18

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

	2018	2017	Variation
- Fixe	28 854	30 202	-4,5%
- Mobile y compris data	733 481	670 788	9,3%
- Orange Money	62 793	46 149	36,1%
- Internet fixe	43 560	39 979	9,0%
- Interconnexion nationale	29 943	34 427	-13,0%
- Interconnexion internationale	97 357	124 580	-21,9%
- Autres wholesale (LL, Roaming, Opérateurs)	10 762	13 124	-18,0%
- Données et intégration	11 593	11 219	3,3%
- Autres revenus	3 613	2 434	48,4%
	1 021 956	972 902	5,0%

Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse de 5% qui s'explique par :

- la baisse de 4,5% sur la téléphonie fixe du fait de la poursuite du déclin de l'activité ;
- la croissance de 9,3% du Mobile grâce au maintien des positions commerciales fortes, au développement des usages (Data, SVA) ;
- la forte croissance de l'activité Orange Money de 36,1% ; véritable relais de croissance, elle permet de compenser la perte sur la voix et les sms ;
- la progression de l'Internet fixe de 9% grâce à la redynamisation des offres Internet ;
- la décroissance de l'interconnexion nationale 13% favorisée par la baisse rétroactive des tarifs au Sénégal et au Mali ;
- l'accentuation de la baisse de l'interconnexion internationale de 21,9% causée par la décroissance du volume des appels internationaux entrants avec le développement des OTT ;
- la baisse des autres produits wholesale de 18% due notamment au Roaming opérateur au Sénégal et en Sierra Leone, et aux LL au Sénégal ;
- l'augmentation de l'intégration de 3,3% ;
- la hausse des autres revenus de 48,4%.

Les chiffres suivants mettent en exergue la contribution de chaque filiale à la réalisation du chiffre d'affaires et de l'exédent brut d'exploitation.

Le chiffre d'affaires contributif par société se décompose comme suit :

	2018	2017
- Orange Mali	321 616	347 307
- Sonatel Mobiles	313 031	291 053
- Sonatel SA	90 174	108 336
- Orange Guinée	170 061	147 851
- Orange Bissau	20 381	20 095
- Sonatel Multimédia	9 299	8 634
- Sonatel Business Solutions	907	800
- Orange Finances Mobiles Sénégal	21 104	9 279
- Orange Finances Mobiles Mali	27 924	0
- Orange Finances Mobiles Guinée	11 419	5 728
- Orange Sierra Leone	34 227	33 822
- Orange Money Sierra Leone	1 813	0
	1 021 956	972 905



19

CONSOMMATIONS

Les consommations de l'exercice se présentent comme suit :

	2018	2017	Variation
- Achats	61 094	59 122	3%
- Transports	2 244	2 114	6%
- Services extérieurs	345 745	335 081	3%
- Impôts et taxes	46 093	39 746	16%
- Charges diverses	25 099	16 042	56%
	480 276	452 106	6%

La hausse des achats s'explique essentiellement par l'augmentation de la consommation de carburant et d'électricité des sites techniques en Guinée, au Mali et au Sénégal dans une moindre mesure. Les achats de terminaux ont connu une hausse au Sénégal pour accompagner le développement de la fibre optique, de même que la vulgarisation de l'usage data ; idem pour les modems (Livebox, Flybox). Une baisse des achats de cartes de recharge a été notée au Sénégal, au Mali et en Guinée du fait du développement du e-recharge. Le développement de l'offre intégration induit également la hausse des achats de fournitures lignes et réseaux.

La légère hausse des frais de transport est liée aux déplacements dans le cadre des missions.

La variation des services extérieurs baisse en valeur relative (+11% en 2017 et +3% en 2018). Les variations significatives qui expliquent la hausse sont :

- la hausse de la sous traitance et de la maintenance des réseaux suite à l'externalisation de certaines activités : redevance ANO au Mali, redevances ANO et GNOC en Guinée, et le déploiement de la fibre au Sénégal,
- la hausse des charges commerciales, notamment celles liées à Orange Money (commissions sur les transactions et commissions distributeurs indexées sur le chiffre d'affaires),
- la baisse des versements internationaux avec la baisse des volumes et tarifs du trafic international entrants compte tenu du développement des OTT,
- la baisse des charges de location de satellites grâce à l'optimisation des charges de bande passante,
- les versements SVA aux partenaires SMS+ et plateformes de service augmentent suite au développement des services à valeur ajoutée et la croissance de la data,
- la hausse des charges de gardiennage et sécurité, notamment au Mali avec la prise en charge de la sécurité des sites du fait du transfert du ANO à Huawei,
- la hausse des honoraires payés aux experts informatiques,
- la hausse des autres redevances indexées sur le chiffre d'affaires notamment les management fee payés à Orange, les brand fees.

La hausse des impôts et taxes s'explique principalement par l'augmentation des charges suivantes indexées sur le chiffre d'affaires : TARTOP au Mali, TARTEL en Guinée et CST au Sénégal (hausse du taux de 1%) ; ceci malgré le gain réalisé au Sénégal sur la déductibilité de la TVA sur OFMS.

La hausse des charges diverses s'explique essentiellement par la dépréciation des clients para-officiels et de la créance sur l'opérateur CSU au Sénégal.

20

LES AUTRES CHARGES

	2018	2017	Variation
- Frais de personnel	108 417	93 625	16%
- Dotations aux amortissements et aux provisions	168 955	160 593	5%
- Charges financières	24 753	18 971	30%
- Charges HAO hors IS	13 084	19 168	-32%
	315 210	292 357	8%

La hausse des charges de personnel provient essentiellement du Sénégal et elle est due à l'augmentation triennale des salaires, les indemnités de départ à la retraite et préretraite. Corrélativement, la prime spéciale fin de carrière versée pour l'acquisition d'actions gratuites des sorties de fonction a augmenté, de même que la prime de rendement et les provisions congés calculées sur la masse salariale.

Les dotations aux amortissements augmentent dans tous les pays de présence. Elles s'expliquent par le niveau soutenu des investissements de ces dernières années pour soutenir la croissance de la data et répondre aux exigences de qualité de service des Etats.

La hausse des dotations aux provisions s'expliquent par le changement de la méthode d'évaluation de la provision retraite avec la réforme SYSCOHADA (méthode actuarielle), la provision pour risque fiscal au Sénégal, atténuée par la provision pour prime de fidélité (impact de l'effet régulier sur les actions PE en 2017).

Les charges financières augmentent de 5.782 millions du fait de l'emprunt bancaire souscrit au Mali, des prêts accordés par Orange SA à OSL et du recours par Sonatel aux crédits spots.

Les charges HAO baissent de 6.084 millions du fait de la forte augmentation constatée en 2017.

21

LES AUTRES PRODUIT

	2018	2017	Variation
- Autres produits d'exploitation	37 175	16 800	121%
- Reprises sur provisions	8 764	19 718	-56%
- Production immobilisée	2 040	4 687	-56%
- Produits financiers	11 236	10 312	9%
- Produits HAO	9 659	17 507	-45%
	68 874	69 024	0%

La hausse des autres produits d'exploitation s'explique par diverses régularisations effectuées sur l'exercice, et l'effet de la baisse de 2017.

Les reprises de provisions correspondent à l'annulation de provisions devenues sans objet. La baisse s'explique par leur niveau élevé en 2017.

La baisse de la production immobilisée s'explique par l'arrêt de l'immobilisation systématique des charges liées aux projets informatiques.

Les produits financiers résultent des placements financiers.

La baisse des produits HAO s'explique essentiellement par la baisse des produits de cessions d'immobilisations.

22

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 2018, le Groupe a reçu et donné les engagements hors bilan détaillés ci-après :

a) Engagements reçus

	2018	2017
- Cautions fournisseurs	5 082	2 843
- Nantissement actions du personnel	743	843
	5 826	3 686

b) Engagements donnés

	2018	2017
- Compte à terme bloqué pour AFD Dakar 94	0	300
- Caution crédit douanier	1 400	700
- Caution de soumission marché	4 647	1 007
- Caution sur contrat de location irrévocable	0	795
- Attestation de capacité financière	0	5 400
	6 047	8 202

23

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant global de la rémunération des 10 personnes les mieux rémunérées en 2018 s'élève à : 2.197 millions.

24

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

RAS




**ÉTATS FINANCIERS
SONATEL SA
(FCFA SAUF INDICATION
CONTRAIRE)**



Etats Financiers Sonatel SA : Résultat

Libellés	Note	Net 2018	Net 2017	Net 2017 PROFORMA
Ventes de marchandises	21	0	0	0
Achats de marchandises	22	0	0	0
Variations de stocks de marchandises	6	0	0	0
MARGE COMMERCIALES (Somme TA à RB)		0	0	0
Ventes de produits fabriqués	21	0	0	0
Travaux, services vendus	21	231 822 191 077	289 366 493 266	289 366 493 266
Produits accessoires	21	33 244 719 645	32 506 658 891	32 506 658 891
CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B-C+D)		265 066 910 722	321 873 152 157	321 873 152 157
Production stockée (ou déstockage)	6	0	0	0
Production immobilisée	21	1 249 313 738	2 552 687 032	2 552 687 032
Subventions d'exploitation	21	0	0	0
Autres produits	21	12 802 157 862	6 405 191 900	6 405 191 900
Transferts de charges d'exploitation	12	2 931 630 514	2 661 431 993	2 661 431 993
Achats de matières premières et fournitures liées	22	0	0	0
Variations de stocks de matières premières et fournitures liées	6	0	0	0
Autres achats	22	12 131 606 007	10 617 528 132	11 013 184 513
Variations de stocks d'autres approvisionnements	6	679 518 689	1 131 654 647	1 131 654 647
Transports	23	1 104 503 443	954 832 116	965 599 079
Services extérieurs	24	100 976 372 212	113 420 796 394	116 540 586 519
Impôts et taxes	25	8 548 658 737	7 558 708 380	4 092 678 531
Autres charges	26	8 428 788 777	4 964 709 907	4 985 864 556
VALEUR AJOUTEE (XB + RA +RB) + somme (TE à TJ)		150 180 564 971	194 844 233 506	194 762 895 237
Charges de personnel	27	71 637 128 767	63 350 873 101	63 575 983 725
EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION (EBE) (XC+RK)		78 543 436 204	131 493 360 405	131 186 911 512
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	28	5 268 330 051	15 374 649 073	15 533 247 946



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Résultat (suite)

Libellés	Note	Net 2018	Net 2017	Net 2017 PROFORMA
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	3C	50 349 847 457	41 646 344 894	41 560 269 642
Résultat d'exploitation (XD +TJ +RL)		33 461 918 798	105 221 664 584	105 159 889 816
Revenus financiers et assimilés	29	97 222 071 884	98 741 383 615	98 741 383 615
Reprises de provisions et dépréciations financières	28	348 179 329	353 022 450	353 022 450
Transferts de charges financières	12	0	140	140
Frais financiers et charges assimilées	29	11 731 095 271	9 122 516 745	9 122 516 745
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	30	1 665 017 910	356 746 366	348 179 329
Résultat financier (somme TK à RN)		84 174 138 032	89 615 143 094	89 623 710 131
Résultat des Activités Ordinaires		117 636 056 830	194 836 807 678	194 783 599 947
Produits des cessions d'immobilisations	3D	261 482 435	75 006 456	75 006 456
Autres produits HAO	30	39 889 086	189 326 275	189 326 275
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	3D	145 050 548	6 268 495	6 268 495
Autres charges HAO	30	196 194 816	10 148 500	10 148 500
Résultat hors Activités Ordinaires		-39 873 843	247 915 736	247 915 736
Participation des travailleurs	30	0	0	0
Impôts sur le résultat		10 656 720 271	31 506 101 374	31 506 101 374
Résultat Net (XG + XH + RQ + RS)		106 939 462 716	163 578 622 040	163 525 414 309



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Bilan 1

Libellés	Note	Brut	Amort	Net 2018	Net 2017	Net 2017 PROFORMA
Immobilisations Incorporelles	3	156 948 216 680	49 619 557 638	107 328 659 042	100 933 595 617	100 933 595 617
Frais de développement et de prospection		13 384 125	12 775 956	608 169	608 169	608 169
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		156 934 832 555	49 606 781 682	107 328 050 873	100 932 987 448	100 932 987 448
Fonds commercial et droit au bail		0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	3	573 745 089 674	442 665 319 104	131 079 770 570	125 615 260 420	125 615 260 420
Terrains dont placement en Net		3 833 037 965	0	3 833 037 965	3 807 064 975	3 807 064 975
Bâtiments dont placement en Net		36 273 868 004	21 506 595 416	14 767 272 588	15 970 722 398	16 897 071 030
Aménagements, agencements et installations		19 294 256 507	15 360 856 198	3 933 400 309	5 048 209 379	4 121 860 747
Matériels mobiliers et actifs biologiques		497 847 482 014	395 558 884 213	102 288 597 802	95 557 716 075	95 557 716 075
Matériel de transport		16 496 445 184	10 238 983 278	6 257 461 906	5 231 547 593	5 231 547 593
Avances acomptes versés sur immobilisations	3	0	0	0	0	0
Immobilisations Financières	4	269 659 913 626	917 032 335	268 742 881 291	263 813 212 053	263 813 212 053



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : Bilan 1 (Suite)

Libellés	Note	Brut	Amort	Net 2018	Net 2017	Net 2017 PROFORMA
Titres de participation		177 881 798 295	582 859 425	177 298 938 870	178 741 186 550	178 741 186 550
Autres immobilisations financières		91 778 115 331	334 172 910	91 443 942 421	85 072 025 503	85 072 025 503
Total Actif Immobilisé		1 000 353 219 980	493 201 909 077	507 151 310 903	490 362 068 090	490 362 068 090
Actif Circulant Hao	5	0	0	0	0	0
Stocks et encours	6	3 929 984 874	16 593 881	3 913 390 993	2 601 442 691	2 601 442 691
Creances et emplois assimilés		0	0	0	0	0
Fournisseurs et avances versées	17	1 459 902 471	0	1 459 902 471	285 821 990	285 821 990
Clients	5	60 871 530 984	11 829 387 714	49 042 143 270	122 458 237 970	122 458 237 970
Autres créances	5	140 617 158 794	244 336 380	140 372 822 414	133 519 814 170	135 273 384 405
Total actif circulant		206 878 577 123	12 090 317 975	194 788 259 148	258 865 316 821	260 618 887 056
Titres de placement	9	3 042 432 392	0	3 042 432 392	2 701 996 317	2 701 996 317
Valeurs à encaisser	10	29 643 989	0	29 643 989	819 351	819 351
Banques, chèques postaux, caisse et assimilé	11	53 313 289 577	0	53 313 289 577	31 457 825 775	31 457 825 775
Total Trésorerie actif		56 385 365 958	0	56 385 365 958	34 160 641 443	34 160 641 443
Ecart de conversion-actif	12	36 633 636	0	36 633 636	8 567 037	8 567 037
Total Général		1 263 653 796 697	505 292 227 052	758 361 569 645	784 290 238 959	785 150 163 626

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Bilan 2

Libellés	Note	Net 2018	Net 2017	Net 2017 PROFORMA
Capital	13	50 000 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000
Apporteurs capital non appelé (1)	13	0	0	0
Primes liées au capital social	14	0	0	0
Ecart de réévaluation	3E	0	0	0
Réserves indisponibles	14	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
Réserves libres	14	143 436 717 276	146 524 761 903	146 524 761 903
Report à nouveau (+ ou -)	14	0	0	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte-)		106 939 462 716	163 578 622 040	163 525 414 309
Subvention d'investissement	15	672 860 330	822 297 626	822 297 626
Provisions réglementées	15	2 164 571 051	2 204 460 137	2 204 460 137
Total capitaux propres et ressources assimilés		313 213 611 373	373 130 141 706	373 076 933 975
Emprunts et dettes financières diverses	16	100 082 816 075	114 816 766 054	114 816 766 054
Dettes de location acquisitions	16	0	0	0
Provisions pour risques et charges	16	59 956 180 535	48 570 773 636	49 471 207 782
Total dettes financières et Ressources		160 038 996 610	163 387 539 690	164 287 973 836
Total ressources stables		473 252 607 983	536 517 681 396	537 364 907 811
Dettes circulant HAO	5	7 542 177 892	7 113 688 757	7 113 688 757
Clients, avances reçues	7	133 894 179	144 471 468	144 471 468
Fournisseurs d'exploitation	17	55 481 676 951	66 076 743 796	66 076 743 796
Dettes fiscales et sociales	18	34 154 951 303	59 814 844 545	59 818 567 045
Autres dettes	19	28 553 979 379	28 475 508 190	28 484 483 942
Dettes circulant HAO	5	7 542 177 892	7 113 688 757	7 113 688 757
Clients, avances reçues	7	133 894 179	144 471 468	144 471 468
Fournisseurs d'exploitation	17	55 481 676 951	66 076 743 796	66 076 743 796
Dettes fiscales et sociales	18	34 154 951 303	59 814 844 545	59 818 567 045
Autres dettes	19	28 553 979 379	28 475 508 190	28 484 483 942
Provisions pour risques et cours terme	19	36 633 636	8 567 037	8 567 037
Total passif circulant		125 903 313 340	161 633 823 793	161 646 522 045
		0	0	0
Banques, crédit d'escompte et de trésorerie	20	0	0	0
Banques, établissement financiers et crédit de trésorerie	20	159 205 567 866	86 138 733 770	86 138 733 770
Total trésorerie - passif		159 205 567 866	86 138 733 770	86 138 733 770
Ecart de conversion-Actif	12	80 456	0	0
Total Général		758 361 569 645	784 290 238 959	785 150 163 626



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : TFT

Libellés	Note	2018
TRESORERIE NETTE DEBUT		-51 978 092 327
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		153 181 497 730
Variation de l'actif circulant HAO (-)		0
Variation des stocks (-)		-1 311 948 302
Variation des créances et emplois assimilés (-)		66 974 932 339
Variation du Passif Circulant (+)		-35 730 429 997
Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)		29 932 554 040
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		183 114 051 770
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)		-14 699 233 463
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles (-)		-33 202 130 858
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (-)		-16 419 400 067
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (+)		261 482 435
Cession d'immobilisations financières (+)		11 503 737 248
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-52 555 544 705
Flux de trésorerie provenant du financement par Capitaux propres		
Augmentation de capital par rapports nouveaux		0
Subventions d'investissement reçues (+)		0
Prélèvement sur la Capital (-)		0
Distribution de dividendes (-)		-166 666 666 667
Flux de trésorerie provenant du financement par Capitaux propres		-166 666 666 667
Flux de trésorerie provenant du financement par Capitaux étrangers		
Emprunts (+)		-1 803 806 115
Autres dettes financières (+)		
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		-12 930 143 864
Flux trésorerie provenant du financement par Capitaux étrangers		-14 733 949 979
Flux trésorerie provenant du financement		-181 400 616 646
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		-50 842 109 581
Trésorerie nette au 31/12/Contrôle : Trésorerie actif N – Trésorerie passif N		-102 820 201 908



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes

Nom Note	Libellé Note	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	1	0
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	1	0
NOTE 3 A	IMMOBILISATIONS BRUTES	1	0
NOTE 3 B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION	0	1
NOTE 3 C	IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)	1	0
NOTE 3 D	IMMOBILISATIONS (PLUS VALUE ET MOINS VALUE DE CESSION)	1	0
NOTE 3 E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE	0	1
NOTE 4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1	0
NOTE 5	ACTIF CIRCULANT HAO	0	1
NOTE 6	STOCKS ET EN COURS	1	0
NOTE 7	CLIENTS	1	0
NOTE 8	AUTRES CREANCES	1	0
NOTE 8 A	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES	1	0
NOTE 9	TITRES DE PLACEMENT	1	0
NOTE 10	VALEURS A ENCAISSER	1	0
NOTE 11	BANQUES, CHEQUES POSTAUX ET CHEQUES	1	0
NOTE 12	ECART DE CONVERSION	1	0
NOTE 13	CAPITAL	1	0
NOTE 14	PRIMES ET RESERVES	1	0
NOTE 15 A	TOTAL SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES	1	0
NOTE 15 B	AUTRES FONDS PROPRES	0	1
NOTE 16 A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	1	0
NOTE 16 B	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLES)	1	0
NOTE 16 B bis	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES	0	1
NOTE 16 C	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	0	1
NOTE 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	1	0
NOTE 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	1	0
NOTE 19	AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME	1	0
NOTE 20	BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE	1	0



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : Notes (suite)

Nom Note	Libellé Note	A	N/A
NOTE 21	CHIFFRE D'AFFAIRES et AUTRES PRODUITS	1	0
NOTE 22	ACHATS	1	0
NOTE 23	TRANSPORTS	1	0
NOTE 24	SERVICES EXTERIEURS	1	0
NOTE 25	IMPOTS ET TAXES	1	0
NOTE 26	AUTRES CHARGES	1	0
NOTE 27 A	CHARGES PERSONNEL	1	0
NOTE 27 B	EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	1	0
NOTE 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	1	0
NOTE 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	1	0
NOTE 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	1	0
NOTE 31	REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES	1	0
NOTE 32	PRODUCTION DE L'EXERCICE	0	1
NOTE 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION	0	1
NOTE 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	1	0
NOTE 35	LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR	1	0

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 1 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Libellés	Note	Montant Brut	Hypothèque	Nantissement	Gage
Dettes financières et ressources assimilées :		0	0	0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts et dettes des établissements de crédit		0	0	0	0
Autres dettes financières		0	0	0	0
SOUS TOTAL (1)		0	0	0	0
		0	0	0	0
Dettes de location-acquisition :		0	0	0	0
Dettes de crédit-bail immobilier		0	0	0	0
Dettes de crédit-bail mobilier		0	0	0	0
Dettes sur contrats location-vente		0	0	0	0
Dettes sur contrats location-acquisition		0	0	0	0
SOUS TOTAL (2)		0	0	0	0
		0	0	0	0
Dettes du passif circulant :		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		376 868 270	0	0	0
Clients		0	0	0	0
Personnel		0	0	743 467 689	0
Sécurité sociale et organismes sociaux		0	0	0	0
Etat		0	0	0	0
Organismes internationaux		0	0	0	0
Associés et Groupe		0	0	0	0
Créditeurs divers Groupe		0	0	0	0
SOUS TOTAL (3)		376 868 270	0	743 467 689	0
TOTAL (1) + (2) +(3)		376 868 270	0	743 467 689	0



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 1 : DETTES GARANTIES

PAR DES SURETES REELLES (suite)

Libellés	Note	Montant Brut	Hypothèque	Nantissement	Gage
Engagements financiers		0	0	0	0
Engagements consentis à des entités liées		0	0	0	0
Primes de remboursement non échues		0	0	0	0
Avals, cautions, garanties		4 821 189 892	0	0	0
Hypothèques, nantissement, gages, autres		0	0	0	0
Effets escomptés non échus		0	0	0	0
Créances commerciales et professionnelles cédées		0	0	0	0
Abandons de créances conditionnels		0	0	0	0
TOTAL		4 821 189 892	0	0	0

Commentaires

SONATEL a reçu 376 868 270 de Cautions de ses Fournisseurs.
Elle a aussi un Nantissement Actions du Personnel de 743 467 689.

Les cautions données par SONATEL se composent de :

- Cautions bancaires 327 500 779
- Cautions bonne Exécution 1 051 307 962
- Cautions credit douane 700 000 000
- Cautions fiscales 1 041 158 800
- Cautions loyers 1 401 222 351



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 2 : INFORMATIONS OBLIGATOIRES

A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA

Les états financiers sont établis en conformité avec le système comptable de l'OHADA et l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été confectionnés dans le respect de postulats, des conventions et des règles d'évaluation édictées par le SYSCOHADA et l'Acte Uniforme.

C- DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES

Respect de tous les postulats et conventions comptables sans aucune dérogation

D - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pas d'informations complémentaires relatives aux autres états financiers.

Commentaires

Les états financiers sont établis conformément au SYSCOHADA révisé entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les comptes clos au 31 décembre 2017 ont été retraités pour être conformes à la nouvelle réforme pour permettre ainsi la comparabilité des deux exercices.

L'impact du SYSCOHADA révisé sur les comptes consiste essentiellement à l'évaluation de la provision pour retraite selon la méthode actuarielle.

Sur la présentation des états financiers au 31 décembre 2018, 2017 est présentée sur 2 colonnes : R= 2017 réel ; P=2017 en proforma c'est à dire retraité selon SYSCOHADA révisé.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 3 A : IMMOBILISATIONS BRUTES

Situation et mouvement	A Montant brute a L'ouverture de l'exer- cicie	B Acqui- sitions Apports Créations	B Virements de poste à postes	B Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	C Cession Scission hors ser- vices	C Virements de poste à postes	D= A + B -C Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	142 123 476 317	14 699 233 463	125 506 900	0	0	0	156 948 216 680
Frais de développement et de prospection	13 384 125	0	0	0	0	0	13 384 125
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	142 110 092 192	14 699 233 463	125 506 900	0	0	0	156 934 832 555
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	543 766 216 456	33 202 130 858	2 072 144 790	0	3 097 750 740	2 197 651 690	573 515 820 414
Terrains hors immeuble de placement ()	3 807 064 975	25 972 990	0	0	0	0	3 833 037 965
Terrains – Immeuble de placement	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments hors immeuble de placement	36 813 289 470	1 711 843 824	0	0	53 613 600	2 197 651 690	36 273 868 004
Bâtiments - Immeuble de placement	0	0	0	0	0	0	0
Aménagements, agencements et installations	18 506 737 598	483 315 755	443 227 836	0	139 024 682	0	19 294 256 507
Matériels mobiliers et actifs biologiques	470 119 590 095	28 243 668 351	1 476 395 810	0	1 992 172 242	0	497 847 482 014

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 3 A : IMMOBILISATIONS BRUTES (suite)

Situation et mouvement	A Montant brut à l'ouverture de l'exercice	B Acquisitions Apports Créations	B Virements de poste à postes	B Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	C Cession Scission hors services	C Virements de poste à postes	D= A + B - C Montant brut à la clôture de l'exercice
Matériel de transport	14 519 534 318	2 737 329 938	152 521 144	0	912 940 216	0	16 496 445 184
Avances et acomptes versés sur Immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Financières	264 744 250 807	16 419 400 067	0	0	11 503 737 248	0	269 659 913 626
Titres de participation	179 324 045 975	-1 442 247 680	0	0	0	0	177 881 798 295
Autres immobilisations financières	85 420 204 832	17 861 647 747	0	0	11 503 737 248	0	91 778 115 331
Total Général	950 633 943 580	64 320 764 388	2 197 651 690	0	14 601 487 988	2 197 651 690	1 000 123 950 720

Commentaires

La grande partie des immobilisations consiste à l'acquisition des matériels de réseau d'énergie et d'équipements.

L'augmentation de immobilisations financières est essentiellement due aux prêts accordés à Orange Sierre Leone, au personnel.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 3 C : IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)

Situations et mouvements Rubriques	A Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	B Augmentation dotations de l'exercice	C Diminutions : Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	D = A + B - C Cumulés des amortissements à la clôture de l'exercice
Frais de développement et de prospection	12 775 956	0	0	12 775 956
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	41 177 104 744	8 429 676 938	0	49 606 781 682
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Sous total : immobilisations incorporelles	41 189 880 700	8 429 676 938	0	49 619 557 638
Terrains hors immeuble de placement	0	0	0	0
Terrains – Immeuble de placement	0	0	0	0
Bâtiments hors immeuble de placement	19 916 218 440	1 643 990 576	53 613 600	21 506 595 416
Bâtiments - Immeuble de placement	0	0	0	0
Aménagements, agencements et installations	14 384 876 851	1 115 004 029	139 024 682	15 360 856 198
Matériels mobiliers et actifs biologiques	374 561 874 021	22 976 025 907	1 979 015 715	395 558 884 213
Matériel de transport	9 287 986 725	1 732 042 748	781 046 195	10 238 983 278
Sous total : immobilisations corporelles	418 150 956 036	27 467 063 260	2 952 700 192	442 665 319 104
Total Général	459 340 836 736	35 896 740 198	2 952 700 192	492 284 876 742

Commentaires

Immobilisations incorporelles

Elles sont amorties sur une durée de cinq (5) ans. Les logiciels «dissociés» (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée à trois (3) ans ; Immobilisations corporelles ; Construction 20 ans ; Travaux de mise en valeur des terres 40 ans ; Mobilier de bureau et de logement 10 ans ; Matériel de bureau 05 ans ; Agencements, aménagements, installations 10 ans ; Matériel de transport 05 ans ; Matériel de Commutation 10 ans ; Matériel de Transmission et Données 10 ans ; Matériel de Lignes et réseaux 10 ans ; Matériel d'Energie 10 ans ; Appareils de mesure 3 ans ; Autres Matériels d'exploitation 10 ans.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 3 D : IMMOBILISATIONS (PLUS VALUE ET MOINS VALUE DE CESSION)

Situation et Mouvements Rubriques	Montant Brut A	Amortissements Pratiques B	Valeurs Comptables Nettes C = A - B	Prix de Cession D	Plus-Value ou Moins Value E = C - D
Frais de développement et de prospection	0	0	0	0	0
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	0	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Sous total : immobilisations Incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0
Bâtiments	192 638 282	192 638 282	0	0	0
Aménagements, agencements et installations	0	0	0	0	0
Matériels mobiliers et actifs biologiques	1 992 172 242	1 979 015 715	13 156 527	32 430 802	19 274 275
Matériel de transport	912 940 216	781 046 195	131 894 021	229 051 633	97 157 612
Sous total : immobilisations Corporelles	3 097 750 740	2 952 700 192	145 050 548	261 482 435	116 431 887
Titres de participation	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Sous total : immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0

Commentaires

L'essentiel de la plus-value réalisée sur les immobilisations concerne le matériel de transport.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellés	2018	2017	Variation en %	Créances à un an ou plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Titres de participation	177 881 798 295	179 324 045 975	-0,80	0	0	177 881 798 295
Prêts et créances	4 919 677 500	0	0,00	0	0	0
Prêt au personnel	85 329 700 374	83 665 208 088	1,99	5 281 335 300	1 997 763 058	78 050 602 016
Créance sur l'état	0	0	0,00	0	0	0
Titres immobilisés	13 120 000	686 870 000	-98,09	0	0	13 120 000
Dépôts et cautionnements	1 290 982 154	1 039 509 210	24,19	995 824 197	0	295 157 957
Intérêts courus	224 635 303	28 617 534	684,96	40 147 397	0	184 487 906
Total brut	269 659 913 626	264 744 250 807	1,86	6 317 306 894	1 997 763 058	250 227 272 874
Dépréciations titres de participation	582 859 425	582 859 425	0,00	0	0	582 859 425
Dépréciations autres immobilisations	334 172 910	348 179 329	-4,02	0	0	334 172 910
Total net de dépréciation	268 742 881 291	263 813 212 053	1,87	6 317 306 894	1 997 763 058	249 310 240 539

Commentaires

Effet du remboursement des Obligations Etat du Sénégal ; Hausse des intérêts sur prêt accordé à Orange Sierra Leone.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 6 : STOCKS ET EN COURS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Marchandises	0	0	0,00
Matières premières et fournitures liées	0	0	0,00
Autres approvisionnements	2 898 660 162	2 513 859 908	15,31
Produits en cours	0	0	0,00
Services en cours	0	0	0,00
Produits finis	0	0	0,00
Produits intermédiaires	0	0	0,00
Stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt	1 031 324 712	99 794 055	933,45
Total brut stocks et en cours	3 929 984 874	2 613 653 963	50,36
Dépréciations des stocks	16 593 881	12 211 272	35,89
Total net de dépréciation	3 913 390 993	2 601 442 691	50,25

Commentaires

Les stocks ont accru d'un peu plus de 50% lié au variation sur les Stocks en cours de route.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 7 : CLIENTS

Libellés	2018	2017	Variation en %	Créances à un an ou plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Clients (hors réserve de propriété Groupe)	52 246 889 811	75 737 005 392	-31,02	52 246 889 811	0	0
Clients effets à recevoir (hors réserve de propriété Groupe)	0	0	0,00	0	0	0
Clients effets à recevoir avec réserve de propriété	0	0	0,00	0	0	0
Clients-Groupe effets à recevoir	0	0	0,00	0	0	0
Créances sur cession d'immobilisation	0	0	0,00	0	0	0
Clients effets escomptés et non échus	0	0	0,00	0	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	944 267 277	10 071 750 620	-90,62	944 267 277	0	0
Clients produits à recevoir	7 680 373 896	46 520 054 351	-83,49	7 680 373 896	0	0
TOTAL BRUT CLIENTS	60 871 530 984	132 328 810 363	-54	60 871 530 984	0	0
Dépréciations des comptes clients (491)	11 829 387 714	9 870 572 393	19,85	11 829 387 714	0	0
Total net de depreciation	49 042 143 270	122 458 237 970	-60	49 042 143 270	0	0
Clients, avances reçues hors Groupe (4191)	0	0	0,00	0	0	0
Clients, avances reçues Groupe (4192)	0	0	0,00	0	0	0
Autres clients créditeurs	0	0	0,00	0	0	0
Total clients créditeurs	0	0	0	0	0	0

Commentaires

-60% due principalement à la baisse de l'interconnexion au titre de l'exercice 2018.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 8 : AUTRES CREANCES

Libellés	2018	2017	Variation en %	Créances à un an ou plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Personnel	367 302 155	439 363 423	-16,40	367 302 155	0	0
Organismes sociaux	0	0	0,00	0	0	0
Etat et collectivités publiques	23 025 586 413	33 268 759 823	-30,79	23 025 586 413	0	0
Organismes internationaux	0	0	0,00	0	0	0
Apporteurs, associés et Groupe	26 022 057 072	26 184 865 442	-0,62	26 022 057 072	0	0
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYCOHADA	1 316 111 107	0	0,00	477 968 685	477 968 685	360 173 737
Autres débiteurs divers	89 886 102 047	73 872 818 326	21,68	89 886 102 047	0	0
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	0	0	0,00	0	0	0
Comptes de liaison charges produits	0	0	0,00	0	0	0
Comptes de liaison des sociétés en participation	0	0	0,00	0	0	0
Total brut autres creances	140 617 158 794	133 765 807 014	5	139 779 016 372	477 968 685	360 173 737
Dépréciations des autres créances	244 336 380	245 992 844	-0,01	244 336 380	0	0
Total net de dépréciation	140 372 822 414	133 519 814 170	5	138 586 390 837	477 968 685	360 173 737

Commentaires

Le compte autres débiteurs divers et Apporteurs, associés et Groupe concerne les prestations intergroupes.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 8 A : TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES

libelle	Frais Etablissement	Charges à Repartir		Provision pour Retraite	
Montant global à étaler au 1 ^{er} janvier 2018	0	595763712		720347395	
Durée d'étalement retenue	0	3		5	
libellé		614 300	7 320 560	Compte 1	Montant
		631 800	269 437 398	691 115	180 086 829
		632 710	10 903 554		
		632 800	36 000		
		638 420	3 175 280		
		638 440	6 929 100		
		638 460	79 964		

Commentaires

Détail de l'étalement du 4 751 concernant les charges à répartir et la réévaluation de la retraite.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : Notes 9 : TITRES DE PLACEMENT

Libellés	2018	2017	Variation en %
Titres de trésor et bons de caisse à court terme	0	0	0,00
Actions	3 042 432 392	2 701 996 317	12,60
Obligations	0	0	0,00
Bons de souscription	0	0	0,00
Titres négociables hors régions	0	0	0,00
Intérêts courus	0	0	0,00
Autres valeurs assimilés	0	0	0,00
Total brut titres	3 042 432 392	2 701 996 317	12,60
Dépréciation des titres	0	0	0,00
Total net de dépréciation	3 042 432 392	2 701 996 317	12,59

Commentaires

+ 12,59% plus d'animation sur les titres en 2018.





ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 10 : VALEURS A ENCAISSER

Libellés	2018	2017	Variation en %
Effet à encaisser	0	0	0,00
Effets à l'encaissement	0	0	0,00
Chèque à encaisser	1 025 158	513 350	99,70
Chèque à l'encaissement	23 046 699	0	0,00
Cartes de crédit à encaisser	3 422 544	78 001	4 287,82
Autres valeurs à encaisser	2 149 588	228 000	842,80
Total brut valeurs a encaisser	29 643 989	819 351	3 517,98
Dépréciation des valeurs à encaisser	0	0	0,00
Total net de dépréciation	29 643 989	819 351	3 517,98

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 11 : BANQUES, CHEQUES POSTAUX ET CHEQUES

Libellés	2018	2017	Variation en %
Banques locales	29 150 698 384	20 159 434 159	44,60
Banques autres états région	0	0	0,00
Banques, dépôt à terme	0	0	0,00
Autres banques	22 209 716 577	10 017 958 697	121,70
Banques intérêts courus	323 988 350	348 448 808	-7,02
Chèques postaux	108 023 389	137 638 531	-21,52
Autres établissements financiers	1 415 788 937	693 836 702	104,05
Etablissement financiers intérêts courus	0	0	0,00
Instruments de trésorerie	0	0	0,00
Caisse	105 073 940	100 508 878	4,54
Caisse électronique mobile	0	0	0,00
Régie d'avances et virements accréditifs	0	0	0,00
Total brut disponibilités	53 313 289 577	31 457 825 775	69,48
Dépréciation	0	0	0,00
Total net de dépréciations	53 313 289 577	31 457 825 775	69,48

Commentaires

La variation de trésorerie s'explique par les soldes créditeurs de banque plus importants sur 2018.

La date des rapprochements bancaires au 31/12/2018.

La caisse a été inventoriée le 27/12/2018.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 12 : ECART DE CONVERSION

Libellés	Devises	Montant en devises	Cours UML Année acquisition	Cours UML 31/12	Variation en valeur absolue
Ecarts de conversion actif : détailler les créances et dettes concernées			190332472,3		
CLIENTS	XDR	169 876	803	800	-550 431
	USD	2 416 224	564	576	28 500 799
	XDR	153 729	751	800	7 582 406
Ecarts de conversion passif : détailler les créances et dettes concernées					
CLIENTS	USD	330 399	576	576	80 456

Libellés	2018	2017	Variation en %
Transferts de charges d'exploitation: détailler la nature des charges transférer	2 931 630 514	2 661 431 993	10%
Transferts de charges financières: détailler la nature des charges transférer	0	140	-100%

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 13 : CAPITAL

Nom et prénom	Nationalité	Nature des actions ou parts (ordinaires ou préférences)	Nombre	Montant total	Cession ou remboursements en cours d'exercice
Francetelecom / FCR	Française	0	2 116 667	21 166 670 000	0
Etat du Sénégal	Sénégalaise	0	1 357 816	13 578 155 000	0
Grand public		0	1 121 574	11 215 740 000	0
Employés		0	403 944	4 039 435 000	0



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 14 : PRIMES ET RESERVES

Libellés	2018	2017	Variation en Valeur Absolue
Prime d'apport	0	0	0
Primes d'émission	0	0	0
Prime de fusion	0	0	0
Prime de conversion	0	0	0
Autres primes	0	0	0
Total primes	0	0	0
Réserves légales	10 000 000 000	10 000 000 000	0
Réserves statutaires	0	0	0
Réserves de plus – valeurs nettes à long terme	0	0	0
Réserve d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants	0	0	0
Autres réserves réglementées	0	0	0
Total réserves indisponibles	10 000 000 000	10 000 000 000	0,00
Réserves libres	143 436 717 276	146 524 761 903	-3 088 044 627
Report à nouveau	0	0	0
Prime d'apport	0	0	0
Primes d'émission	0	0	0
Prime de fusion	0	0	0
Prime de conversion	0	0	0
Autres primes	0	0	0
Total primes	0	0	0
Réserves légales	0	0	0
Réserves statutaires	0	0	0
Réserves de plus – valeurs nettes à long terme	0	0	0
Réserve d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants	0	0	0
Autres réserves réglementées	0	0	0
Réserves de plus – valeurs nettes à long terme	0	0	0
Réserve d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants	0	0	0
Autres réserves réglementées	0	0	0
Total réserves indisponibles	0	0	0,00
Réserves libres	0	0	0,00
Report à nouveau	0	0	0,00

Commentaires

-3 milliards : un prélèvement sur ses réserves pour les besoins de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2017. L'AGO ayant entraîné la variation des réserves s'est tenue le 17/04/2018.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 15 A : TOTAL SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellés	NOTE	2018	2017	Variation en Valeur absolue	Variation en %	Régime Fiscal	Echéance
Etat		0	0	0	0,00		
Régions		0	0	0	0,00		
Départements		0	0	0	0,00		
Communes et collectivités publiques décentralisées		0	0	0	0,00		
Entités publiques ou mixtes		0	0	0	0,00		
Entités et organismes privés		672 860 330	822 297 626	-149 437 296	-18,17		
Organismes internationaux		0	0	0	0,00		
Autres		0	0	0	0,00		
Total subventions		672 860 330	822 297 626,00	-149 437 296	-18,17		
Amortissements dérogatoires		0	0	0	0,00		
Plus – value de cession à investir		2 164 571 051	2 204 460 137	-39 889 086	-1,81		
Provision spéciale de réévaluation		0	0	0	0,00		
Provisions réglementés relatives aux Immobilisations		0	0	0	0,00		
Provisions réglementés relatives aux stocks		0	0	0	0,00		
Provisions pour investissement		0	0	0	0,00		
Autres provisions et fonds réglementées		0	0	0	0,00		
Total Provisions réglementées		2 164 571 051	2 204 460 137,00	39 889 086	-1,81		
Total subvention et provisions règlementées		2 837 431 381	3 026 757 763,00	189 326 382	-6,26		

Commentaires

Impact des amortissements sur la période.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 16 A : DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Libellés	2018	2017	Variation en Valeur Absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Emprunts obligataires (161)	0	0	0	0,00	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (162)	97 319 295 756	110 236 581 473	-12 917 285 717	-11,72	26 533 405 812	29 083 825 755	41 702 064 189
Avances reçue de l'Etat (163)	0	0	0	0,00	0	0	0
Avances reçue et comptes courants bloqués (164)	0	0	0	0,00	0	0	0
Dépôts et cautionnement reçus (165)	129 050 436	131 078 012	-2 027 576	-1,55	0	0	129 050 436
Intérêts courus (166)	2 634 469 883	4 449 106 569	-1 814 636 686	-40,79	2 634 469 883	0	0
Avances assorties de conditions particulières (167)	0	0	0	0,00	0	0	0
Autres emprunts et dettes (168)	0	0	0	0,00	0	0	0
Dettes liées à des participations (181)	0	0	0	0,00	0	0	0
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales (184)	0	0	0	0,00	0	0	0
Total emprunts et dettes financières	100 082 816 075	114 816 766 054	-14 733 949 979,00	-13	29 167 875 635	29 083 825 755,00	41 831 114 625
Crédit-bail immobilier (172)	0	0	0	0,00	0	0	0
Crédit-bail mobilier (173)	0	0	0	0,00	0	0	0
Location-vente (1764)	0	0	0	0,00	0	0	0
Intérêts courus (176)	0	0	0	0,00	0	0	0
Autres dettes de location -acquisition (178)	0	0	0	0,00	0	0	0



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 16 A : DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (suite)

Libellés	2018	2017	Variation en Valeur Absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Total dettes de location acquisition	0	0	0,00	0	0	0,00	0
Provision pour litiges (191)	43 264 054 457	32 737 204 782	10 526 849 675	32,16	0	0	0
Provision pour garantie donnés au client (192)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour perte sur marché à achèvement futur (193)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour perte de change (194)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour impôts (195)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour pensions et obligations assimilées (1961)	16 692 126 078	15 833 568 854	858 557 224	5,42	0	0	0
Actif du régime retraite (1962)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour restructuration (197)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour amendes et pénalités (1981)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour propre assureur (1983)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour démantèlement et remise en état (1984)	0	0	0	0,00	0	0	0
Provision pour de droits à déduction (1985)	0	0	0	0,00	0	0	0
Autres provisions (1988)	0	0	0	0,00	0	0	0
Total Provisions pour risques et charges	59 956 180 535	48 570 773 636	11 385 406 899,00	23	0	0,00	0

Commentaires

Emprunts et dettes financières (14milliards) : impact des remboursement sur emprunts CMT de 110 milliards, remboursement de la dernière annuité de l'Emprunt AFD. provisions pour litige et pour risque +11 milliards est essentiellement due à la provision AGA et à la revalorisation de la provision retraite selon la méthode actuarielle.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 16 B : ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLES)

Libellés	NOTE	2018	2017
Taux d'augmentation des salaires	0	0	0
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)	99,923	0	0
Taux d'inflation	1,5	0	0
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de mortalité)	0	0	0
Taux de rendement effectif des actifs du régime	6,5	0	0
Entités et organismes privés		672 860 330	822 297 626
Organismes internationaux		0	0
Autres		0	0
Total subventions		672 860 330	822 297 626,00
Amortissements dérogatoires		0	0

Libellés	NOTE	2018	2017
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture	16 734 003 000	0	0
Prestations payées au cours de l'exercice	961 926 000	0	
Coût financier	1 330 845 000	0	
Pertes actuarielles / (gain)	1 178 559 000	0	
Prestations payées au cours de l'exercice	-3 513 207 000	0	
Coût des services passés	0	0	
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	0	0	

Libellés	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de %)	0	0	0	0
Taux de progression des salaires (variation de %)	3,4	0	0	0
Taux de départ du personnel (variation de %)	0	0	0	0

Commentaires

Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée) est calculée à partir du taux de turnover.

Pour la table de mortalité : il a été retenu la table CIMAF, définie à l'article 334-4 du Code des Assurances des Etats membres de la CIMA pour les assurances en cas de vie qui est la table réglementaire de notre zone.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 17 : FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Libellés	2018	2017	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Fournisseurs dette en compte (hors Groupe)	16 437 426 345	18 698 520 126	-2 261 093 781	-12,09	16 437 426 345	0	0
Fournisseurs effet à payer (hors Groupe)	0	0	0	0,00	0	0	0
Fournisseurs dettes et effet à payer Groupe	7 918 335 768	4 044 140 413	3 874 195 355	95,80	7 918 335 768	0	0
Fournisseurs, acquisition courantes d'immobilisations	0	0	0	0,00	0	0	0
Fournisseurs factures non parvenues Groupe	11 615 769 494	19 614 715 688	-7 998 946 194	-40,78	11 615 769 494	0	0
Fournisseurs factures non parvenues (hors Groupe)	19 510 145 344	23 719 367 569	-4 209 222 225	-17,75	19 510 145 344	0	0
Total fournisseurs	55 481 676 951	66 076 743 796	-10 595 066 845,00	-16	55 481 676 951	0,00	0
Fournisseur Avances et acomptes (hors Groupe)	1 246 909 698	72 829 217	1 174 080 481	1 612,10	1 246 909 698	0	0
Fournisseur Avances et acomptes Groupe	0	0	0	0,00	0	0	0
Autres fournisseurs débiteurs	212 992 773	212 992 773	0	0,00	212 992 773	0	0
Total fournisseurs débiteurs	1 459 902 471	285 821 990	1 174 080 481,00	411	1 459 902 471	0,00	0

Commentaires

Baisse des dettes envers les fournisseurs et factures non parvenues sur la période de 2018 et l'avance aux fournisseurs.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 18 : DETTES FISCALES ET SOCIALES

Libellés	2018	2017	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Personnel avances et acomptes	0	0	0	0,00	0	0	0
Personnel rémunérations dues	3 106 438	7 270 316	-4 163 878	-57,27	3 106 438	0	0
Autres personnel	8 007 197 912	9 749 907 743	-1 742 709 831	-17,87	8 007 197 912	0	0
Caisse de sécurité sociale	9 485 933	8 918 537	567 396	6,36	9 485 933	0	0
Caisse de retraite	178 566 867	168 591 390	9 975 477	5,92	178 566 867	0	0
Autres organismes sociaux	290 069 292	290 067 004	2 288	0,00	290 069 292	0	0
Total dettes sociales	8 488 426 442	10 224 754 990	-1 736 328 548,00	-17	8 488 426 442	0,00	0
Etat, impôts sur les bénéfices	10 873 526 421	31 761 469 367	-20 887 942 946	-65,77	10 873 526 421	0	0
Etat, impôts et taxes	392 772 746	291 723 843	101 048 903	34,64	392 772 746	0	0
Etat, TVA	5 260 044 349	9 786 332 695	-4 526 288 346	-46,25	5 260 044 349	0	0
Etat, impôts retenus à la source	4 602 285 040	3 192 410 130	1 409 874 910	44,16	4 602 285 040	0	0
Autres dettes Etat	4 537 896 305	4 558 153 520	-20 257 215	-0,44	4 537 896 305	0	0
Total dettes fiscales	25 666 524 861	49 590 089 555	-23 923 564 694,00	-48	25 666 524 861	0,00	0
Total dettes sociales et fiscales	34 154 951 303	59 814 844 545	-25 659 893 242,00	-43	0	0,00	0

Commentaires

Variation IS due principalement à la baisse des tarifs d'interconnexion au titre de l'exercice 2018.
Revalorisation des salaires sur la période.

TVA à payer débiteur du fait de la baisse du tarif de l'interconnexion constaté sur la période.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 19 : AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Libellés	2018	2017	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Organismes internationaux (45)	0	0	0	0,00	0	0	0
Apporteur, opérations sur le capital (461)	0	0	0	0,00	0	0	0
Associés, compte courant (462)	0	0	0	0,00	0	0	0
Associés dividendes à payer (465)	2 155 018 693	1 391 511 160	763 507 533	54,87	0	0	0
Groupe, comptes courants (466)	13 758 514 948	15 057 984 116	-1 299 469 168	-8,63	0	0	0
Autres dettes associés	0	0	0	0,00	0	0	0
Total dettes associées	15 913 533 641	16 449 495 276	-535 961 635,00	0	0	0,00	0
Créditeurs divers (4712)	12 335 758 561	11 749 314 956	586 443 605	4,99	0	0	0
Obligataires (4713)	0	0	0	0,00	0	0	0
Rémunérations d'administrateurs (4715)	0	0	0	0,00	0	0	0
Compte du factor (4716)	0	0	0	0,00	0	0	0
Apport compte de fusion	0	0	0	0,00	0	0	0
Bons de souscription actions et obligations	0	0	0	0,00	0	0	0
Versements restant à effectuer sur titres de placement non libérés (472)	281 791 510	247 956 371	33 835 139	13,65	0	0	0
Intermediaires operations pour compte d'un tiers	0	0	0	0,00	0	0	0
Compte de repartition periodiques des charges	22 895 667	28 741 586	-5 845 919	-20,34	0	0	0
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA (475)	0	0	0	0,00	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0,00	0	0	0
Autres créditeurs divers	80 456	0	80 456	0,00	0	0	0
Total Crédeurs divers	12 640 526 194	12 026 012 913	614 513 281,00	5	0	0,00	0



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Notes 19 : AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME (suite)

Libellés	2018	2017	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an ou plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales (184)	0	0	0	0,00	0	0	0
Comptes de liaison charges et produits (186,187)	0	0	0	0,00	0	0	0
Comptes de liaison des sociétés en participation (188)	0	0	0	0,00	0	0	0
Total comptes de liaison	0	0	0	0,00	0	0	0
Provisions pour risques à court terme (voir note 28)	36 633 636	8 567 037	28 066 599	0,00	0	0	0

Commentaires

On constate une baisse des dettes sociales avec une stagnation du montant des dettes diverses et une augmentation des provisions à court terme sur la période.





ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 20 : BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE

Libellés	2018	2017	Variation en %
Escompte de crédit de campagne	0	0	0,00
Escompte de crédit ordinaire	0	0	0,00
Total : Banques, crédit d'escompte et de trésorerie	0	0	0,00
Banques locales	32 186 326 616	11 005 077 520	192,47
Banques autres états région	0	0	0,00
Autres banques	0	0	0,00
Banques intérêts courus	2 019 241 250	0	0,00
Crédit de trésorerie	125 000 000 000	75 133 656 250	66,37
Total : Banques, crédit de trésorerie	159 205 567 866	86 138 733 770	84,82
Total Général	159 205 567 866	86 138 733 770	84,82

Commentaires

+82% imputables à l'importance du financement à court.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 21 : CHIFFRE D’AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Ventes dans la région	0	0	0,00
Ventes hors région	0	0	0,00
Ventes Groupe	0	0	0,00
Ventes sur Internet	0	0	0,00
Total : Ventes de marchandises	0	0	0%
Ventes dans la région	0	0	0,00
Ventes hors région	0	0	0,00
Ventes Groupe	0	0	0,00
Ventes sur Internet	0	0	0,00
Total : Ventes de produits fabriques	0	0	0%
Ventes dans la région	120 666 165 932	142 136 359 033	-15,11
Ventes hors région	1 530 194	2 801 816	-45,39
Ventes Groupe	24 074 133 984	30 627 740 728	-21,40
Ventes sur Internet	87 080 360 967	116 599 591 689	-25,32
Total : Ventes de travaux et services vendus	231 822 191 077	289 366 493 266	-19,89
Produits accessoires	33 244 719 645	32 506 658 891	2,27
Total : Chiffre d’affaires	265 066 910 722	321 873 152 157	-17,65
Production immobilisée	1 249 313 738	2 552 687 032	-51,06
Subvention d’exploitation	0	0	0,00
Autres produits	12 802 157 862	6 405 191 900	99,87
Total autres produits	14 051 471 600	8 957 878 932	56,86
Total	279 118 382 322	272 721 416 360	2,35

Commentaires

+2 % malgré le retrait de l’entrant international, de la voix Fixe et du whosales

FIXE	28 404 631 640
MOBILE	236 680
INTERNET	16 289 953 030
ACTIVITE WHOLESAL	148 866 374 135
DONNEES ET INTERNET	8 574 010 958
AUTRES REVENUS	62 931 704 279



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 22 : ACHATS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Achats dans la région	0	0	0,00
Achats hors région	0	0	0,00
Achats Groupe	0	0	0,00
Total : achats de marchandises	0	0	0,00
Achats dans la région	0	0	0,00
Achats hors région	0	0	0,00
Achats Groupe	0	0	0,00
Total : achats de matieres premieres et fournitures liees	0	0	0,00
Matières consommables	0	0	0,00
Matières combustibles	1 685 415 786	1 582 612 940	6,50
Produits d'entretien	0	0	0,00
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin (6044)	5 715 237 256	4 752 278 144	20,26
Eau	200 981 877	180 888 694	11,11
Electricité	3 984 777 683	3 734 879 073	6,69
Autres énergies	0	0	0,00
Fourniture d'entretien	355 531 054	289 174 784	22,95
Fourniture de bureau	0	0	0,00
Petit matériel et outillages	182 060 256	74 696 165	143,73
Achats études, prestations de services, travaux matériels et équipements	7 602 095	2 998 332	153,54
Achats emballages	0	0	0,00
Frais sur achats	0	0	0,00
Remises rabais, remises et ristournes	0	0	0,00
Total : autres achats	12 131 606 007	10 617 528 132	14,26

Commentaires

+14% des achats liées en grande partie par les Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 23 : TRANSPORTS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Transports sur ventes	0	0	0,00
Transports pour le compte de tiers	0	0	0,00
Transports du personnel	718 065 090	552 709 480	29,92
Transports de plis	385 221 768	400 997 103	-3,93
Autres Transports	1 216 585	1 125 533	8,09
TOTAL	1 104 503 443	954 832 116	15,68

Commentaires

On note une augmentation de 15,67 des charges de transport.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 24 : SERVICES EXTERIEURS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Sous-traitance générale	10 612 882 776	9 434 449 077	12,49
Location et charges locatives	1 226 327 416	751 110 340	63,27
Redevances de location acquisition	0	0	0,00
Entretien, réparations et maintenance	7 887 794 104	6 966 063 057	13,23
Primes d'assurance	751 468 373	1 230 974 417	-38,95
Etudes, recherches et documentation	27 431 941	27 013 307	1,55
Publicité, publications, relations publiques	1 911 665 651	1 820 267 085	5,02
Frais de télécommunications	44 862 744 930	54 854 611 624	-18,22
Frais bancaires	2 272 309 867	678 112 672	235,09
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	9 214 590 863	9 084 787 592	1,43
Frais de formation du personnel	1 335 266 535	517 632 078	157,96
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concession et droits similaires	19 675 988 846	26 847 787 047	-26,71
Cotisations	46 968 903	47 008 183	-0,08
Autres charges externes	1 150 932 007	1 160 979 915	-0,87
Total	100 976 372 212	113 420 796 394	-10,97

Commentaires

-10,98% des charges extérieures malgré l'augmentation des frais bancaires.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 25 : IMPOTS ET TAXES

Libellés	2018	2017	Variation en %
Impôts et taxes directs	8 707 456 737	3 198 599 625	172,23
Impôts et taxes indirects	-431 513 129	4 048 225 510	-110,66
Droits d'enregistrement (646)	272 715 129	305 396 307	-10,70
Pénalités et amendes fiscales (647)		6 486 938	-100,00
Autres Impôts et taxes (648)	0	0	0,00
Total	8 548 658 737	7 558 708 380	13,10

Commentaires

La forte variation des impôts et taxes indirects est dûe au rattachement de la tva non déductible sur prorata à la charge principale.





ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 26 : AUTRES CHARGES

Libellés	2018	2017	Variation en %
Pertes sur créances clients	1 843 251 710	1 621 857 784	13,65
Pertes sur autres débiteurs	0	0	0,00
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	0	0	0,00
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations	0	0	0,00
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	39 660 165	55 334 178	-28,33
Dons et mécénat	1 408 805 979	1 176 910 700	19,70
Autres charges diverses	36 886 430	0	0,00
Charges pour provisions et provisions pour risques à court terme d'exploitation	5 100 184 493	2 110 653 062	141,64
Total	8 428 788 777	4 964 755 724	69,77

Commentaires

+69% due surtout par la Charges provisionnée sur Créances Clients.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : Note 27 A : CHARGES PERSONNEL

Libellés	2018	2017	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	55 912 657 342	49 548 446 593	12,84
Indemnités forfaitaires versées au personnel	7 036 547 476	6 618 937 662	6,31
Charges sociales	1 502 990 622	1 346 269 750	11,64
Rémunérations et Charges sociales de l'exploitant individuel	0	0	0,00
Rémunérations transférée de personnel extérieur	3 317 455 231	2 692 668 210	23,20
Autres charges sociales	3 867 478 096	3 144 550 886	22,99
Total	71 637 128 767	63 350 873 101	13,08

Commentaires

+13,07% : revalorisation des salaires et des indemnités de départ à la retraite.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 27 B : EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR

M = Masculin
F = Féminin

Qualifications	Effectif et masse salariale						
	Nationaux		Autres États de L'UEMOA		Hors UEMOA		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	
1. Cadres supérieurs	787	487	0	0	0	0	1 274
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	186	139	0	0	0	0	325
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	104	19	0	0	0	0	123
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	17	1	0	0	0	0	18
TOTAL (1)	1 094	646	0	0	0	0	1 740
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Saisonniers	0	0	0	0	0	0	0

Qualifications	Masse salaire						
	Nationaux		Autres États de L'UEMOA		Hors UEMOA		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	
1. Cadres supérieurs	35 119 035 902	21 731 855 761	0	0	0	0	56 850 891 663
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	4 830 864 371	3 610 162 084	0	0	0	0	8 441 026 455
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	2 318 437 321	423 560 664	0	0	0	0	2 741 997 986
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	269 882 019	15 875 413	0	0	0	0	285 757 432
Total (1)	42 538 219 614	25 781 453 922	0	0	0	0	68 319 673 536
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Saisonniers	0	0	0	0	0	0	0

Facturation à l'entreprise									
1. Cadres Supérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	22	14	0	0	0	0	36	75 709 559	48 178 810
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	381	385	0	0	0	0	766	1 311 151 912	1 324 917 286
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	129	33	0	0	0	0	162	443 933 324	113 564 339
Total (2)	532	432	0	0	0	0	964	1 830 794 796	1 486 660 435
Permanents	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saisonniers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (1+2)	1626	1078	0	0	0	0	2704	44 369 014 409	27 268 114 358

Commentaires

Il faut noter une augmentation du personnel et de la masse salariale sur 2018 avec 37% de femme.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Libellé	Provision à l'ouverture de l'exercice	D'exploitation	Fi-nancières	Hors activités ordi-naires	D'exploitation	Fi-nancières	Hors activités ordinaires
Provisions réglementés	48 570 773 636	16 486 826 654	0	0	5 101 419 755	0	0
Provisions financières pour risques et charges	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciation des immobilisations	931 038 754	334 172 910	0	0	348 179 329	0	0
Total dotations	49 501 812 390	16 820 999 564	0	0	5 449 599 084	0	0
Dépréciations des stocks	12 211 272	16 593 881	0	0	12 211 272	0	0
Dépréciations actif circulant (HAO)	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciations fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciations clients	9 870 572 393	4 994 789 353	0	0	3 035 974 032	0	0
Dépréciations autres créances	245 992 844	52 163 822	0	0	53 820 286	0	0
Dépréciations titres de placement	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciations valeurs à encaisser	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciations disponibilités	0	0	0	0	0	0	0

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN (suite)

Libellé	Provision à l'ouverture de l'exercice	D'exploitation	Fi-nancières	Hors activités ordi-naires	D'exploitation	Fi-nancières	Hors activités ordi-naires
Dépréciations et provisions pour risques à court termes d'exploitation	8 567 037	28 066 599	0	0	0	0	0
Dépréciations et provisions pour risques à court termes à caractère financier	0	0	0	0	0	0	0
Total charges pour dépréciations et provisions à court terme	10 137 343 546	5 091 613 655	0	0	3 102 005 590	0	0
Total provisions et dépréciations	59 639 155 936	21 912 613 219	0	0	8 551 604 674	0	0

Commentaires

La variation est essentiellement due à la provision AGA et à la revalorisation provision retraite selon la méthode actuarielle.



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 29 : CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Libellés	2018	2017	Variation en %
Intérêts des emprunts	8 097 121 849	8 220 371 337	-1,50
Intérêts dans de locations acquisition	0	0	0,00
Escomptes accordés	0	0	0,00
Autres intérêts	0	189 755	-100,00
Escomptes des effets de commerce	0	0	0,00
Pertes de change	3 633 973 422	901 955 653	302,90
Pertes sur cessions de titres de placement	0	0	0,00
Malis provenant d'attribution gratuite d'action au personnel salarié et aux dirigeants	0	0	0,00
Pertes risques financiers	0	0	0,00
Charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28)	1 665 017 910	356 746 366	366,72
Sous total : Frais financiers	13 396 113 181	9 479 263 111	41
Intérêts de prêts et créances diverses	865 974 438	1 272 886 550	-31,97
Revenus de participations	92 563 893 265	94 994 689 347	-2,56
Escomptes obtenus	25 062 603	34 303 444	-26,94
Revenus de placement	2 005 490	48 127 766	-95,83
Gains de change	3 502 202 674	2 110 742 636	65,92
Gains sur cessions de titres de placement	0	65 770 250	-100,00
Gains sur risques financiers	254 366 377	213 092 775	19,37
Reprises de charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28)	356 746 366	354 793 297	0,55
Sous total : Revenus financiers	97 570 251 213	99 094 406 065	-2
Total	84 174 138 032	89 615 142 954	-6,07

Commentaires

La variation est essentiellement sur les pertes de change.

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 30 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO

Libellés	2018	2017	Variation en %
Charges HAO constatées (1) à détailler	196 194 816	10 148 500	1 833,24
(1).....	0	0	0,00
(1).....	0	0	0,00
Pertes sur créances HAO	0	0	0,00
Dons et libéralités accordés	0	0	0,00
Abandons de créances consentis	0	0	0,00
Charges provisionnées HAO	0	0	0,00
Dotations hors activités ordinaires	0	0	0,00
Participation des travailleurs	0	0	0,00
Subventions d'équilibre	0	0	0,00
SOUS TOTAL : Autres charges HAO	196 194 816	10 148 500	1 833,24
Produits HAO constatées (1) à détailler	0	0	0,00
Dons et libéralités obtenues	0	0	0,00
Abandons de créances obtenus	0	0	0,00
Transfert de charges HAO	0	0	0,00
Reprises des charges pour dépréciations et provisions à court terme HAO	0	0	0,00
Reprises hors activités ordinaires	39 889 086	189 326 275	-78,94
Sous Total : Autres produits HAO	39 889 086	189 326 275	-78,93
Total	236 083 902	199 474 775	18,35

Commentaires

Les charges HAO sont essentiellement liées l'ajustement du prix d'acquisition d'Orange Sierra Leone (Coût du personnel expatrié).

ETATS FINANCIERS SONATEL SA : **Note 31 : REPARTITION DU** **RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS** **CARACTERISTIQUES DES CINQ** **DERNIERS EXERCICES**

Exercices concernés nature des indicateurs	2018	2017	2016	2015	2014
Structure du capital à la clôture de l'exercice (2)	0	0	0	0	0
Capital social	50 000 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000
Actions ordinaires	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Actions dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote	0	0	0	0	0
Actions nouvelles à émettre	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations»	0	0	0	0	0
- Par exercice de droit de souscription»	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice (2)	50 000 000 000	50 000 000 000	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	265 066 910 722	321 873 152 157	324 826 597 212	343 973 537 785	355 642 826 151
Résultat des activités ordinaires (R.A.O) hors dotations et reprises (exploitation et financières)	164 034 412 817	221 103 660 378	214 110 676 767	238 735 636 226	240 500 331 381
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	10 656 720 271	31 506 101 374	35 147 613 809	44 761 281 682	45 470 006 918
Résultat net (1)	106 939 462 716	163 578 622 040	154 175 917 915	158 491 957 942	173 665 631 924
Résultat et dividende distribués	151 672 800 793	189 497 295 411	0	0	0
Résultat distribué (2)	166 666 666 667	166 666 666 667	166 666 666 667	166 666 666 667	160 000 000 000
Dividende attribué à chaque action	1 667	1 667	1 667	1 667	1 600

ETATS FINANCIERS SONATEL SA : **Note 31 : REPARTITION DU** **RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS** **CHARACTERISTIQUES DES CINQ** **DERNIERS EXERCICES (suite)**

Personnel et politique salariale	0	0	0	0	0
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (2)	1 740	1 825	1 767	1 719	1 752
Effectif moyen de personnel extérieur	3	3	3	5	3
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (2)	62 949 204 818	56 167 384 255	51 137 801 782	44 529 729 281	50 051 230 506
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (2) [Sécurité sociale, œuvres sociales]	5 370 468 718	4 490 820 636	4 155 818 640	3 658 045 111	4 428 842 872
Personnel extérieur facturé à l'entité (2)	3 317 455 231	2 692 668 210	2 964 042 055	2 932 146 462	2 021 384 202

Commentaires

Baisse du chiffre d'affaire : -18%

Baisse Résultat : -35%

Maintien de la politique de distribution de dividende : 1667 par action

Augmentation de la masse salariale : 13%



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 34 : FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Soldes intermédiaires de gestion	0	0	0,00
Chiffres d'affaires	265 066 910 722	321 873 152 157	-17,65
Marge commerciale	0	0	0,00
Valeur ajoutée	150 180 564 971	194 844 233 506	-22,92
Excédent brut d'exploitation (EBE)	78 543 436 204	131 493 360 405	-40,27
Résultat d'exploitation	33 461 918 798	105 221 664 584	-68,20
Résultat financier	84 174 138 032	89 615 143 094	-6,07
Résultat des activités ordinaires	117 636 056 830	194 836 807 678	-39,62
Résultat hors activités ordinaires	-39 873 843	247 915 736	-116,08
Détermination de la capacité d'autofinancement	0	0	0,00
EBE	78 543 436 204	128 831 928 412	-39,03
+Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)	0	0	0,00
-Produits des cessions courantes d'immobilisation (compte 754)	0	0	0,00
Capacité d'autofinancement d'exploitation	78 543 436 204	128 831 928 412	-39,03
+Réserves financiers	93 719 869 210	96 630 640 979	-3,01
+Gains de change	3 502 202 674	2 110 742 636	65,92
+Transferts de charges financières	0	140	-100,00
+Produits hao			0,00
-Transfert de charges hao	-196 194 816	-10 148 500	1 833,24
-Frais financiers	-8 097 121 849	-8 229 128 129	-1,60
-Pertes de change	-3 633 973 422	-901 955 653	302,90
-Participation	0	0	0,00
-Impôts sur les résultats	-10 656 720 271	-31 506 101 374	-66,18
Capacité d'autofinancement globale (cafg)	153 181 497 730	186 925 978 511	-18,05
-Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	-166 666 666 667	-166 666 666 667	0,00
Autofinancement	-13 485 168 937	20 259 311 844	-166,56

ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 34 : FICHE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS (suite)

Analyse de la rentabilité	0	0	0,00
Rentabilité économique = résultat d'exploitation (a)/ capitaux propres + dettes financières	0	0	-63,16
Rentabilité financière = résultat net/capitaux propres	0	0	-20,93
Analyse de la structure financière	0	0	0,00
Capitaux propres et ressources assimilées	313 213 611 373	373 130 141 706	-16,06
-Dettes financières* et autres ressources assimilées (b)	160 038 996 610	163 387 539 690	-2,05
= Ressources stables	153 174 614 763	209 742 602 016	-26,97
-Actif immobilisé (b)	507 151 310 903	490 362 068 090	3,42
Fonds de roulement	-353 976 696 140	-280 619 466 074	26,14
Actif circulant d'exploitation (b)	194 788 259 148	258 865 316 821	-24,75
-Passif circulant d'exploitation (b)	-118 361 135 448	-154 520 135 036	-23,40
=Besoin de financement d'exploitation (2)	76 427 123 700	104 345 181 785	-26,76
Actif circulant hao	0	0	0,00
Passif circulant hao	-7 542 177 892	-7 113 688 757	6,02
=Besoin de financement hao	-7 542 177 892	-7 113 688 757	6,02
Besoin de financement global	68 884 945 808	97 231 493 028	-29,15
	61 342 767 916	90 117 804 271	-31,93
Trésorerie nette	0	0	0,00
Contrôle : trésorerie nette = (trésorerie -actif) - (trésorerie -passif)	-102 820 201 908	-51 978 092 327	97,81
Analyse de la variation de la trésorerie	0	0	0,00
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	183 114 051 770	-59 501 418 576	-407,75
-Flux de trésorerie des activités d'investissement	-52 555 544 705	-74 369 848 010	-29,33
+Flux de trésorerie des activités de financement	-181 400 616 646	137 429 355 811	-232,00
=Variation de la trésorerie nette de la période	-50 842 109 581	3 558 089 225	-1 528,92
Analyse de la variation de l'endettement financier net			0,00
Endettement financier brut (dettes financières* + trésorerie - passif) -trésorerie - actif	202 903 017 983	166 794 858 381	21,65
Endettement financiers	152 060 908 402	170 352 947 606	-10,74



ETATS FINANCIERS SONATEL SA :

Note 35 : LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR

INFORMATIONS SOCIALES

Emploi :

L'effectif total 2704 dont 1740 CDI.
37% de l'effectif CDI sont des femmes
51% de l'effectif CDI a moins de 40ans
- Le nombre d'embauches est de 105
- La masse salariale hors personnel extérieur est de 68,3 Milliards

Relations sociales :

Nombre d'accords signés avec les organisations syndicales dans l'année : 2
Nombre de réunions des délégués du personnel (DP) : 9
Nombre de réunions du CHSCT : 188

Formation :

- Nombre total d'heures de formation: 103 145 heures
- Nombre de formations : 315
- Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation : 1 279

Santé et Sécurité

- Nombre de salariés formés à la sécurité : 442
- Nombre d'actes médicaux (collaborateurs y compris leur famille) : 38 319

Egalité de traitement :

- Pourcentage de femmes à l'embauche : 35%
- Répartition femmes des promotions : 37,7%
- Nombre de collaborateurs en situation de handicap : 6

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Politique générale en matière environnementale :

«La sonatel offre des équipements et services bénéficiant d'une meilleure efficacité énergétique, conformes au standard international d'efficacité énergétique et réglementation sénégalaise applicable.
Poursuite du concept «Sonatel villes propres » ou « and defar sunu gox » dans les localités de Matam, Dabia et Grand Yoff.»

Pollution et gestion des déchets :

«Dès la conception de ses offres, SONATEL identifie les impacts environnementaux négatifs (eau, sol, air, bruit, odeur, visuel) de ses équipements emballages compris et services pour tout leur cycle de vie.
Quantités d'huiles usées et évacuées (litres) : 5.900 (estimé)
Poids des équipements électriques-électroniques usagés et collectés auprès des clients, considérés comme déchets produits (tonne) : 13,32»

Utilisation durable des ressources :

- Quantité d'électricité utilisée pour les activités tertiaires, les bureaux, les boutiques, les centres d'appels (Gwh) : 6,4 en 2018 contre 7,6 en 2017

Changement climatique :

- Emission totale de CO2 liée à l'utilisation de l'électricité (teqco2) : 45139,48 (2017)



ETATS FINANCIERS SONATEL SA : **Note 35 : LISTE DES INFORMATIONS** **SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET** **SOCIETALES A FOURNIR (suite)**

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (association d'insertion, établissements d'enseignement...) :

- Nombre de conventions signées dans l'année avec des structures de formation initiale (écoles et universités) : 2
- Recrutement des apprenants de la 2e cohorte (100 en présentiel et 200 online) pour une formation aux métiers du numérique.

Sous-traitance et fournisseurs :

Les équipements ou services fournis à Sonatel, le cocontractant à assurer que tous les personnels du cocontractant, de ses sous-traitant qui travaillent sur un site de Sonatel respectent les lois, règlements et texte au travail qui s'applique spécifiquement à ce site ou à cette entité.

les informations qualitatives contenues dans la note 35 sont « non auditées »

Vitaminée



10 ANNEXES

**Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés du Groupe Sonatel**

**Rapport Général et Spécial des Commissaires aux
Comptes sur les comptes de SONATEL SA**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SONATEL

Etats financiers consolidés - Exercice clos le
31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Groupe SONATEL (SONATEL, SONATEL Mobiles, Orange Mali, SONATEL Multimédia, SONATEL Business Solutions, Orange Guinée, Orange Bissau, Orange Sierra Léone, Orange Money Sierra Leone Limited, Orange Finances Mobiles Sénégal, Orange Finances Mobiles Mali et Orange Finances Mobiles Guinée, Groupement Orange Services) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau financiers des ressources et des emplois ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés de SONATEL au 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) de l'IAASB conformément au Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société, conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note figurant à la page 17 des états financiers qui décrit l'impact du changement de réglementation comptable avec l'entrée en vigueur du nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière. Ce point ne modifie pas notre opinion exprimée ci-dessus.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de notre audit	Réponses apportées lors de notre audit
<p>Reconnaissance du revenu des télécommunications</p> <p>Les activités de télécommunication de SONATEL se caractérisent par de nombreuses offres commerciales évoluant fréquemment et un volume de données important à traiter. Ceci rend nécessaire l'application de principes de reconnaissance du chiffre d'affaires différents selon la nature des produits ou services vendus et l'utilisation de systèmes d'information complexes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires, y compris le correct rattachement à l'exercice comptable.</p> <p>La décomposition du chiffre d'affaires est présentée à la note 18 de l'annexe des comptes consolidés.</p> <p>Compte tenu de la complexité des systèmes d'information et des jugements et estimations entrant dans la détermination du chiffre d'affaires, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Concernant les activités de télécommunication, nous avons obtenu une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffre d'affaires depuis la conclusion du contrat et l'initiation d'une transaction jusqu'à la facturation, la réception des paiements et la comptabilisation.</p> <p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifié les principaux contrôles mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit y compris les contrôles généraux informatiques, puis nous avons testé leur efficacité par échantillonnage ; - réalisé des tests sur les fonctionnalités des systèmes applicatifs métiers et commerciaux, entrant dans le processus d'élaboration des données comptables et financières ainsi que des tests sur le paramétrage des systèmes comptables ; - réalisé des procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires avec le chiffre d'affaires comptabilisé examiné une sélection d'écritures manuelles de fin de période en comparant ces écritures avec nos propres calculs et estimations et en obtenant leur justification.
<p>Mise en service des immobilisations en cours</p> <p>Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à FCFA.706,8 milliards. Les immobilisations du Groupe sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés. Cette rubrique comprend des immobilisations en cours d'une valeur de FCFA.177.9 milliards, soit 25% du total des immobilisations corporelles nettes et 10% du total de l'actif.</p> <p>Etant donné le nombre élevé de transactions au niveau des immobilisations en cours, il subsiste un risque que les procès-verbaux de mise en service ne soient pas transmis à temps aux services financiers pour constatation exhaustive des dotations aux amortissements des immobilisations concernées.</p> <p>En fin de période, les services financiers évaluent la dotation aux amortissements sur les immobilisations identifiées comme mises en service par les services techniques.</p> <p>De ce fait, nous avons estimé que la comptabilisation exhaustive de la dotation aux amortissements constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons obtenu une compréhension du processus de gestion des immobilisations.</p> <p>Lors de nos travaux sur les comptes, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectué des demandes de confirmation du statut des immobilisations aux services techniques ; - évalué le caractère raisonnable des dotations aux amortissements estimées par les services financiers ; - testé un échantillon représentatif des en cours par rapprochement avec les procès-verbaux de réception ; - comparé l'évolution de l'ancienneté des immobilisations par rapport à l'exercice précédent pour identifier et analyser les incohérences.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux règles et méthodes comptables de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes applicables et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.
- Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

■ Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion de l'ensemble consolidé mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers consolidés, et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Groupe, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU JPA
INTERNATIONAL



Mamour FALL, Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST
& YOUNG



Makha SY, Associé

Le 22 mars 2019



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Présentation des Etats financiers

Les états financiers sont présentés selon le modèle SYSCOHADA : Bilan, Compte de résultat, TAFIRE, notes annexes.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques et présentés selon les principes et méthodes généralement admis dans les pays de présence. Ils sont conformes aux prescriptions du SYSCOHADA basés sur des comptes sociaux établis en SYSCOHADA révisé.

Immobilisations incorporelles

Elles sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels «dissociés» (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée à trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Mobilier de bureau et de logement	10 ans
Matériel de bureau	05 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de Commutation	10 ans
Matériel de Transmission et Données	10 ans
Matériel de Lignes et réseaux	10 ans
Matériel d'Energie	10 ans
Appareils de mesure	03 ans
Autres Matériels d'exploitation	10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

Autres valeurs immobilisées

Elles concernent, les prêts habitats et véhicule au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10%), les dépôts et cautionnement payés sur les abonnements d'eau et d'électricité mais aussi des loyers d'avance, et les titres de participation.

Ces immobilisations sont enregistrées et évaluées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont opérées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les provisions pour dépréciations sont constituées à 100 % sur les stocks défectueux, dormants (stock qui n'a pas enregistré de mouvements depuis 1 an) et morts (stock déclassifié ou n'ayant pas enregistré de mouvements depuis 3 ans).

Créances

- Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations sur les clients locaux sont facturées en FCFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41. Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 : Produits à recevoir.

Les cartes de recharge vendues et non utilisées par les clients sont comptabilisées en produit constaté d'avance.

Les créances douteuses sur les clients privés sont dépréciées à 100% comme suit :

- plus de 6 mois d'ancienneté pour le fixe ;
- plus de 90 jours d'ancienneté pour le Mobile.

- Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes enregistrées après acceptation par le correspondant étranger concerné dans un compte de débiteur ou créditeur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 (produits à recevoir) lorsque le solde est en faveur de SONATEL et en charges à payer dans le cas contraire dans les comptes de fournisseurs factures non parvenues (408400).

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan dans les comptes 478 ou 479 «écart de conversion».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées au cas par cas en fonction de la solvabilité du correspondant.

Opérations en Devise

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change sont passées en pertes ou profits de change lors du règlement.

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains de change potentiels ne sont comptabilisés en produits mais en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

Au compte de résultat

Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte «provision pour pertes de change» et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 «différence de change».

Les pertes de change latentes sur les créances et dettes commerciales sont comptabilisées dans le compte 6591 par le crédit de compte 4991 provisions pour risques à court terme sur opérations d'exploitation et les pertes de changes latentes sur les opérations financières à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 6791 par le crédit de compte 4997 provisions pour risques à court terme sur opérations financières.

Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contre partie du compte de Trésorerie.

Les Subventions d'investissements

Elles sont transférées au compte de régularisation passif. La quote-part amortie de l'exercice est dans le compte de résultat.

Provisions pour pertes et charges

- Litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la Société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

- Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour charges. Avec la réforme du SYSCOAHADA entrée en vigueur le 1er janvier 2018, la provision est évaluée selon la méthode actuarielle.

Les impôts différés

Les écritures d'impôts différés ont été passées pour annuler l'effet du décalage temporaire des charges et produits dû à des considérations fiscales. La méthode du report variable a été appliquée.

Monnaie électronique

Orange Money est l'offre de paiement par Mobile commercialisée par un établissement de monnaie électronique «EME» agréé par la BCEAO ou la banque centrale de Guinée.

L'offre consiste à émettre et distribuer de la monnaie électronique ou unités de valeurs «UV» qui peut être utilisée dans le cadre de transactions commerciales.

La monnaie en circulation est enregistrée dans les comptes de trésorerie 514xxx en contrepartie de dettes inscrites dans les comptes 472xxx par catégorie (distributeurs, facturiers, marchands et client final).

La monnaie émise et non distribuée reste dans le compte principal de trésorerie de l'EME.

Les commissions payées sont comptabilisées en charges et celles reçues en produits.





RAPPORT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SONATEL SA

Etats financiers - Exercice clos le 31
décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SONATEL SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes au 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) de l'IAASB conformément au Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société, conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit l'impact du changement de réglementation comptable avec l'entrée en vigueur du nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière. Ce point ne modifie pas notre opinion exprimée ci-dessus.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points

Points clés de notre audit	Réponses apportées lors de notre audit
<p>Reconnaissance du revenu des télécommunications</p> <p>Les activités de télécommunication de SONATEL se caractérisent par de nombreuses offres commerciales évoluant fréquemment et un volume de données important à traiter. Ceci rend nécessaire l'application de principes de reconnaissance du chiffre d'affaires différents selon la nature des produits ou services vendus et l'utilisation de systèmes d'information complexes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires, y compris le correct rattachement à l'exercice comptable.</p> <p>La décomposition du chiffre d'affaires est présentée à la note 21 de l'annexe des états financiers.</p> <p>Compte tenu de la complexité des systèmes d'information et des jugements et estimations entrant dans la détermination du chiffre d'affaires, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Concernant les activités de télécommunication, nous avons obtenu une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffre d'affaires depuis la conclusion du contrat et l'initiation d'une transaction jusqu'à la facturation, la réception des paiements et la comptabilisation.</p> <p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifié les principaux contrôles mis en place par SONATEL SA et pertinents pour notre audit, y compris les contrôles généraux puis nous avons testé leur efficacité par échantillonnage ; - réalisé des tests sur les fonctionnalités des systèmes applicatifs métiers et commerciaux, entrant dans le processus d'élaboration des données comptables et financières ainsi que des tests sur le paramétrage des systèmes comptables ; - réalisé des procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires avec le chiffre d'affaires comptabilisé ; - examiné une sélection d'écritures manuelles de fin de période en comparant ces écritures avec nos propres calculs et estimations et en obtenant leur justification.
<p>Mise en service des immobilisations en cours</p> <p>Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à FCFA.131,1 milliards. Les immobilisations de SONATEL sont présentées à la note 3 des états financiers. Cette rubrique comprend des immobilisations en cours d'une valeur de FCFA.32,1 milliards.</p> <p>Etant donné le nombre élevé de transactions au niveau des immobilisations en cours, il subsiste un risque que les procès-verbaux de mise en service ne soient pas transmis à temps aux services financiers pour constatation exhaustive des dotations aux amortissements des immobilisations concernées.</p> <p>En fin de période, les services financiers évaluent la dotation aux amortissements sur les immobilisations identifiées comme mises en service par les services techniques.</p> <p>De ce fait, nous avons estimé que la comptabilisation exhaustive de la dotation aux amortissements constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons obtenu une compréhension du processus de gestion des immobilisations.</p> <p>Lors de nos travaux sur les comptes, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectué des demandes de confirmation du statut des immobilisations aux services techniques ; - évalué le caractère raisonnable des dotations aux amortissements estimées par les services financiers ; - testé un échantillon représentatif des en cours par rapprochement avec les procès-verbaux de réception ; - comparé l'évolution de l'ancienneté des immobilisations par rapport à l'exercice précédent pour identifier et analyser les incohérences.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux règles et méthodes comptables de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes applicables et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière.
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

■ Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers, et des autres informations¹.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Les Commissaires aux comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU JPA
INTERNATIONAL



Mamour FALL, Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST
& YOUNG



Makha SY, Associé

Le 22 mars 2019



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DE SONATEL SA

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été fournies, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles 440 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par le Conseil d'Administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé
par le Conseil d'administration

1. Convention de prêt avec Orange Sierra Leone

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Aminata Mélina KANE

Nature et objet

Cette convention de prêt, autorisée lors de la 181ème réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 23 octobre 2018, a été signée entre Orange Sierra Leone et SONATEL SA le 22 novembre 2018.

Il s'agit d'un crédit à court terme de Euros 7.500.000 destiné à financer les besoins en trésorerie d'Orange Sierra Leone, notamment pour les paiements fournisseurs et redevances réglementaires.

Modalités et effets

Le prêt est consenti pour une période de vingt-quatre mois (24) avec six mois (6) de différé en intérêt et capital, au taux de 9 % l'an.

Au 31 décembre 2018, le solde du prêt se chiffre à FCFA.4.920 millions.

2. Convention de prêt avec Orange Sierra Leone

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Aminata Mélina KANE

Nature et objet

Cette convention de prêt, autorisée lors de la 178^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 15 février 2018, a été signée entre Orange Sierra Leone et SONATEL SA le 1^{er} mars 2018.

Il s'agit d'un crédit à court terme de Euros 2.000.000, destiné à financer les besoins en trésorerie d'Orange Sierra Leone, notamment pour faire face aux paiements de fournisseurs et des redevances réglementaires.

Modalités et effets

Le prêt est consenti pour une période de vingt-quatre mois (24) avec six mois (6) de différé, au taux de 9% l'an.

Au 31 décembre 2018, la convention de prêt a généré des intérêts pour un montant total de FCFA.98 millions.

Toutefois, le Conseil d'administration de SONATEL, lors de sa 180^{ème} réunion du 6 août 2018, a autorisé la capitalisation de ce prêt.

3. Convention de prêt avec Orange Sierra Leone

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Aminata Mélina KANE.

Nature et objet

Cette convention de prêt, autorisée lors de la 179^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 17 avril 2018, a été signée entre Orange Sierra Leone et SONATEL SA le 17 juillet 2018.

Il s'agit d'un crédit à court terme de Euros 3.500.000, destiné à financer les besoins de trésorerie d'Orange Sierra Leone, notamment pour faire face aux paiements de fournisseurs et des redevances réglementaires.

Modalités et effets

Le prêt est consenti pour une période de vingt-quatre mois (24) avec 6 mois de différé, au taux de 9% l'an.

Au 31 décembre 2018, la convention de prêt a enregistré des intérêts pour un montant total de FCFA.86 millions.

Toutefois, le Conseil d'administration de SONATEL, lors de sa 180^{ème} réunion du 6 août 2018, a autorisé la capitalisation de ce prêt.

4. Convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Aboubacar Sadikh DIOP.

Nature et objet

Cette convention de prêt, autorisée lors de la 179^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 17 avril 2018, a été signée entre Orange Guinée et SONATEL SA le 18 avril 2018.

Il s'agit d'un crédit à court terme de Euros 29.239.437, destiné à permettre à Orange Guinée d'avoir une facilité de trésorerie en vue du paiement des dividendes dus à SONATEL SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Modalités et effets

Le prêt est consenti pour une période de six mois (6), au taux de 9 % l'an. Ce prêt n'a cependant pas été exécuté sur l'exercice 2018

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article 438 de cet Acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

5. Convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Aboubacar Sadikh DIOP

Nature et objet

Cette convention de prêt, autorisée lors de la 173^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 18 avril 2017, a été signée entre Orange Guinée et SONATEL SA le 22 mai 2017.

Il s'agit d'un crédit à court terme de Euros 22.635.460, d'une durée de 10 mois et qui commence à courir à compter du 20 avril 2017. Ce prêt est exclusivement destiné à permettre à Orange Guinée d'avoir une facilité de trésorerie en vue du paiement intégral des dividendes nets dus à SONATEL au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Modalités et effets

Le prêt est consenti pour une période de dix mois, au taux de 7,5% l'an. Ainsi, le prêt devra être remboursé par Orange Guinée en deux (2) tranches :

La première tranche à la date du 20 septembre 2017 pour un montant de Euros 12.038.562 comprenant les intérêts qui s'élèvent à Euros 720.832.

La deuxième tranche à la date du 20 février 2018 pour un montant de Euros 11.678.146 comprenant les intérêts pour Euros 360.416.

Au 31 décembre 2018, le prêt a été intégralement remboursé et les intérêts enregistrés par SONATEL SA sur la période s'élèvent à FCFA 564 millions.

6. Convention de Coopération entre Sonatel et Orange SA

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Alioune NDIAYE.
- Monsieur Thierry BRETON.
- Monsieur Ludovic PECH.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.
- Monsieur Fabrice ANDRE.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération signée le 18 décembre 2013 entre SONATEL SA et Orange SA pour une durée de trois (3) ans et prorogée pour une durée de trois (3) mois à compter du 1^{er} janvier 2017 par l'avenant n° 1 signé le 27 juillet 2017. Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 2 signé le 27 juillet 2017 qui a, d'une part prolongé la durée de la convention de coopération signée entre SONATEL et Orange SA en date du 18 décembre 2013, sur trois (3) ans à compter du 1^{er} avril 2017, et d'autre part étendu le périmètre du Groupe SONATEL aux sociétés Orange Finances Mobiles Sénégal et Orange Sierra Leone.

Cette convention a fait l'objet aussi d'un avenant n° 3 signé le 20 décembre 2017 à l'effet d'acter la cession de la convention d'Orange SA à sa filiale Orange-MEA SA à compter du 1^{er} janvier 2018. SONATEL SA a accepté la cession, à compter du 1^{er} janvier 2018 par Orange SA à sa filiale Orange-MEA SA de l'ensemble de ses droits et obligations découlant de la convention du 18 décembre 2013 prorogée jusqu'au 31 mars 2020.

Orange-MEA SA s'est substituée donc, à compter du 1^{er} janvier 2018, à Orange SA dans l'exécution de la convention.

A travers cette convention, Orange-MEA SA apporte du savoir-faire à SONATEL SA et à ses filiales sénégalaises et fournit les prestations suivantes à SONATEL SA et à toutes ses filiales :

- transfert de savoir-faire dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunications (planification stratégique, technique, réglementation, financier, système d'information, achats, ...);
- assistance technique à titre permanent avec la mise à disposition d'experts à titre permanent qui participeront à la direction et à la gestion de la société et des filiales ;
- assistance technique ponctuelle avec la réalisation d'études ponctuelles et spécifiques, la résolution de problèmes liés à son organisation ou à son exploitation.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et des prestations rendues, SONATEL SA versera à Orange-MEA SA une redevance annuelle équivalente à 0,31 % du chiffre d'affaires du périmètre Sénégal (Sonatel SA, Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia, Sonatel Business Solutions, Orange Finances Mobiles Sénégal) net des activités intragroupes.

Au titre de l'exercice 2018, les redevances comptabilisées au titre de cette convention et de ses avenants s'élèvent à FCFA.1.445 millions.

Au titre du coût de mise à disposition du personnel, SONATEL SA a refacturé à Orange-MEA SA, les charges relatives aux expatriés supportées par SONATEL SA et qui sont en dehors du forfait fixé par Orange SA. Le montant des charges refacturées par SONATEL SA s'élève à FCFA.89 millions au 31 décembre 2018.

7. Protocole d'accord entre Sonatel SA et Orange SA

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Alioune NDIAYE.
- Monsieur Thierry BRETON.
- Monsieur Ludovic PECH.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.
- Monsieur Fabrice ANDRE

Nature et objet

Un protocole d'accord a été signé le 18 décembre 2013 (avec effet au 1er janvier 2014) entre la SONATEL SA et Orange SA pour une durée de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2016. Un avenant n°1 a ensuite été signé le 27 juillet 2017 pour prolonger la durée sur trois (3) mois à compter du 1er janvier 2017.

Ce protocole a fait l'objet d'un avenant n° 2 signé le 27 juillet 2017 à l'effet de prolonger la durée sur trois

(3) ans, à compter du 1er avril 2017, et d'étendre le périmètre du Groupe SONATEL aux sociétés Orange Finances Mobiles Sénégal et Orange Sierra Leone. Ce protocole a aussi fait l'objet d'un avenant n° 3 signé le 20 décembre 2017 à l'effet d'acter la cession du protocole d'Orange SA à sa filiale Orange-MEA SA à compter du 1er janvier 2018. SONATEL SA a accepté la cession, à compter du 1er janvier 2018 par Orange SA à sa filiale Orange-MEA SA de l'ensemble de ses droits et obligations découlant du protocole du 18 décembre 2013 prorogé jusqu'au 31 mars 2020.

Dans ce protocole, Orange SA et SONATEL SA ont convenu que la redevance de transfert de savoir-faire de 0,31%, appliquée sur le chiffre d'affaires annuel du périmètre Sénégal net des activités intra-Groupe, est calculée de manière à ce que la sommes des redevances de marque Orange appliquées sur le périmètre Orange Sénégal (Sonatel SA, Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia, Sonatel Business Solutions) et le total des redevances de transfert de savoir-faire et de prestations d'assistance du Groupe SONATEL n'excède pas 1,43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe SONATEL de l'exercice 2013.

Orange-MEA SA s'est substituée donc, à compter du 1^{er} janvier 2018, à Orange SA dans l'exécution du protocole

Modalités et effets

Dans le cas où cette redevance excéderait 1,43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe SONATEL de l'exercice 2013, elle sera ajustée de manière à ne pas excéder le montant correspondant au 1,43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe SONATEL.

Cette redevance ne pourra pas être inférieure à 0,20 % du chiffre d'affaires annuel du périmètre Sénégal net des activités intra-groupe.

Le Groupe SONATEL s'entend de SONATEL SA et de ses filiales existantes au 1er novembre 2011. Les filiales nouvelles immatriculées en dehors du Sénégal qui rejoindraient le périmètre du Groupe SONATEL postérieurement à cette date sont exclues du mécanisme d'ajustement des redevances de transfert de savoir-faire.

Au 31 décembre 2018, l'excédent de redevance s'élève à FCFA.513 millions avec un effet d'égal montant sur les produits de SONATEL SA.

8. Convention de prêt actionnaire avec le Groupement Orange Services (GOS)

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Birago Diène Moctar BEYE.

Nature et objet

Cette convention de prêt autorisée par la 172^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 16 février 2017, a été signée le 8 janvier 2018 avec un effet rétroactif au 25 avril 2017.

Il s'agit d'un prêt sans décaissement qui libère le GOS des créances échues détenues par SONATEL SA à hauteur de FCFA.1.000 millions qui sont ainsi transformées en prêt actionnaire. Les parties conviendront des modalités de remboursement du reliquat de la créance SONATEL SA.

Modalités et effets

Ce prêt actionnaire de FCFA.1.000 millions au taux d'intérêt de 7,5 % l'an, est consenti pour une durée de 24 mois avec un différé de 12 mois conformément au tableau d'amortissement.

Sur l'exercice 2018, le prêt a été intégralement remboursé et ce prêt n'a généré aucun revenu.

9. Convention d'Assistance avec Orange (SL) Ltd

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Aminata Mélina KANE.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre SONATEL SA et Orange (SL) Ltd autorisée lors de la 171^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL SA du 18 septembre 2016, signée le 1er mars 2018 avec effet rétroactif au 19 juillet 2016.

La convention a pour objet de déterminer les modalités et conditions dans lesquelles SONATEL transférera du savoir-faire à Orange (SL) Ltd et rendra les prestations à Orange (SL) Ltd en vue de lui permettre de développer ses activités dans leur contexte concurrentiel et de développement sous régional et de bénéficier de l'ensemble des synergies disponibles dans le cadre du Groupe SONATEL. Cette convention prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de SONATEL SA dans le domaine de la planification stratégique, réglementaire, financier, technique, de l'innovation, commercial, de la qualité et de l'optimisation des processus, administratif, des achats, des ressources humaines, dans le domaine du contrôle de gestion, dans le domaine de la fraude et du revenu assurance ;
- des prestations d'assistance à titre permanent par la mise à disposition d'experts à titre permanents ainsi que la mise à disposition de tout ou partie de ses outils et logiciels de gestion financière, commerciale, technique ou opérationnelle dans les limites de la réglementation des télécommunications et des règles définies au Sénégal et en Sierra Leone ;
- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande d'Orange (SL) Ltd.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et de personnel, Orange (SL) Ltd verse à SONATEL SA une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 3 % du chiffre d'affaires hors taxe net du montant des « management fees » versés directement au Groupe Orange.

Les prestations du directeur seront facturées à FCFA.9 millions /mois homme.

Les experts détachés à titre permanent seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme.

La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA.350.000/jour homme hors frais de transports et d'hébergement.

L'utilisation des logiciels et outils de gestion de SONATEL SA sera facturée au prorata des ressources utilisées.

Assiette : (amortissements + charges de maintenance) + 15%.

Sur l'exercice 2018, cette convention a généré des produits pour un montant total de FCFA.1.219 millions, qui s'analysent comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détaché	467
Prestation ponctuelle	24
Management fees	720
Réseau SI	8
Total	1.219

10. Convention d'Assistance avec Orange Finances Mobiles Sénégal (OFMS)

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Ramatoulaye DIALLO SHAGAYA.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention autorisée par la 166^{ème} session du Conseil d'administration qui s'est tenue le 14 avril 2016. Elle a été signée à la même date entre OFMS et SONATEL SA. Cette convention a fait l'objet de deux avenants signés respectivement le 23 décembre 2016 et le 22 mai 2017. Cette convention et son avenant n°1 ont pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2016. L'avenant n°2 a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

Modalités et effets

Tous les frais supportés par la SONATEL au titre des prestations de maintenance et d'innovation des systèmes d'information pour les besoins du service Orange Money, seront refacturés à OFMS.

Cette convention et ses avenants n°1 et n°2 prévoient notamment :

- un transfert de savoir-faire de SONATEL dans les domaines suivants :
 - planification stratégique,
 - financier,
 - technique,
 - commercial,
 - contrôle de gestion,
 - gestion des ressources humaines,
 - achats ;
- des prestations d'assistance à la gestion, fournies par SONATEL à OFMS par la mise à disposition d'experts à titre permanents ;

- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande d'OFMS. Il s'agit notamment de prestations dans les domaines suivants :
 - conseils et études juridiques,
 - contentieux,
 - finances et comptabilités,
 - utilisation des outils de gestion de SONATEL,
 - expertise de SONATEL dans le cadre de la mise en place d'équipement de haute technologie...,
 - fournitures de services de ses lignes téléphoniques, spécialisées et services d'exploitation ;
- la distribution du produit Orange Money aux grossistes,
- des prestations de cash in et cash out pour les clients Orange Money au niveau des agences de SONATEL SA,
- la gestion de la hotline client,
- une assistance dans le domaine du marketing,
- commercialisation du service Orange Money
- maintenance et innovation des systèmes d'information et particulièrement de la plateforme Tango via NOVA+.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et de personnel, OFMS verse à SONATEL SA une redevance (management fees) annuelle forfaitaire calculée sur la base de 1% du chiffre d'affaires annuel hors taxe d'OFMS.

Les coûts du personnel détaché à titre permanent participant à la direction et à la gestion d'OFMS seront intégralement supportés par cette dernière. SONATEL SA facturera ainsi le coût brut réel de tout le personnel détaché à titre permanent avec une marge de 15%.

Les experts détachés seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA.350.000/jour homme.

Les prestations de conseils et études juridiques seront facturées par SONATEL SA pour un montant forfaitaire de FCFA.5 millions. En cas de recours à des conseils externes à SONATEL, OFMS devra supporter ou rembourser l'intégralité des honoraires et frais induits par un tel recours.

Les prestations d'assistance dans le domaine du contentieux facturés par SONATEL SA concernent le remboursement des frais d'avocat, de notaires et d'huissiers sur la production de factures. S'il requiert l'intervention de conseils externes à SONATEL SA, OFMS devra supporter ou rembourser l'intégralité des honoraires et frais induits par un tel recours.

La gestion des activités comptables et fiscales sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.20 millions.

La gestion des activités achats et logistique sera facturée annuellement au prorata des ressources affectées.

La gestion des activités de fraude et de revenue assurance sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.20 millions.

L'utilisation du bâtiment, de l'énergie et la sécurité des sites administratifs sera facturée annuellement en fonction du mètre carré utilisé.

Les prestations techniques et informatiques seront facturées annuellement au prorata des ressources affectées.

L'utilisation des applications et du SI seront facturées annuellement au prorata des licences exploitées par OFMS (assiette = ((amortissements + charges de maintenance) +15%).

- Commissions distributeur :
 - 0,24% pour des volumes ≤ FCFA.100 milliards,
 - 0,20% pour des volumes > FCFA.100 milliards.
- Hotline : au prorata des ressources affectées.
- Assistance Marketing : au prorata des ressources affectées.

Des contrats commerciaux pourront être signés entre les parties et seront facturés conformément au catalogue des tarifs de chaque partie.

Un montant total de FCFA.2.775 millions a été comptabilisé sur l'exercice 2018 au titre de l'exécution cette convention. Ce montant s'analyse comme suit :

En millions de FCFA	
Management fees	251
Personnel détaché	321
Assistance juridique, réglementaire, recouvrement	5
Gestion comptable et fiscale	20
Gestion fraude et de revenue assurance	20
Gestion des achats et logistiques	3
Gestion SI	278
Assistance marketing et communication	2.024
Commissions distributeur	630
Hotline	121
Total	2.775

11. Convention de renouvellement de la concession

Administrateurs concernés

- Monsieur Thierno FALL.
- Monsieur Abdoulaye DIOP.
- Monsieur Bassirou Samba NIASSE.

Nature et objet

Une convention a été signée en date du 21 juin 2016 entre l'Etat du Sénégal et SONATEL SA, en vue du renouvellement de la concession arrivée à échéance le 8 août 2017. Cette convention prévoit également les modalités d'attribution de fréquence 4G.

Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration de SONATEL SA en sa 167^{ème} session en date du 20 juin 2016

Le renouvellement de la concession porte sur l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications et la fourniture de services de télécommunications pour une durée de 17 ans, qui commence à courir à compter du 9 août 2017.

Par ailleurs, l'Etat du Sénégal s'engage à attribuer à SONATEL SA des fréquences 4G pour une durée de 17 ans qui commence à courir à compter de la signature de la décision d'attribution de fréquences en date du 3 août 2016.

Modalités et effets

Le renouvellement de la convention de concession de SONATEL SA ainsi que l'attribution de fréquences 4G sont faits moyennant le paiement d'un montant total de FCFA.100 milliards réparti comme suit :

- FCFA.68 milliards au titre du renouvellement de la licence globale fixe 2G/3G ;
 - FCFA.20 milliards au titre de l'attribution des fréquences 2x10Mhz dans la bande des 1800 Mhz ;
 - FCFA.12 milliards au titre de l'attribution de fréquences de 2x10 Mhz dans la bande des 800 mhz.
- Ce montant est payé selon les modalités suivantes :
- paiement de FCFA.50 milliards en juillet 2016, après publication dans le Journal Officiel de la République du Sénégal des nouvelles versions de la Convention de Concession et du cahier des charges et signature de la décision d'attribution de fréquences 4G. Ce premier versement concerne le paiement de FCFA.32 milliards au titre de l'attribution des fréquences 4G et le paiement de FCFA.18 milliards au titre de l'acompte sur le renouvellement de la licence globale fixe 2G/3G ;
 - paiement du reliquat de FCFA.50 milliards en janvier 2017 au titre du reliquat sur le renouvellement de la licence globale fixe, 2G/3G.

Le montant de la concession a été intégralement payé par SONATEL sur les exercices antérieurs

12. Convention de coopération avec Orange Mali

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Brelotte BA.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération technique signée en août 2002 entre SONATEL et Orange Mali dans les domaines suivants :

- transfert de savoir-faire de SONATEL SA au profit d'Orange Mali,
- prestations d'assistance à titre permanent par SONATEL SA dans les domaines de la gestion opérationnelle, de l'assistance technique, de l'ingénierie et de la formation,
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Mali pour des études ponctuelles et spécifiques,
- fourniture par SONATEL à la demande d'Orange Mali, d'outils de gestion technique et commerciale,
- utilisation par Orange Mali des nouveaux logiciels de SONATEL SA.

Cette convention a fait l'objet de trois avenants signés respectivement le 18 novembre 2005, le 23 décembre 2008 et le 23 décembre 2011. Le second avenant complète les prestations prévues dans la convention de coopération et dans l'avenant n° 1 signés entre les parties en 2002 et en 2005.

Le troisième avenant a été signé le 23 décembre 2011, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011, et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée en août 2002 relatif au paiement des « managements fees ».

En sus des prestations déjà prévues dans ces deux contrats initiaux, les parties conviennent de s'accorder mutuellement des prêts et emprunts.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Mali versera à SONATEL SA une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires social net du montant des « managements fees » versés directement à Orange SA conformément au contrat signé entre Orange SA et Orange Mali.

Les prestations fournies à titre permanent par le personnel détaché sont facturées à hauteur de FCFA.7,5 millions par mois et par agent pour les postes de directeur général et de directeur, et à hauteur de FCFA.5,9 millions par mois et par agent pour les autres postes.

Les missions d'expertise temporaire sont facturées au taux de FCFA.350.000 par jour/homme.

L'utilisation des logiciels de SONATEL SA sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Mali sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 15 %.

Au titre de l'avenant n° 2, le montant des prêts consentis par une partie ne saura excéder au moment du prêt plus de 60 % de la trésorerie moyenne mensuelle des 6 derniers mois.

Le taux d'intérêt correspond au taux moyen sur les trois derniers DAT dont bénéficie le prêteur majoré de 0,25 point.

Si, du fait du prêt de la convention, le prêteur contracte une dette, le taux à appliquer sera le taux de sortie de ladite dette majorée de 0,25 point.

Les montants facturés par SONATEL SA au titre de l'exercice 2018 s'élèvent globalement à FCFA.8.128 millions et s'analysent comme suit :

En millions de FCFA	
Redevance annuelle	7.115
Personnel détaché	373
Informatique	632
Assistance ponctuelle	8
Total	8.128

13. Convention d'assistance avec le Groupement Orange Services

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Birago Diène Moctar BEYE

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance à la gestion au moyen de la mise à disposition d'experts à titre permanent de SONATEL SA auprès du Groupement Orange Services (GOS). Cette convention a été validée lors de la 155^{ème} réunion du Conseil d'administration de SONATEL du 18 septembre 2014 et lors de la 14^{ème} réunion du Conseil d'administration de GOS SA.

La convention a été conclue pour une durée indéterminée. Il a un effet rétroactif et commence à courir à partir du 1^{er} janvier 2014.

Modalités et effets

Dans le cas d'un expert détaché, la facturation sera de FCFA.7 millions/mois homme (collaborateur) et FCFA.9 millions/mois homme si le collaborateur occupant un poste de DG ou DGA.

Dans le cas d'un expert temporaire, la facturation sera de FCFA.350 000/jour homme. Cette facturation ne comprend pas les frais de voyage, de séjour et de vie.

Dans le cas des autres prestations d'assistance, la facturation doit être convenue entre les deux parties avant le démarrage effectif de l'exécution de la prestation sollicitée.

Au 31 décembre 2018, les effets produits par cette convention ne concernent que les prestations d'assistance permanente des experts qui s'élèvent à un montant global de FCFA.116 millions.

14. Convention d'assistance avec Orange Guinée

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Aboubacar Sadikh DIOP.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Guinée et SONATEL SA signée le 21 juin 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de SONATEL SA au profit d'Orange Guinée dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par SONATEL SA avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Guinée pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par SONATEL SA à Orange Guinée d'outils de gestion.

Un avenant a été signé le 23 décembre 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée le 21 juin 2007 relatif au paiement des « management fees ».

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Guinée versera à SONATEL SA une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires net du montant des « management fees » versée directement à Orange SA conformément au contrat signé entre Orange SA et Orange Guinée.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Guinée supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par SONATEL et versera un montant de FCFA.7 millions/mois homme.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par SONATEL SA à Orange Guinée à raison de FCFA.350.000/jour homme.

L'utilisation des logiciels de SONATEL SA sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Guinée sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2018 au titre de cette convention s'élève à FCFA.4.593 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détach	354
Management fees	3.880
Assistance ponctuelle	16
Réseau SI	343
Total	4.593

15. Convention d'assistance avec Orange Bissau

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Seydi Ahmed SY SARR.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Bissau et SONATEL SA signée le 6 août 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de SONATEL SA au profit d'Orange Bissau dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par SONATEL SA avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Bissau pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par SONATEL SA à Orange Bissau d'outils de gestion.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n°1 signé le 9 juillet 2008 dans le but de modifier et de supprimer les termes de la convention du 6 août 2007 relatifs aux coûts du personnel à titre permanent mis à la disposition d'Orange Bissau par SONATEL SA.

L'article 2 de l'avenant n° 1 à la convention précise que SONATEL SA facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Un avenant a été signé le 23 décembre 2011 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011 et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée le 6 août 2007 relatif au paiement des «management fees».

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Bissau versera à SONATEL SA une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires social net du montant des « management fees » versé directement à Orange SA conformément au contrat signé entre Orange SA et Orange Bissau.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Bissau supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par SONATEL SA. SONATEL SA facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par SONATEL SA à Orange Bissau à raison de FCFA.350.000/jour homme.

L'utilisation des logiciels de SONATEL SA sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Bissau sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2018 au titre de cette convention s'élève à FCFA 730 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détaché	132
Management fees	481
Gestion réseau et Informatique	117
Total	730

16. Convention d'assistance avec la Sonatel Mobiles

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Sékou DRAME.
- Monsieur El Hadji Malick DARY,
- Monsieur Ludovic PECH.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention signée le 21 décembre 2012 (avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2012) entre SONATEL SA et SONATEL Mobiles. Cette convention annule et remplace la convention signée le 23 septembre 2008 ainsi que ses avenants 1 et 2 du 11 février 2010 et 20 juillet 2010. Cette convention prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de SONATEL SA dans le domaine de la planification stratégique, technique, commercial et du contrôle ;
- le transfert du personnel de SONATEL Mobiles à SONATEL SA ;
- des prestations d'assistance à la gestion fournies par SONATEL SA à SONATEL Mobiles par la mise à disposition d'experts à titre permanents ;
- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande de SONATEL Mobiles. Il s'agit notamment de prestations dans les domaines suivants :
 - juridiques, réglementaires et recouvrement des créances,
 - commercial,
 - technique et informatique,
 - utilisation des outils de gestion et des logiciels de SONATEL SA,
 - expertise de SONATEL SA dans le cadre de la mise en place d'équipement de haute technologie...,
 - gestion de l'activité marketing et communication,
 - gestion One Card (cartes prépayées),
 - gestion et centralisation de la trésorerie de SONATEL Mobiles par SONATEL SA,
 - gestion des activités de comptabilité et fiscalité,
 - gestion des activités achats et logistique,
 - gestion des activités roaming et interconnexion,
 - prestations diverses (utilisations des sites, matériels, énergie...).

Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé par le Conseil d'administration de SONATEL SA du 19 avril 2014. L'objet de cet avenant est de compléter les modalités de facturation d'une prestation prévue dans la convention d'assistance.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et de personnel, SONATEL Mobiles verse à SONATEL SA une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 5 % du chiffre d'affaires annuel.

Les coûts du personnel détaché à titre permanent participant à la direction et à la gestion de SONATEL Mobiles seront intégralement supportés par SONATEL Mobiles.

Les experts détachés à titre permanent seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme. La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA.350.000/jour homme.

Les prestations d'assistance juridique, réglementaire et de recouvrement seront facturées par SONATEL SA pour un montant forfaitaire de FCFA.250 millions.

Les distributions de cartes de recharges et de cartes SIM seront facturées respectivement à hauteur de 4 % et 10 % du chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs.

Les parties conviennent que SONATEL SA refacturera annuellement à SONATEL Mobiles ainsi qu'il suit la gestion mutualisée du réseau technique : (amortissements équipements mutualisés + charges de maintenance équipements mutualisés + charges de personnel mutualisés) x 1,15.

L'utilisation des logiciels et outils de gestion (Oracle et Décisionnel,...) de SONATEL SA sera facturée au prorata des ressources utilisées.

Au titre de la gestion de ses activités marketing et communication, SONATEL SA facturera à SONATEL Mobiles un montant forfaitaire annuel égal à 1 % du chiffre d'affaires annuel de SONATEL Mobiles hors Groupe. SONATEL Mobiles refacturera les frais de communication (y compris les taxes de publicité) payés pour le compte de SONATEL SA. La taxe de publicité sera refacturée au prorata du chiffre d'affaires de l'année N (hors chiffre d'affaires whole sale).

Les parties conviennent que SONATEL Mobiles prendra en charge les prestations de la hotline technique externalisée. Elle facturera à SONATEL SA sa quote-part.

Au titre de la gestion One Card (cartes prépayées), les charges de gestion des achats sont supportées et comptabilisées par SONATEL Mobiles. Les coûts de gestion des achats de ces cartes seront refacturés suivant la méthode suivante : nombre de cartes utilisées sur les services du fixe x moyenne des coûts unitaires de gestion (CUMP) de l'exercice précédent.

SONATEL Mobiles reversera à SONATEL SA la part de chiffre d'affaires revenant à cette dernière. Au titre de la gestion et la centralisation par SONATEL SA de la trésorerie de SONATEL Mobiles :

- les encaissements dans les guichets de SONATEL SA et leur comptabilisation seront refacturés par SONATEL SA à SONATEL Mobiles à hauteur de 2 % du montant total encaissé ;
- les prêts accordés et emprunts accordés mutuellement seront rémunérés à un taux défini selon la nature du prêt. Les frais générés par les opérations sur les comptes bancaires de SONATEL SA pour le compte de SONATEL Mobiles seront refacturés au prorata des opérations effectuées ;
- une rémunération des comptes courants sera versée par SONATEL Mobiles en fonction du montant des excédents et découverts de SONATEL Mobiles.

La gestion des activités comptabilité et fiscalité sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.623 millions.

La gestion des activités achats et logistique sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.300 millions.

La gestion des activités roaming et interconnexion sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.50 millions.

Les frais liés à la licence 4G seront également facturés à SONATEL Mobiles.

Sur l'exercice 2018, cette convention a généré des produits pour un montant total de FCFA.41.174 millions, qui s'analysent comme suit :

En millions de FCFA	
Management fees	15.978
Expert détaché	
- Expert temporaire	
- Encaissements guichets	538
Marketing et communication :	
- Redevance annuelle	3.163
- Frais de communication	
- Taxe de publicité	314
Gestion One Card :	
- Coût de gestion des cartes	11
- Part chiffre d'affaires de SONATEL	169
Assistance juridique, réglementaire, recouvrement	250
Distribution cartes de recharges et cartes SIM	8.778
Gestion technique et informatique	870
Gestion du réseau	6.543
Utilisation des logiciels	
- Gestion hotline ACL	1.929
- Roaming et interconnexion	50
Comptabilité et fiscalité	623
Achats et logistique	300
Frais liés à la 4G	2.165
Licence LT 2X10	143
Total	41.174

17. Convention de coopération avec Sonatel Multimedia

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Omar Guèye NDIAYE

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique signée le 21 décembre 2012 (avec effet rétroactif au 1er septembre 2012) entre SONATEL SA et SONATEL Multimédia. Cette convention annule et remplace la convention signée le 17 décembre 2007 ainsi que ses avenants 1, 2 et 3 du 3 mars 2009, 15 octobre 2009 et 11 février 2010. Cette convention prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de SONATEL SA dans les domaines de la planification stratégique, technique, commercial et du contrôle de gestion ;
- des prestations d'assistance ponctuelles (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, commercialisation des services, utilisation des outils de gestion, des véhicules et de l'expertise de SONATEL SA, locations de bâtiments, hébergements dans les locaux techniques, fournitures de services, gestion de la hotline téléphonique, de l'activité marketing et communication, de l'activité technique et informatique, gestion et centralisation de la trésorerie, gestion des achats, de la comptabilité et de la fiscalité, gestion de la facturation unique).

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire, SONATEL Multimédia verse à SONATEL SA une redevance (management fees) s'élevant annuellement à 1 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Au titre de l'assistance en matière de conseils et d'étude juridiques, SONATEL SA facture un montant forfaitaire annuel de FCFA.5 millions hors taxes.

Au titre de l'assistance dans le domaine contentieux, SONATEL SA facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.5 millions hors taxes.

Au titre de la gestion de la comptabilité, de la trésorerie, des achats, des stocks et de la fiscalité, SONATEL SA facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.200 millions hors taxes.

SONATEL Multimédia verse également :

- 2 % des encaissements de factures effectués par SONATEL SA ;
- une commission de 20 % des frais d'accès à l'ADSL et de 15 % pour les solutions professionnelles ;
- un forfait annuel de FCFA.260 millions au titre de l'activité technique et informatique ;
- au titre de l'activité marketing et communication, un forfait annuel égal à 1 % du chiffre d'affaires annuel hors Groupe ;
- FCFA 350.000 par expert et par jour ;
- au titre de la facturation unique, un montant égal au prorata des ressources utilisées et 3% du montant facturés pour les prestations ;
- au titre de l'utilisation des outils de gestion (Oracle, ...), un montant égal au prorata des ressources engagées ;
- au titre de la gestion de la hotline téléphonique, un montant égal au prorata des ressources utilisées ;
- au titre des frais de communication sur Internet, un montant égal à la quote-part du parc de SONATEL Multimédia sur le parc global du fixe

L'amortissement des véhicules de SONATEL SA utilisés par SONATEL Multimédia sera refacturé au prorata de l'utilisation de chaque entité.

Sur l'exercice 2018, cette convention a généré, des redevances qui s'élèvent à FCFA.1.552 millions et qui se répartissent comme suit :

En millions de FCFA	
Management fees	127
Conseils et études juridiques	5
Comptabilité, trésorerie, achats, stocks, fiscalité	200
Commercialisation des produits	
Outils de gestion (Oracle...)	
- Gestion de la hotline	201
- Technique et informatique	260
Marketing et communication	91
Utilisation des véhicules	
Facturation unique	237
Contentieux	5
Encaissement créances	126
Mutualisation SI	214
Mutualisation Hotline ACL	3
Total	1.552

18. Convention de coopération avec Sonatel Business Solutions

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Madame Diariétou Madina DIENG.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre SONATEL SA et SONATEL Business Solutions signée le 28 décembre 2015 avec effet rétroactif à compter du 8 juin 2015 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire entre SONATEL SA et SONATEL Business Solutions ;
- une prestation d'assistance en gestion à titre permanent avec la mise à disposition d'experts qui participeront à la direction et à la gestion de la société ;
- des prestations d'assistance ponctuelles pour la résolution de problèmes liés à son organisation (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de SONATEL SA, utilisation de l'expertise de SONATEL SA, fournitures de services, locations de matériels) ;
- une gestion et une centralisation par SONATEL SA de la trésorerie de SONATEL Business Solutions ;
- une gestion des activités comptabilité et fiscalité.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire, SONATEL Business Solutions s'engage à verser à SONATEL SA une redevance annuelle égale à 1,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes à partir de la deuxième année d'exploitation.

Les experts détachés à titre permanent sont facturés au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15%. La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA 350.000/jour homme.

Les prestations de conseils et études juridiques sont facturées par SONATEL SA pour un montant forfaitaire annuel de FCFA 5 millions.

L'assistance dans le domaine contentieux est facturée sur production de factures au coût réel des frais d'avocats, de notaires, d'huissiers.

SONATEL SA assistera SONATEL Business Solutions dans l'exécution de certains travaux comptables ou de gestion financière toutes les fois que cette dernière en formulera la demande.

L'utilisation des outils de gestion de SONATEL SA est facturée au prorata des licences exploitées par SONATEL Business Solutions (Assiette = (montant de l'amortissement + charges de maintenance) *15%).

Les fournitures de services sont facturées conformément au catalogue des tarifs des produits et services de SONATEL SA.

La location de matériel de SONATEL SA à SONATEL Business Solutions est facturée selon les modalités suivantes : [(coût d'acquisition HT / durée d'amortissement en jours) x nombre de jours de prêt] x 1,15.

Les montants comptabilisés par SONATEL SA sur l'exercice 2018 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA.801 millions et se détaillent comme suit :

En millions de FCFA	
Assistance comptable	38
Management fees	109
Personnel détaché	589
Assistance juridique	
Gestion informatique	40
Gardiennage	20
Total	801

19. Accord de licence pour l'utilisation de la Marque Orange

Administrateurs concernés

- Monsieur Bruno METTLING.
- Monsieur Thierry BRETON.
- Monsieur Ludovic PECH.
- Monsieur Fabrice ANDRE.
- Monsieur Thierry MARIGNY.
- Madame Fatoumata Sarr DIENG.

Nature et objet

Il s'agit de conventions de concession de licence de la marque Orange entre Orange Brand Services Limited, Orange SA et SONATEL SA.

Ces conventions applicables à partir de l'exercice 2007, ont fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 9 avril 2008 et prévoient notamment :

- l'octroi, par Orange Brand Services Limited, d'une licence non exclusive d'utilisation de la Marque « Orange »,
- une autorisation de gérer et d'exploiter la Marque Orange au niveau international, y compris le droit de concéder en sous-licence l'utilisation de la Marque Orange sur leur territoire,
- des prestations de support de pré-lancement et de renommage de marque par Orange Brand Services Limited,
- des prestations de support en termes de marketing et de communication sous forme de savoir-faire, une formation, une assistance, une expertise de marque et d'autres informations et/ou conseils pour aider SONATEL SA et ses filiales.

Modalités et effets

SONATEL SA s'engage à verser à Orange Brand Services Limited, ou toute autre entité désignée par ce dernier, une redevance annuelle égale à 1,6 % du chiffre d'affaires hors taxes des activités commercialisées sous la Marque « Orange ».

L'effet de cette convention sur l'exercice 2018 est de FCFA.12 millions.

20. Contrat de Participation

Administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes ou actionnaires intéressés

- Monsieur Alioune NDIAYE.
- Monsieur Thierry BRETON.
- Monsieur Ludovic PECH.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.
- Monsieur Thierry MARIGNY.
- Monsieur Hugues FOULON.

Nature et objet

Il s'agit d'un contrat signé le 31 mars 2012, entre la JV (la société BUYIN SA), la NatCo (SONATEL SA, SONATEL Multimédia, SONATEL Mobiles et SONATEL Business Solutions) et Orange SA.

Ce contrat a pour objet de poser les conditions générales de la collaboration entre la JV et la NatCo concernant les activités d'achats inscrites dans le champ d'application de la JV.

Le champ d'application des activités d'achat de la JV concerne notamment :

- la technologie des réseaux,
- les équipements client,
- les plateformes de services...

Modalités et effets

Cette collaboration se fait sans contrepartie financière

*
* *

Remboursement des frais des Administrateurs

Conformément à l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Conseil d'Administration de SONATEL SA a, lors de ses séances du 9 avril 2008 et du 13 octobre 2009, autorisé le remboursement des frais d'hôtel et des frais de déplacement des administrateurs entre leur lieu de travail normal et le lieu de tenue des réunions du Conseil ou des réunions des Comités du Conseil.

Au titre de l'exercice 2018, aucun remboursement de frais n'a été effectué au profit des Administrateurs.

Les Commissaires aux comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU JPA
INTERNATIONAL



Mamour FALL, Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST
& YOUNG



Makha SY, Associé

Le 22 mars 2019

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SONATEL DU MERCREDI 17 AVRIL 2019.

- 1.** Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- 2.** Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- 3.** Ratification de la cooptation de Monsieur Hugues FOULON,
- 4.** Ratification de la cooptation de Monsieur Alioune NDIAYE,
- 5.** Ratification de la cooptation de Monsieur Koly FAYE,
- 6.** Ratification de la cooptation de Monsieur Jérôme HENIQUE,
- 7.** Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bassirou Samba NIASSE,
- 8.** Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Hugues FOULON,
- 9.** Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Koly FAYE,
- 10.** Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Abdoulaye DIOP,
- 11.** Approbation de conventions réglementées :
 - Contrat de prêt signé avec ORANGE Guinée,
 - 03 contrats de prêt signés avec ORANGE Sierra Leone.
- 12.** Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Projet de résolution 1 : Examen et approbation des États Financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les comptes dudit exercice,
2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice,

Approuve les états financiers de SONATEL de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Projet de résolution 2 : Affectation du résultat de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, constate l'existence d'un résultat bénéficiaire de 106.939.462.716 FCFA et décide d'affecter en dividendes la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Par ailleurs, elle décide de prélever 59.727.203.951 FCFA sur les réserves libres à distribuer en dividendes.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 1.667 FCFA le dividende brut revenant à chaque action. Après déduction de la retenue à la source de 10% au titre de l'IRVM, le dividende net de 1.500 FCFA par action sera mis en paiement à compter du 14 mai 2019.

Projet de résolution 3 : Ratification de la cooptation de monsieur Hugues FOULON.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Hugues FOULON, coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 avril 2018 en remplacement de Madame Fatoumata SARR DIENG, démissionnaire.

Suite à cette cooptation, Monsieur Hugues FOULON conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Projet de résolution 4 : Ratification de la cooptation de monsieur Alioune NDIAYE.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Alioune NDIAYE, coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 avril 2018 en remplacement de Monsieur Bruno METTLING, démissionnaire.

Suite à cette cooptation, Monsieur Alioune NDIAYE conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Projet de résolution 5 : Ratification de la cooptation de monsieur Koly FAYE.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Koly FAYE, coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 06 août 2018 en remplacement de Monsieur Thierno FALL, démissionnaire.

Suite à cette cooptation, Monsieur Koly FAYE conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Projet de résolution 6 : Ratification de la cooptation de monsieur Jérôme HENIQUE.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jérôme HENIQUE, coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 06 août 2018 en remplacement de Monsieur Fabrice ANDRE, démissionnaire.

Suite à cette cooptation, Monsieur Jérôme HENIQUE conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Projet de résolution 7 : Renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Hugues FOULON.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Monsieur Hugues FOULON arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de Monsieur Hugues FOULON pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Hugues FOULON dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

Projet de résolution 8 : Renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Koly FAYE.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Monsieur Koly FAYE arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de Monsieur Koly FAYE pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Koly FAYE dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

Projet de résolution 9 : Renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Abdoulaye DIOP.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Monsieur Abdoulaye DIOP arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de Monsieur Abdoulaye DIOP pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Abdoulaye DIOP dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

Projet de résolution 10 : Renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Bassirou Samba NIASSE.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Monsieur Bassirou Samba NIASSE arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de Monsieur Bassirou Samba NIASSE pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Bassirou Samba NIASSE dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

Projet de résolution 11 : Approbation de conventions réglementées.

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

- Contrat de prêt signé avec ORANGE Guinée,
- 03 contrats de prêt signés avec ORANGE Sierra Leone.

Projet de résolution 12 : Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.



www.sonatel.com

